

AR af

**BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME**

publiée sous les auspices du Ministère de l'Éducation Nationale

*Fascicule cent-soixante*

---

**Louis CHATELAIN**

Ancien Membre de l'École Française de Rome,  
Inspecteur général honoraire des Antiquités du Maroc,  
Chargé d'enseignement à l'Université de Rennes.

---

# LE MAROC DES ROMAINS

ÉTUDE SUR LES CENTRES ANTIQUES  
DE LA MAURÉTANIE OCCIDENTALE

---

Bibliothèque Maison de l'Orient



135099

PARIS

**E. DE BOCCARD, ÉDITEUR**

1, RUE DE MÉDICIS, 1

—  
1944

## AVANT-PROPOS

---

Les difficultés de l'heure actuelle en matière d'impression d'ouvrages nous ont obligé à éliminer de ce volume un grand nombre de pages qui viendront le compléter plus tard. Aussi bien avons-nous dû renoncer à l'harmonie primitive de notre plan. Celui-ci comprenait deux courtes parties synthétiques, — histoire, et civilisation, — qui servaient à vrai dire d'introduction à une longue et très inégale partie analytique : l'exposé de nos connaissances présentes sur les villes et les postes de l'époque romaine. C'est seulement cet exposé que nous publions. Nous écartons par conséquent de propos délibéré ce qui a trait à la description géographique du pays, ainsi qu'à la préhistoire et à la protohistoire.

Guidé avant tout par nos découvertes épigraphiques, nous ne parlons ici ni des monuments préromains, comme celui d'El Gour, ni des vestiges de cette époque de transition qualifiée si heureusement par Émile-Félix GAUTIER « les Siècles obscurs du Maghreb ».

L'inégalité qui éclate d'emblée dans le développement ou la brièveté de nos divers chapitres, sous-chapitres ou paragraphes, tient à l'alternance de la richesse et de la pénurie des documents découverts. Camille JULLIAN qui, des premiers, s'est intéressé à nos fouilles, n'a pas manqué de nous mettre en garde contre l'écueil d'être « à la merci d'un coup de pioche nouveau ». Mais n'est-ce pas la condition absolue de la Science archéologique de ne livrer à l'examen des historiens que les

résultats obtenus soit par des recherches préméditées, enfermées dans une zone étroite, soit par les enquêtes sur le champ illimité des découvertes fortuites ?

Celles-ci se sont révélées très rares, malgré les démarches que nous avons multipliées pendant de longues années auprès des autorités locales, des officiers et des colons. Quant aux fouilles et aux sondages, les circonstances et les disponibilités financières les ont localisés entre un nombre restreint de centres antiques, mais le mérite et la valeur qu'ils expriment tiennent principalement à leur caractère d'être encore presque tous inédits ou peu connus.

Paris, le 30 juin 1942.

## INTRODUCTION

---

Il y a lieu d'appeler tout d'abord l'attention sur la criante asymétrie de cette étude : près de cent cinquante pages, environ la moitié de l'ouvrage, sont consacrées à Volubilis, tandis que l'ensemble des autres centres romains du Maroc n'est guère traité en plus de cent pages. Les raisons de cette asymétrie sont les suivantes. Si les érudits et même certains voyageurs connaissent Volubilis depuis la publication du mémoire de Charles Tissot, c'est-à-dire depuis 1877, il est des villes et des postes qu'on n'a pu identifier. Il est d'autre part des localités antiques, découvertes depuis quelques années, voire quelques mois, dont on ne sait pas, dont on ne saura sans doute jamais le nom. De plus, sauf pour Tanger, qui faisait récemment partie d'une zone internationale, tous les centres romains situés au Nord de l'oued Loukkos se trouvent dans le Maroc espagnol : il n'y a point de possibilité de les étudier ni même de les aborder autrement qu'à titre d'exception.

Enfin, une partie seulement du Maroc offre soit la sécurité complète qui est nécessaire aux explorations méthodiques, soit un réseau de voies d'accès qui permette d'approcher de certains centres antiques. Il s'ensuit qu'une telle étude se borne en réalité à la partie de la Maurétanie Tingitane qui correspond, dans le Maroc français, aux régions où l'on peut circuler sans être précédé et protégé par des moghaznis ou des partisans. Néanmoins, si choquante que soit cette restriction, elle n'empêche point la mise en lumière de ce que j'appellerai

proprement « la thèse », je veux dire la subordination des centres divers et même des villes à la grande cité du Zerhoun, à la capitale de l'intérieur, non moins importante elle-même que la capitale de la côte.

Il n'est point ici question de refaire l'ouvrage de Tissot : on ne refait pas un ouvrage qui est, pour l'heure à laquelle il a paru, et malgré ses lacunes ou ses erreurs, le plus complet et le plus intelligent travail qu'on puisse imaginer. Par contre, se borner à compléter les données parfois un peu vagues de Tissot serait la simple mise au point d'un mémoire vieux de soixante-cinq ans. Lorsque ce très remarquable archéologue émet une hypothèse au lieu de constater une réalité, il y a beaucoup de chances pour que nous ne soyons pas plus heureux que lui. Par contre, la recherche des centres romains aurait laissé ignorer plusieurs localités si l'on ne s'était pas évertué à susciter des investigations en dehors des tracés de l'Itinéraire d'Antonin. On ne pourra sans doute jamais traiter du Maroc romain sans accorder aux *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane* <sup>1)</sup> la place prépondérante qui leur est due, mais, tout en estimant cette publication à sa juste et très haute valeur, tout en accordant la foi la plus entière à ses descriptions de ruines aujourd'hui disparues ou d'emplacements dont l'aspect a changé depuis, il était de la plus élémentaire probité scientifique de provoquer des résultats nouveaux en tirant parti des conséquences de l'occupation française.

Non seulement les ruines antiques sont rares au Maroc, mais encore faut-il distinguer de celles-ci les nombreux affleurements rocheux avec lesquels parfois on les confond. Entre Moulay Idris et Beni Amar, par exemple, plusieurs personnes dignes de foi nous avaient signalé une voie romaine : ce sont

(1) Paris, Impr. Nat., 1877, in-4°, 186 p., cartes, planches et fig. ; extr. du tome IX de la 1<sup>re</sup> série des *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres* (1878), p. 139-322, pl. I-VI.

de simples affleurements rocheux, nullement travaillés, et le grand géologue du Maroc, Louis Gentil, les a reconnus pour tels quand je les lui ai montrés. Dans le Moyen-Atlas, au Sud de Taghzout et à l'Est d'Almis, la carte au 1/200.000 porte la mention : « ruines romaines ». A première vue, et sous réserve de recherches prolongées, ce sont encore des affleurements rocheux, mais si étendus, si bien disposés en un vaste plateau surplombant les gorges et les plaines alentour, qu'il a servi de camp naturel à la colonne de 1923. Une série de murs berbères éboulés donnent d'ailleurs assez bien l'impression de murs romains de petit appareil qu'on aurait construits sur le roc.

Cette confusion n'est pas spéciale au Maroc. Pour choisir un exemple voisin, la ville romaine de Belo, si bien fouillée et étudiée par M. Pierre Paris, alors directeur de l'École des Hautes-Études hispaniques, et par ses collaborateurs, a longtemps passé pour avoir des murs cyclopéens, ou phéniciens : il s'agit simplement « de longs rochers parallèles recouverts à marée haute, qui, même d'assez près, donnent l'illusion de fortes murailles appareillées en grosses pierres ; il faut un peu d'attention pour en reconnaître la véritable nature, et, l'imagination aidant, on comprend qu'on y puisse voir une œuvre des hommes » <sup>1)</sup>.

Une étude détaillée et complète a été excellemment condensée, en 1906, par M. Maurice Besnier dans sa *Géographie ancienne du Maroc* <sup>2)</sup>. Mais il nous a paru inutile de répéter Tissot ou Besnier : au contraire, nous avons cherché à exposer ici, exclusivement ou presque, ce que les seules recherches du Protectorat ont élucidé du Maroc romain depuis 1912. Nous ne recourons à Tissot que lorsqu'il est impossible de le com-

(1) P. PARIS, *Fouilles de Belo* (*Bibl. de l'École des H.-E. hisp.*, t. VI, 1923), p. 30-31.

(2) *Archives marocaines*, t. I<sup>er</sup>.

pléter, ou encore lorsque ses recherches sont devenues le point de départ d'une découverte. Que sait-on, trente ans après l'établissement du Protectorat de la France au Maroc, de la domination romaine dans l'antiquité ? Qu'y a-t-il de certain, et non d'hypothétique, sur la question ? Voilà le but de notre étude. Aussi bien avons-nous renoncé aux investigations inutiles en ce qui concerne les innombrables localités de Ptolémée, de l'Anonyme de Ravenne ou des listes épiscopales. L'Itinéraire d'Antonin est notre principal guide et nous ne nous écartons de ses deux tracés que pour étudier les quelques centres romains découverts soit à l'intérieur, soit en dehors du triangle Tanger-Sala-Volubilis.

C'est en raison de ces difficultés que nous avons choisi, comme fil conducteur dans le dédale de tous les noms antiques, le texte qui est le plus récent et qui paraît l'un des plus justes, l'Itinéraire dit d'Antonin. La dernière rédaction de ce routier date, pensent les meilleurs éditeurs, du règne de Caracalla <sup>1)</sup>.

Le seul inconvénient à souligner est le suivant. L'intérêt particulier de l'archéologie du Maroc antique vient de ce qu'on y rencontre, plus qu'en Algérie ou en Tunisie, des monuments épigraphiques et même des monuments d'architecture du 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne : c'est, à n'en pas douter, l'idée dominante qui doit ressortir de la lecture de cet ouvrage. Or puisque nous admettons, — sans avoir à discuter ici la question, — que le texte de l'Itinéraire date du III<sup>e</sup> siècle, il est hors de doute que certains postes et certaines villes, disparus ou abandonnés depuis l'annexion de la Tingitane, ne peuvent y figurer ; de plus, il est assez vraisemblable que telle et telle localité désignée par un auteur antérieur ait changé de nom, ou que son nom ait été ignoré du dernier rédacteur de l'Itinéraire : dans ce cas, le même centre aura porté, comme il arrive encore de nos jours, deux noms différents.

(1) Voir plus loin (Villes du littoral).

L'exemple le plus typique de cette double appellation nous est fourni par *Albulae*, aujourd'hui Aïn Témouchent, dans le département d'Oran. Cette localité, ainsi que l'a naguère établi notre regretté camarade et ami Félix-Georges De Pachtere, doit être identifiée avec le camp construit un peu plus tard, les *castra Sufativa* <sup>1)</sup>.

Puisque nous adoptons comme guide l'Itinéraire d'Antonin, nous n'avons pas en principe à traiter la question des divergences entre ce document et le livre V de Pline. Si ce dernier auteur mentionne, comme villes importantes de l'intérieur, la colonie de *Babba Julia Campestris*, celle de *Banasa Valentia* et l'*oppidum* de *Volubile* <sup>2)</sup>, il n'y a pas lieu de distinguer la Banasa de l'intérieur et la Banasa du littoral, puisqu'aussi bien le tracé de la piste qui reliait à Tingi Lixus et Sala s'écartait largement de la côte pour éviter les merjas et les dépressions impraticables en hiver.

Nous nous sommes fait une règle, chaque fois qu'une localité était plus connue sous son nom moderne que sous son nom antique, de toujours la désigner par celui-là. Dans la plupart des cas, comme il s'agit de localités familières aux seuls archéologues ou aux seuls habitants de la région, nous donnons soit l'un et l'autre nom, soit même le seul nom antique ; mais il serait illogique d'employer les appellations de Dchar Jedid, d'Aïn el Kibrit, d'Aghbat el Arabi et même de Ksar Pharaoun pour *Ad Mercuri*, *Aquae dacicae*, *Tocolosida* et *Volubilis*. En un demi-siècle, les centres modernes ont changé de nom si souvent que la plupart des localités nommées par Tissot sont ignorées même des administrateurs indigènes, caïds et pachas, sur le territoire de qui elles se trouvent. La Kasba Djedida qu'à titre d'hypothèse Tissot identifiait avec *Ad Mercurios* méritait cette appellation il y a soixante-cinq ans, mais le caïd

(1) *Bull. d'Oran*, 1913, p. 340-348 et pl. VII.

(2) ROGET, p. 30.



encore en fonctions ces dernières années à Skirirat, dans la région de Rabat, ne l'a jamais entendu désigner sous ce nom périmé.

Pour se rendre compte de la difficulté des identifications, il suffit de constater combien il est malaisé de retrouver, sur une carte du Maroc, un village ou un poste abandonné même depuis quelques années seulement. Des localités comme Camp-Bataille ou Camp-Monod sont maintenant situées en dehors de la route Meknès-Rabat ; ces points de repère, bien connus il y a quelques années comme gîtes d'étapes et comme petits centres européens, sont presque ignorés désormais de qui n'habite pas la région.

Il y a plus. Souvent une localité change de nom. La station-terminus de la voie ferrée qui, de Guercif, remonte la vallée de la Moulouïa, Midelt, siège du commandement du Cercle de la Haute-Moulouïa en 1917, puis d'un Territoire en 1922, s'appelait Reggous en 1916. Pour choisir un autre exemple dans le Moyen Atlas, Kasbet el Maghzen, qui fut en 1917 le point de jonction de deux importantes colonnes venant du Maroc oriental et du Maroc occidental, est maintenant désigné sous le nom de Ksabi, station de la même voie ferrée, entre Missour et Boua Sidi.

Le gué appelé Mechra el Bacha, sur l'Ouergha, par la carte des Étapes au 1/1.500.000, en juin 1918, ne figure plus, sur la carte de 1924, que sous le nom d'Et Tnine. La carte au 1/1.500.000 de la même année 1924 fournit un nom plus complet, Et Tnine de Jorf el Mellah. Pour avoir la nomenclature intégrale de cette localité, il faut se reporter au *Carnet des itinéraires des Étapes* du Service géographique de l'armée <sup>1)</sup>, qui mentionne à la fois Mechra el Bacha, Djorf el Melah et Souk et Tnine.

Ces quelques exemples s'appliquent à un intervalle de quelques années à peine. Or tout porte à penser qu'il en était

(1) 1<sup>er</sup> fascicule (Service géographique, Casablanca, 1917), p. 43.

ainsi dans l'antiquité. Qui pourrait affirmer que telle station de l'Itinéraire d'Antonin n'a pas été déjà désignée sous un autre nom par Mela ou par Ptolémée, comme ce fut le cas, dans la province voisine, pour *Albulae* ? Et dès lors, comment penser jamais pouvoir retrouver les quelques localités de ces derniers auteurs non identifiées, et plus encore, celles de l'Itinéraire de Jérusalem ?

Aussi bien, la nécessité de faire table rase de toutes les identifications proposées avant Tissot ne ressort pas seulement de la lecture des plus médiocres commentateurs ou voyageurs, mais aussi de l'étude des meilleurs d'entre eux. Renou, membre de la Commission scientifique de l'Algérie, publia en 1845, dans la grande collection consacrée à l'exploration archéologique de ce pays, un ouvrage des plus documentés sur le Maroc <sup>1)</sup> : relevé de tous les itinéraires connus, dépouillement de la plupart des récits des voyageurs français et étrangers au moyen âge et dans les temps modernes, bibliographie raisonnée de toutes les publications. Il n'était certes point dépourvu d'esprit critique, et Tissot me paraît s'être en général montré un peu sévère pour lui. Rappelant par exemple le passage de Pline sur l'emplacement de Volubilis « à égale distance des deux mers », *tantumdem a mari utroque distans* <sup>2)</sup>, Renou concluait avec une réelle sagacité : « Ce dernier renseignement mérite beaucoup plus de confiance que le premier (l'énoncé des chiffres de l'Itinéraire d'Antonin), puisqu'il s'accorde avec la position de Oualili, et parce qu'une phrase résiste beaucoup mieux qu'un chiffre aux erreurs de copiste » <sup>3)</sup>. Mais Renou s'est trompé bien souvent, même pour Volubilis, qu'il place à Oualili, c'est-à-dire à Moulay-Idris, alors qu'il identifie avec

(1) *Description de l'Empire du Maroc* (8<sup>e</sup> volume de la série de cette collection consacrée à l'histoire et à l'archéologie).

(2) V, v.

(3) P. 267.

Tocolosida l'anonyme Volubilis décrite par Windus en 1721 <sup>1</sup>). Quel que soit le soin avec lequel on s'acharne à donner raison aux chiffres des distances exprimées en milles romains, force est bien de conclure que les pistes n'étaient point mesurées avec une constante précision. Tantôt on obtient des résultats d'une rigueur presque mathématique, tantôt on est frappé d'erreurs fantaisistes et nullement défendables. Ici, le parcours a été évalué en ligne droite ; là, on a tenu compte des détours. Enfin, si l'Itinéraire d'Antonin demeure en définitive le document le moins inexact, il s'en faut qu'il soit parfait. Quant à Pline l'Ancien, si supérieur pourtant à la moyenne des géographes et des auteurs de routiers, il a parfois embrouillé ou mal reproduit les chiffres des distances au point de ne pouvoir plus offrir aucune garantie.

Quelques exemples suffiront à justifier mon assertion. De *Zili* aux *Tabernae*, l'Itinéraire dénombre quatorze et seize milles, et Pline en indique trente-deux, soit deux de plus. De *Tingi* à l'*Exploratio ad Mercurios*, l'Itinéraire accuse cent soixante-quatorze milles, et Pline quatre de moins. Autre exemple. Entre *Tanger* et *Septem Fratres*, c'est-à-dire Ceuta, l'Itinéraire indique une distance de soixante milles, et Tissot de conclure : « La distance n'est que de quarante milles en ligne droite, mais elle peut être évaluée à une soixantaine de milles en tenant compte des sinuosités de la côte » <sup>2</sup>).

Il n'y a pas que les erreurs des copistes, il y a aussi celles des rédacteurs des routiers. La conclusion la plus évidente est que les distances étaient mesurées au pas, et l'on sait combien ce procédé se révèle arbitraire, même pour les gens les mieux exercés à l'employer constamment. Tissot, il y a soixante-cinq ans, comptait les longues distances par heures de marche de 6 km. 500, évaluation assez régulière du pas de son mulet et

(1) « Tocolosida (*sic*) devait être une ville belle et importante, si l'on en juge par les monuments que Windus y a dessinés... », (p. 269).

(2) P. 32.

de ceux des hommes de sa suite, mais il signale que, par mauvais temps ou sur un terrain accidenté, sa vitesse était ralentie d'environ 500 mètres. Cette restriction elle-même est insuffisante : la durée d'un voyage à cheval de Volubilis à Meknès, sur une piste dont les deux tiers du parcours étaient fort accidentés, était de trois heures et demie par temps sec, et de cinq heures souvent, par temps de pluie, quand le chemin était détrempe.

Le même explorateur mesurait les édifices au pas, et j'ai pu établir que son pas était de 80 centimètres : les chances d'erreur sont dans ce cas beaucoup moins grandes et faciles en général à corriger ; mais nous ne nous occupons ici que des grandes distances. Il faut, aussi bien chez les géographes anciens et les auteurs d'itinéraires que chez les explorateurs et les érudits modernes ou contemporains, accorder une large part aux imprécisions subjectives et involontaires, et renoncer une fois pour toutes à l'espoir d'une exactitude absolue.

Nous avons renoncé à traiter directement dans cet ouvrage de l'histoire proprement dite du Maroc romain. Il serait en effet prématuré de tenter un effort susceptible d'être anéanti par des découvertes méthodiques ou fortuites et, selon l'expression déjà citée de Camille Jullian<sup>1</sup>), à la merci d'un coup de pioche nouveau. D'autre part, nous plaçons en tête de notre étude, pour bien délimiter l'étendue restreinte du « Maroc utile »<sup>2</sup>) des Romains, l'exposé de nos connaissances actuelles sur le *limes*, frontière de l'Empire.

La zone nettement romaine du Maroc est incluse dans le triangle Tingi-Sala-Volubilis ; elle se complète de la présence de deux postes importants, celui du Bou Hellou, entre Fez et Taza, et celui des Aït Khalifa, près d'Anoceur, au Sud de

(1) Voir notre avant-propos.

(2) C'est l'une des formules lumineuses que le Maréchal Lyautey se plaisait à employer ; elle s'applique à l'antiquité avec plus de force encore qu'à l'époque contemporaine.

Fez et de Sefrou. Voilà l'essentiel. Avant d'entrer dans le détail des différents postes, nous énumérons, après l'étude du *limes* dans la région de Rabat, les diverses localités qui possèdent encore des ruines romaines, ou tout au moins anciennes, et peuvent aider à restituer le tracé du *limes* jusqu'à la Moulouïa.

### I. — Le *limes* au Sud de Rabat <sup>1)</sup>

A l'inverse de ce qui s'est passé en Proconsulaire, en Numidie et en Césarienne, les études poursuivies au Maroc en vue de la restitution des tracés du *limes* n'ont fourni de résultat précis que dans la région de Sala, sur 22 kilomètres. Elles sont à peu près exclusivement l'œuvre d'un fonctionnaire de la Résidence générale, M. Henri Rouland-Mareschal. Très compétent en numismatique romaine, M. Mareschal, qui parlait bien l'arabe marocain, faisait des enquêtes fréquentes auprès des indigènes et constituait une intéressante collection <sup>2)</sup> quand il me demanda de le documenter sur les limites de la pénétration romaine au Maroc. Travaillant en liaison avec le Service des Antiquités, et par lui mis en rapport avec M. René Cagnat, Mareschal consacra pendant deux ans tous ses loisirs à explorer pas à pas les environs de Rabat. Il put ainsi adresser en 1924 à l'Académie des Inscriptions un mémoire des plus

(1) Sur le *limes* en général et l'état des recherches au début du xx<sup>e</sup> siècle, voir avant tout KORNEMANN (ERNST), *Die neueste Limesforschung* (1900-1906) *im Lichte der römisch-kaiserlichen Grenzpolitik*, dans *Klio*, vol. 7 (1907), p. 73-121, et notamment la bibliographie placée en tête du mémoire ; — CAGNAT, art. *limes imperii*, dans *Saglio*, III, II, p. 1255-1258 ; — *Journal des Savants*, 1901, p. 39-40 ; — FABRICIUS, art. *limes*, dans *P. W.*, XIII (1927), col. 572-671.

Sur le *limes* de l'Afrique, outre la partie du mémoire de Kornemann consacrée à la bibliographie de cette province (note 1 de la p. 73), voir en outre : CAGNAT, *Armée romaine d'Afrique* (1912), *passim* ; — GSELL, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord* (1913-1928), *passim* ; — CARCOPINO, *Le limes de Numidie et sa garde syrienne*, dans *Syria*, t. VI (1925), p. 30 et 118 (cf. ALBERTINI, *Bull. archéol.*, 1931, p. v) et *La fin du Maroc romain* (*Mélanges de Rome*, 1940), *passim*.

(2) Une partie en a été achetée par le Service des Antiquités.

importants par la précision des emplacements du *limes* <sup>1)</sup>. Il est juste toutefois d'observer que, dans son ouvrage sur *La Mer dans les traditions populaires et les industries indigènes* <sup>2)</sup>, M. Louis Brunot avait signalé les vestiges qui ont servi à Mareschal de point de départ pour son étude. Nous-même avons d'ailleurs, dès 1916, en compagnie du Commandant Gudin de Vallerin <sup>3)</sup>, parcouru cette prétendue canalisation appelée la Seguia Pharaoun, et acquis la conviction que, là comme à Volubilis, cette évocation des grandes constructions de l'Égypte, mêlée au folk-lore local à la suite de récits déformés de voyageurs, se rapportait exclusivement aux ruines romaines.

Nous résumons le mémoire de Mareschal. Après une description des limites de l'étendue de la ville romaine de Sala et un aperçu des découvertes numismatiques, l'auteur étudie en détail la partie de la frontière qui s'étend entre l'Atlantique et le Bou Regreg, puis celle qu'il a repérée sur la rive droite de l'oued.

A 11 kilomètres environ à vol d'oiseau de l'embouchure du fleuve, avant d'arriver à la grotte d'El Kef, on atteint la falaise qui borde la rive gauche.

« Au sommet, sur une avancée de cette falaise, se trouve un petit tumulus couvert d'un amas de pierres de grand appareil (point A de la carte) où l'on distingue les substructions d'une tour quadrangulaire de 7 m. 40 sur 5 m. 50 à 5 m. 70 de côté. Cette tour était certainement une tour de guet, d'où l'on pouvait admirablement surveiller la boucle du fleuve,

(1) *Le Limes de Tingilane au Sud de Sala colonia* (*Mém. Acad. Inscr.*, XIII, II, 1924, p. 441-468). — M. Rouland-Mareschal est mort en 1931 à Settât, où il était Chef des Services municipaux.

(2) Paris, Leroux, 1920. Pages 138-139.

3) Commandant alors la Cavalerie de la Subdivision de Rabat.

au Sud-Est, et la région de l'Akreuch <sup>1)</sup>, coupée de profondes vallées, au Sud. Mais les signaux ne pouvaient être aperçus de *Sala*, parce qu'entre elle et la ville la falaise s'élève encore, en pente douce, d'une trentaine de mètres ; aussi au sommet de ce point se dressait une deuxième tour... qui, placée à 160 mètres, dominait toutes les hauteurs qui la séparaient de *Sala*, ainsi que la plaine où passe la route de Rabat à N'Kreila <sup>2)</sup>. »

La route de Rabat à N'Kreila est plus connue sous le nom de route des Zaër. ou de route d'Aïn el Aouda et de Camp-Marchand.

La tour rectangulaire était construite « en pierres dures de grand appareil », et non en pierres de Salé, ou des carrières de l'oued Akreuch, beaucoup moins résistantes. Les plus grandes mesuraient 0 m. 92 × 0 m. 62 × 0 m. 35 et les autres environ 0 m. 50 × 0 m. 50 × 0 m. 35. Des indigènes appellent cette tour *dar Dqios*, que l'on peut, avec un peu de bonne volonté, interpréter *dar Decius* du nom de l'empereur <sup>3)</sup>, ou de tout autre Romain inconnu ; en tout cas, nous n'avons point à suivre M. Mareschal qui voit ici un dérivé du mot punique ou berbère « agadir », forteresse.

Cette tour se dressait « au sommet d'un angle droit formé par deux branches de la *fossa*, l'une se dirigeant vers le Nord-Est, l'autre vers le Nord-Ouest et se rejoignant immédiatement derrière la tour » <sup>4)</sup>. Le changement de direction signalé ici est conforme d'ailleurs à l'étymologie du mot *limes*, qui vient de l'adjectif *limus*, oblique.

La première branche de la *fossa* suit le bord de la falaise sur une longueur d'environ 800 mètres, en ligne droite, puis

(1) L'oued Akreuch est un affluent de gauche du Bou Regreg, qui est le *flumen Sala* de Pline.

(2) P. 450-451.

(3) Voir page 17.

(4) P. 451-452.

décrit une légère courbe vers l'Est en s'inclinant sur la pente du terrain.

« Sur 300 mètres à partir de la tour, le fond de la *fossa* est creusé dans le roc... et les pierres ont servi à la construction de la tour ; ensuite, pendant un peu plus de 400 mètres, on ne trouve plus trace de ce travail ; enfin, pendant les 50 derniers mètres, pour déboucher sur la falaise, elle traverse un monticule rocheux et est taillée dans le roc. » C'est une brèche faite à la main, large de 2 mètres à la base et de 4 au sommet, haute de 4 mètres du côté Nord-Est et de 2 m. 50 en moyenne du côté Sud-Ouest. Elle aboutit au point B de la carte, en face de la falaise de la rive opposée, sur un éboulis de roches qui est un véritable précipice.

La seconde branche de la *fossa*, aménagée dans le roc sur 300 mètres, décrit une légère courbe en S et s'engage dans le fond d'un vallon pour atteindre la cote 150, descend vers la vallée, en ligne droite sur un kilomètre, dans la direction de Témara, et traverse des terrains cultivés. « A 200 mètres environ au nord de son point culminant, sur un mamelon qui la domine, se trouvent les vestiges de la tour ronde qui communiquait directement avec *Sala*... Elle avait 25 mètres de circonférence à sa base et était construite en belles pierres dures de grand appareil. Les indigènes du pays l'appellent *Er-Rouida* (le petit cimetière) et prétendent qu'existait, non loin d'elle, une petite nécropole... romaine ou musulmane » dont l'on n'a retrouvé aucune trace.

Sur les 1.200 mètres environ qui séparent la tour carrée du début des terres labourées, le bord méridional de la *fossa* « est couvert de distance en distance de rangées de grosses pierres dures appareillées, qui souvent sont enterrées à ras du sol et donnent l'impression de restes de murailles ». On rencontre les premières à 30 mètres à l'Ouest de la tour carrée, à 33 mètres et à 12 mètres, puis au point où la *fossa* traverse



la cote 150 ; après 250 mètres, ils redeviennent continus sur 120 mètres ; l'on repère les derniers 45 mètres plus loin. L'auteur du mémoire en conclut qu'au lieu de creuser plus profondément dans le roc, on a surélevé par des pierres les bords du retranchement.

En pénétrant dans la plaine, aujourd'hui cultivée par des colons européens, la *fossa* prend la direction Nord-Ouest à peu près en ligne droite vers l'Océan. Elle passe à 200 mètres des bâtiments de la ferme Croiseau, se retrouve aussitôt après la route des Zaër, à la borne hectométrique 5,600 de Rabat <sup>1)</sup>, et n'est déjà plus aussi distincte aujourd'hui qu'il y a vingt ans, quand Mareschal la découvrait pas à pas. On la reconnaît encore cependant vers une crête, dans la direction d'un aéro-moteur, puis elle décrit une courbe légère et franchit la crête à 150 mètres environ au Sud de l'aéromoteur <sup>2)</sup>. Elle est plus loin coupée par l'aqueduc d'Aïn Gheboula, construction en pisé qui amenait naguère à Rabat les eaux de la source voisine de Dchîra ; « un passage a été aménagé, dans le pisé de l'aqueduc, pour l'écoulement des eaux de pluie qui suivent la *fossa* » <sup>3)</sup>. Entre la crête et l'aqueduc, on dénombre encore quelques rares blocs de pierre tendre connue dans la région sous le nom de pierre de Salé <sup>4)</sup>.

Aux deux talus de l'infrastructure de la voie ferrée et de la route de Rabat à Casablanca, — à la borne hectométrique 6,200 —, le *limes* est encore tout juste visible à un œil attentif. Enfin, entre la route et l'océan, distants de 2 kilomètres, Mareschal a encore signalé, à 500 ou 600 mètres l'une de l'autre, les ruines de deux constructions en pierre tendre « qui devaient être des tours rondes de 25 mètres de circonférence à peu près,

(1) Au point F de la carte.

(2) Au point G.

(3) P. 457.

4) Pierre de couleur ocre rosée, facile à travailler, mais peu résistante, d'un emploi fréquent pour la construction et la décoration des maisons marocaines.

autour desquelles on trouve un grand nombre de débris de poteries et des anses d'amphores » <sup>1)</sup>).

Telle est la restitution du *limes* entre le Bou Regreg, à l'endroit où ce fleuve reçoit l'oued el Akreuch, et l'Océan Atlantique, à 40 mètres environ au Nord de l'ancien palais d'été de S. M. le Sultan. C'est pour protester contre la disparition de ce précieux vestige de la frontière de l'empire romain que le Service des Antiquités a matérialisé en deux endroits cette restitution du *limes* qui honore grandement la mémoire d'Henri Mareschal <sup>2)</sup> : sur la route de Rabat, en 1935-1936 <sup>3)</sup>, et plus récemment sur la route des Zaër, en 1940 <sup>4)</sup>. De ce travail de maçonnerie dont j'ai pris la responsabilité, je n'ignore point la part de la conjecture, mais on avait pour guide le témoignage, facile à vérifier, de l'auteur du mémoire : « La *fossa* du *limes* a, sur tout le parcours, une largeur invariable de 13 mètres et, actuellement [en 1924], une profondeur qui varie entre 0 m. 75 et 1 m. 50, suivant qu'elle se trouve en terres labourées, ou creusée dans un sol impropre à la culture où elle a été comblée plus lentement. La hauteur du talus varie de 0 m. 50 à 1 m. 50 suivant que les terres étaient plus ou moins meubles » <sup>5)</sup>).

Non moins intéressante est la restitution du *limes* sur la rive droite du Bou Regreg <sup>6)</sup>, en arrière de la courbe que dé-

(1) P. 452.

(2) Je ne suis pas absolument sûr que les ruines de ces deux dernières tours, ni plusieurs autres, soient bien romaines, car pendant longtemps on a pris pour des pierres romaines celles de la forteresse de Dchîra, dont j'ai personnellement dirigé les fouilles en octobre-novembre 1929 et de juillet 1930 à mai 1932. Voir THOUVENOT, *Hespéris*, XVII (1933), p. 59-88 et RUHLMANN, *Ibid.*, p. 89-91.

(3) VICTOR DE STAHL, *Vingt siècles d'histoire rappelés par une reconstitution d'un fragment de la frontière romaine* (*Echo du Maroc*, 1<sup>er</sup> février 1936) ; — L. CHATELAIN, *Radio-Maroc*, 26 avril 1936.

(4) M<sup>me</sup> Marise PERIALE, *Route des Zaërs. Un nouveau limes marque la frontière romaine au Maroc* (*Echo du Maroc*, 11 mai 1940).

(5) La restitution matérielle du *limes* a été possible avant tout grâce à l'obligeance de M. Émile Marcy, alors contrôleur civil de Rabat-banlieue, pour la route de Casablanca, et de M. Charles Brun, directeur de la Société propriétaire du terrain (la Société agricole du Rharb), pour la route des Zaër.

(6) P. 459 et suivantes.

crit, à hauteur du confluent de l'oued Akreuch, l'ancien *flumen Sala*, mais toute différente. Mareschal a exploré sur 3 kilomètres la frontière cherchée. Elle se compose à cet endroit « d'un camp et d'une voie militaire », mais la voie qui conduisait du gué au camp n'a pas été retrouvée.

« Le camp occupe une sorte de plateau au sommet d'un éperon enveloppé par une grande boucle de l'oued, qui, venant de l'Est, se dirige par le Nord-Est, en formant un angle assez aigu. Il est entouré de falaises abruptes sur deux côtés, à l'Est et au Sud. Les pentes au Nord-Ouest, bien que très raides, ne sont pas d'un accès impossible et aucune défense naturelle ne les protège au Nord-Est. » Aussi ces deux seuls côtés non défendus par la nature l'ont-ils été par des ouvrages d'art. C'est d'abord un fossé « dont le bord extérieur et le talus étaient soutenus par des assises de grosses pierres », d'une longueur approximative de 800 mètres. C'est ensuite un double fossé d'une longueur inférieure de moitié au précédent et d'une largeur de 9 m. 50 et de 13 mètres.

Ce camp peut d'ailleurs avoir été réoccupé plus tard par « les Idrissites, les Beni Ifren, ou les troupes d'un des premiers empires berbères ».

L'auteur du mémoire ici résumé a noté de plus, aux points P et Q du plan, « deux tours rondes en pierres tendres qui étaient évidemment deux observatoires », l'un pour le cours de l'oued, l'autre pour les vallées et les hauteurs de la rive gauche. Enfin il a reconnu une route « à une quinzaine de mètres en contre-bas du point de départ du double fossé et du mur, l'Est... taillée dans la falaise », route qui descendait vers l'oued et le franchissait à Mechra-er-Rekaïa, dans la direction de la tribu des Zemmours, c'est-à-dire vers Tiflet.

Ici se pose une question d'une extrême importance. Est-il possible d'assigner une date à ce parcours du *limes* ?

En dépit de la prudence que je lui recommandais d'observer

dans ses conclusions comme dans ses identifications, — prudence dont témoigne presque partout son mémoire, modèle parfait d'exploration archéologique, — Rouland-Mareschal écrivait :

« Selon toute probabilité, le *limes* a dû être tracé dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle ou au 11<sup>e</sup> ; car tout porte à croire que ce fut l'époque de la prospérité de *Sala*, dont l'essor coïncida avec celui de *Volubilis* et d'un grand nombre de villes de l'Afrique romaine. Comment, en effet, une ville qui contenait des monuments aussi importants... n'aurait-elle pas été gardée contre les incursions des tribus berbères ? <sup>1)</sup> »

Or la prospérité de *Volubilis* dès le milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, celle de *Sala* que, faute de documents, on est bien obligé de croire un peu plus tardive, ne sont pas des preuves de l'existence du *limes*. On ne connaît pas de grands travaux d'aménagement de frontières avant le règne de Domitien. Mareschal rappelait d'ailleurs, une page plus haut, avoir recueilli dans la région du *limes* « trois bronzes de Trajan, de Commode et de Philippe le Jeune », ce qui constitue un *terminus post quem*.

D'autre part, le décret pris par les décurions de *Sala*, le 28 octobre 144, en l'honneur de *Sulpicius Felix*, parle des murs construits autour de la ville, *maximo murorum opere* (lignes 14-15) : ce qui paraît indiquer <sup>2)</sup> l'absence à cette époque d'un *limes* dressé contre les attaques des pillards. En tout cas, si ce *limes* a dû être plusieurs fois entretenu et reconstruit, rien ne permet de dater les divers éléments que nous en connaissons. Si l'on accorde quelque créance au mot « *Dar Dqios* », ainsi que le fait *M. Carcopino* dans sa récente étude sur la *Fin du Maroc romain* <sup>3)</sup>, il est logique d'attribuer au court règne de *Decius* ou *Dèce* (249-251) la construction de

(1) *Op. laud.*, p. 468.

(2) Cf. *GSELL* et *CARCOPINO*, *op. laud.*, p. 427.

(3) *Mélanges de Rome*, 1940, p. 362-363.

la tour ou de l'ouvrage fortifié que signale Rouland-Mareschal. C'est au Maroc, jusqu'à présent, la seule mention du nom de cet empereur, mais rappelons d'autre part qu'on connaît en Maurétanie occidentale ou tingitane deux inscriptions au nom de Gordien III (238-244) <sup>1)</sup>, de nombreuses monnaies des deux Philippes (244-249) <sup>2)</sup>, une inscription à Volusien <sup>3)</sup>, une à Gallien <sup>4)</sup>, deux à Ulpia Severina, la femme d'Aurélien <sup>5)</sup>. Soit avant, soit après Decius, nous avons donc un certain nombre de témoignages en faveur de la reconnaissance des *praesides* de la province envers des empereurs du milieu du III<sup>e</sup> siècle.

## II. — Le *limes* entre Rabat et la Moulouïa

A cette restitution certaine du parcours du *limes* au Sud de la ville de Sala, nous ne pouvons, hélas ! opposer que des hypothèses pour la longue étendue d'espace qui s'étire jusqu'à la Moulouïa, limite des deux Maurétanies. « Il est impossible, me disait Stéphane Gsell en 1928, que vous ne retrouviez pas au Maroc un *limes* qu'on a repéré depuis Lalla Marnia jusqu'à la Tripolitaine. »

Si grande et si légitime que soit l'admiration qu'on doit avoir pour l'œuvre immense et si précise de l'éminent historien de l'Afrique du Nord dans l'antiquité, il est cependant permis de rappeler que l'on ne connaît pas le *limes* de toutes les provinces romaines ; pour la Maurétanie occidentale ou Tingitane, il y a lieu d'observer que le caractère spécial de ce pays à influence romaine, mais non complètement romanisé comme la Proconsulaire, la Numidie ou même sa voisine la Maurétanie Césarienne, pouvait ne pas comprendre une ligne

(1) Inscr., 26 et 74.

(2) Commission de l'Afrique du Nord, Procès-verbaux, mai 1943, p. xii.

(3) Inscr., 75.

(4) Inscr., 79 et Bull. arch., 1934-1935, p. 174-175.

(5) Inscr., 76.

ininterrompue de frontière : j'entends une ligne matérialisée par des ouvrages de défense, et non cette ligne idéale que délimitait parfois le cours d'un fleuve ou une chaîne de montagnes.

Nous nous abstenons avec soin de proposer dans cet ouvrage de vaines identifications pour des localités nommées dans la géographie de Ptolémée ou dans celle de l'Anonyme de Ravenne, mais nous avons découvert ou l'on nous a signalé des emplacements antiques, — les uns quelquefois douteux, mais d'autres indubitables, — des restes de fermes et de postes isolés, voire des villes ou d'assez grands centres romains. A l'intérieur du « Maroc utile » des Romains, pour employer l'une des formules typiques déjà citées plus haut <sup>1)</sup>, du Maréchal Lyautey, mais à la base ou vers la base du triangle Tanger-Rabat-Volubilis, la villa fortifiée de Mechra Sidi Jabeur, que nous appelons Rirha, et la ville voisine enfouie sous la ferme Priou, à l'ancien Souk-el-Arba de Sidi Slimane, — ville fortifiée, elle aussi, — pourraient bien se trouver sur le *limes*, si celui-ci faisait une courbe vers le Nord entre Sala et Volubilis. Mais admettons qu'il n'en soit rien, et que la ligne de démarcation cherchée puisse être repérée à hauteur de Tiflet. Nous avons précisément examiné, à quelques kilomètres au Sud de cette petite ville de création récente, des éléments de rocher aménagés comme ceux que Rouland-Mareschal a observés dans la région de Rabat, et cela grâce à la curiosité méthodique d'un colon bon observateur, M. Escolier <sup>2)</sup>. L'emplacement principal se nomme Ras bou Kifrane, entre Sidi Bettache et Sidi Zimmeri ; on y a trouvé une inscription libyque (ou un texte berbère ancien) que nous avons fait venir au musée de Rabat.

(1) Page 9, note 2.

(2) L. CHATELAIN, *Le Service des Antiquités (historique)*, publication de la Direction générale de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Antiquités à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1931, p. 103 : « Entre Sala et Volubilis, dans la région de Tiflet, M. Escolier a appelé notre attention sur divers points qui peuvent avoir constitué le *limes*. »

A 29 kilomètres au Sud de Meknès, nous n'avons pas voulu retenir pour romaines les ruines signalées près de l'ancien poste moderne d'Agouraï, mais au Nord d'El Hajeb (qui n'est qu'à 22 kilomètres de ce dernier poste), à égale distance ou presque entre El Hajeb et Meknès, à Bou Fekrane, le Commandant Savin <sup>1)</sup> nous a montré, dans une ferme européenne <sup>2)</sup>, les « traces d'une ancienne enceinte rectangulaire » <sup>3)</sup>, plus une colonne torse et les restes d'un buste de statue. Au Nord d'El Hajeb encore, mais plus à l'Est, à 12 kilomètres de Kasba Jedida (sur la route de Fez), s'élèvent les ruines toujours imposantes du monument d'El Gour <sup>4)</sup>, belle construction disposée en cône à gradins, qui rappelle, en des proportions plus modestes, le Médracen et le Tombeau de la Chrétienne. Tout en croyant préromain cet édifice, — tombeau, ou peut-être tour de défense, — il est bien situé dans les parages du *limes* cherché.

Enfin, à 50 ou 55 kilomètres à vol d'oiseau d'El Gour, à 4 kilomètres de l'ancien poste d'Anoccur, le Général de Ganay nous a fait part, dès 1918, de sa belle découverte d'un poste romain, bientôt fouillé par lui et par le Service des Antiquités. Les résultats ont été en leur temps communiqués à la Commission de l'Afrique du Nord <sup>5)</sup>. Qu'il s'agisse, comme nous l'avons admis avec le Général de Ganay, d'un poste créé lors de l'expédition de Suetonius Paulinus, sous Néron, ou lors d'une autre expédition, ou qu'il s'agisse d'un poste placé, selon l'expression d'Eugène Albertini pour Messad, « en antenne du *limes* », nous avons enfin ici mieux que des hypothèses ; un poste indubitablement romain.

(1) Chef du bureau des Renseignements de l'Annexe des Beni-Mtir, à El Hajeb (région de Meknès).

(2) Qui appartenait alors à M. Courtial, et devint ensuite la ferme Leaune.

(3) P. 103 de l'*Historique* de 1931.

(4) *Bull. archéol.*, 1921, p. CCXVII.

(5) *Bull. archéol.*, 1920, p. CLXXXIII-CLXXXIV et 1921, p. CLXIX-CLXXIII et p. CCXVI ; — *Hespéris*, 1921, p. 78-79 ; — VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> Congrès de l'Institut des Hautes-Études marocaines ; — *Centres romains* (PSAM. 3), p. 37.

Ce n'est pas tout : à 60 ou 65 kilomètres au Nord-Est d'Anoceur, nous avons découvert le peu qui restait d'un poste sur la rive droite d'un petit affluent de l'Innaouen, le Bou Hellou <sup>1)</sup>).

Voilà donc une série de jalons trop espacés pour permettre l'hypothèse d'une ligne de défense continue, mais apportant la preuve certaine de deux postes en dehors du « Maroc utile », vers la Maurétanie Césarienne.

Outre ces deux postes qui ont fait l'objet de ma part soit de fouilles, comme le premier, soit de plusieurs examens minutieux, comme le second, plusieurs autres m'ont été signalés. Je n'ai pu vérifier par des sondages leur « romanité », mais leurs emplacements les situent tantôt sur la ligne idéale « de Volubilis à Lalla Marnia », pour employer l'expression de Gsell, tantôt plus au Nord et plus au Sud, tels des ouvrages isolés, construits pour la surveillance des Berbères du voisinage.

Au Nord de cette ligne idéale, et à l'Est du tracé de la voie de Tingi à Volubilis, il faut noter la présence de ruines étudiées pendant la guerre du Rif par M. le Capitaine Tisseyre, vestiges possibles sinon absolument certains d'un poste romain sur l'un des flancs du jebel Aoudour <sup>2)</sup>).

Au Sud, au delà du Bou Hellou, dans la « tache » de Taza, — qui a rendu nécessaires d'importantes opérations militaires, — M. le Général Freydenberg m'a indiqué la présence de vestiges probables d'un camp romain, dont trois faces sont bien conservées (ou l'étaient encore en 1926) <sup>3)</sup>, à Agharne-Iroumine, près de Tilmirat. La personnalité de l'« indicateur », docteur ès-sciences et élève de Louis Gentil, offre des garanties sérieuses en faveur d'une hypothèse et d'une identification des plus vraisemblables. Le nom même d'Agharne-Iroumine,

(1) *Bull. archéol.*, 1919, p. CLXXIX-CLXXX ; — *Centres romains*, p. 37-38.

(2) *Ibid.*, 1927, p. 193-196.

(3) *Ibid.*, 1926, p. CLXXIX.



soulignait de son côté M. le Médecin Inspecteur Général Épaulard, autre collaborateur très actif du Service des Antiquités, indique bien, dans son ethnique indigène, une construction romaine.

Je serai plus réservé pour le poste d'Aghbalou N'Serdane, dans la même région, où l'on aurait mis au jour un mur d'angle bien conservé, romain d'aspect. S'il y a réellement eu un poste romain en cet endroit, — au Sud-Ouest de Khénifra, au Sud-Est d'Itzer, — il ne pourrait s'agir que d'un des différents ouvrages dus à Suetonius Paulinus ou à l'un de ses successeurs, à quelque cent cinquante kilomètres au Sud-Sud-Ouest des Aït Khalifa d'Anoceur, donc en dehors de tout rapport avec les différents postes du *limes*. J'avoue davantage encore mon scepticisme pour le prétendu « camp romain » des environs de Skoura et d'El Mers. S'il est bien situé sur l'itinéraire fatal d'une colonne de reconnaissance ou de répression, à quelques kilomètres à vol d'oiseau d'Anoceur, il constitue uniquement un vaste plateau rocheux où j'ai vainement cherché des traces de constructions romaines.

Je n'ai pu contrôler l'assertion, — fournie d'ailleurs par un ingénieur des mines des plus distingués, M. Gabriel Cornand, — de trois postes ayant laissé quelques vestiges sur les faibles collines que longe, à son cours supérieur, la Moulouïa.

## PREMIÈRE PARTIE

---

### A. — VILLES ET POSTES DU LITTORAL

Nous exposons ici l'ensemble de nos connaissances actuelles sur les villes et les postes du Maroc romain. Ces données analytiques sont le résultat de vingt-cinq années de recherches ininterrompues.

Nous avons, dans le chaos des énumérations des géographes, résolument adopté, pour le plan de notre étude, l'Itinéraire dit d'Antonin <sup>1)</sup>. On sait que ce document passe le plus souvent pour dater du règne de Caracalla et qu'il a vraisemblablement été remanié plusieurs fois <sup>2)</sup>. Les distances, en milles romains de 1.478 m. 500 <sup>3)</sup>, correspondent à des parcours d'un peu moins d'un kilomètre et demi ; elles s'avèrent justes dans l'ensemble, sauf quand les copistes ont commis des fautes. Les étapes sont d'une longueur variable, mais en général de trente kilomètres environ. C'est une simple énumération de stations, mais en dépit de ses lacunes, de ses erreurs dans l'énoncé des distances et de la mauvaise transcription des noms, ce recueil s'impose avant tout à notre considération du

(1) *Itinerarium Antonini Augusti et Hierosolymitanum*, édition PARTHEY et PINDER (Berlin, 1848, in-8°). Sur les autres éditions voir GRENIER, *Manuel*, II, I, p. 134, n. 1.

(2) HULTSCH (Friedrick), *Griechische und römische Metrologie*, 2<sup>e</sup> éd. (Berlin, Weidmann, 1882, in-8°), p. 98.

(3) Voir KÜBITSCHKE, art. *Itinerarien* dans PAULY-WISSOWA, IX (1916), col. 2308-2363, et surtout GRENIER, *Manuel*, II, I, p. 133-144. Sur l'Itinéraire considéré comme le programme d'un voyage de Caracalla en Égypte, voir, de M. Denis Van Berchem, *L'Annone militaire dans l'empire romain au III<sup>e</sup> siècle* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1937), surtout p. 170-175.

fait que l'autre routier à qui nous aurions pu avoir recours, la Table de Peutinger <sup>1)</sup>, n'a pas conservé le feuillet relatif à l'Afrique. De plus, aux listes de villes fournies sans ordre, apparemment du moins, par Pline l'Ancien <sup>2)</sup>, aux localités situées par Ptolémée <sup>3)</sup> d'après ses coordonnées qui se révèlent trop souvent fausses ou défectueuses, l'Itinéraire d'Antonin oppose une certitude topographique prouvée par le grand nombre des localités antiques identifiées avec des emplacements modernes. Il faut d'ailleurs se résigner à n'être éclairé que d'une manière incomplète, car s'il est des villes anciennes qu'on ne peut situer sur la carte, on a par contre repéré ces dernières années des centres urbains, agricoles ou militaires, dont le nom latin demeure inconnu.

Avant d'entrer dans le détail, il convient d'exposer la part qui revient, pour la plupart des identifications réalisées au Maroc, à Charles Tissot <sup>4)</sup>. Pendant cinq ans, de 1871 à 1876, ce chercheur-né explora la partie septentrionale du Maroc,

(1) Copie d'une carte antique conservée en Autriche à la bibliothèque de Vienne ; elle donne le réseau routier du monde gréco-romain ; elle doit son nom à un humaniste d'Augsbourg (1465-1547) qui en fut quelques années le propriétaire ; on l'appelle aussi carte théodosienne. Voir KÜBITSCHER, art. *Karten* dans P. W., X (1919), par. 78-85, col. 2126-2144 et GRENIER, *Manuel*, II, 1, p. 126-133.

(2) *Naturae historiarum libri XXXVII*. Voir le début du livre V, dans ROGET, p. 29-35.

(3) *Claudii Ptolemaei Geographia*, édition Carl Müller (Paris, F. Didot, 1883, 1900) ; cf. planches 21 bis et 22. Voir ROGET, p. 36-38 ; cf. KÜBITSCHER, art. *Karten* dans PAULY-WISSOWA, X (1919), par. 30-58, col. 2061-2100, et H. FLEURY, *Un peu d'histoire des sciences (Bull. de l'Enseign. public au Maroc, fév. 1925, p. 113-216)*.

(4) Né et mort à Paris (1828-1884), fils d'un professeur à la Faculté des Lettres de Dijon qui suppléa Delille au Collège de France, Charles Tissot fut un excellent humaniste, un bon dessinateur, un observateur remarquable, un critique judicieux. Il fit presque toute sa carrière en Afrique du Nord ou en Turquie et la termina comme ambassadeur à Londres.

Auteur de nombreuses publications, notamment sur les Proxénies grecques et sur le lac Triton, il n'appartenait pas encore à l'Académie des Inscriptions quand Ernest Desjardins communiqua à cette compagnie (16 juillet 1875-7 avril 1876) le mémoire intitulé *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*. Affecté ensuite au poste consulaire de Tunis, il commença la *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, ouvrage posthume, terminé et publié par Salomon Reinach.

releva les assertions fantaisistes de plusieurs archéologues dont bien peu s'étaient aventurés à l'intérieur du pays <sup>1)</sup>, proposa des hypothèses quand la certitude n'apparaissait pas sans conteste et formula des conclusions qui ont été le point de départ de nos recherches.

Un autre diplomate, Henri de La Martinière <sup>2)</sup>, reprit en 1887 les explorations de Tissot et les poursuivit pendant plusieurs années, mais c'est surtout par ses fouilles de Lixus et de Volubilis, plutôt que par des identifications de localités, qu'il acquit une légitime réputation d'archéologue très distingué.

Les passages de l'Itinéraire d'Antonin relatifs au Maroc se trouvent au début de ce routier : de Tanger de Maurétanie <sup>3)</sup>, là où demeurent les Barbares Baquates et « Macenites », par les ports de mer jusqu'à Carthage, à *Tingi Mauretania, id est ubi Baccavales et Macenites Barbari morantur, per maritima loca Carthaginem usque* (n° 2-6) <sup>4)</sup>. Après l'énoncé des principaux ports, depuis le « poste de reconnaissance placé sous la protection des Mercures » jusqu'à Tanger, environ cent soixante-quatorze milles, *milia plus minus*, et jusqu'à Mellila (Rusaddir), trois cent dix-huit milles, l'indicateur cite *Caesarea* de Maurétanie, c'est-à-dire Cherchel, *Saldis*, aujourd'hui

Nous avons dit ailleurs (voir *Publ. du Serv. des Ant. du Maroc*, fasc. 3, p. 9 et 26) en quelle haute estime il faut placer les *Recherches* de Tissot et quelle justice il conviendra toujours de leur rendre dans l'histoire des découvertes archéologiques au Maroc.

S. Reinach a consacré à Tissot une notice bibliographique très complète qu'il a fait paraître dans la publication, posthume également, des *Fastes de la province romaine d'Afrique* (1865).

(1) Par exemple Gräberg de Hemsö (Cf. p. 284, n° 1).

(2) Sur La Martinière, voir notre article paru dans *France-Maroc* de juin 1920, p. 215 et suiv., *Un diplomate-archéologue*, et ses *Souvenirs du Maroc* (Paris, Plon-Nourrit, 1919, in-8°).

(3) Tanger est encore nommé aux n° 495 et 510 de l'édition Parthey et Pinder qui correspondent aux pages de l'édition de Wesseling ; le premier de ces n° donne la distance de *Belo* (aujourd'hui Bolonia, en Espagne, dans la province de Cadix) à Tanger, deux cent vingt stades, et le second a trait aux fles situées entre l'Espagne et Tanger.

(4) P. 1.

Bougie, *Rusiccade* (Philippeville), Hippone, c'est-à-dire Bône, enfin Carthage. Voilà pour le voyage par mer.

Il donne ensuite le détail des stations qui s'échelonnaient d'*ad Mercurios* à Tanger par voie de terre (n° 7 et 8), puis de Tanger à la Moulouïa par voie de mer (n° 9-11) et continue ainsi jusqu'à Carthage. Il revient alors au Maroc, à Tocolosida, pour aboutir à Tanger (n° 23-24) et nous apprend alors le nom des villes ou des postes de l'intérieur entre le Zerhoun et la Méditerranée.

### La voie du littoral de Tanger à la Moulouïa <sup>1)</sup>

Les localités situées sur le littoral méditerranéen entre Tanger et la Moulouïa sont toutes dans le Maroc espagnol ; nous les connaissons seulement de nom et nous nous bornons à les citer, avec les identifications les plus généralement admises <sup>2)</sup>.

NOM ANCIEN	MILLES ROMAINS	KILO-MÈTRES	NOM MODERNE
Ad septem fratres .....	LX	90	Mersa Dennil
ad Abilem .....	XIV	21	Ceuta
ad Aquilam minorem .....	XIV	21	Ras el Fnidek
ad Aquilam maiorem .....	XIV	21	Ras et Terf
ad promuntorium Barbari .....	XII	18	Ras Makked
Taenia longa .....	XXIV	36	Anse des Peupliers, Mersa Tiguïçast.
Cobucla .....	XXIV	36	Anse des Pêcheurs, Mersa Ouringa.
Parietina .....	XXIV	36	Anse d'Alcala.
Promuntorium .....	XXV	37,5	Ras Bouskour.
Ad sex insulas .....	XII	18	Baie d'Alhucemas
Promuntorio Cannar(um) .....	XXX	45	Pointe d'Abdoun
Promuntorio Rusaddi .....	L	75	Cap des Trois four- ches, Ras Herek.
Rusadder colonia .....	XV	22,5	Melilla
Ad tres insulas .....	LXV	97,5	lies Zaffarines
Flumen Malva .....	XII	18	La Moulouïa.

(1) A Tingi litoribus navigatur usque ad Portus divinos (de Tanger à Saint-Leu).

(2) D'après TISSOT (*Recherches*, p. 318-319) pour toutes les stations que nous n'avons pu étudier nous-même, et notamment pour celles de la zone espagnole.

Ici s'arrête la limite qui sépare les deux provinces : *flumen Malva dirimit Mauretania duas ; incipit Caesariensis.*

### La voie du littoral de Tanger à l'*Exploratio ad Mercurios*

Si l'itinéraire d'Antonin est notre guide principal, nous ne le suivrons pas dans l'ordre qu'il a adopté. Par logique non moins que par commodité, nous partirons de Tanger pour aboutir soit au Sud de Rabat, par la voie du littoral, soit à Volubilis et à Tocolosida, par la voie de l'intérieur. Les deux voies suivaient d'ailleurs le même tracé jusqu'à la station d'*Ad Mercuri*. Remarquons aussitôt que le terme de voie est pris ici dans son acception la plus large, et non dans son sens précis de route romaine construite selon les règles de l'art des ingénieurs, en *saxum quadratum*. Ainsi que Tissot l'a fait observer, le Maroc n'a jamais eu de chemins dallés, sauf à l'intérieur des villes, et même à Volubilis nous n'avons pas exhumé de dallages ininterrompus ; la plupart du temps, le dallage recouvre seulement un égout ; de plus, sur les belles artères comme par exemple l'avenue de Tanger, dès que la rue atteint une porte de la ville, le dallage disparaît. Notons ensuite qu'*Ad Mercuri* se trouve à l'intérieur des terres, mais comme le tracé des deux voies était le même depuis le départ de Tanger jusqu'à cette station, force est bien de l'emprunter pour atteindre Zili, la première localité qu'on rencontre sur le littoral atlantique.

Voici la liste des postes de la voie du littoral.

NOM ANCIEN	MILLES ROMAINS	KILO-MÈTRES	NOM MODERNE
Tingi .....			Tanger
Ad Mercuri .....	XVIII	24	Dchar Jedid, Souk el Had, Aïn Bellita
Zili .....	VI	9	Arzila
Tabernis .....	XIV	21	Lalla Jilalya
Lix .....	XVI	24	Colline de Tchemmich, près de Larache
Frigidis .....	XVI	24	Souéir
Banasa .....	XXIV	36	Sidi ali bou Jenoun
Thamusida .....	XXXII	48	Sidi Ali ben Hamed
Sala .....	XXXII	48	Chella, près de Rabat
Exploratio ad Mercurios .....	XVI	24	Dchihira ?

### La voie de l'intérieur de Tanger à Tocolosida

NOM ANCIEN	MILLES ROMAINS	KILO-MÈTRES	NOM MODERNE
Tingi .....			
Ad Mercuri .....	XVIII	27	Dchar Jedid, Souk el Had, Aïn Bellita
Ad Novas .....	XII	18	Sidi el Yemeni ?
Oppido Novo .....	XXXII	48	El Ksar el Kébir ?
Tremulis .....	XII	18	Aux abords de Basra ?
Vopiscianis .....	XIX	28,5	Vers Had Kourt
Gilda .....	XXIII	34,5	Près du confluent du Sebou et de l'Ouergha (ferme Biarnay ?)
Aquis Dacici .....	XII	24	Ksar Pharaoun
Tocolosidas .....	IV	6	Aghbat el Arabi.

Aux localités qu'énumère l'itinéraire dit d'Antonin, — principal guide de notre étude, — s'ajoutent les suivantes, nommées soit par Pline l'Ancien, dont nous avons plus d'une fois déjà évoqué le témoignage, soit par Ptolémée, le géographe grec qui vivait à Rome au milieu du second siècle de notre ère.

Le premier de ces auteurs cite Lissa et Cotta, villes aujourd'hui d'emplacement inconnu, au delà des colonnes d'Hercule, *oppida fuere Lissa et Cottae ultra columnas Herculis* <sup>1)</sup>. Des

1) ROGET, p. 29.

investigations récentes poursuivies aux abords de Tanger par divers chercheurs, tels que M. Julien Molle, Conservateur du musée Michaux-Bellaire <sup>1)</sup>, et plus spécialement le R. P. Henry Koehler <sup>2)</sup>, il n'apparaît pas possible de situer ces deux localités avec exactitude ; c'est l'avis qu'a bien voulu nous donner M. Gsell lors de son séjour à Volubilis en 1928, et depuis cette époque nul résultat nouveau n'est venu éclairer la question.

De Zilis, Lixos, Volubile oppidum, de Babba et de Banasa, et de Sala, nous avons déjà parlé, mais Pline nous fait connaître les ports de Rutubis, « à deux cent vingt-quatre mille pas de Lixus » (Roget, p. 31, 9) et de Rusaddir, après le cap du Soleil. Rutubis passe pour être Mazagan, c'est l'identification admise à la fois par les archéologues du domaine classique et par les arabisants, et je cite à dessein Michaux-Bellaire dont la culture générale dépassait de beaucoup celle des spécialistes des sciences musulmanes ; je dois toutefois rappeler, bien que ce ne soit pas un argument décisif, qu'on n'a jamais rien retrouvé de romain à Mazagan, sauf peut-être une lampe en terre cuite conservée au petit musée du Collège de cette ville : encore la provenance de celle-ci demeure-t-elle incertaine. Quant à l'inscription du *statio[nar]ius Egnatius Satu[rni]nus*, communiquée par Henri Basset en juin 1922 à la Commission de l'Afrique du Nord <sup>3)</sup>, elle a appartenu au capitaine Fouque, longtemps en garnison à Azemmour (à 17 kilomètres au Nord de Mazagan) : mais ici s'arrête la certitude. D'une enquête que j'ai menée sur place, auprès de M. Barrouquère-Claret, Adjoint principal des Affaires indigènes, et à Rabat auprès de M. Bénazet, Directeur des Contrôles civils, il se pourrait que le petit document ait été amené de Tunisie où M. Fouque

(1) Cette appellation désigne la section antique du musée de la Kasbah, à Tanger, section constituée principalement par le don qu'a fait Michaux-Bellaire de sa collection.

(2) Voir bibliographie.

(3) *Bull. archéol.*, 1922, p. CXLIV, Inscr. 38.



avait servi avant de venir au Maroc <sup>1)</sup>. Plus valable toutefois est la pièce de bronze exhumée en 1920 lors de la construction du pont sur l'Oum er Rebia, à une assez grande profondeur, sur la rive droite, par M. Tourtour, à nous signalée par M. Barrouquère ; monnaie d'Hadrien et non de Trajan, comme l'écrivit H. Basset. Encore faut-il toujours, dans le cas de découvertes de monnaies isolées, loin de centres antiques certains, faire une réserve de principe.

Le port de Rusaddir, distinct de celui de Melilla, — car ce nom désigne deux localités différentes, — correspond à Mogador ; l'identification est due à M. Carcopino, dans sa récente étude si complète, et exhaustive, sur « La Fin du Maroc romain » <sup>2)</sup>. De la dernière enquête que nous avons menée sur place en mai 1941, comme d'une enquête précédente, quatre ans plus tôt, nous n'avons toutefois rien pu tirer comme résultat probant.

Sur les vingt-deux localités nommées par Ptolémée à l'intérieur de la Tingitane, huit ont déjà été examinées dans cet ouvrage : Zilia, c'est-à-dire Zili, Lix, ou Lixus, Ospinon = Oppidum novum, Banasa, Tamousida = Thamusida (dont nous conservons l'orthographe de Tissot), Silda = Gilda, Baba = Babba, Volubilis et Tocolosida. Treize au contraire apparaissent dans notre étude pour la première fois. Ce sont Subur, Silda, Pisciana, Vobrix, Erpis, Trisidis, Molochath, Benta, Galapha, Thicath, Dorath, Poste de Bocca, et Vala <sup>3)</sup>.

Le mot Subur ne peut que désigner un poste sur la rive gauche de l'oued Sebou, et selon toute vraisemblance l'actuelle localité de Méhédyà, soit un port, soit une aggloméra-

(1) La même réserve est valable pour diverses monnaies romaines qu'on a trouvées ou qu'on retrouvera à Fez : plusieurs d'entre elles ont été amenées de Tunisie par le Commandant Simonnet, du Régiment de marche du 4<sup>e</sup> Tirailleurs, à Fez en 1912, et disparues dans l'incendie de sa villa, lors des émeutes de la même année.

(2) *Mélanges de Rome*, 1940, p. 350, et n. 1.

(3) Paragr. 7 = ROGET, p. 38.

tion à situer à la Kasbah, qui domine le port moderne. On ne peut identifier les deux ports, vu les ensablements fréquents du rivage et de l'embouchure du Sebou, mais tout l'ensemble révèle des occupations successives, depuis les Phéniciens et la colonie de Thymiathérion <sup>1)</sup> fondée par Hannon <sup>2)</sup> jusqu'aux Espagnols, au xvii<sup>e</sup> siècle, en passant par les Beni Ifren (937) et Yakoub el Mansour (1185-1199), par les Portugais et leur flotte de deux cents navires, les Hollandais, et après les Espagnols, les Français <sup>3)</sup>. Retenons seulement que Ptolémée cite la ville de Subur comme étant à l'intérieur, parmi les πόλεις μεσσηριαί.

Silda nous paraît, comme à Tissot <sup>4)</sup>, désigner la même localité que Gilda. M. Thouvenot distingue cependant ces deux formes de noms et y voit en elles deux villes différentes : il identifie Silda avec Rirha <sup>5)</sup>.

Pisciana pourrait être une erreur de copiste pour [Vo]pisciana [Castra], leçon du manuscrit de l'Escorial, du viii<sup>e</sup> siècle, que nous avons préférée à la forme Viposcianis que Parthey et Pinder, dans leur édition de l'Itinéraire, ont cru devoir corriger <sup>6)</sup>. Mais Tissot observe non sans raison que la position assignée par Ptolémée à Pisciana place cette localité au Nord-Est du Zerhoun, à rapprocher de L'*episcopus Priscianensis* ou *Prisianensis* des listes épiscopales, et la situe à Mergo <sup>7)</sup>, à cinq milles et à égale distance du Sebou et de l'Ouergha, selon Léon l'Africain. Nous n'avons pu élucider cette question et renonçons à prendre parti tant qu'une découverte ne viendra pas la résoudre.

(1) TISSOT, p. 226-228 ; — L. CHATELAIN, *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 2 avril 1942 (à propos d'une communication de M. Du Mesnil du Buisson).

(2) Sur le périple d'Hannon, outre GSELL (*passim*), voir GARCOPINO (*C. R. Acad. Inscr.*, 1943), (sous presse). *Information universitaire*, 1943.

(3) D'après P. RICARD, *Guide bleu* <sup>5</sup> (1935), p. 260-261.

(4) P. 303.

(5) Banasa, p. 56.

(6) Page 9 (Wesseling, 23, 5).

(7) P. 301-302.

De Vobris, d'Herpis, de Trisidis nous ne pouvons rien dire, puisqu'on ne connaît absolument rien sur ces localités.

Molochath indique seulement un poste sur la Moulouïa, mais comme ce fleuve est, après l'Oum er Rebia et le Sebou, l'un des plus longs du Maroc, il serait oiseux de localiser ce poste aussi bien à Midelt que dans la Basse Moulouïa.

Pour les autres localités, le même doute subsiste. Dans une étude où nous nous efforçons de restreindre les hypothèses et de nous en tenir exclusivement aux résultats fournis par les fouilles, il n'y a pas lieu de multiplier les listes de noms desquels rien de sérieux n'est à espérer. Tenter de mettre à tout prix un nom moderne sur un nom ancien, trop souvent déformé comme le sont la plupart de ceux dont nous ne savons rien, ce serait répéter les erreurs ou les étourderies que, parmi tant de commentateurs dépourvus d'esprit critique, Gräberg de Hemso s'est complu à multiplier : citons par exemple Vobrix, que cet auteur place sur le Zalagh, la montagne voisine de Fez ; Herpis, qu'il identifie avec Macarmeda, nom inconnu ; Molochath, avec Debdou, au Sud de Taourit ; Vala, avec Taroundant ; Gilda ou Silda, avec Meknès <sup>1)</sup> ; Oppidum novum, avec Rabat <sup>2)</sup>.

Force nous est donc de nous en tenir, plus sagement, aux stations de l'Itinéraire d'Antonin, dont presque toutes ont pu être identifiées.

(1) *Specchio geografico e statistico dell'impero di Marocco* (Gênes, 1834), p. 295, et *passim*.

(2) TISSOT, p. 297 ; cf. n. 1.

## TINGI

Nous n'avons pas à nous occuper ici de la part de légende qui revient à Tanger dans l'histoire de ses origines <sup>1)</sup>. Nous n'avons pas non plus à rechercher si cette grande ville, merveilleusement située à la jonction de l'Atlantique et de la Méditerranée, fut une colonie phénicienne ; le fait n'est pas démontré, remarque Gsell, mais elle adopta la langue et les institutions des Carthaginois <sup>2)</sup>, ce qui indique bien une emprise aussi profonde que dans les colonies véritables.

Nous rappelons seulement pour mémoire le rôle joué par Tanger du temps de ses rois Iphthas, Ascalis et Bogud ; pendant la guerre civile, il se rangea du côté d'Octavien, le futur Auguste, alors que Bogud, roi de Maurétanie, prit le parti d'Antoine ; aussi, lors du traité de paix de l'an 40 avant notre ère, Octavien lui accorda-t-il, nous apprend Dion Cassius <sup>3)</sup>, le droit de cité romaine. Plus tard, lorsque Bocchus devint roi de Maurétanie, Tanger ne fut point subordonné à la domination de ce prince ; il eut les prérogatives d'une cité romaine indépendante, comme ce fut également le cas en Numidie pour Cirta, sous Sittius <sup>4)</sup>. Ce caractère de villes libres paraît bien d'ailleurs avoir été celui des colonies romaines fondées

(1) Part que nous avons rappelée au début de notre article « Le Maroc avant l'Islam » (*Encycl. coloniale et maritime*, Paris, 1939, in-4°) : « Grande cité historique dont le passé se mêle à la légende, cette ville aurait eu, selon Pomponius Mela (I, 26) et Pline l'Ancien (V, 2), pour fondateur Antée, le célèbre géant, fils de Poseidon et de la Terre, qui périt étouffé par Héraklès. D'après un récit emprunté au roi Juba II par Plutarque (*Sertorius*, 9), Héraklès aurait épousé Tingé, la veuve d'Antée, et leur fils Sophax aurait fondé Tingi. »

(2) *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, t. V, p. 131.

(3) XLVIII, 45.

(4) MOMMSEN, *Röm. Gesch.*, V, p. 627 et suiv. Cité par WINDBERG, art. *Tingis*, dans P. W., VI A 2, col. 2717.

par Auguste, — Zili, Babba, Banasa, — dont les habitants, citoyens romains, ne pouvaient dépendre d'un roi indigène.

Le plus ancien auteur latin qui fasse mention de Tingi est Pomponius Mela, né du reste à Tingentera, en Espagne, en face de Tanger. Sa *Chorographia* fut publiée au milieu du règne de Claude <sup>1)</sup>, mais sûrement après 46, puisqu'elle nomme l'une des Cyclades, l'île de Thia, mentionnée pour la première fois à cette date <sup>2)</sup>. Elle appelle Tingi « une ville très ancienne, fondée, à ce qu'on dit, par Antée », *Tinge, oppidum pervetus, ab Antaeo, ut ferunt, conditum* <sup>3)</sup>.

Pline l'Ancien, mort en 79, emploie la forme *Tingi* <sup>4)</sup>, indéclinable, qu'on retrouve dans l'Itinéraire d'Antonin <sup>5)</sup>. Malgré les efforts tentés par Tissot pour le défendre <sup>6)</sup>, Pline paraît bien s'être trompé en confondant Tingi avec Traducta Julia, qui ne peut être, ainsi que Gsell <sup>7)</sup> l'a établi, que Julia Joza.

Les autres formes que *Tinge* ou *Tingi* sont d'une époque postérieure à celle de Pomponius Mela. Originaire de Tingentera, située presque en face de Tanger, il mérite qu'on lui accorde plus de confiance qu'aux autres géographes, puisque la Maurétanie était voisine de son pays.

Strabon <sup>8)</sup> mort vers 21 ou 25, emploie la forme *Τίγγις* à l'accusatif, *εἰς Τίγγιν τῆς Μαυρουσίας* ; Dion Cassius <sup>9)</sup>, mort vers 240, ancien proconsul d'Afrique sous Sévère Alexandre, recourt également à la forme *Τίγγις*, c'est-à-dire Tingis ; Étienne de Byzance <sup>10)</sup> fera de même, mais beaucoup plus tard,

(1) G. WISSOWA, *Die Abfassungszeit der Chronographia des Pomponius Mela* (*Hermes*, LI, 1916, p. 89).

(2) Cf. CARCOPINO, *Hespéris*, 1933, p. 16, n. 3.

(3) I, 5 (éd. Frick) = ROGET, p. 26.

(4) V, 2 (éd. Mayhoff) = ROGET, p. 29.

(5) Ed. Parthey, 2, 4, 9, 23, 495, 510 ; — ROGET, p. 39-40.

(6) P. 186.

(7) T. II, p. 172 et n. 2.

(8) III, 140, éd. Müller et Dübner = ROGET, p. 22.

(9) XLVIII, 45 (d'après P. W., art. cité, col. 2517).

(10) P. 655 (d'après P. W., l. c.).

au VI<sup>e</sup> siècle. Déjà Ptolémée <sup>1)</sup>, au milieu du second siècle, avait choisi la forme *Τίγγις Κτισάρεια*.

Nous adoptons la forme *Tingi*, indéclinable, qui nous semble plus en harmonie avec les habitudes latines (Thamugadi, par exemple, ou Zili).

L'épigraphie de Tanger <sup>2)</sup> ne comprend pas moins de cinquante numéros. Les textes les plus curieux, depuis longtemps connus, se rapportent à une réorganisation de la province <sup>3)</sup>, à Besius Betuianus, procurateur prolegat sous Trajan <sup>4)</sup>; au Capitule élevé en 296 par le sous-procurateur Frontonianus <sup>5)</sup>; au seul fragment métrique découvert au Maroc <sup>6)</sup>; enfin, à des inscriptions religieuses, tant païennes <sup>7)</sup> que chrétiennes <sup>8)</sup>. Sans doute la majeure partie de celles-ci dont beaucoup ne sont même que des fragments, ne présente que l'intérêt très restreint de ce que Mommsen appelait « la canaille du funéraire ». Citons toutefois, pour l'onomastique locale : L(ucius) Antonius, [Anto]nius Dexter, Antonius Proclinus, C(aius) Aurel(ius) Herma, Caecilius Pultarius, Cadamus, Cosconius Cal[v]us, Duplicarius, [Epaph]roditus, Fabius, M(arcus) Firmus, L(ucius) Luc[.]nus, Rohavus, M(arcus) Salinator Quadratus, [V]alerius Eutyc[hus ?], Vellicus, [?Volu]sius Martia[lis]; Antonia Januaria, Ant[on]ia Sat[ur]ni]na, Aurelia Maxima, Blanda, Cassia Saturnina, Fabia, Sempronius Prisca, Valeria Suaula. Sur les épitaphes chrétiennes : Crispus, Potentianus, Silius; Aurelia Sabina, Crementia.

Voici enfin deux nouveaux textes importants. C'est d'abord,

(1) 3, éd. C. Müller = ROGET, p. 37.

(2) *Inscriptions latines du Maroc*, 1-25; — *Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 1915, p. 293-295 (insérées depuis dans le recueil précédent); 1934, p. 158-165; — *Bull. archéol. du Comité des Travaux historiques*, 1924, p. CLI; *Inscr.* 6; — Procès-verbaux de juin 1942, p. XXXVIII-XXXIX, n<sup>os</sup> 1-3.

(3) *Inscr.* 5.

(4) *Inscr.* 4.

(5) *Inscr.* 1.

(6) *Inscr.* 6.

(7) *Inscr.* 1-2.

(8) *Inscr.* 19, 20, 22.

élevée par son affranchi Q(uintus) Aelius Faustio, l'inscription de Q(uintus) Aelius Verecundus, duumvir et flamme de la colonie de Tanger, dont M. Carcopino a bien voulu signaler l'intérêt <sup>1)</sup>.

C'est ensuite le court fragment d'une belle épigraphe du milieu du 1<sup>er</sup> siècle, communiqué sous la forme d'une copie provisoire à la Commission de l'Afrique du Nord en juin 1942 <sup>2)</sup>. De l'empereur Claude nous avons seulement la mention de son cinquième consulat (1<sup>er</sup> janvier 51), de sa onzième puissance tribunicienne (du 25 janvier 51 au 24 janvier 52), et de sa censure (depuis 47); nous avons en outre le nom d'un C(aius) Rutilius Secundus qui peut fort bien n'avoir été qu'un duumvir, mais qui pourrait aussi avoir été le premier ou l'un des premiers procurateurs de la nouvelle province depuis la division par Claude de la Maurétanie en deux territoires distincts <sup>3)</sup>.

Les œuvres d'art exhumées à Tanger, réserve faite de celles que des fouilles clandestines ont soustraites au patrimoine national chérifien, — sont peu nombreuses, et d'une valeur esthétique des plus médiocres. La statue de la femme drapée <sup>4)</sup>, n'échappe pas à cette critique; encore rentre-t-elle dans la catégorie des œuvres romaines d'une bonne valeur moyenne. Par contre, les objets divers dont se compose la petite collection tangéroise réunie au musée Michaux-Bellaire montrent surabondamment quelles richesses archéologiques décelait le sol antique de la ville, puisqu'il a suffi du zèle attentif d'un esprit cultivé, — excellent lettré, mais nullement technicien des questions de l'antiquité, — pour sauver de la destruction ou de l'éparpillement toute une série de monnaies, de lampes,

(1) *Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 1934, p. 165-166.

(2) *Bull. archéol.*, Procès-verbaux de juin 1942, p. xxxviii, n° 1.

(3) Cf. CARCOPINO, *Hespéris*, XVII, 1933, p. 17.

(4) Voir p. 39 et suiv.

de coupelles, de menues statuettes, d'inscriptions et aussi de fresques.

La topographie du Tanger romain est, hélas ! à peu près méconnaissable du fait de la superposition de tant d'époques dans une ville qui fut tour à tour carthaginoise, berbère, romaine, byzantine peut-être, et vandale, espagnole, portugaise, anglaise et française.

Il est certes très audacieux de penser retrouver une rue antique sous une rue de ville moderne, surtout quand la différence des niveaux atteint huit mètres, mais pour la rue Es Siaghine il semble bien que la découverte de plusieurs vestiges romains en un espace très rapproché soit décisive et concluante. Lors de la construction du bâtiment de la Banque d'État du Maroc, à l'angle Nord-Ouest de la place du Petit Sokko, les terrassiers mirent à jour des soubassements romains. Quelques années auparavant, lors de constructions ou d'aménagements dans les dépendances du couvent des Pères franciscains espagnols, on avait repéré, à plusieurs mètres en contre-bas du sol actuel, la mosaïque d'Orphée dont M. de Laurière a, le premier, fourni une description sommaire : mosaïque soit détruite, soit recouverte de chaux, mais document certain, bien en place, et révélateur à ce titre de la présence d'une habitation antique <sup>1</sup>).

(1) L. CHATELAIN, *Inventaire des mosaïques*, dans les *Publ. du Serv. des Antiquités*, fasc. 1 (1935), n° 1 : ... « Orphée jouant de la lyre et entouré d'animaux, un cheval, un ours, etc. ; ces animaux n'étaient pas groupés, formant un sujet de tableau autour du dieu, mais disposés isolément dans des compartiments encadrés ; le reste de la mosaïque représentait des figures géométriques, et, je crois, aussi quelques rinceaux » (DE LAURIÈRE, *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1881, p. 97-98 ; cf. aussi HÉRON DE VILLEFOSSE, *ibid.*, 1883, p. 319), « Cette mosaïque n'a pas été conservée ; M. de Laurière ne la connaissait que par le témoignage de l'architecte et de quelques autres personnes et par un dessin très imparfait » (M. BESNIER, *Revue du monde musulman*, nov. 1908, p. 414).

Décrite sommairement par F.-G. DE PACHTERE, *Inventaire des mosaïques de l'Algérie* (1911), p. 112, n° 458, et citée par GAUCKLER, art. *musivum opus* (SAGLIO, *Dict. des Antiquités*, III, II, p. 2110 et n. 5). Rappelée par LA MARTINIÈRE, *Souvenirs du Maroc* (Paris, Plon, 1919), p. 14.



Enfin, plus récemment, je veux dire en août 1935, lorsque M. Moses Azancot fit surélever d'un étage l'immeuble situé en haut de la rue Es Siaghine, sur la droite, à l'angle du Grand Sokko, les cimentiers qui creusaient des puits pour y couler, en guise d'armature, des tonnes de ciment, réalisèrent une très importante découverte : la présence, sur un sol dallé, de la grande statue de femme drapée, que nous étudions plus loin <sup>1</sup>).

Voilà des témoins irrécusables qui révèlent l'existence de vestiges romains en trois emplacements, sous le sol moderne d'une rue longue de 150 mètres à peine, et de plus entre deux places, le Petit Sokko et le Grand Sokko. Or on sait que la superposition, — et c'est ici le cas, — des places modernes les plus fréquentées aux forums, et autres places des anciens centres urbains, constitue une règle à peu près constante. La rue Es Siaghine, on peut donc l'affirmer, est bien la survivance d'une rue romaine orientée à peu près exactement, c'est-à-dire un tronçon du *decumanus maximus*, et le Grand Sokko ne peut être que le forum de Tingi.

Il n'est point jusqu'à la Grande Mosquée qui ne soit, elle aussi, révélatrice. Telle que nous la contemplons aujourd'hui, elle a été agrandie en 1815 par Moulay Slimane, mais la construction de l'édifice primitif du culte musulman date de Moulay Ismaël. Auparavant on voyait en cet endroit une cathédrale portugaise consacrée au Saint-Esprit, édifiée, sinon de fond en comble, du moins en partie, là même où s'élevait, avant 1471, une mosquée. S'il est permis de supposer que, dans son fanatisme et sa haine bien connue des chrétiens, Moulay Ismaël a choisi à dessein l'emplacement d'un sanctuaire des « roumis » pour y élever le temple de la foi des vrais croyants, il est non moins permis d'admettre que, de générations en

(1) La base de la statue n'a pas été retrouvée, et c'est à jamais regrettable, car elle devait contenir, sur une inscription, le nom de la personne représentée. Voir *C. R. Acad. Inscr.*, 1935, p. 388-393.

générations, cet emplacement a gardé sa qualité de lieu consacré au culte : à travers les temps modernes et le moyen âge, on peut remonter jusqu'à l'époque antique. En France, par exemple, que de cathédrales ont été construites sur les ruines de temples païens ! A Tanger, toutes les traditionnelles déductions autorisent à penser que la Grande Mosquée occupe la place d'un temple, soit de celui, un peu légendaire, qui aurait été consacré à Hercule, soit plutôt du Capitole élevé sous Dioclétien, en 296 <sup>1)</sup> ; d'autant que le sanctuaire spécialement réservé au culte de Jupiter, de Junon et de Minerve doit toujours, selon Vitruve, être situé au point le plus élevé de la ville, *in excelsissimo loco* <sup>2)</sup>.

Quant aux remparts de la ville antique, — si tant est qu'ils aient existé, — il est de toute logique d'en restituer le tracé là même où les Portugais avaient établi leur enceinte, et le curieux fragment d'inscription métrique, exhumé en 1923 lors de réparations exécutées auprès d'une tour <sup>3)</sup>, vient encore consolider notre hypothèse.

Enfin, les deux principales nécropoles, celle du plateau Marchan et celle du Bou Khachkhach, l'une à l'Ouest, l'autre au Sud et au Sud-Est, limitaient le périmètre de Tingi.

### La femme drapée

La statue de Tanger <sup>4)</sup> représente une femme drapée, debout, le poids du corps appuyé sur la jambe droite, le genou gauche un peu en avant et le pied gauche un peu en arrière de la ligne de la jambe droite.

(1) Inscr. 1.

(2) *De architectura*, I, VII.

(3) Inscr. 6. Cette tour est nettement visible à gauche de la rampe d'escalier qui relie la rue de la Légation d'Espagne à la rue des Tanneries. Cette dernière était située aux abords et principalement au Sud du boulevard Pasteur.

(4) Exhumée en août 1935, à 8 mètres de profondeur, à l'angle du Grand Sokko et de la rue Es Siaghine, lors de l'établissement d'une plate-forme en béton, sous l'immeuble Azancot. — Marbre blanc. Hauteur : 2 m. 10.

Le vêtement se compose d'une tunique longue à manches ou d'une *stola*, et d'une *palla* qui est ramenée sur la tête et retombe en arrière.

La tête est légèrement tournée à gauche.

Le bras droit, appuyé sur la poitrine et plié au coude, remonte la main vers l'épaule. Le bras gauche descend le long du corps et abaisse l'avant-bras un peu en avant de la hanche.

La coiffure présente deux gros bourrelets de cheveux lisses ; le premier dégage le front dont il souligne l'ovale, et laisse libres les oreilles ; le second, qui s'étage au-dessus du précédent, déborde un peu de l'étoffe. Celle-ci enveloppe le sommet de la tête, passe sous le poignet droit et se rejette en arrière par l'épaule gauche pour finir en un long pan qui descend presque à hauteur des genoux.

A part le bris de divers éléments de draperie, surtout à la tête, le détachement de la main, quelques mutilations à la base du nez et au menton, l'état de conservation de cette statue est excellent.

La physionomie du personnage décèle une noble gravité voisine de la tristesse. Les yeux, enfoncés sous l'orbite, demeurent sans expression et comme perdus dans un regard lointain ; la pupille n'est pas tracée. Les lèvres minces ferment complètement la bouche. Les traits paraissent être ceux d'une femme âgée.

L'exécution est soignée et l'ensemble se révèle assez bon. La draperie surtout est traitée de façon remarquable, aussi bien dans les larges fronces diagonales au-devant du corps que dans les menus plis verticaux qui tombent droit sur les pieds et se terminent en traîne.

Nous avons devant les yeux un des nombreux exemplaires du type et du costume adoptés dès la fin du iv<sup>e</sup> siècle avant notre ère <sup>1)</sup>.

L'une des statues les plus justement célèbres à rapprocher

(1) Max. COLLIGNON, *les Statues funéraires dans l'art grec*, p. 170.

de celle-ci est la « grande Herculanaise », découverte au XVIII<sup>e</sup> siècle en Campanie, à Herculaneum, et conservée au musée de Dresde. C'est bien la même attitude, et dans l'ensemble, le même vêtement.

On a d'abord cru reconnaître en elle une vestale, puis une matrone de la famille de Nonius Balbus, puis la mère de Caligula ; enfin, la Pudicité. Ce nom désigna pendant longtemps les statues de femmes drapées. On voulut aussi y retrouver Déméter pleurant sa fille Coré et l'on remarqua le vêtement et l'attitude que reproduisent les statuette en terre cuite de Tanagra. Il semble bien qu'en définitive la grande Herculanaise et les deux petites Herculanaises ne sont pas des portraits : Salomon Reinach voyait en ces trois statues Mnémosyne, la mère des Muses, accompagnée de deux de ses filles, et il attribuait la paternité de leur prototype non à Praxitèle, mais à Lysippe <sup>1)</sup>.

Au demeurant, il n'y a pas lieu de poursuivre plus loin la comparaison autrement que par le rappel de l'attitude et du vêtement : il serait abusif de comparer une œuvre romaine d'une valeur esthétique assez moyenne à un chef-d'œuvre de la statuaire grecque <sup>2)</sup>.

On peut rapprocher notre statue de plusieurs autres analogues, parmi lesquelles les plus typiques me paraissent celle d'Eumachia à Pompéi <sup>3)</sup>, et telles statues de Carthage <sup>4)</sup>, de Cherchel <sup>5)</sup>, de Belgrade <sup>6)</sup> et d'Aphrodisias <sup>7)</sup>. Sur cette dernière, si la main droite est sensiblement placée plus haut que

(1) *Le type féminin de Lysippe*, dans la *Revue archéologique*, 1900, II, p. 395 et suiv. — *Recueil de têtes antiques idéales ou idéalisées*, p. 174 et pl. 216-217.

(2) « On a conclu... depuis longtemps que les originaux des statues d'Herculaneum remontaient à l'époque hellénistique et personne ne songe plus à y voir des inventions de l'art romain du I<sup>er</sup> siècle ». S. REINACH, *art. cité*, p. 394-395.

(3) A. MAU *Pompeji in Leben und Kunst* (2<sup>e</sup> éd., 1908), p. 438.

(4) S. REINACH, *Répertoire de la Statuaire*, t. III, p. 193, n<sup>o</sup> 2.

(5) P. GAUCKLER, *Catalogue du musée de Cherchel*, p. 58-59 et pl. XVII.

(6) S. REINACH, *ibid.*, t. II, p. 668, n<sup>o</sup> 3.

(7) Aujourd'hui au musée de Constantinople. E. STRONG, *la Scultura romana*, vol. II, p. 392, fig. 238.

celle de Tanger, la main gauche, un peu en dessous de la hanche, retient l'étoffe et dégage le genou du même côté, alors que la jambe droite est cachée par les plis qui tombent aux pieds.

Dans ces dernières années, on mit au jour aux environs de Rome, près de la *via Appia nuova*, une statue de femme drapée étudiée avec beaucoup de finesse par M. Paribeni <sup>1)</sup>, mais rangée par lui dans la série des statues funéraires <sup>2)</sup>, alors que la nôtre est bien, semble-t-il, un monument honorifique. Vers la même époque les fouilles de la mission française d'Albanie exhumèrent, à Apollonie d'Illyrie <sup>3)</sup>, trois statues dont la nôtre rappelle l'attitude et l'habillement. Enfin, pour terminer ce choix de comparaisons par un nouvel exemple emprunté à l'Afrique, j'évoquerai une fort belle statue de Cyrénaïque apportée au Louvre <sup>4)</sup> par la mission Vattier de Bourville et sur laquelle M. Michon voulut bien appeler tout particulièrement notre attention.

Il y a lieu cependant de noter quelques dissemblances. Le marbre du Louvre représente un personnage nu-tête, coiffé de mèches très minces séparées en bandeaux plats par une raie médiane ; la main droite est placée à hauteur du milieu de la poitrine ; la robe tombe en menus plis verticaux sur les pieds, dégageant la moitié du pied gauche et seulement les deux premiers orteils du pied droit, mais ne se termine pas en traîne ; enfin, un pan du manteau, resserré et tendu, passe du poignet droit à la main gauche, comme sur l'une des statues d'Apollonie citées plus haut et sur une autre de Syrie que signale Salomon Reinach dans son *Répertoire de la Statuaire* <sup>5)</sup>.

(1) *Notizie degli Scavi*, 1926, p. 282-284, et pl. VII.

(2) C'est également sous ce titre que la reproduit M<sup>me</sup> Strong dans sa *Rome antique* (Paris, Hachette, coll. *Ars una*), au frontispice.

(3) M. Léon REY les a publiées dans *Albania* (Paris, Leroux), 1928, n° 3, p. 21-25, et les a excellemment comparées avec d'autres statues du même type.

(4) N° 1780, Femme drapée dans la pose dite de la Pudicité. Beau style grec. Cyrène. Voir E. MICHON, *Statues antiques de la Cyrénaïque (Mémoires de la Société des Antiquaires*, vol. LXXIV, 1915).

(5) T. VI, p. 131, n° 7.

Parmi les nombreux portraits des empereurs ou des membres de la famille impériale, je rappellerai, uniquement pour le dispositif de la coiffure en bourrelet, un buste de la Glyptothèque de Munich et figurant Marciane, la sœur de Trajan, ou une prétendue Marciane <sup>1)</sup>. Il semble bien, en définitive, que notre statue de Tanger puisse être attribuée à la fin du 1<sup>er</sup> ou au début du 11<sup>e</sup> siècle de notre ère <sup>2)</sup>, sans qu'on espère jamais, — à moins d'une inscription qu'on viendrait à découvrir, — mettre un nom sur le personnage qu'elle représente.

Il faut retenir de la statue récemment mise au jour à Tanger qu'elle représente un portrait et qu'elle doit être classée, non parmi les statues funéraires, mais parmi les statues honorifiques. Elle n'est assurément pas sans défaut, mais, outre le soin et l'habileté dont le statuaire a fait preuve dans la disposition et le rendu de la draperie, il y a lieu de souligner la sûre technique et l'étonnant réalisme avec lesquels il a reproduit la physionomie du personnage.

Enfin, puisque cette statue offre l'avantage de pouvoir, selon toute vraisemblance, être datée de l'époque de Trajan, il est permis de supposer qu'elle représente les traits d'une parente de Besius Betuinianus, procureur prolegat de Tingitane <sup>3)</sup>.

(1) BERNOULLI, *Römische Ikonographie*, II, II, p. 98-99 et pl. XXXIII (Glyptothèque de München, n° 242).

(2) STRONG (Eug.), *Rome antique*, p. 233, fig. 341, portrait de femme de l'époque de Trajan, et p. 235 : « Le noble visage douloureux d'une femme d'âge mûr, au Capitole, est coiffé — curieux mélange — d'une queue de cheveux habituelle à l'époque d'Auguste et, sur le front, de la haute coiffure des dames de la cour des Flaviens ».

(3) Sur ce personnage, voir Inscr. 4.

## AD MERCURI

Le *Dchar Jedid* avec lequel Tissot a identifié la station de l'itinéraire appelée *Ad Mercuri*<sup>1)</sup> se trouve à 36 kilomètres au Sud de Tanger, à gauche et à six kilomètres de la route de Rabat<sup>2)</sup>. Les vestiges sont peu apparents et force nous est bien de nous en tenir aujourd'hui aux indications fournies par Tissot : M. de La Martinière et M. Michaux-Bellaire ont bien voulu me confirmer tous deux l'exactitude des renseignements de Tissot, mais je n'ai pu, au cours de mes divers séjours dans la zone espagnole, que procéder à un examen superficiel de ces ruines.

Celles-ci s'étendent de l'Est à l'Ouest sur un plateau de forme elliptique, long de 1 kil. 250 et large de 550 mètres. Elles dominent deux ravins profonds qui descendent vers la vallée de l'oued el Kharroub, affluent de l'oued el Hachel, tributaire lui-même du Mharhar. Un mur d'enceinte suivait les contours du plateau sur un développement de 4 km. 500. Du temps de Tissot, on le repérait difficilement au Nord, on le retrouvait plus facilement à l'Ouest et au Sud, mais on le suivait aisément à l'Est grâce à la présence de gros blocs rectangulaires aujourd'hui disparus. Un village indigène, des jardins cultivés, une végétation exubérante et un lourd amoncellement de décombres concourent à rendre méconnaissable l'antique localité.

(1) Nous adoptons, comme Tissot, p. 267-271, la forme *Ad Mercuri*, bien que celle d'*Ad Mercurios* soit la plus répandue (voir éd. Parthey, p. 9 et note 24, 4). L'article *Ad Mercuri* 2, dans P. W., XV, 1 (1931), col. 974, par TREIDLER, situe cette ville à tort en Sitifienne.

(2) A peu près à égale distance des deux stations de Cuesta Colorado et d'Arcila, mais à 7 kilomètres à vol d'oiseau de la voie ferrée et à 6 kilomètres sur la gauche de la route de Rabat.

A l'Est également, Tissot pensait avoir découvert un *castrum*. Mais, ce qui importe le plus pour justifier le nom de la localité, *Ad Mercuri*, — qu'il faut évidemment interpréter comme une abréviation d'*Ad Mercuri [templum]*, — c'est, au sommet du plateau, « le soubassement d'un édifice assez considérable qui représente sans doute le temple auquel la ville antique avait dû son nom <sup>1)</sup> ».

Au Sud-Est de l'enceinte et à une faible distance, Tissot signale encore, adossée à la colline, une construction rectangulaire en blocage, d'environ vingt-cinq mètres sur douze de surface et d'une hauteur qui atteignait trois mètres par endroits. Les murs, très épais, étaient flanqués de contreforts. L'intérieur était divisé en quatre compartiments et Tissot proposait de voir dans cet ensemble un réservoir ou une citerne non couverte. J'y vois pour ma part des *horrea*, des greniers, c'est-à-dire des dépôts de vivres semblables à ceux que Volubilis possède à l'Ouest de son forum. Le mot de greniers est ici employé dans son sens étymologique, et non dans le sens dérivé des habitations modernes où il évoque l'étage supérieur aménagé sous les toits. Le nom même que les indigènes donnent à la construction rectangulaire de Dchar Jedid, — *el herri*, le magasin à blé, — doit être retenu, qu'il s'agisse d'une survivance antique ou d'une appellation moderne.

Il n'est même pas impossible qu'*Ad Mercuri* ait possédé un théâtre. Un collègue et un ami de Charles Tissot, M. Drummond Hay, consul général d'Angleterre en 1842, assurait avoir vu à cet endroit un théâtre romain que lui avait signalé l'un de ses compatriotes, M. Davidson <sup>2)</sup>. Tissot a proposé de voir plutôt les restes d'un théâtre dans les vestiges d'une enceinte demi-circulaire, près d'Aïn Kheïl. Amphithéâtre ou théâtre, l'indication est des plus suggestives, car elle augmente encore l'importance de cette agglomération qui fut à la fois un grand

(1) P. 134.

(2) Cf. RENOY, *Description de l'Afrique*, p. 13.



centre militaire et commercial, le point d'où partaient les colonnes et les caravanes à destination des villes et des postes du Sud, leur lieu d'arrivée ou de jonction, et peut-être aussi une cité donnant en petit de la capitale de l'*Orbis*, avec Tanger ou Volubilis, l'image la plus complète qu'ait su représenter la province.

Il ne nous a pas été possible de visiter récemment *Ad Mercuri*, où M. de Montalban a fait quelques fouilles en 1939 pour la *Junta superior de monumentos* dont il était alors le représentant. Nous n'avons pas non plus pu prendre connaissance du mémoire déposé au musée archéologique de Tétouan. De ce mémoire, le premier fascicule des publications de l'Inspection des Antiquités du Protectorat espagnol <sup>1)</sup> contient un court résumé dont il n'y a pas grand'chose à retenir : un tronçon de mur avec retour d'angle, les restes d'un édifice indéterminé, puis d'un camp et d'un temple ; enfin, les traces d'un péristyle de huit colonnes. Nulle inscription n'est venue apporter quelque clarté sur tant d'incertitude <sup>2)</sup>.

## ZILI

Parmi les colonies romaines que fonda Octavien en Maurétanie, trois seulement concernent le Maroc, du moins dans l'énoncé de Pline. Ce sont Zili, Babba et Banasa. Il faut situer la première sans contestation possible dans le Maroc espagnol, à la ville d'Arcila, — en français, Arzila, — dont le port se trouve à un kilomètre au Sud de l'embouchure de la rivière du même nom. Avant Pline, Pomponius Mela <sup>3)</sup>, dans un

(1) Larache, *Artes graficas Bosca*. In-8°.

(2) *Resumen de la memoria... referente a los trabajos efectuados en el ano 1939 en las ruinas de Ad-mercuri y Tabernes* : pour *Ad Mercuri*, p. 7-11 (texte) et 19-29 (photographies et croquis).

(3) III, 10. Méla était de Tingentera, *Julia Joza*, à identifier sans doute avec *Julia Treducta* (voir GSELL, t. II, p. 172).

passage mutilé de sa *Géographie* publiée en 44 <sup>1)</sup>, avait nommé Zili, ou du moins on est d'accord <sup>2)</sup> pour identifier avec cette cité la ville phénicienne qui frappa monnaie à son nom <sup>3)</sup>. Pline l'appelle *colonia Augusti Julia Constantia Zilis* <sup>4)</sup>.

Cette colonie fut donc installée à côté ou sur l'emplacement d'une ville d'abord punique, puis carthaginoise. La date de cette manifestation de la puissance romaine, ainsi que Gsell l'a observé <sup>5)</sup>, ne peut être ni antérieure à la mort de Bogud, c'est-à-dire à l'année 33 avant notre ère, ni postérieure à la constitution du royaume de Juba II, soit à l'année 25.

Pline nous fournit sur Zili un renseignement des plus importants. Ses habitants échappaient à la juridiction des rois maures et ils devaient, pour les questions du domaine judiciaire, remonter l'Océan Atlantique, traverser le détroit de Gibraltar et gagner la Bétique : *Zili, regum dicioni exempta et in Baeticam iura petere iussa*. Il est aisé de reconnaître que cette particularité ne vaut que pour une colonie antérieure à l'annexion du royaume de Juba II et de Ptolémée.

Selon Strabon, les Romains installèrent en Espagne, dans une localité qu'ils appelèrent *Julia Joza*, des habitants de Zili et des colons italiens <sup>6)</sup>. Mela, de son côté, dit que des Phéniciens transportés d'Afrique habitaient Tingentera, — sa patrie, — *et quam transvecti ex Africa Phoenices habitant, atque unde nos sumus, Tingentera*. <sup>7)</sup> Ce rapprochement des deux textes a suggéré à Movers, l'historien de Carthage, qu'aux environs de notre ère il y avait encore une population phéni-

(1) Voir WISSOWA, *Hermes*, t. LI (1916), p. 89-96.

(2) GSELL, t. VIII, p. 203, n° 10.

(3) L. MÜLLER, *Numismatique*, t. III, p. 153 et *Suppl.*, p. 79. — GSELL, t. II, p. 170 et 172.

(4) V, 3. On emploie indifféremment les formes *Zili* et *Zilis* de préférence à *Zilia* et surtout à *Zulil*. Nous avons adopté la première, indéclinable, comme *Tingi*.

(5) T. VIII, p. 202. — Sur l'heureux choix de l'emplacement de plusieurs de ces colonies, voir GSELL, t. V, p. 280.

(6) III, 1, 8, Ἰουλίαι Ἰοζαί.

(7) II, 96.

cienne <sup>1)</sup> : suggestion suivie par Carl Müller dans son édition de Ptolémée <sup>2)</sup>. Il faut retenir que le nom de *Julia Traducta* donné à Tingentera, s'il évoque un transfert d'une partie de la population de Zili en Espagne, n'implique pas nécessairement une immigration phénicienne ; il peut fort bien s'agir, comme le propose Gsell à titre d'hypothèse, d'indigènes « auxquels des relations multipliées avec des Phéniciens auraient fait adopter la langue de ces derniers » <sup>3)</sup>.

Quoi qu'il en soit, de cette ville dont l'histoire s'avère si ancienne et assez importante, nul vestige antique n'a encore été découvert, ou du moins étudié. Tissot, après avoir sommairement décrit la ville actuelle, — une enceinte au tracé régulier, de 385 pas du Nord au Sud, de 260 de l'Est à l'Ouest et, au Nord-Est, un château flanqué de deux tours, — estime la superficie de la ville antique beaucoup plus étendue que celle de la moderne Arzila, « à en juger par les nombreuses substructions qu'on rencontre dans les vergers ». Ce sont là, conclut-il, « avec quelques médailles, les seuls vestiges qu'ait laissés Julia Constantia Zilis » <sup>4)</sup>.

D'un court séjour à Arzila <sup>5)</sup>, de plusieurs enquêtes auprès des autorités espagnoles d'El Ksar <sup>6)</sup>, de Tanger <sup>7)</sup>, de Tétouan <sup>8)</sup>, nous n'avons retenu l'existence d'aucune ruine romaine à la surface du sol, d'aucun vestige exhumé par des travaux de voirie ou de construction. A supposer, — comme le faisait Tissot il y a soixante-cinq ans, lorsque la ville n'avait même pas ce minimum de vie administrative et coloniale

(1) *Geschichte der Karthager*, II, II, p. 536-537, n° 248 et 253.

(2) T. II, p. 172.

(3) P. 111, en note.

(4) P. 203.

(5) En mars 1924. — J'ai revu Arzila en 1927 avec M. de Montalban et M. R. Ricard, au cours d'une brève halte qui me permit toutefois d'apprendre qu'aucun fait nouveau ne venait éclairer la question.

(6) M. de Las Cajigas, en 1924 et en 1925.

(7) M. le Capitaine Ramon Armada, en 1932.

(8) M. Aguila, directeur général des Contrôles civils et de l'Instruction publique, en 1928, et M. le Secrétaire général du Gouvernement, en 1935.

qu'elle doit maintenant de nouveau à l'Espagne, — que les vignes et les jardins plantés à l'intérieur et aux abords de l'agglomération recouvrent en partie la cité romaine, il faut avouer qu'on ne connaît de celle-ci, à l'heure actuelle, absolument rien.

Entre Zili et les *Tabernae*, à Zeïtoun Oulad ben Hellal <sup>1)</sup>, sur le sommet et sur le versant méridional d'un plateau qui domine la route, Tissot a relevé l'existence d'un emplacement antique. Sa périphérie s'étend sur un parcours d'environ 750 mètres. Sans doute s'agit-il d'une exploitation agricole comme celle de Rirha, c'est-à-dire d'une villa rustique fortifiée. Un douar composé de plusieurs habitations indigènes a employé la plupart des pierres de ces ruines indistinctes. Il ne peut être question de noter autre chose que l'existence d'un ancien centre de colonisation ou d'une ancienne ferme aujourd'hui méconnaissable, sous la forme de « débris de tuiles, de grandes briques et de fragments de blocage ».

### TABERNAE

A quatorze milles au Sud d'Arzila, à seize milles au Nord de Lixus, se trouvait l'agglomération des *Tabernae* <sup>2)</sup>. Ce nom de cabanes ou de baraquements indique à l'origine tout au moins des constructions hâtives, en planches le plus souvent, et convient à des *mutationes*, ou relais, et à des gîtes d'étape, ou *mansiones*.

L'emplacement des *Tabernae* de l'Itinéraire d'Antonin est encore nettement visible, mais il demeure des plus malaisés à étudier : un grand bois d'oliviers sauvages recouvre à peu près

(1) *Recherches*, p. 272. — Je reproduis d'autant mieux l'appellation et l'orthographe de Tissot qu'il m'a été impossible de visiter cet emplacement.

(2) Voir sur ce mot l'article de M. Victor CHAPOT dans le *Dictionnaire de SAGLIO*, t. V. — Cf. TREIDLER, P. W., IV A 2 (1932), col. 1875, 4.

toutes les ruines et les rend pour ainsi dire méconnaissables.

Celles-ci occupent la partie Nord d'un plateau qui domine l'oued el Ghanem, appelé aussi l'oued es Sebt. Un mur d'enceinte de 975 mètres, signalé par Tissot, est encore visible. Il en est de même de celui d'un castrum en pierres de grand appareil et d'environ 369 mètres. A l'intérieur de ce réduit le même auteur a noté l'existence d'un édifice qu'il m'a été impossible de repérer, aussi convient-il d'en reproduire la description.

« Construit en pierres de taille de 95 centimètres de longueur sur 56 centimètres de hauteur et 45 d'épaisseur, il se compose d'une enceinte principale divisée en un certain nombre de salles, et précédée d'une autre enceinte. Les murs ne dépassent pas la hauteur du sol actuel. Une fouille pratiquée à l'intérieur de la salle centrale m'a permis de constater que, du sol actuel jusqu'au *pavimentum*, le mur, formé de quatre assises, présente une hauteur de 2 m. 18 cm. Les briques calcinées et les masses de métal fondu qu'on retrouve dans les décombres prouvent que l'édifice a été incendié <sup>1)</sup>. »

Il est de la plus élémentaire logique de voir dans le réduit dont le développement était de 975 mètres la partie essentielle du poste militaire : les cantines, les échoppes des soukiers, les baraquements désignés par l'appellation de *tabernae* devaient s'abriter dans la plus grande enceinte, en dehors du castrum. La construction décrite par Tissot à l'intérieur de ce dernier ne peut donc avoir été que l'habitation et les bureaux du commandant des troupes, à moins qu'il ne s'agisse d'un temple.

Quant à la partie non militaire de la ville ou du poste, elle comprenait un faubourg qui doublait l'étendue de celle-ci.

La Martinière a pu d'ailleurs procéder à des fouilles aux *Tabernae* et dégager les substructions du castrum. C'était « un réduit de 16 mètres sur 18, augmenté à droite et à gauche

(1) P. 137.

de deux salles en saillie et divisé intérieurement en petites pièces disposées sans doute autour d'une cour centrale ». M. Cagnat, à qui nous empruntons ces lignes <sup>1)</sup>, reproduit le plan levé par La Martinière. Il voit avec raison une tour de garde dans une construction circulaire de 5 mètres de diamètre disposée à l'intérieur de l'enceinte, auprès d'une des salles en saillie.

Pour notre part, nous avons dû nous contenter d'une visite rapide des lieux et n'avons pu distinguer d'autre mur que celui de l'enceinte principale <sup>2)</sup>.

Comme le poste d'*Ad Mercuri*, les *Tabernae* ont été l'objet de quelques fouilles, conduites en 1939 par M. de Montalban <sup>3)</sup>. Celles-ci se ramènent à la reconnaissance de l'emplacement, au repérage de diverses modestes ruines en dehors du mur du camp, à l'étude de ce dernier ; un plan schématique <sup>4)</sup> reproduit la disposition de six édifices parallèles, voisins de la « porte prétorienne » ; à l'intérieur, il y aurait eu, asymétrique, un petit temple aujourd'hui recouvert d'une koubba. Parmi les monnaies mises au jour, on en signale d'Hadrien, de Commode, de Gordien III, de Sévère Alexandre et de Gallien. Enfin, une base de statue présente une inscription de cinq lignes dont il ne paraît pas possible de proposer une lecture complète <sup>5)</sup>.

Outre leur valeur archéologique, les *Tabernae* ne laissent pas de présenter un intérêt important pour l'histoire militaire de la Maurétanie tingitane : elles étaient, au début du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle

(1) CAGNAT, *Armée d'Afrique*, p. 676.

(2) Visite due à la courtoisie du Haut-Commissariat et notamment de MM. le Colonel Ascenzio et Tubau, effectuée en 1927 avec M. R. Ricard, sous la conduite de M. de Montalban.

(3) *Resumen de la memoria referente a los trabajos efectuados en el año 1939 en las ruinas de Ad Mercuri y Tabernes* : pour *Tabernae*, p. 13-15 (texte) et p. 31-37 (planches).

(4) P. 31.

(5) P. 35 (photographiée à l'envers).

de notre ère, la résidence du tribun de la III<sup>e</sup> cohorte d'As-tures <sup>1)</sup>.

### LIXUS

Les origines de cette ville sont, comme celles de Tanger, mêlées à la légende et à l'histoire. Pour la légende, il suffit d'évoquer celle du jardin des Hespérides, que Pline situait dans l'estuaire du Loukkos <sup>2)</sup>. Pour l'histoire, les textes sont assez nombreux et l'un d'eux, celui de Strabon, énumère plusieurs des noms donnés à Lixus par les auteurs anciens <sup>3)</sup>.

« Quand on passe le détroit des Colonnes [d'Hercule], en ayant à gauche la Libye, on trouve une montagne que les Grecs appellent Atlas et les Barbares Dyris. Là s'avance un promontoire, point extrême vers le couchant de la Maurétanie que l'on appelle Côtès. Dans le voisinage se trouve encore une petite ville qui domine la mer, Trinx selon les Barbares, Lynx d'après Artémidore, Lixos selon Eratosthène. »

Ἐω δὲ προελθόντι τοῦ κατὰ τὰς Στήλας πορθμοῦ, τὴν Λιβύην ἐν ἄσ-  
τερᾷ ἔχοντι ὄρος ἐστίν, ὅπερ οἱ μὲν Ἕλληνες Ἀτλαντα καλοῦσιν, οἱ Βάρβαροι  
δὲ Δύριν. Ἐντεῦθεν δὲ πρόπις ἐκκεῖται τις ὕστατος πρὸς δύσει τῆς Μαυ-  
σίας αἱ Κώτεις λεγόμεναι· πλησίον δὲ καὶ πολίχμιον μικρὸν ὑπὲρ τῆς θαλάττης,  
ὅπερ Τρίγγα καλοῦσιν οἱ Βάρβαροι, Λύγγα δ' ὁ Ἄρτεμι ὠρος προσηγόρευκε,  
Ἐρατοσθένης γὰρ Λίξον. <sup>4)</sup>

A ces noms s'ajoutent ceux de Λίγξς, dans Stéphane de

(1) *Not. Occid.*, XXVI, 19.

(2) Voir TISSOT, p. 213-215.

(3) Pline trouve lui-même exagérés les racontars de certains écrivains dont Cornelius Nepos s'est fait l'écho. « A les en croire cette ville a été très puissante et plus grande que la grande Carthage », (ROGET, p. 30), *praevalidam hanc urbem maioremque Carthagine magna... quaeque alia Cornelius Nepos avidissime crediderit* (PLINE, V, 4).

(4) XVIII, 3, éd. C. MÜLLER et F. DÜBNER = ROGET, p. 22.

Byzance <sup>1)</sup>, Λιξ, dans Ptolémée <sup>2)</sup>, Lixus, dans Pomponius Mela <sup>3)</sup>.

Nous adoptons cette dernière forme. Elle peut n'être pas la meilleure <sup>4)</sup>, mais Tissot, puis La Martinière, l'ont employée ; elle paraît consacrée par l'usage, au moins au Maroc, comme le sont les noms de Volubilis, de Banasa et de Thamusia <sup>5)</sup>.

C'est au grand voyageur allemand Heinrich Barth que revient l'honneur d'avoir identifié avec Lixus les ruines de la colline de Tchemmich <sup>6)</sup>. Elles se trouvent à 1 km. 500 au Nord de la ville moderne de Larache, dans le Maroc espagnol. Colonie phénicienne dont faisait mention, vers 335 avant notre ère <sup>7)</sup>, le Périples de Scylax <sup>8)</sup>, Lixus a conservé à la fois des vestiges de cette époque et de celle de la domination romaine <sup>9)</sup>. Bien que cette dernière soit seule l'objet de ce livre, il convient de rappeler l'existence d'un temple de Melkart antérieur à celui de Gades <sup>10)</sup>, les murs signalés par Barth <sup>11)</sup>, par Tissot <sup>12)</sup>. et par La Martinière, les tombeaux fouillés par le même explorateur <sup>13)</sup>, les inscriptions publiées par Philippe Berger <sup>14)</sup>, et, plus récemment, par le Service archéologique espagnol, la *Junta superior de monumentos*. Mais aucune publication n'a été

(1) P. 420, cité par DESSAU, art. *Lix*, P. W. XIII, 1 (1926), col. 928.

(2) IV, 1, 7 (DESSAU, *ibid.*) — ROGET, p. 36 (d'après l'éd. C. Müller (Didot, 1901).

(3) Ou Lixos, éd. C. Frick, Leipzig, 1880 = ROGET, p. 29.

(4) « Oder *Lixus*, Λιξος (korrumpiert bei Mela, Martianus Capella u. s.) ». DESSAU, *ibid.*

(5) Les noms arabes modernes relevés par Tissot, — Ksar Pharaoun, Sidi Ali bou Jnoun, Si Ali ben Hamed, — ne sont plus connus des indigènes, sauf de quelques rares lettrés.

(6) *Wanderungen durch die Küstenländer des Mittelmeers*, t. I, p. 19.

(7) BESNIER, *Lexique de géographie ancienne*.

(8) *Geogr. graeci min.*, I (éd. Didot), p. 90, 112 = ROGET, p. 19.

(9) Voir GSELL, t. II, p. 172-174.

(10) « ...Iuxta delubrum Herculis, antiquius Gaditano, ut ferunt ». Pline, XIX, 63 (alias XIX, 22), éd. C. Mayhoff (Leipzig, 1906) = ROGET, 35. — Cf. DESSAU, P. W., XIII, 1, col. 928.

(11) D'après TISSOT.

(12) P. 207 et planche IV.

(13) *Bull. archéol.*, 1890, 1891, 1895.

(14) *Ibid.*, 1891, p. 585, et 1892, p. 62-64 et planche XIII.



faite par cette administration sur les fouilles poursuivies à Lixus pendant plusieurs années par don Cesar Luis de Montalban. Pour les ruines romaines, il faut avant tout citer Tissot qui a débrouillé en partie le chaos des murs en place, des pierres éboulées et de la végétation <sup>1)</sup>, puis de La Martinière dont les campagnes de fouilles successives ont obtenu d'inestimables résultats <sup>2)</sup> et fait le plus grand honneur à la Science française, bien avant notre Protectorat. Quant à la *Junta superior*, avons-nous dit déjà, elle n'a encore publié aucun rapport technique sur les travaux qu'elle a poursuivis pendant plusieurs années et sur lesquels nous reviendrons plus loin.

L'Itinéraire d'Antonin donne à Lixus, comme d'ailleurs à Volubilis, le titre de colonie, *Lix colonia* <sup>3)</sup>, et nous savons par Pline qu'elle l'avait reçu de Claude.

Les fouilles dont nous allons essayer de préciser les principaux résultats n'ont jusqu'ici livré que de bien laconiques fragments d'épigraphes. Mais il était normal que, — par son port si bien situé qu'aujourd'hui le port de Larache passe pour le meilleur de tout le Maroc, en tant que port naturel, — Lixus ait été un centre maritime important. Plusieurs de ses habitants se sont « expatriés » et sont allés faire souche en divers pays, surtout en Espagne. Un descendant de ces derniers, Publius Cornelius Macer, installé dans une ville de Lusitanie, — peut-être l'Ammaia dont Pline vante les *Ammaeensia juga* <sup>4)</sup>, — y devint questeur, puis duumvir, et reçut de l'empereur Claude le droit de cité : selon une formule employée également à Volubilis et due à la libéralité de ce prince, *a divo Claudio civitate donato* <sup>5)</sup>. Quant à son ethnique, *Lixitanus*, il

(1) P. 203-221.

(2) *Bull. archéol.*, 1890, p. 134-148, pl. VII-XI — Cf. Cagnat, *ibid.*, 1898, p. CLI (rapport sur poteries avec estampilles).

(3) Ed. Parthey, p. 3, avec les variantes *Lixeos, ux col, Lixcol*.

(4) XXXVII, 2, 24. L'inscription a été trouvée à Portalegre qui passe pour être soit Ammaia, soit Aramenna (HÜBNER, C. I. L., II, p. 21).

(5) C. I. L., II, 159. — La correction de *viritim* en *Lixitanus* est de M. Eug. Albertini (renseignement oral).

a été retrouvé grâce à une ingénieuse correction du mot *virilim* due à Eugène Albertini.

Le même archéologue, dans une étude sur « Les étrangers résidant en Espagne à l'époque romaine »<sup>1)</sup>, rappelle l'inscription d'un tombeau de Barcelone qu'un autre habitant de Lixus, Publius Antonius Pudens, fit construire pour lui et ses deux femmes successives, Baebia Novella et Cornelia Phaenusa.

Si l'épigraphie de Lixus est à peu près inexistante, il n'en est pas de même de l'*instrumentum domesticum*, dont les fouilles de la *Junta* ont exhumé d'assez nombreux spécimens, surtout des objets en terre cuite et en verre.

La tête de l'Océan, que nous décrivons plus loin, est une heureuse exception dans la rareté des objets d'art : à moins que des fouilles clandestines n'aient depuis longtemps retiré de la vaste cité une partie de ses trésors.

À l'importance historique de Lixus correspondent des ruines nombreuses et d'une vaste superficie. L'exploration de la ville est due avant tout aux campagnes de fouilles qu'y poursuivirent La Martinière pendant plusieurs années, puis la *Junta superior* en la personne de M. de Montalban. En nous aidant à la fois des publications du premier et des explications du second, qui nous a si obligeamment montré les résultats de ses recherches, on peut tenter la synthèse suivante, pour incomplète qu'elle soit.

Avant l'occupation romaine, principal objet de cette étude, il y eut une occupation carthaginoise attestée encore par des tombes et, à l'Est, par un magnifique mur d'enceinte, réemployé soit lors de la fondation de la colonie, soit plus tard ;

(1) Sur les déprédations commises à Lixus lors de la construction du port de Larache, voir LA MARTINIÈRE, *Billets marocains*, dans le *Bull. du Comité de l'Afrique française*, 1918, p. 257-258, et notamment ce passage : « On a percé au bas de la colline des galeries qui ont provoqué l'éboulement du sol antique. Tout espoir de recherches y est désormais impossible. »

observons toutefois que d'aucuns ont pris pour des portions de mur des assises géologiques, où l'on a taillé et dont l'on a retiré des pierres de façon à ménager plus loin un dispositif de défense, et certaines sont encore à pied d'œuvre ; d'autre part, le mur romain apparaît par endroits de façon bien distincte sur un mur carthaginois, peut-être même sur un rocher transformé par les Carthaginois en ouvrage de défense.

Le plan établi par La Martinière <sup>1)</sup> constitue l'élément le plus sérieux pour une suite de campagnes méthodiques, mais ce sera une œuvre de longue haleine, au moins aussi onéreuse et aussi difficile à la fois que pour Volubilis. On ne peut aujourd'hui que réunir le résultat de quelques efforts dispersés.

Un certain nombre de tombes ont été fouillées, soit isolément, soit par groupes. Il convient de signaler surtout, sous une galerie couverte que fermait peut-être une porte, un groupe de sept tombes, de type dolménique. Ce type est très répandu dans la Tunisie centrale, le Sud de la province de Constançine, les environs de Guelma, et, pour revenir à l'Espagne, dans la région de Cadix. Certains cimetières ont plus de mille dolmens, mais ce type de sépulture ne descend pas jusqu'au Sahara. Si nous en parlons ici, — sans nous arrêter à la fort belle tombe phénicienne qui domine ce groupe, — c'est parce que des tombes dolméniques peuvent être parfois d'époque romaine et l'on en connaît même, rappelait M. Gsell lors de sa visite de Lixus en 1928, qui sont de l'année 350 de notre ère.

Nous empruntons à Tissot sa description d'une partie des murs d'enceinte et nous ajouterons ensuite le peu qui résulte des fouilles récentes.

« L'enceinte de la ville haute forme un hexagone dont le développement est de près de 1.800 mètres. Le plus grand côté fait face au

(1) *Bull. archéol.*, 1890, pl. VII.

Sud ; les cinq autres regardent l'Ouest-Nord-Ouest, le Nord-Nord-Est et l'Est-Nord-Est.

« Il est impossible de suivre le front Sud dans tout son développement, mais les pans de murailles qui dominent le fourré, de distance en distance, permettent de se rendre compte de la direction générale de cette partie de l'enceinte : de l'Ouest à l'Est, sur une étendue de 5 à 600 mètres, elle reliait les escarpements qui dominent le Lixus au versant opposé de la colline. A l'extrémité occidentale de cette muraille est adossé un édifice rectangulaire, voûté, mesurant 8 m. 30 sur 2 m. 50. Une seule porte, dont les pieds-droits sont formés par des assises de grandes dimensions, y donne accès. La voûte soutient une terrasse évidemment destinée à recueillir les eaux pluviales et près de cette construction, à droite, on remarque une sorte de puits. Cet édifice, comme l'ensemble du front Sud, appartient à l'époque romaine.

« A partir de ce point, la muraille romaine de l'acropole longe, du Sud-Sud-Ouest au Nord-Nord-Est, sur une étendue d'une centaine de mètres, les escarpements qui dominent le cours du Loukkos et se rattache à l'enceinte phénicienne dont la construction offre un intérêt tout particulier. Formés de blocs énormes, soigneusement équarris et assemblés à sec, ces murs rappellent les plus anciens échantillons grecs du *pseudisodomon* ; les pierres d'une même assise ont une hauteur uniforme, mais différent de longueur : la plupart mesurent de 1 mètre à 1 m. 50 : quelques-unes de celles qui forment les angles saillants ont jusqu'à 3 m. 50 de longueur sur 2 mètres de hauteur.

« Cette puissante muraille, haute encore à certains endroits de douze à quinze pieds, se prolonge sur une étendue de 150 mètres environ, forme un angle rentrant déterminé par un accident du terrain et se perd dans le fourré pour reparaître, à cent cinquante pas de là, sur le front Nord-Ouest. L'angle méridional de ce nouveau front est dans l'alignement du précédent (Sud-Sud-Ouest — Nord-Nord-Est). L'espace intermédiaire devait former un angle rentrant déterminé par la dépression qui sépare les deux lobes du plateau.

« Le front Nord-Ouest, long de cent soixante-quinze pas, domine un escarpement d'une vingtaine de mètres prolongé par une pente assez rapide. Cette pente projette elle-même, au Nord-Nord-Ouest, un mamelon rattaché au massif de l'acropolis par une forte muraille,

de construction romaine, qui paraît avoir formé, du côté de l'Est, les défenses du faubourg dont j'ai parlé plus haut.

« Le front Nord-Nord-Est de l'enceinte phénicienne, contigu au précédent, est de même longueur.

« Le front Nord-Est offre également la même étendue et se termine par une cour carrée.

« Le front Est-Nord-Est suit la déclivité du plateau et n'offre d'abord qu'une ligne confuse de décombres, envahie par d'épaisses broussailles ; mais le mur ne tarde pas à reparaitre et forme bientôt un angle saillant aussi remarquable par la dimension et la régularité de ses assises que la partie de l'enceinte qui lui correspond de l'autre côté de l'acropole. La plupart des blocs ont 1 m. 25 de longueur sur 75 centimètres ; à 75 mètres de ce saillant, la muraille phénicienne rencontre, à angle droit, le mur romain qui achève de circonscrire, au Sud, l'hexagone de la citadelle. »<sup>1)</sup>

J'ai tenu à reproduire en entier cette longue description de Tissot pour deux raisons. L'amoncellement des matériaux effondrés et l'exubérance de la végétation rendent aujourd'hui encore l'exploration de la ville aussi malaisée que les abords de l'arc de triomphe et de la basilique de Volubilis avant le dégagement de ces édifices ; sur ce point, la connaissance de la topographie de Lixus n'est pas plus avancée qu'il y a soixante ans. En outre, lors de la construction ou de l'aménagement du port de Larache, il y a une vingtaine d'années, beaucoup de beaux blocs antiques ont été retirés de l'enceinte et donnent ainsi plus de prix encore au passage où l'auteur des *Recherches* traite de Lixus.

Les travaux, encore inédits, poursuivis au cours de ces dernières années par la *Junta superior* ont eu surtout pour objet, nous l'avons rappelé au début de ce chapitre, les tombes de type dolménique, dans la ville haute, les installations industrielles et les thermes, dans la ville basse, plus un certain nombre d'investigations éparses, comme aux abords de l'emplacement supposé du forum.

(1) TISSOT, p. 70-72.

On ne sait rien à vrai dire de précis sur ce dernier ensemble ; je suppose seulement qu'une place, en partie dégagée, formait bien la partie centrale du forum, l'*area*. Sur cette place j'ai noté, inscrits en relief et à l'envers, les deux lettres D D, *d[ecreto] d[ecurionum]*, et le mot *porticu[m]*,

D D PORTICVI

en belle écriture monumentale, d'une excellente époque, peut-être même du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Au fond de la place se dressent cinq assises de blocs de pierre superposés, d'une longueur moyenne de huit pierres. En arrière, un bloc rectangulaire de 3 m. 90, depuis brisé en deux. Sur une base, la trace de deux pieds de statue. En amont, à gauche, une crypte pour recouvrir un bassin ou une citerne.

La basilique apparaît comme le seul édifice assez bien conservé, mais non encore fouillé. J'y ai noté à l'intérieur trois lignes différentes d'assises en retrait, horizontales et parallèles, destinées à recevoir les bois de la toiture.

De la citerne signalée par Tissot et déblayée par M. de Montalban, il y a lieu de rapprocher, comme découverte toute récente, celle que les fouilles de M. Grimal <sup>1)</sup> ont repérée à Siga, dans le département d'Oran, et comme édifice de même nature depuis longtemps connu, celle de Tipasa, étudiée par Gsell <sup>2)</sup>.

En bas de la ville furent mis au jour plusieurs fours de potiers au milieu de pièces qui contenaient des vases, des lampes, tout un *instrumentum*, en assez mauvais état de conservation, mais suffisant pour témoigner de l'importance de l'industrie céramique de Lixus.

La découverte la plus importante dans le domaine de la statuaire est le bronze qui figure en haut relief la tête de l'Océan.

(1) *Les fouilles de Siga (Mélanges de l'École de Rome, t. LIV, 1937, p. 115).*

(2) *Tipasa (Mélanges de Rome, 1894, p. 349).*

### La tête de l'Océan

(Planche LX)

C'est un fort beau médaillon qui représente une tête barbue du type Gorgoneion.

Les mèches de la chevelure et de la barbe se répandent en boucles ondulées et se terminent par des torsades en pointes ; elles s'entremêlent de façon ininterrompue autour du visage et l'encadrent comme autant de rayons. De cette épaisse toison sortent des têtes et des pattes d'animaux, peut-être de monstres, qu'on ne peut déterminer avec une réelle précision.

Au-dessus du front, deux pinces de homard, presque rapprochées, s'allongent l'une vers l'autre et s'entr'ouvrent pour se happer.

A hauteur des yeux et en avant des oreilles (qui disparaissent sous la chevelure), on distingue à gauche, c'est-à-dire en avant de l'oreille droite, une tête d'oiseau assez semblable à celle d'un canard, tournée vers le sol, et du côté opposé, mais tendue horizontalement vers le centre, une tête de même espèce.

Un peu plus bas que les lèvres, à droite, à gauche et en dessous du menton, se présentent de profil trois têtes de poissons : celle de gauche, au bas de la joue droite, est plus nette que les deux autres.

Enfin, entre ces trois têtes, les anneaux de la barbe dessinent deux coquilles marines.

Le visage ici représenté n'est pas moins intéressant à étudier que sa chevelure et sa barbe. Il n'y a sans doute rien de particulier à signaler pour les traits du nez. La bouche, légèrement entr'ouverte, révèle l'énergie et la force de la volonté. Les yeux ont la pupille largement et profondément incisée, ce

qui donne au regard l'impression grave et puissante qu'on attend bien du personnage. Mais la principale curiosité vient de la présence de trois lignes d'ourlets dentelés qui barrent horizontalement le haut du front, le sommet de l'arcade sourcilière et le milieu des joues.

La première impression que pourrait éveiller cette triple découpeure est qu'il s'agirait d'un procédé technique dû au manque d'habileté de l'artiste ou du fondeur : en tirant sur le moule « à bon creux » l'épreuve en bronze que nous examinons, il aurait négligé de faire disparaître « les raccords ». Mais la trace assez fréquente de ce défaut, de cette absence de plan lisse, s'accuserait une fois, et non trois fois. Nous sommes au contraire en présence d'un dessin bien voulu, qui concourt à augmenter l'air sévère, l'aspect farouche, la physionomie dominatrice et souverainement puissante de ce portrait : ce sont des algues marines.

Il s'agit en effet de l'Océan, du dieu qui étend son empire sur le domaine illimité des vastes mers, et dont l'on connaît un grand nombre de représentations, presque toutes sur des mosaïques. Je rappellerai les principales. C'est, en France, à Aix-en-Provence, la tête de l'Océan accostée de deux dauphins et entourée de poissons <sup>1)</sup> ; à Vienne <sup>2)</sup> ; au Glésia, près de Montréal, dans le Gers <sup>3)</sup>, où l'inscription OCIANVS explique une tête munie de pinces rouges et noires à côté d'une naïade qui nage au milieu des flots ; à Saint-Rustice, en Haute-Garonne <sup>4)</sup>, une tête « de grandeur colossale (écrit Georges Lafaye dans l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule*), avec des flots sortant de sa bouche et de ses narines, et s'écoulant dans la mer, représentée par des ondes bleuâtres ». C'est,

(1) A. BLANCHET, *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine* (Paris, Leroux, 1913. In-8°), p. 97.

(2) G. LAFAYE, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, I, Narbonnaise et Aquitaine (Paris, Leroux, 1909. In-8°), n° 167.

(3) *Ibid.*, 457.

(4) *Ibid.*, 376.



en Afrique, surtout en Tunisie, donc en Proconsulaire : à Sidi el Hani (*vicus Augusti*), une tête incomplète dont Gauckler vantait le « superbe modelé » <sup>1)</sup> ; à El Haouria, une tête fort mutilée <sup>2)</sup> ; à El Djem, au milieu d'une scène de pêche <sup>3)</sup> ; à Oudna <sup>4)</sup> ; à Bir bou Rekba <sup>5)</sup> ; à Bir Chana, « coiffée de pinces de homard » <sup>6)</sup>.

Le *British Museum* possède, en provenance de Carthage, une « tête de divinité marine, Océan ou *Glaucus*, aux cheveux épais et flottants, à la barbe en désordre mêlée d'algues enroulées en volutes, vomissant de l'eau par la bouche entr'ouverte » <sup>7)</sup>. Mais l'une des plus importantes mosaïques de Tunisie où l'on retrouve le dieu Océan est le célèbre pavement de Medeina (*Althiburos*) qui figure un bateau liburnien <sup>8)</sup> ; faisant face à Vénus Anadyomène que soutiennent deux Tritons, une tête colossale est flanquée de chaque côté d'une nymphe à demi couchée. Celles-ci se penchent sur des jarres d'où l'on voit jaillir une source ; un amour jette sa ligne à la mer ; un autre met des poissons dans un panier.

Sans être aussi riche que la Tunisie, l'Algérie offre également quelques mosaïques de l'Océan. A Saint-Leu, près d'Oran <sup>9)</sup>, une vaste composition, — maintenant au musée Demaeght, — reproduit quatre beaux tableaux : une scène du mythe cabirien ; Apollon vainqueur de Marsyas ; Latone à Délos ; la capture du centaure Chiron par Hercule. L'Océan figure dans cette dernière partie, mais il ne fait que contempler le combat, au lieu de jouer, comme dans les représentations rappelées ci-dessus, le rôle principal.

(1) *Inv. des mos.*, II, *Afrique proconsulaire* (1910), n° 314.

(2) *Ibid.*, 319.

(3) A. MERLIN, *Inv. des mos.*, II, *Supplément* (1915), 71 b.

(4) P. GAUCKLER, *Ibid.*, II, 433 (non conservée).

(5) *Ibid.*, 468.

(6) *Ibid.*, 449.

(7) *Ibid.*, 704.

(8) *Ibid.*, 576 (cf. l'abondante bibliographie).

(9) F. G. DE PACHTERE, *Inv. des mos.*, III (1911), *Maurétanie (Algérie)*, n° 454.

D'Aïn Témouchent <sup>1)</sup> le musée d'Alger possède une tête d'Océan « ornée de pattes et d'antennes de homard ». La même particularité se retrouve à Cherchel <sup>2)</sup>. Enfin une mosaïque de Bougie a fait l'objet d'une étude publiée par Gsell en 1892 dans le *Recueil des notes et mémoires* de la Société archéologique de la province de Constantine <sup>3)</sup>.

Plus récemment, M. Louis Poinssot a communiqué au premier Congrès des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord une étude sur la mosaïque du musée de Sousse en provenance d'El Haouria <sup>4)</sup>, et M. Alexis Truillot, dans le *Bulletin archéologique* de 1938-1940, a décrit une tête d'Océan que représente une mosaïque depuis peu découverte dans la même localité. La tête, qui mesure, 0m. 78 de hauteur, est empreinte d'une « gravité majestueuse » ; elle est entourée « de longues pattes de langoustes aux cassures brusques, d'un réalisme frappant ». Des plantes marines se mêlent aux cheveux et à la barbe.

M. Truillot rappelle, à propos des pinces de homard ou de langouste qui décorent la tête de l'Océan, l'opinion des Encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle : pour ces derniers, cet attribut correspond au pouvoir du dieu sur les ports de mer, « car le mot *χρῆλαί*, qui exprime les pattes d'écrevisses, signifie aussi les deux langues de terre ou les deux môles qui forment un bon port » <sup>5)</sup>. Ce rappel me paraît des plus justifiés, car si le mot *χρῆλαί*, dans Aristote (*Histoire des animaux*, 4,2) et dans Plutarque (*Morales*, 98 d), s'applique aux pinces de l'écrevisse, il désigne également <sup>6)</sup>, dans l'*Anthologie* (10, 8), « les jetées d'un port recourbées en forme de pinces », et, dans Thucydide (8, 90), « les bras d'une digue, les travaux avancés d'un port <sup>7)</sup> ».

(1) *Ibid.*, 318.

(2) *Ibid.*, 421.

(3) T. XXVII, p. 243-249.

(4) *Compte-rendu*, 1935, Cf. bibliographie de la question, p. 190, notes 2 et 3.

(5) P. 183-186 et planche I (séance de 22 nov. 1938).

(6) *Article cité*, p. 194, n. 5.

(7) A. BAILLY, *Dictionnaire grec-français* (Paris, Hachette, 1941), p. 2136.

Depuis la publication, en 1911, du tome III de l'*Inventaire des mosaïques*, deux autres pavements, découverts en 1913, sont à signaler : le premier à Timgad <sup>1)</sup>, le second à Ziamamansouria <sup>2)</sup>.

Nous ne terminons pas cette nomenclature partielle des mosaïques de l'Afrique sans rappeler ni l'article d'Héron de Villefosse, dans la *Revue de l'Afrique française*, en 1887 <sup>3)</sup> ; ni celui, très complet pour l'époque, de Gauckler dans le *Dictionnaire des Antiquités, musivum opus*.

J'évoquerai également les représentations du dieu Océan sur plusieurs bas-reliefs qui décorent des sarcophages à sujets mythologiques. Gsell, dans l'étude que nous avons citée sur la mosaïque de Bougie, en a donné une liste assez brève <sup>4)</sup>, limitée à vrai dire à l'Italie, sauf pour un exemple des collections du Louvre ; il serait facile de la compléter en tenant compte des découvertes de ces dernières années.

Beaucoup plus rares sont les représentations en bronze. Parmi celles-ci, la plus remarquable, — avec celle que nous étudions, — est l'applique découverte en Égypte, à Memphis, conservée au Caire dans la Collection Fouquet, et finement étudiée par Paul Perdrizet <sup>5)</sup> : « Les joues sont recouvertes d'algues ; la bouche s'ouvre pour respirer ou crier ; les cheveux et la barbe sont remplis d'eau... Pièce admirable, où s'exprime le sentiment grandiose que l'art hellénique a eu de la majesté de la mer. »

Tels sont les divers éléments de comparaison que nous suggère l'examen de notre applique de Lixus. Essayons maintenant de retrouver les principaux éléments analytiques dont

(1) *Bull. archéol.*, 1918, p. 176-177.

(2) *Ibid.*, 1913, p. 316-317.

(3) Vol. VI, p. 371 et suiv.

(4) *Recueil de Constantine*, t. XXVII, p. 245, en note.

(5) *Bronzes grecs de la collection Fouquet* (Paris, Bibl. d'art et d'archéol., 1911. In-fol.), n° 59, p. 36-37 et planche XVII.

Je remercie M. Alfred Merlin de m'avoir signalé l'existence de cette belle applique.

elle constitue la synthèse, et remontons aux sources de la mythologie <sup>1</sup>).

Des trois Gorgones, des trois sœurs des Grées, filles de Phorkys et de Kétô, deux étaient immortelles, c'étaient Sthénô et Euryalé ; seule la troisième, Méduse, était mortelle : c'est elle surtout qu'ont dépeinte à l'envi l'art et la légende. Suivant les mythologues anciens, et notamment Ovide, dans ses *Métamorphoses*, Méduse était une jeune fille d'une beauté ravissante à la magnifique chevelure. Poseidon, changé en oiseau, la séduisit et s'unit à elle dans le temple d'Athéna. Furieuse d'une telle profanation, la déesse changea en serpents la chevelure de Méduse, et nous avons déjà une première explication du thème iconographique dont s'est inspiré, — peut-être inconsciemment et en tout cas à travers de multiples copies et répliques, — l'auteur de notre médaillon.

Suivant d'autres commentateurs, l'animosité implacable et vengeresse témoignée par Athéna contre Méduse aurait eu pour cause la prétention de celle-ci à disputer à la déesse la palme de la beauté ; mais cette explication ne change en rien la tradition qui représenta Méduse avec une chevelure hérissée de serpents.

Voici par contre un précieux renseignement : Méduse et ses deux sœurs avaient comme patrie, selon Hérodote <sup>2</sup>), les confins de la Libye, c'est-à-dire l'extrémité occidentale de l'Afrique, la terre des Hespérides, que l'on s'accorde aujourd'hui pour situer auprès de Lixus.

Par la suite, la Gorgone Méduse devint une amulette préservant du mauvais œil. Elle fut spécialement représentée sur les vêtements, les armures, les bijoux, les harnachements, les navires, ainsi d'ailleurs que dans les tombeaux. Il y a plus : le Gorgoneion, cette figure de génie grimaçant que les Grecs reproduisaient avec une intention prophylactique, désigna

(1) G. GLOTZ, art. *gorgones*, dans SAGLIO, II, II, p. 1615-1629.

(2) II, 91, cité par GLOTZ. Cf. *Revue des Études grecques*, 1889, p. 164.

aussi bien un démon masculin qu'un démon féminin. Voilà qui nous explique la présence de la barbe sur notre médaillon.

Enfin, ce qui paraît indubitable, ce type de génie masculin barbu dont la figuration trahit le souvenir des Gorgones et des Gorgoneions aboutit plus tard à la représentation de l'Océan.

Pour conclure, et en dehors de toutes les considérations auxquelles donne lieu la genèse de ce médaillon, nous voyons en cette représentation de l'Océan la découverte la plus importante effectuée en matière de toreutique dans le Maroc espagnol.

De Lixus provient également un petit buste en bronze qui a pu servir de poids ou de *crusta* comme les bustes qui ornent le centre des phiales. Il s'agit d'une tête féminine dont les larges bandeaux descendent sur le haut des épaules et retombent dans le dos, tandis qu'un chignon part de la nuque pour se nouer au sommet du crâne. La physionomie est grave et la mauvaise exécution de l'objet en accentue encore le caractère revêché.

De Tamuda enfin, il faut citer deux petits bronzes, un fragment d'ustensile qui ressemble à un crochet ou à un élément de patère surmonté d'une tête de monstre ornemental, et surtout un charmant petit Dionysos brisé au bras droit, au poignet gauche, à la cuisse droite et à la cheville gauche. Malgré ces quatre mutilations, l'ensemble qui subsiste révèle une œuvre gracieuse.

Le jeune dieu était debout et portait la main gauche élevée à hauteur du front. La coiffure rappelle celle du buste de Lixus : sous un léger chignon fixé sur le haut du crâne, de longs bandeaux descendent sous les oreilles et retombent dans le dos. Les pectoraux et les os du bassin sont bien dessinés. On saisit d'emblée la différence qui existe entre une banale

reproduction dépourvue de tout mérite et une très estimable copie d'un original qui, même de fort loin, semble rappeler encore un peu le mérite d'une œuvre grecque.

### FRIGIDIS

La station suivante paraît bien tenir son nom d'une source d'eau froide, *Frigidis* [*aquis*] <sup>1)</sup>, par opposition à celle des Eaux daciques, voisine de Petitjean. Elle se trouve à 30 kilomètres à l'Ouest d'Arbaoua et à 6 à l'Ouest du poste de douane de Dar el Harraq <sup>2)</sup>. Tissot l'a repérée et La Martinière en a levé le plan, mais l'appellation d'Henchir Souéir <sup>3)</sup>, sous laquelle l'a désignée le premier de ces explorateurs, n'est plus connue dans le pays. Il y a par contre un mince cours d'eau de ce nom, qui coule du Sud au Nord, puis revient vers le Sud, toujours en zone française.

Les ruines occupent une partie très restreinte de la rive droite de l'oued Souéir, en un point situé à huit kilomètres de l'Océan Atlantique.

En 1924, on distinguait encore, mais non aussi bien conservée que du temps de Tissot, la construction rectangulaire par lui mesurée à l'intérieur « 120 pas du Nord au Sud sur 96 de l'Est à l'Ouest » <sup>4)</sup>, — c'est-à-dire de 96 mètres sur 76 m. 80, calculés sur des pas de 0 m. 80, — en pierres de moyen appareil semblables à celles du mur méridional de Lixus et de l'angle Nord Nord-Est des ruines d'*Ad Mercuri*.

Du côté Sud, on ne voyait déjà plus, il y a soixante-cinq ans, qu'un pan de mur de 6 à 7 mètres de long sur 1 m. 50 ;

(1) *Itin. Ant.*, p. 7 ; *Geogr. Rav.*, p. 162. — Court article de DESSAU dans *P. W.*, VII (1912), col. 102, s. v. *Frigidae*.

(2) L'un des quatre postes qui s'étendent d'Arbaoua à la côte.

(3) Cette appellation fréquente en Tunisie, où elle désigne des fermes romaines à l'état de ruines, est très rare et presque inconnue au Maroc.

(4) P. 140.

bon nombre de pierres avaient servi, peu de temps auparavant, à la construction d'un moulin dans le voisinage. Par contre, il y avait encore, à 100 mètres environ de l'enceinte et vers le Sud, près de la source d'Aïn el Hammam, source aménagée à l'aide de pierres antiques, quelques blocs de pierre taillés et une grande dalle en marbre gris. Un aqueduc aurait amené à Frigidis les eaux de l'Aïn Smit : ce détail est d'autant plus intéressant que, suivant Tissot, *smit* serait « une altération du mot berbère *semtit* qui traduit exactement le mot latin *Frigidæ*. »

Les mesures du plan de La Martinière diffèrent légèrement de celles de Tissot, 110 pas du Nord au Sud et 100 de l'Est à l'Ouest, mais comme elles ont été prises à l'extérieur, la différence peut tenir exclusivement à la largeur des murs. M. Cagnat a publié, dans son *Armée romaine d'Afrique* <sup>2)</sup>, ce plan schématique, assez complet toutefois pour indiquer que la face septentrionale et la face occidentale avaient seules conservé quelques assises du mur au-dessus des fondations.

A la source d'Aïn Smit signalée par Tissot, La Martinière ajouta sur son plan celle d'Aïn Hamma, à gauche de l'angle Nord-Ouest ; d'Aïn Asafri, au Sud-Ouest ; d'Aïn Essymid, au Sud-Est. Mais tous ces termes sont aujourd'hui ignorés des indigènes et ne figurent pas sur les cartes du Service géographique.

En juillet 1924, j'ai noté que le mur septentrional de l'enceinte n'était plus visible qu'en quatre endroits. Quant au mur occidental, large d'un mètre au maximum, on l'apercevait aisément sur une longueur d'environ 18 mètres ; l'on en devinait la suite, sous un remblai produit par des éboulements, ainsi que les traces possibles d'un égout. Malheureusement, deux mois plus tard, les indigènes chargés de la construction d'un pont sur l'oued Drader (à 6 kilomètres au Sud-Sud-Est) <sup>2)</sup>

(1) P. 674.

(2) Pour la piste de Larache à Lalla Mimouna.

avaient démolis les quelques pans de mur que j'avais repérés.

Dans les environs immédiats de *Frigidis*, vers Arbaoua, près du poste forestier de Kerma ould kadi, on a exhumé une main gauche de statue un peu plus grande que nature, en bronze creux, d'une belle patine vert foncé <sup>1)</sup>.

### BANASA

Comme Zili et Babba, Banasa fut une colonie d'Auguste, fondée entre 33 et 25 avant notre ère, après la mort de Bocchus, mais avant la constitution du royaume de Juba II <sup>2)</sup>. Elle est nommée par Pline l'Ancien <sup>3)</sup>, à qui nous devons ce précieux renseignement sur les trois villes romaines les plus anciennes du Maroc ; par Ptolémée <sup>4)</sup> ; dans l'Itinéraire d'Antonin <sup>5)</sup> ; par le Géographe de Ravenne <sup>6)</sup>. Plus tard, refondée sous le nom d'*(A)el(ia)* ou d'*(Aur)el(ia)* <sup>7)</sup>, elle joua un rôle important dans l'histoire militaire de la province. Nous avons confié à M. Thouvenot la direction des fouilles de Banasa et la publication de leurs résultats, aussi nous contentons-nous de renvoyer les lecteurs à l'étude que notre collaborateur a publiée en 1942 sur *Valentia Banasa* <sup>8)</sup>. Nous ne donnons ici que les principales observations que nous avons faites sur le terrain avant cette publication.

<sup>1)</sup> (1) Cette main mesure 0 m. 23 de longueur sur 0 m. 22 de largeur. Elle nous a été montrée par M. l'Inspecteur général Boudy, alors directeur du Service des Eaux et Forêts, bien connu des préhistoriens par sa découverte du capsien, en Tunisie.

(2) Cf. GSELL, t. VIII, p. 202.

(3) V, 5 = ROGET, p. 30.

(4) IV, 1, 13 = référence de DESSAU ; P. W., II (1896), col. 2845 — 7, éd. C. Müller, dans ROGET, p. 38 : 8°10', 34°20'.

(5) 7, 2, p. 3 de l'éd. Parthey.

(6) III, 11 et V, 4 = ROGET, p. 43 et 44.

(7) C. I. L., VIII, 9992. — Pour les monnaies (cf. les lettres BA, suivies d'une haste penchée en ligature avec l'A, pouvant désigner Babba ou Banasa), voir MÜLLER, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, III, p. 171, n° 265 et suiv.

(8) *Une colonie romaine de Maurétanie tingitane : Valentia Banasa*, Paris, Presses universitaires, 1941. In-8°.



L'emplacement de cette ville a été fixé par Tissot <sup>1)</sup>, sur la rive gauche du Sebou. « Les ruines... couvrent un monticule allongé, à triple sommet, perpendiculaire au fleuve qui en baigne la pointe septentrionale. » Il ne semble pas en effet qu'il y ait aucun vestige romain sur la rive droite et nos recherches personnelles, soit à la Ferme Ferrère soit dans les propriétés voisines, n'ont fourni aucun résultat.

La hauteur sur laquelle la ville était construite domine d'une vingtaine de mètres la plaine du Rharb, dans une région sujette à des inondations fréquentes, où la pierre est tellement inconnue qu'aujourd'hui encore les colons européens, à l'instar des indigènes, construisent leurs habitations et leurs étables en blocs de mogdar <sup>2)</sup>.

Des trois koubbas élevées au-dessus des tombeaux des marabouts Sidi Ali bou Jenoun, au Sud-Est du plateau, Sidi Ahmet ben Mohamed, au Nord-Est, et Sidi Moulay bou Azza, au Sud-Ouest, la première désigne l'ensemble ; elle se reconnaît de loin à son toit de chaume. Plusieurs cimetières musulmans occupent la colline et l'exploration archéologique de celle-ci, retardée longtemps par l'absence de voies d'accès et par de compliquées formalités administratives, ne pourra jamais s'y poursuivre que dans certains quartiers.

Le site de Banasa devait de tout temps appeler l'attention des conquérants successifs : sur l'une des rives d'un fleuve aux eaux abondantes, une colline de faible hauteur domine une plaine immense dont nul accident de terrain ne vient rompre la monotonie. Comme Tubusuptu, — aujourd'hui Tiklat, au Sud-Ouest de Bougie, — établi en un point de la vallée de la Soummane pour surveiller à la fois la grande et la petite Kabylie, comme Zucchabar, — l'actuel Miliana, —

(1) P. 277-279 (= p. 141-143 du tirage à part des *Recherches*).

(2) Grandes briques de terre crue séchée au soleil, à laquelle on mélange, en guise d'armature, de la paille hachée.

installé au-dessus de la vallée du Chélif<sup>1)</sup>, Banasa était à la fois un poste d'observation excellent, et l'emplacement d'une solide place forte obtenue par la construction d'un mur d'enceinte.

Si l'on ne sait rien sur l'extension de la civilisation carthaginoise<sup>2)</sup> dans cette région très voisine pourtant du littoral, on ne peut mettre en doute que les Romains s'y soient installés avant même l'attribution à Juba de l'ancien royaume des Massésyliens. Pline cite en effet, après Zili et Babba, la *colonia Valentia Banasa*, qui portait sans doute aussi le surnom de Julia. Comme nous l'avons vu plus haut à propos de Zili, les diverses colonies d'Octave ont dû être créées entre 35 et 25 avant J.-C. Il y eut donc d'abord à Banasa, selon toute vraisemblance, un centre indigène analogue à ceux qui, à défaut de colonies, devinrent des *conventus*, c'est-à-dire des réunions de citoyens fixés dans des villes libres, comme ce fut le cas à Utique, à Hadrumète, à Thapsus.

Avant l'annexion du royaume de Ptolémée à l'Empire, les citoyens romains qui habitaient la colonie de Banasa échappaient à la juridiction des rois maures ou de leurs représentants et relevaient, pour les questions de l'ordre judiciaire, des tribunaux de la Bétique : ce que Pline<sup>3)</sup> dit de Zili sur ce point s'applique sans aucun doute à Banasa et à Babba.

La ville était administrée par des duumvirs, ainsi que Tingi et Volubilis.

Comme témoignage du loyalisme des habitants envers les empereurs et les membres de la famille impériale, nous avons les bases honorifiques élevées à Marc-Aurèle par les duumvirs Castricius et Junius<sup>4)</sup>, à Claude II<sup>5)</sup> et à Ulpia Severina<sup>6)</sup>

(1) Je choisis à dessein deux exemples parmi les colonies fondées par Octavien en Maurétanie orientale.

(2) A l'inverse de Lixus où des documents certains nous font connaître la diffusion de la civilisation carthaginoise.

(3) Voir p. 47.

(4) Inscr. 29.

(5) *Bull. archéol.*, 1934-1935, p. 174, n° 3.

(6) *Ibid.*, p. 174-175, n° 4.

par la *res publica*. Nous connaissons en outre une flaminique, — Caecilia Macrina, femme de Libon et mère d'Ulpia Modesta <sup>1)</sup>, — et trois sévirs : Seimo, Primulus, Charito. Du premier nous savons seulement le nom <sup>2)</sup>. Le second, dévot de Minerve, était un affranchi de Terentia Marciana ; il prit le nom de Marcus Terentius Primulus <sup>3)</sup>. Le troisième, fidèle d'Isis, avait pour patron Lucius Antonius Valens <sup>4)</sup>.

Parmi la population de la ville, il faut signaler la présence d'un certain nombre de citoyens romains d'origine étrangère. C'est à Banasa que s'était retiré un cavalier syrien de l'*ala Prima Hamiorum Sagittariorum*, titulaire d'un diplôme délivré par Trajan à une date qui correspond au 14 octobre 109. Il portait le nom de Bargates <sup>5)</sup>, d'abord comme nom unique, ensuite comme *cognomen*, et choisit sans doute le prénom et le gentilice de Trajan, c'est-à-dire Marcus Ulpius. Son père s'appelait Zaeus, sa femme Julia Deisata, sa fille Zena, son fils Saturninus : on saisit ici, comme pour Valerius Severus à Volubilis, l'évolution d'une famille qui donne au premier enfant un nom de son pays d'origine, — en l'espèce, la Syrie, — et au second un nom latin.

Ce dernier nom est trop répandu dans les diverses provinces de l'Afrique pour qu'on rattache à une même famille tous ceux qu'il désignait. Mais il est opportun de rappeler qu'il fut porté par un duumvir de Banasa.

Il serait trop hasardeux, à propos de la découverte à Banasa du diplôme délivré à Bargas <sup>6)</sup> ou Bargates par Trajan, de con-

(1) *Ibid.*, p. 175, n° 5.

(2) Inscr. 30, avec ma nouvelle lecture *Seimo* (p. VII, Corrections).

(3) *Bull. archéol.*, 1934-1935, p. 173, n° 1.

(4) *Ibid.*, p. 173, n° 2.

(5) Cf. Bargathes, nom d'un cavalier syrien, dans DESSAU, 2511. — Bargates est un nom répandu à Doura Europos (BAUR et ROSTOVITZEFF, *The Excavations at Dura Europos*, t. II, n° 144). — Voir R. THOUVENOT, *C. R. Acad. Inscr.*, 1935 p. 408-415.

(6) Peut-être faut-il d'ailleurs rétablir au nominatif la forme Bargas (Cf. observation de M. Carcopino à l'Académie des Inscriptions, après la lecture de la communication de M. Thouvenot en 1935).

clure que la Première Aile des Hamiens Lanceurs de javelots tenait garnison dans cette localité. Cent-six ans plus tard, par une lettre ou un rescrit, Caracalla répondait à une demande formulée par les colons ou les duumvirs de la colonie, mais on ne peut déterminer, vu la mutilation du document <sup>1)</sup>, si la ville demandait à l'empereur de lui épargner les charges que cause le logement de la troupe, ou bien au contraire de lui envoyer une garnison nécessaire à sa défense. La première hypothèse est préférable. Il s'agissait en tout cas d'une cohorte, à l'effectif de mille hommes, qui en aurait remplacé une autre précédemment cantonnée à Banasa, [*coh*]ors *miliaria agenti an[tea...]* <sup>2)</sup>.

Nous ignorons le nom d'un autre soldat qui se retira à Banasa après avoir reçu son diplôme d'Hadrien, en 123 ou 124 <sup>3)</sup>. Le document qui lui conféra l'*honesta missio* énumère, — parmi les six ailes de cavalerie et les sept cohortes, dont plusieurs comprenaient des citoyens romains, — des Thraces ou des Parthes, des Dalmates, des Gaulois, des Espagnols et des Syriens, mais non des Maures.

L'année du septième *imperium* de Vespasien, c'est-à-dire en 71 de notre ère <sup>4)</sup>, les colons de la colonie de « Julia Valentia Banasa », de la « nouvelle province de Maurétanie d'Afrique », adoptèrent comme patron Sextus Sentius Caecilianus, légat impérial de rang prétorien chargé de réorganiser les deux Maurétanies. Ce personnage reçut ces colons dans sa clientèle; acte en fut donné sur une plaque de bronze par ses légats Lucius Caecilius Calvus et Lucius Sallustius Senex <sup>5)</sup>.

(1) *Publ. du Service des Antiquités*, fasc 1, p. 149.

(2) Cette interprétation semble meilleure que celle d'une cohorte commandée par un certain Aulus Gentianus, *c[oh]ors miliaria a Gentian [o...]* — La formule *agere*, synonyme de « tenir garnison », s'est déjà rencontrée sur les inscriptions de Nectoreca (*Inscr.* 52 et 58).

(3) *C. R. Acad. Inscr.*, 1934, p. 11-19.

(4) R. CAGNAT, *Cours*<sup>4</sup>, p. 189.

(5) R. THOUVENOT, *C. R. Acad. Inscr.*, 1940, p. 131-137.

L'orientation de Banasa est fournie par trois voies parallèles qui s'étendent du Nord-Est au Sud-Ouest plutôt que du Nord au Sud, mais n'en sont pas moins des *cardines* et non des voies décumanes ; aussi les considérons-nous, pour la clarté de notre exposé, comme des voies orientées du Nord au Sud et non de l'Est à l'Ouest.

Les divers plans par avion confirment l'existence de rues se coupant à angle droit, ce qui était la règle pour les colonies. Sous réserve des compléments d'information qu'apportera le dégagement total de la ville, on peut dès maintenant décrire les principales caractéristiques de la topographie de Banasa.

A l'inverse de Volubilis et de Thamusida, cette ville ne paraît pas avoir eu un mur d'enceinte continu ; on n'en connaît, jusqu'ici du moins, qu'une partie et celle-ci est dépourvue de bastions.

Une rue large d'environ six mètres, à peu près exactement orientée, — la grande voie décumane, semble-t-il, — part du côté Ouest de l'édifice qu'à tort sans doute nous appelons le Capitole <sup>1)</sup> et borde la place qui s'allonge en avant de ce bel ensemble ; à quelques mètres de son point de départ, elle croise une rue perpendiculaire, le *cardo maximus* <sup>2)</sup>.

L'*area* du forum s'étend au centre. Les dalles qui forment le sol et les degrés qui s'étendent sur toute la longueur de la place sont bien conservées. C'est au Sud qu'ont été exhumées les inscriptions élevées à Minerve, à Isis, à un empereur qui pouvait être Caracalla, Elagabal, Sévère Alexandre ou Probus, à Ulpia Severina, à la flaminique Caecilia Macrina <sup>3)</sup>. Ces épigraphes sont gravées sur des bases de statues disposées

(1) Appellation qui a pour cause la tête, plus grande que nature, de la statue dite de Junon (publiée dans la *Revue des Études anciennes*, 1932, p. 254-258, par M. THOUVENOT). — Voir p. 257.

(2) Sur l'orientation de la ville et un certain « décalage » des points cardinaux dû peut-être à la saison où l'on traça le plan (en hiver), voir THOUVENOT, p. 1-2.

(3) *Bull. archéol.*, 1934-1935, p. 173-175.

pour la plupart dans des réduits rectangulaires en forme de chapelles, ou de menues placettes. Mais le monument d'architecture le plus important est celui qui domine ces divers réduits et toute la largeur de l'*area* du forum.

En avant de la ligne formée par les deux koubbas de Sidi Ali bou Jenoun, à gauche, et de Sidi-Mohamed bou Azza, à droite, à l'extrémité Sud de l'*area* du forum et surélevées de 2 m. 35, on distingue une suite de pièces rectangulaires, plus profondes que larges, pavées de marbre, séparées les unes des autres par des murs assez bien conservés. L'une d'elles possède encore au fond un robuste soubassement de 2 mètres sur 2 m. 05. Cinq salles sont certaines ; peut-être y en a-t-il une sixième, à moins qu'il ne s'agisse d'une dépendance.

Les découvertes de plusieurs fragments de statues colossales <sup>1)</sup>, — statues drapées d'une bonne exécution, — et notamment d'une tête <sup>2)</sup> trouvée en 1912 par le Commandant Venet, appelée aussitôt la Junon de Banasa, ont fait songer à la Triade capitoline. Même si la présence de cinq *cellae* au lieu des trois pour les sanctuaires de Jupiter, de Junon et de Minerve ne permettait pas de donner à cet ensemble l'appellation de Capitole <sup>3)</sup>, il faut convenir que le doute est troublant. La situation de l'ensemble correspond bien à l'emplacement qu'assigne Vitruve aux capitoles, *in excelsissimo loco* <sup>4)</sup> et s'il fallait renoncer à l'emploi du terme, il y aurait lieu d'admettre quand même qu'on se trouve ici en présence d'un édifice religieux, d'une série de sanctuaires, aux pièces disposées comme au forum de Sala.

(1) Aujourd'hui à Rabat, au musée des Antiquités.

(2) Cette tête a fait l'objet d'une étude de M. Thouvenot dans la *Revue des Études anciennes*, 1932, p. 254-258.

(3) A la soutenance de la thèse complémentaire de M. Thouvenot, en mars 1942, MM. Charles Picard et Jean Bayet ont tous deux mis en doute la dénomination de Capitole et l'un d'eux proposait de voir dans l'édifice en question des magasins et non un sanctuaire.

(4) *De architectura*, I, VII.

Comme principal résultat des découvertes numismatiques livrées jusqu'à présent par les fouilles de Banasa, il faut retenir surtout une série très détaillée, depuis Juba II et la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère jusqu'au règne de Probus, et particulièrement, pour cette dernière époque, de nombreuses monnaies frappées en l'honneur de Claude le Gothique <sup>1)</sup>.

### THAMUSIDA

Moins importante du point de vue historique, ignorée ou passée sous silence par Pline et Pomponius Mela, nommée seulement par Ptolémée <sup>2)</sup> et dans l'Itinéraire d'Antonin <sup>3)</sup>, Thamusida était pourtant plus étendue que Banasa : construite comme celle-ci dans la plaine, également sur la rive gauche de l'oued Sebou, elle allongeait son mur d'enceinte sur un plus vaste périmètre. A égale distance de Banasa et de Sala, — trente-deux milles, 48 kilomètres, — elle s'affirmait bien comme un vaste gîte d'étapes, un grand camp militaire utile avant tout aux besoins de l'armée.

Encore plus pillée que Banasa, — dans cette immense plaine du Rharb où la pierre est tellement absente qu'aujourd'hui encore le pisé et la brique crue y sont toujours matériaux de construction d'usage courant, — Thamusida disparaissait naguère sous ses décombres et sous une couche de terre : seul le marabout de Sidi Ali ben Ahmed aidait à la repérer.

Tissot identifia avec cette koubba la ville cherchée. Il la décrivit comme suit :

« Thamusida s'étendait sur un plateau incliné en pente

(1) Pour les trois mosaïques connues avant les fouilles du Protectorat, voir mon *Inventaire des Publ. du Serv. des Ant.*, fasc. 1, nos 2-4.

(2) Tamousiga 8°29'55" (ROGET, p. 36). — Cf. TREIDLER, *Tamusida*, dans P. W., IV A 2, col. 2151.

(3) *Itin. Ant.*, 7 (ROGET, p. 40).

douce, du Sud au Nord, dont la base est baignée par le fleuve. L'enceinte subsiste seule aujourd'hui. Bien que fort mutilée au Nord et à l'Est, elle est assez reconnaissable cependant pour qu'on puisse la suivre dans tout son périmètre. Elle présente la forme d'un parallélogramme modifié par un plan coupé à l'angle Sud-Est et flanqué, à l'angle Sud-Ouest, d'un *castrum* rectangulaire d'une centaine de mètres, comprenant la partie la plus élevée du plateau. C'est sur ce tertre que s'élève la koubba de Sidi Ali ben Ahmed <sup>1)</sup>. »

Le même auteur évaluait à 1.500 ou 1.600 mètres le développement de l'enceinte : il comptait 360 mètres pour le front Nord, 280 mètres pour le front Ouest et 400 mètres pour le front Sud. Il ne manquait pas de signaler, à 60 mètres environ de l'angle Nord-Est du *castrum*, « un redan sur lequel s'ouvrait une des portes » et, particularité des plus importantes, les restes « d'un quai bâti en pierres de grand appareil ».

La partie supérieure des murs dépassait de peu le sol actuel et si Tissot avait d'emblée reconnu des ruines romaines, pour indistinctes qu'elles fussent, La Martinière <sup>2)</sup> mettait en doute leur origine.

La réserve de ce dernier explorateur avait pour cause principale, j'imagine, l'aspect poreux de nombreux blocs ; leur surface est dénaturée par de larges orifices aux tracés inégaux et l'on dirait avoir devant soi d'énormes éponges pétrifiées : œuvre de l'érosion, conséquence de la proximité de la mer et du régime des vents sur une pierre de mauvaise qualité ; impression d'ensemble analogue à celle qu'éveillent souvent soit les murs en pisé soit les murs médiévaux ou modernes de beaucoup de constructions arabes. Le dégagement des côtés Est et Sud-Est du mur d'enceinte, l'examen des autres vestiges exhumés dès les premières fouilles <sup>3)</sup>, la découverte d'inscrip-

(1) *Recherches*, p. 281.

(2) De même pour les ruines situées sur la rive droite, à Fghaïna (*Esquisse de l'histoire du Maroc avant l'arrivée des Arabes*, *Bull. archéol.*, 1912, p. 162.

(3) L. CHATELAIN, *Bull. archéol.*, 1934-1935, p. 106-107.



tions latines, la mise au jour de nombreux objets romains n'autorisent plus la suspicion de La Martinière.

Il est vraisemblable qu'en plusieurs endroits et à diverses époques le mur d'enceinte fut reconstruit ; en outre, la présence de gros blocs rectangulaires forme contraste avec des parements de blocage analogues à ceux de Volubilis, de Banasa et de Sala. Comme à Volubilis, des tours rondes, asymétriquement réparties, flanquaient le mur d'enceinte à l'extérieur.

On dénombre sept de ces tours : à droite et à gauche du peu qui reste de la porte principale, puis le long du mur, vers le fleuve. C'est auprès de la seconde tour, à droite et à l'Est de cette porte, que gisait l'inscription élevée au vétéran Lucius Nigidius Albanus par son héritier Val(erius) Corsicus <sup>1)</sup>.

Il serait prématuré d'essayer de donner de cette ville en cours de fouille une description définitive <sup>2)</sup>. A peine peut-on se hasarder à en exposer les parties principales. Outre le mur d'enceinte dont il vient d'être question, il faut signaler tout d'abord, vers le centre de l'oppidum et non loin du fleuve, un groupe de constructions où l'on voit apparaître à la fois des éléments de murs de grand appareil, des parements de blocage et des bassins ; cet ensemble appartient, jusqu'à preuve du contraire, à des thermes. C'est aux abords de cette agglomération qu'on est en droit, semble-t-il, d'espérer découvrir le forum : la partie des ruines enfouies alentour, surtout vers le marabout de Sidi Ali ben Ahmed, doit être l'une des plus importantes de Thamusida, comme ce fut le cas pour Sala.

Les endroits où la ville est aujourd'hui dégagée sont tout d'abord une longue rue que son orientation et son emplacement par rapport au reste de la ville permettent d'appeler le *decumanus maximus*. Large de cinq mètres, elle s'étend sur une quarantaine de mètres.

(1) *Bull. arch.*, 1934-1935, p. 176.

(2) La direction des fouilles de Thamusida a été confiée, dès 1932, à M. Ruhmann (voir bibliographie).

Plus loin, on distingue les substructions d'un temple ou mieux d'un sanctuaire de dimensions restreintes, élevé de trois marches au-dessus du sol et précédé d'un autel.

L'ensemble le plus intéressant paraît être une vaste construction située à l'Est. Elle se compose de deux séries de salles disposées de part et d'autre d'un long atrium et d'une grande salle médiane. Celle-ci se trouve au fond et à droite, comme le tablinum des maisons romaines, mais ressemble plutôt à la pièce principale d'un praetorium. Ce mot répond bien à l'idée qu'éveille un bâtiment militaire.

Outre le vétéran Nigidius Albanus, dont nous venons de rappeler l'épithaphe, nous connaissons en effet le vétéran Aur(elius) Arruntius, ancien décurion <sup>1)</sup>, et un soldat d'une aile ou d'une cohorte d'Astures qui accomplit seize ans de service <sup>2)</sup>.

C'est près de cet ensemble, à une cinquantaine de mètres de la porte Est et le long du mur d'enceinte, que fut exhumé le curieux objet auquel M. Ruhlmann a consacré une étude détaillée <sup>3)</sup>. En bronze, de forme circulaire, il offre l'aspect d'une plaquette ajourée <sup>4)</sup> ; au centre, il figure « un aigle, la tête tournée à gauche, aux ailes à demi-repliées et stylisées, dont les serres tiennent un foudre, sous lequel, représenté par un petit rond massif, est placé le globe terrestre » ; entre l'aigle et le bord du pendentif, la légende :

#### OPTIME · MAXIME · CON

A l'aide du texte d'une plaquette semblable trouvée à Zugmantel, sur un fortin du *limes* rhénan, M. Ruhlmann a développé la lecture d'une invocation à Jupiter très bon et très grand, protecteur de l'armée,

(1) L. CHATELAIN, *Bull. archéol.*, 1934-1935, p. 176, n° 2.

(2) *Ibid.*, p. 176, n° 3.

(3) *Publications du Service des Antiquités*, fasc. 1, p. 33-45.

(4) Diam. 0 m. 067 ; épais. 0 m. 002. Au musée des Antiquités, à Rabat.

*Optime maxime, con[serva] numerum omnium militantium* <sup>1)</sup>.

En comparant l'objet avec les vingt-et-un autres analogues connus avant celui-ci, il le classe non parmi les *phalerae* de l'équipement militaire individuel, mais bien parmi les décorations collectives réservées à l'armée.

Quant à l'intérêt économique de Thamusida, il a pour témoins les restes des constructions qui, sur le quai, semblent bien avoir fait partie des magasins du Service de l'Annone.

Rappelons enfin la découverte, faite en 1934, d'un fragment de lampe en terre cuite <sup>2)</sup>. M. Ruhlmann lui a consacré une note détaillée <sup>3)</sup>, que nous résumons :

« Fragment de terre cuite non vernissée, à pâte fine et brunâtre, d'une bonne cuisson... Longueur, 0 m. 043 ; largeur de la partie arrondie, 0 m. 03 ; de la partie inférieure, 0 m. 02 ; épaisseur, 0 m. 009. Une face est lisse ; le côté opposé, au contraire, porte sous une forme de médaillon, obtenu au moule, un décor des plus curieux » <sup>4)</sup>.

Il s'agit d'une poignée de lampe chrétienne, ou plus exactement d'un disque réflecteur analogue à ceux de Carthage, étudiés par le P. Delattre <sup>5)</sup> ; ces derniers sont tous de basse époque, puisqu'on ne peut les faire remonter au delà du iv<sup>e</sup> siècle.

Le disque de Thamusida représente, de face, une tête d'homme nue et imberbe, d'un ovale allongé, au front caché en partie par des mèches coupées court, au nez droit, aux pommettes saillantes. Les yeux et la bouche sont fermés. Un nimbe de plusieurs cercles entoure le visage. C'est apparem-

(1) P. 35-38.

(2) En juin 1933, les fouilles ont mis au jour une statuette de Vénus pudique en marbre blanc, haute de 0 m. 50 environ, d'un art médiocre (Photographie reproduite dans l'*Écho du Maroc* du 30 juin 1933). — Au Musée de Rabat.

(3) *Bull. de la Société des Antiquaires*, 1938, p. 115-121 (fig. p. 117).

(4) *Ibid.*, p. 116.

(5) *Musée Lavignerie*, p. 45-48, pl. X, nos 8-13, et plusieurs autres publications dont la liste est donnée par M. Ruhlmann, p. 118, n. 2.

ment le portrait d'un saint, plutôt que du Christ. Le style annonce déjà l'art byzantin.

### SALA

La plus méridionale des villes romaines de la côte atlantique est nommée par Pomponius Mela, avec Lixus, comme une ville importante du littoral, mais, ajoute aussitôt ce géographe, « autant que peuvent l'être de petites villes », *quarum, ut inter parvas, opulentissimae habentur... Sala, et Lixos flumini Lixo proxima* <sup>1</sup>). Cette restriction de l'auteur de la *Chorographia* appelle bien des réserves, puisque Lixus, qu'il estime peu développée, passait au dire du crédule Cornelius Nepos pour une cité « très puissante et plus grande que la grande Carthage », *praevalidam... maioremque Carthagine magna* <sup>2</sup>). Pline situe Sala à cinquante milles du Sebou, sur le fleuve du même nom, près de territoires désertiques, exposée aux incursions des troupeaux d'éléphants et à celles plus redoutables encore de la tribu des Autololes, *oppidum Sala, eiusdem nominis fluvio impositum, iam solitudinibus vicinum, elephantorumque gregibus infestum, multo tamen magis Autololum gente...*

Ptolémée <sup>3</sup>) et l'Itinéraire d'Antonin <sup>4</sup>) citent tous deux Sala. Le manuscrit de l'Escorial, du VIII<sup>e</sup> siècle, et l'un des meilleurs, ne donne que la leçon *Sala*, mais plusieurs fournissent la leçon *Sala conia*, que préfèrent plusieurs commentateurs en la corrigeant « *Sala co[lo]nia* ». Nous ne voyons pas pour notre part ce que ce mot de *colonia* peut ajouter ici, puisqu'à notre avis, — ainsi que nous le pensons pour Volubilis, — il a dû

(1) III, 10 = ROGET, p. 29.

(2) PLINE, V, 4 = ROGET, p. 30.

(3) V, 5 = ROGET, p. 30.

(4) Σαλα πόλις, IV, 1, 2, p. 576, Müller ; référence de DESSAU, art. *Sala* 5, dans P. W., I A 2 (1920), col. 1818 ; — ROGET, p. 36.

être ajouté à une époque où toutes les villes avaient, depuis l'édit de Caracalla de 212, le droit de cité.

L'emplacement de cette ville a été retrouvé par Tissot <sup>1)</sup>. Observant la précision de Pomponius Mela <sup>2)</sup> qui situe Sala non pas au bord de la mer, mais assez près de la mer, — par opposé à Gilda, à Volubilis et à Prisciana, *procul a mari Gilda, Volubilis, Prisciana, propius autem Sala*, — il en a d'emblée conclu, avec raison, qu'on ne pouvait identifier la ville romaine avec la ville moderne de Salé, sur la rive droite du Bou Regreg, mais avec Chella.

De Sala, Tissot connaissait seulement les voûtes éboulées qu'on aperçoit au Nord du forum, quelques substructions au Nord-Ouest, un pan de mur en gros blocs, le canal voûté de la source de Chella et ses abords. Mais il a judicieusement noté que la ville romaine de Sala débordait du cadre de l'enceinte de Yacoub el Mansour. Dès 1917, en effet, lorsque le Général Lyautey fit construire le garage de sa nouvelle Résidence générale, il voulut bien me signaler l'existence de tombeaux antiques, à l'étude desquels je dus procéder aussitôt <sup>3)</sup>. Peu après, Henri Basset fouilla, avec beaucoup de soin, divers autres tombeaux. Il leur consacra d'abord une brève communication à l'Académie des Inscriptions, qu'il lut à cette compagnie le 16 août 1918 <sup>4)</sup>, puis un article d'une jolie expression littéraire qu'il publia dans *France-Maroc*, en mai 1919 <sup>5)</sup>, quelques pages enfin au début de l'excellente monographie qu'il a fait paraître, en collaboration avec M. Lévi-Provençal, sur « Chella, une nécropole mérinide » <sup>6)</sup>.

Quelques mois plus tard, Henri Rouland-Mareschal suivit

(1) P. 231-235.

(2) III, 10 = ROGET, p. 29.

(3) *Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 1918, p. 156-159.

(4) Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1918, p. 300-301.

(5) P. 131-134. — Outre des renseignements très intéressants sur la variété de la céramique, il faut retenir le nom du Thrace Aurelius Diza, sur une pierre tombale, et celui d'une femme, Simata, gravé sur une boucle d'oreille (p. 134).

(6) P. 3-5. *Paris, E. Larose*, 1933. In-8°. Extrait d'*Hespéris*, 1922.

attentivement divers travaux tels que les aménagements des jardins de la nouvelle Résidence générale, l'entretien du cimetière indigène qui s'étend à l'Est de Chella, l'élargissement ou l'empierrement de pistes et de sentiers aux abords et dans le voisinage de la citadelle. C'est ainsi qu'il put enregistrer ou provoquer, à l'extérieur de celle-ci et près du cimetière, la découverte d'une dédicace à la Triade capitoline, et peu de temps après, sur le terrain de manœuvres des troupes de l'Aéronautique militaire, l'importante trouvaille numismatique dite « de l'Aviation » <sup>1)</sup>. Cette étude attentive des antiquités voisines de Chella, entreprise d'ailleurs avec le Service compétent, n'était qu'un des aperçus du travail d'ensemble réalisé par lui pour l'étude du *limes*.

Enfin, en 1930, le Service des Beaux-Arts et Monuments historiques, — en l'espèce l'organisme administratif chargé des monuments islamiques, — commença de dégager le minaret de la végétation et des terres qui l'encerclaient et n'en laissaient apparaître que le sommet. M. Jules Borély, alors Chef de ce Service, et sa collaboratrice bénévole, M<sup>me</sup> la Princesse Riaz-Bey, eurent la bonne fortune, après avoir déraciné des arbres séculaires et extrait d'innombrables cubes de terre, de mettre au jour une partie de la ville de Sala. Ils exhumèrent ainsi le forum, tout au moins le centre de l'*area*, les bases d'un arc de triomphe, un tronçon de voie perpendiculaire au grand axe du forum, et toutes les constructions en ruines qui s'étenaient alentour. A ces découvertes si importantes pour l'archéologie monumentale vinrent s'ajouter celles de la statuaire et surtout de l'épigraphie. Il est de la plus élémentaire probité, — quelques graves réserves et critiques qu'il y ait lieu de formuler au sujet de la façon dont ces fouilles furent dirigées

(1) Cette trouvaille est indépendante de la collection numismatique constituée par Rouland-Mareschal et dont la partie antique a été acquise par le Service des Antiquités ; cette collection est actuellement répartie entre les musées de Volubilis et de Rabat ; son étude a été entreprise par M. R. Thouvenot, secondé par M. Ch. Ogiez.

et conduites <sup>1)</sup>, — de rendre justice à l'ardeur des deux fouilleurs et de ne point ménager les éloges auxquels ils avaient droit.

### Le Forum et ses abords

(Planche LXIII)

Bien que le dégagement du forum de Sala soit loin d'être terminé, on peut dès maintenant décrire une place, deux rues, divers édifices, des bases et des fragments de statues, en un mot l'ensemble nettement romain qu'ont déblayé les premières fouilles.

### L'*area* du Forum

Il convient au préalable de soulever une objection des plus importantes au sujet du mot forum. Si nous-même, quelques jours après la découverte de la place, nous lui avons donné ce nom <sup>2)</sup>, c'était avant tout pour déterminer le caractère typique de l'ensemble, je veux dire une surface dallée que traversent deux rues rectilignes et perpendiculaires, ornée, en sa partie centrale et alentour, d'un arc de triomphe, d'une curie, d'un capitole. Il ne serait cependant pas impossible de repérer un peu plus loin une autre place qui serait le forum. A Volubilis en effet, — pour ne pas chercher de points de comparaison en dehors de la province de Maurétanie tingitane, — l'arc de triomphe de Caracalla se dresse sur une vaste *area* qui n'est pas celle du forum, éloignée de près de cent mètres. Mais pour la commodité de notre description et jusqu'à preuve du contraire, nous considérerons la place dégagée à Sala comme étant bien l'*area* du forum.

(1) Il nous a été impossible de recueillir les éléments d'un journal des fouilles ou les traces du moindre rapport technique, sinon scientifique, alors que la presse locale et même la presse métropolitaine étaient abondamment informées des moindres trouvailles, dont nulle ne fut étudiée.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1930, p. 336-340.

La voie dallée qui s'étend de l'Est à l'Ouest <sup>1)</sup>, actuellement déblayée sur une longueur de plus de 60 mètres, passait sous l'Arc de triomphe ; elle est large de 10 mètres environ entre le mur Nord du Capitole et le portique. Les dalles qui la composent, comme d'ailleurs celles de la voie transversale, ont en moyenne une superficie variant de 0 m. 80 à 1 m. 10 de longueur et de 0 m. 40 à 0 m. 60 de largeur. Elles sont bossuées au centre, au lieu d'offrir le bel aspect aplani des voies romaines les plus justement célèbres. C'est évidemment le *decumanus maximus*.

Parmi les pierres amoncelées sur cette voie, l'une d'elles contient une inscription à Lucius Verus, frère adoptif de Marc-Aurèle, qui l'avait associé à l'Empire. Cette inscription date de 166 ou 167, puisque Verus était alors revêtu pour la septième fois de la puissance tribunicienne. Il semble logique d'admettre que cette pierre se trouvait dans la curie que nous décrivons plus loin.

Le tronçon de voie perpendiculaire, — court élément du *cardo*, — s'allonge du Nord au Sud sur un parcours d'environ 40 mètres. Les dalles dont il est formé ont la même structure, les mêmes dimensions que celles de la voie décumane. La largeur de cette rue est seulement, comme il convient, plus restreinte ; elle mesure, entre l'Arc de triomphe et le Capitole, 6 m. 30 à hauteur du pilier Sud de la baie méridionale et seulement 4 m. 90 à hauteur du pilier Nord de la baie centrale.

Il apparaît comme évident que ces deux tronçons de voie, défoncés en plusieurs endroits, datent bien de l'époque la plus ancienne de la ville, c'est-à-dire, — selon toute vraisemblance et sous réserve de divers remaniements plus faciles à conjecturer qu'à repérer, — du règne de Claude ou de celui de Néron.

(1) Par suite d'une erreur initiale commise dans le lever du plan provisoire, on avait attribué à la direction Nord-Sud la voie principale qui ne peut être que le *decumanus maximus*, c'est-à-dire une voie Est-Ouest.



### L'Arc de triomphe

Ce monument se dressait au centre de la place formée par l'élargissement de la grande voie décumane. Il avait pour base quatre robustes piliers dont trois seulement ont conservé quelques assises : du pilier Sud, ou pilier gauche, il ne reste en effet que les fondations. Les deux piliers centraux ne possèdent plus que deux assises de pierres superposées, et celui de droite, ou pilier Nord, trois assises. Celles-ci se présentent sous la forme de beaux blocs calcaires qui mesurent en moyenne de 0 m. 90 à 1 m. 20 de longueur, de 0 m. 50 à 0 m. 60 de largeur, de 0 m. 45 à 0 m. 50 de hauteur.

La largeur totale du monument devait atteindre 17 mètres ; sa profondeur maxima, — compte tenu des avant-corps de la face orientale, — 3 m. 35 ; l'ouverture des baies est de 4 m. 30 au centre, de 2 m. 04 à gauche et de 2 m. 08 à droite.

C'est donc un arc de triomphe à trois baies comme ceux de Trajan à Ancône et de Constantin à Rome, ou, pour nous en tenir à des exemples africains, celui de Trajan à Timgad et celui de Lambèse.

A regarder le plan de notre monument, on est d'emblée frappé par l'asymétrie due à l'absence, sur la face occidentale, des avant-corps qui soutenaient des colonnes ou des pilastres sur la face opposée ; on en vient alors à se demander si un tel dispositif n'indique pas que nous sommes en présence de la porte monumentale d'un vaste édifice, au lieu d'un arc de triomphe proprement dit. A Lambèse, en effet, un arc à trois baies, large de 16 m. 75, dont il ne subsiste qu'une ou deux assises, était décoré de demi-colonnes ou de demi-pilastres sur une seule face, et servait de porte décorative au temple du Capitole <sup>1</sup>).

(1) GSELL, *Monuments de l'Algérie*, t. I, p. 176.

On pourrait penser tout d'abord qu'à Sala il en était de même. Comme nous l'allons voir, un imposant ensemble de salles construites en beaux blocs de grand appareil s'étendait en arrière de notre arc et, malgré un désaxement qui donne au tronçon de voie cardinale intermédiaire la forme d'un trapèze et non d'un rectangle, il ne serait pas absolument impossible qu'il y eût corrélation entre les deux édifices. Je ne crois pourtant pas à la nécessité d'une semblable hypothèse. L'Arc de triomphe de Sala, en dépit du peu d'espace qui sépare de la Curie son pilier Sud, paraît être à sa juste place là où nous le voyons, perpendiculaire à la grande voie décumane, au centre de la petite place que celle-ci forme à cet endroit.

Cette absence d'avant-corps se retrouve également, mais sur les deux faces, à *Thubursicum Numidarum*, aujourd'hui Khamissa, dans le département de Constantine. Il s'agit d'un arc de triomphe à trois baies dont l'ouverture est de 3 m. 40 au milieu et de 2 m. 35 sur les côtés. Ces dimensions accusent un édifice de vastes proportions, mais d'une architecture très simple <sup>1)</sup>.

Ainsi que nous pensons l'avoir établi peu de jours après la découverte, les deux fragments sur lesquels on lit, en hautes lettres de 0 m. 16, C·FA et ESTUS, semblent bien avoir appartenu à l'inscription dédicatoire de l'Arc. La restitution du nom de *C(aius) Fa[bius Mod]estus* ne peut soulever aucun doute. Or il y a plus. Ce nom figure sur la liste des *amici* de Sulpicius Felix (colonne de gauche, douzième ligne). Il appartient donc à un décurion ou à l'un des autres habitants de Sala qui ont tenu à honorer particulièrement leur préfet, et comme ce témoignage date de l'année 144, l'Arc de triomphe ne peut qu'être contemporain du règne d'Antonin : ce qui revient à dire que l'Arc de triomphe de Sala doit son existence à l'initiative et sans doute aux largesses d'un des amis de Sulpicius,

(1) GSELL, *Monuments de l'Algérie*, t. I, p. 174 et p. XXXVIII.

de Fabius Modestus, et qu'il était dédié à l'empereur Antonin le Pieux. C'est, trois quarts de siècle avant la construction de l'arc de triomphe de Caracalla à Tébessa, l'antique *Theveste*, l'exemple d'un édifice de ce genre et de cette importance élevé par un particulier. Ce monument dut en effet son existence, non pas à la ville, mais à un personnage du nom de Caius Cornelius Egrilianus, préfet de la XIV<sup>e</sup> Légion, sans doute originaire du pays <sup>1</sup>).

Il y a lieu de noter l'absence de dallage entre les troisième et quatrième piliers et la présence, en guise de sol, de gros blocs rectangulaires analogues à ceux qui formaient le monument.

### Le Capitole

En arrière de l'Arc de triomphe et bordant le côté occidental du *cardo* sur une longueur de 16 m. 75, s'étend un mur construit en beaux blocs de pierre de grand appareil. C'est le mur de façade d'un édifice dont la profondeur atteint 12 m. 40.

Quatre salles s'ouvraient sur la rue et deux d'entre elles, la seconde et la quatrième quand on les regarde de l'Arc de triomphe, ont conservé un seuil de quelques marches. En arrière, on distingue plusieurs murs de refend, bien nets sur notre plan, mais il ne paraît pas possible de déterminer de façon précise la destination des salles qui sont en arrière des quatre premières.

Pour celles-ci, au contraire, l'hypothèse d'un Capitole paraît des mieux fondées, soit qu'on s'en tienne à la formule classique des trois *cellae* consacrées aux trois divinités que sont Jupiter,

(1) Voir GSELL, *Monuments antiques de l'Algérie*, t. I (1901), p. 184, et le tout récent article de M. Silvio ACCAME, *Il testamento di C. Cornelio Egriliano e l'arco di Caracalla in Tebessa*, dans la revue *Epigraphica*, t. III, 1941-xix (Milan, Casa editrice Ceschina, in-8°), p. 238-243.

Junon et Minerve, soit qu'on admette la présence d'une quatrième et même d'une cinquième *cella* <sup>1)</sup>).

L'existence d'inscriptions élevées à la Triade capitoline, sous Macrin à Volubilis <sup>2)</sup> et sous Dioclétien à Tanger <sup>3)</sup>, la découverte à Volubilis d'un Capitole là même où fut exhumée l'inscription du règne de Macrin, la disposition, à Banasa, d'un édifice qui paraît bien être un Capitole, enfin à Sala, à quelques dizaines de mètres à peine de notre ensemble, la mise au jour par Rouland-Mareschal <sup>4)</sup> d'une dédicace à la Triade capitoline, à la Victoire et au Génie protecteur d'une personne ou d'une ville, sont autant d'arguments qui militent en faveur de notre thèse.

Il faut noter que peut-être nous avons seulement le soubassement de cet ensemble important. Nous savons en effet par Vitruve que le Capitole était toujours construit sur l'emplacement le plus élevé de la ville, « *in excelsissimo loco* » <sup>5)</sup>, et s'il ne s'était point dressé au-dessus d'un podium suffisamment élevé, il aurait été dominé par les arcades aujourd'hui effondrées au Nord de l'*area* du forum et plus tard par l'Arc de triomphe. Si donc notre hypothèse d'un Capitole paraît solidement établie, il est vraisemblable d'admettre que nous avons, en ces murs d'excellente construction, que je date de la meilleure époque de la ville, la puissante armature qui soutenait les diverses *cellae* du temple capitolin.

Il convient d'apporter une attention toute particulière à ce fait qu'en deux endroits seulement, — et non en trois, comme on pourrait s'y attendre, — on observe sur le seuil

(1) Il faudrait alors, dans cette dernière hypothèse, admettre l'existence d'une cinquième pièce à l'extrémité Sud de l'édifice, mais il n'en resterait plus de trace, car nous ne pouvons considérer comme ayant fait partie de l'ensemble les murs qui s'étendent au Sud-Est et au Sud ; ils sont de très basse époque. Il faut noter au contraire dans l'intervalle la présence d'un tronçon de voie dallée qui pourrait par contre être antérieur à l'édifice que nous étudions.

(2) Inscr. 45.

(3) Inscr. 1.

(4) Inscr. 33.

(5) *De Architectura*, I, VII.

dallé la présence de deux marches. Ces degrés semblent bien avoir appartenu à des escaliers et, sans pousser plus loin la comparaison de l'Arc de triomphe de Lambèse avec celui de Sala, il importe de rappeler que le Capitole de la grande cité militaire de Numidie n'avait, lui aussi, que deux escaliers, et non trois.

C'est en effet l'étude de ce dernier édifice qui peut nous aider à restituer, du moins dans son ensemble, le plan du Capitole de Sala. Dans son ouvrage sur les *Monuments romains de l'Algérie* <sup>1)</sup>, Stéphane Gsell, toujours si prudent, se refuse à expliquer la possibilité de placer trois statues dans une construction composée de deux *cellae* communiquant entre elles par trois arcades. Mais, dans leur grand ouvrage sur *Timgad*, Boeswillwald, Cagnat et Ballu <sup>2)</sup> reproduisent le plan qu'a levé du Capitole de Lambèse l'inspecteur des fouilles, Duthoit, en 1880. Tout en émettant la réserve que l'édifice n'a pas été suffisamment bien conservé jusqu'à nous pour qu'il soit permis d'en tenir pour certaine la restitution, il nous paraît possible d'admettre, avec les auteurs de cette publication, qu'entre les deux statues de Junon et de Minerve situées au fond de chacune des deux *cellae* il y avait place, dans le réduit intermédiaire, pour la statue de Jupiter. La présence de trois baies assez larges offrait un champ visuel suffisant pour que, de l'une ou de l'autre *cella*, on aperçût la statue du dieu qui, même dans la position assise, était plus haute que celles des deux déesses debout.

Ici s'arrête la comparaison. A Sala en effet, s'il n'y a d'escaliers que devant les deux *cellae* symétriquement voisines de la *cella* centrale, celle-ci existe, bien apparente, ce qui n'est pas le cas à Lambèse.

L'économie d'un tel plan, — trois *cellae* dont seules les deux salles extrêmes possèdent un escalier d'accès, — réalise l'avan-

(1) T. I, p. 143-145, et pl. XXII.

(2) P. 167.

tage d'une esplanade en avant de la *cella* centrale, et pour ma part j'y verrais volontiers l'espace qui servait à la ville de Sala de tribune aux harangues, puisqu'on n'a pas exhumé d'édifice spécialement consacré à cet usage.

Mais on ne pourrait que formuler de bien fragiles hypothèses sur la question de savoir si le Capitole de Sala contenait, pour la Victoire et pour le Génie soit de la cité, soit d'un important personnage de la cité, deux *cellae* particulières. Au reste semble-t-il logique d'observer que l'inscription de la Triade capitoline découverte par Rouland-Mareschal peut fort bien ne pas être celle de l'édifice que nous venons d'examiner. Cette inscription paraît en effet, par son épigraphie, remonter au plus au second siècle de notre ère, alors que le Capitole (si l'on veut bien admettre notre désignation), par la puissance de ses assises en pierres de grand appareil, par l'excellent état de ses matériaux, par l'aspect robuste de son ensemble, — même en l'état actuel de substructions ou de soubassements, — doit être attribué au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, à l'époque présumée de l'aménagement de l'*area* du forum, c'est-à-dire au règne de Claude, et précéder d'un demi-siècle environ la construction de la Curie Ulpienne.

### La Curie de Trajan

La grande inscription relative au procès-verbal de la séance que les décurions de Sala tinrent en l'honneur du préfet Marcus Sulpicius Felix <sup>1)</sup> nous apprend que cette réunion eut lieu dans la Curie ulpienne, *in curia Ulpia*, c'est-à-dire dans une Curie construite sous le règne de Trajan ou dédiée à la mémoire de cet empereur <sup>2)</sup>. Comme le précieux monument qu'est la base

(1) En voir le texte et la traduction à la fin de ce chapitre.

(2) Cette appellation de basilique ulpienne semble bien indiquer que Sala, non encore municipe du temps de Pline, le devint sous Trajan (Cf. GSELL-CARCOFINO, *Mél. de Rome*, 1931, p. 28 et CARCOFINO, *Mél. de Rome*, 1940, p. 397).

de Sulpicius a été retrouvé dans la cave ou le sous-sol de l'édifice rectangulaire situé à la fois sur le *cardo* et sur la place de l'Arc de triomphe, l'identification ne permet, semble-t-il, aucun doute. Mais il serait fort malaisé, vu les rares éléments qui subsistent de cet édifice, de prétendre esquisser une restitution de son ordonnance architecturale. Tout au plus doit-on se résoudre à décrire ce qu'en ont laissé les diverses générations qui, des derniers Romains aux Mérinides, se sont succédé à Chella.

En examinant du Sud au Nord le peu qui reste du mur de la façade principale, on remarque d'abord, presque à l'angle, une demi-colonne dont le diamètre mesure 0 m. 59. Par contre, à 1 m. 10 plus loin, une autre demi-colonne, bien en place pourtant, n'a que 0 m. 50 de diamètre.

Un peu plus loin encore, à 1 m. 30, le mur présente un pilastre large de 0 m. 57 dont la base mesure 0 m. 55 de hauteur et 0 m. 72 de largeur : il ne serait pas impossible que nous en ayons le chapiteau. Les fouilles ont en effet exhumé <sup>1)</sup> un beau chapiteau à larges palmettes, sculpté sur une pierre qui est justement le côté gauche d'une façade. Il a 0 m. 74 de hauteur, 0 m. 95 de largeur et 0 m. 67 de profondeur (sans le relief des palmettes qui atteint 0 m. 17 au milieu). Il est du type, purement romain d'ailleurs, des chapiteaux des thermes d'Agrippa, à Rome <sup>2)</sup>, et d'un grand nombre d'édifices africains, comme l'Arc de triomphe de Trajan à Timgad <sup>3)</sup> : les larges feuilles lisses ne ressemblent plus en rien aux feuilles stylisées de l'acanthé sauvage <sup>4)</sup>. Mais le pilastre, nous l'avons vu, mesure 0 m. 57 de large et le chapiteau, à la base des deux palmettes inférieures, 0 m. 54 ; on peut donc admettre que les dimensions

(1) Nous l'avons repéré sur le *decumanus*, à droite, c'est-à-dire à l'Ouest du Capitole. Il est à présumer qu'au cours des fouilles du Service des Monuments historiques on le transporta un peu trop loin de l'emplacement où il fut découvert.

(2) GUSMAN, *Art décoratif*, pl. IV.

(3) B. C. B., *Timgad*.

(4) Cf. *contra* CAGNAT-CHAPOT, t. I, p. 37.

du chapiteau correspondent à celles du pilastre et que nous avons ainsi un élément complet de l'ordonnance. Or la colonne voisine du pilastre s'élève à 1 m. 82 au-dessus du dallage de la rue ou de la place : en tenant compte de la hauteur du chapiteau du pilastre, soit 0 m. 74, et de la partie qui manque au-dessus des éléments incomplets, on doit conclure que la partie supérieure des chapiteaux s'élevait à environ 3 m. 50 ou 4 mètres.

Pour donner une idée de la beauté architecturale de l'édifice, ou tout au moins de son aspect robuste, signalons qu'on voit encore en place dans le mur de la façade, entre le pilastre dont il vient d'être question et la demi-colonne voisine, un beau bloc de pierre qui mesure 1 m. 50 de largeur sur 0 m. 50 de hauteur et 0 m. 50 de profondeur.

La largeur de la façade principale s'étend sur 17 m. 80 et celle de la façade du côté Ouest ne dépasse guère 11 mètres : sous réserve que les divers remaniements subis par la ville n'aient pas changé les dimensions primitives de la Curie.

L'épaisseur des murs est de 0 m. 50 en moyenne à la façade principale, mais comme elle atteint 0 m. 78 du côté qui domine le bassin, il est normal de penser qu'une seconde assise de pierres doublait la première, autrement on ne pourrait admettre la présence du pilastre que nous venons de décrire et de restituer.

La pièce qui s'ouvre sur la place n'était apparemment que le vestibule de la Curie : ses dimensions sont à peine de 6 m. 40 sur 3 m. 60. Quant à la salle de réunion, elle devait recouvrir la cave, d'une superficie de 7 mètres sur 6, qu'on aperçoit en arrière et en contre-bas.

C'est ici qu'il convient de dire quelques mots de la salle circulaire placée en contre-bas de la Curie, et qui constitue, selon le propre témoignage d'Eugène Albertini, « une énigme inexplicable ». Autour d'un bassin apparaissent des niches de statues grandeur nature. Nulle ouverture ne révèle par où l'on



y accédait, peut-être même était-il fermé complètement, et ne pouvait-on le contempler que par en haut. Quelles qu'aient été les transformations apportées à cet ensemble à l'époque méridienne, je n'ai garde d'observer que les pierres sont bien romaines, — pierres et briques, — mais qu'il serait trop fantaisiste d'en hasarder une restitution, voire même d'en risquer une explication. C'est un bassin circulaire en briques posées à plat, mais étayé de colonnes romaines, qu'entouraient des statues depuis longtemps disparues ; peut-être parmi celles-ci en a-t-on retrouvé une, la statue drapée acéphale et à dos aplati exhumée alentour, mais on ne peut distinguer avec précision ce qu'il convient de restituer à l'apport romain, ce qu'il faut attribuer à l'apport méridien. Dire davantage serait errer.

Nous donnons, pour en finir avec la Curie de Trajan, le texte si important du procès-verbal gravé sur la base de Sulpicius Felix <sup>1)</sup>.

1. Lollio Avito et Statilio Maxsimo co(n)s(ulibus), V K(alendas) Novembr(es), in curia Ulpia, adhibito Salensium
2. ordine, quot C(aius) Val(erius) Rogatus et P(ublius) Postumius He[r]mesander Iluir(i) rettulerunt optimo rarissimo
3. moq(ue) praef(ecto) Sulpicio Felici successorem nominatum, cui, pro exsimi(i)s eius exemplis, cum et ante
4. testi[mon]ium publice perhibitum sit, nunc praecipu<a>e manifestiore iudicio quam studio esse perhibendum, quoniam oporteret simul nova totiens et in r(em) p(ublicam) merita et in singulos officia novis honoribus totiens rependere, simul spem parem ostentare pariter acturis, quit de ea re fieri placeret, secundum sententiam
7. am Q(uinti) Cor(nelii) Capellae c(uncti) c(ensuerunt) : omnia a Sulpicio Felice optumo rarissimoq(ue) praefecto Salenses habere, quibus melio-

(1) Texte et traduction de M. CARCOPINO, *La base de M. Sulpicius Felix Mélanges de l'École de Rome*, 1931, p. 15-20.

8. ra expetenda non fuerint, si is patriae isti eodem hoc splendore civis contigisset, qui, pro caelestibus iudici(i)s
9. quibus intra iuventam per tres militias exornatus sit, proq(ue) disciplina Uttedi(i) Honorati c(larissimi) v(iri), cum militiae tum
10. civilium munerum verissimi auctoris, quantum tamen [t]am arduum exemplum ex intervall<i>o consequi
11. posset, nihil splendidius sibi at dignitatem testimonio tanti praesidis, nihil gratius ad memoriam amore nostro esse
12. crediderit, seu nos ab solitis iniuri(i)s pecorumq(ue) iac-tura l<a>eniter quidem et sub imagine suae quietis vindicando, seu in rati(onibus) p(ublicis)
13. et disceptatorem nec dissolute benignum et iustum sine acerbitate praebendo et quaestiones pari hominum ac r(ei) p(ublicae) iniuria
14. tenebris vetustatis obscuras sagaciter inlustrado, pure dijudicando, seu municipium infestioribus locis maximo
15. murorum opere, minimo sumtu ambiendo, seu annonae avaris difficultatibus ex copi(i)s armaturae suae plurima ad nostram
16. utilitatem, nihil at militum damnum commodando, [ia]m, quae bona animi essent verissimi, ultra praecedentium finem mo-
17. deratum, verecundum, mitem, pudicum, ordinis reverentem, populi amantem, sui diligentem, ita liberam copiam silvarum
18. et agrorum praebuisse, ut pro tutela operantium frequens excubaret, ita in cetera omni elegancia vitae [a]equabilem egisse
19. ut, promisquo usu rerum omnium, occasione benefaciendi, non potestate, praecederet, atque ean[d]em comitatem, praesenti dexte-

20. ritate iucundam, futuro post exempro salubrem, experiremur ;  
 pro quibus rebus ac moribus, et pridem nos Sulpicio Felici
21. decurionatum, gradum Iiviralem, quot tunc optumus praeses libenter audierit, decrevisse, et nunc, nominato successore,
22. cum probinquo ei<i>us discessum ita trepide cogitemus, ut instantis desider(i) conscientiam plenissima spe processu(u)m
23. eius vix lenire possimus, placere erga talem virum non volgata decernere, cum is non volgata praestiterit, deprecariq(ue) prae-
24. sidem indulgentissimum et praefectorum suo[r]um, quos ipse laudabiles faciat, laude et laudatione laetissimum, ut, in quo.
25. grati esse volumus, faveat nobis, permittendo statuam ponere praefecto suo, condecurioni n(ostro), civi egregio, ne amittamus
26. h[ac eu]m, cui<i>us beneficia tenemus, ac ne, ubi hunc ipsum onestissimi quique ob curatam pulchre r(em) p(ublicam) statua ho-
27. noraverint, ibi praemium ipsius r(ei) p(ublicae) parum grat[a]e requiratur ; permittat praeterea per legatos aput sacratissi-
28. mum principem celebrare, fuisse, aput nos Sulpicium Felicem eum praef(ectum) qui augustissimo saeculo sub sanc-
29. tissima Uttedi Honorati disciplina esse debuerit, quem publicum affectum atsistente universo ordine
30. et populos perferrent at amplissimum praesidem Fabius Fidus et Valerius Polio, planumq(ue) inprimis
31. facerent, nos non omnia quae deberenus honoribus Sulpici(i) Felicis decrevisse, set quae secundum

32. *verecundiam ipsius decernere sola possimus.*

De nouveau, sur la plinthe :

33. *honoribus Sulpici(i) Felicis decrevisse, set quae secundum  
verecundiam ipsius [decerne]re sola possim[us].*

Voici maintenant la traduction de M. Jérôme Carcopino.

Sous le consulat de Lollius Avitus et de Statilius Maximus [144 ap. J.-C.], le 5 avant les kalendes de novembre [28 octobre], dans la curie Ulpienne, le Sénat des Salenses réuni :

Attendu que Caius Valerius Rogatus et Publius Postumius Hermesander, duumvirs [du municipe], ont rapporté qu'un successeur avait été nommé au très bon et très rare préfet Sulpicius Felix, et qu'en raison des remarquables exemples que celui-ci laisse après lui, il convenait maintenant surtout, et après le témoignage public qui lui avait été rendu antérieurement, de lui en décerner un qui s'inspirât moins encore de sympathie que d'un jugement clairement motivé, et cela, parce qu'il fallait, d'une part, récompenser chaque fois par de nouveaux honneurs de nouveaux services rendus à la commune et de nouveaux bienfaits accordés aux individus, d'autre part, faire luire une pareille espérance aux regards de ceux qui agiront pareillement, — sur la question de savoir quelle conclusion donner à ce rapport, et conformément à l'opinion formulée par Quintus Cornelius Capella, les décurions, à l'unanimité, ont émis l'avis suivant :

[NOUS, SALENCES],

considérant que toutes les actions du très bon et très rare préfet Sulpicius Felix sont telles pour nous que nous n'aurions pu mieux souhaiter de lui si le sort l'avait fait naître citoyen de notre patrie, pour l'élever ensuite à cette situation brillante, lui qui, digne des célestes décisions qui, avant qu'il fût sorti de la jeunesse, l'ont orné de trois commandements équestres, digne aussi des leçons d'Uttedius Honoratus, personnage clarissime

et son maître incontestable dans sa double activité civile et militaire, pour autant qu'il pouvait atteindre de loin un modèle si haut placé, a cru qu'il ne saurait y avoir rien de plus honorable pour sa propre dignité que l'approbation d'un si grand gouverneur, rien dont il lui fût plus agréable de se souvenir que de notre amour, soit en nous libérant, avec douceur toutefois, et à l'image de sa propre sérénité, des violences et des razzias auxquelles nous étions habitués ; soit en se révélant dans les questions de nos finances un arbitre bienveillant sans faiblesse et juste sans dureté, et, quant aux procès obscurcis par la nuit des temps à l'égal détriment de la chose publique et des particuliers, en les élucidant avec sagacité, en les tranchant selon la pure justice ; soit en entourant notre municipe, sur les points les plus dangereux, des plus fortes murailles aux plus faibles prix ; soit en parant aux pressantes difficultés du ravitaillement par des prélèvements sur les fournitures de sa troupe, opérés fort souvent à notre profit et jamais au dommage de ses soldats ;

Considérant ensuite, pour en venir à des qualités qui témoignent de l'âme la plus loyale, qu'il s'est montré modéré au delà du terme atteint par ses prédécesseurs, modeste, doux, pudique, déférent envers le Sénat, ami du peuple, soucieux de son devoir, qu'il nous a procuré le libre accès de nos forêts et de nos champs, au point de multiplier les veilles pour protéger la sécurité des travailleurs, et que, au surplus, en toutes les circonstances d'une vie pleine de délicatesse, il a fait preuve de tant de souci d'égalité que, dans l'usage des biens communs à tous les membres de la collectivité, il prenait les devants sur autrui, non du fait de son pouvoir, mais de celui de son obligeance, et que nous éprouvions sa constante bienveillance à la fois comme une agréable faveur dans le présent, et comme un salubre exemple pour l'avenir ;

Considérant ces actes et cette conduite, de même que précédemment nous avons été d'avis de conférer à Sulpicius Felix

le décurionat avec le rang d'ex-duumvir, décret que notre excellent gouverneur a appris avec plaisir, de même, maintenant qu'un successeur lui a été donné et alors que nous pensons à son prochain départ avec tant de tremblante appréhension que c'est à peine si nous pouvons adoucir l'amère perspective de nos regrets par la pleine espérance de ses promotions futures, nous sommes d'avis de décerner des honneurs extraordinaires à l'homme dont nous n'avons cessé de recevoir des services exceptionnels, et, en conséquence, de prier le gouverneur très indulgent et toujours très heureux du mérite et de la louange de ses préfets, que, seul, il sait en rendre dignes, de nous accorder la faveur, et par là nous voulons acquitter notre dette, de nous permettre d'ériger une statue à son préfet, notre collègue au Sénat de Sala, et distingué citoyen, afin que, grâce à elle, nous ne perdions pas tout à fait celui dont nous gardons les bienfaits, et que, dans le lieu même où les plus honnêtes gens du municipes l'ont déjà honoré d'une statue, élevée en reconnaissance des soins si heureux qu'il a donnés à la commune, ne manque point — absence qui marquerait trop d'ingratitude — cette récompense de la commune elle-même ; en outre, de nous autoriser à envoyer à la très sacrée personne du Prince une délégation qui vante auprès d'elle Sulpicius Felix d'avoir été pour nous le préfet qu'il devait être en ce siècle très auguste et sous la très sainte direction d'Uttedius Honoratus ; [en attendant, nous sommes d'avis] de charger Fabius Fidus et Valerius Polio de porter au très considérable gouverneur l'expression de cette affection publique dont témoignent le Sénat unanime et le peuple [de Sala], et de lui expliquer avant tout que nous n'avons pas voté pour honorer Sulpicius Felix tout ce que nous lui devons, mais seulement ce que sa modestie nous laisse lui décerner.

Par l'inscription que nous venons de reproduire, nous savons que la ville était défendue par un mur d'enceinte. Sulpicius

le refit ou le consolida en divers endroits avec le moins de dépenses possible, *minimo sum[p]tu ambiendo* (ligne 15). Mais nous ne pouvons, comme à Volubilis, à Banasa ou à Thamusida, prétendre retrouver cet ouvrage de défense. Tout au plus en observe-t-on des traces très vraisemblables en contre-bas de la ville, sur le chemin de Robinson, à quelques pas d'une fontaine où l'on reconnaît, à travers des remaniements successifs, des pierres romaines.

La lenteur du cours de l'oued Bou Regreg et son peu de profondeur, en dépit de sa largeur, autorisent à admettre un passage à gué, constamment praticable, sauf lors de crues assez rares. Il ne semble donc pas nécessaire de supposer qu'il y avait un pont sur le fleuve *Sala*.

Dans la mesure où il est permis de se référer à des ruines non encore étudiées, je signalerai, à 135 mètres à l'Est de la bifurcation de la route de l'Ouldja de Salé et de la piste de l'oued Akrech, un ensemble que divise aujourd'hui la voie ferrée.

Au côté Nord, entre la piste et le chemin de fer, au poteau télégraphique 112, on distingue un pan de mur en blocage, d'une longueur approximative de six mètres ; en face, un autre pan de mur du même type de construction, de longueur à peu près égale, haut de 2 m. 50, revêtu d'un enduit à l'intérieur sur une longueur d'environ trois mètres, comme s'il s'agissait des restes d'un bassin ou d'une citerne.

Quoi qu'il en soit, de cet ensemble interrompu par la voie ferrée subsiste, dominant la plaine alentour, un monticule qui peut-être supportait un poste établi, sinon pour garder un pont, du moins pour surveiller et protéger les abords de Sala du côté Nord de la ville.

Quant au parcours à suivre pour aller du côté opposé, vers l'*Exploratio ad Mercurios*, il comprenait, au Sud-Est, le large thalweg si nettement visible de la route des Zaër, puis le plateau occupé aujourd'hui par le camp et les habitations du

quartier militaire de l'Aviation : en 1924, on exhuma du camp, enfouies à une profondeur suffisante pour ne pas y avoir été déposées à un âge récent, un nombre important de monnaies romaines, à peu près toutes du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### L'EXPLORATIO AD MERCURIOS

Le dernier poste de la piste du littoral, l'*Exploratio ad Mercurios*, servait évidemment de cantonnement à des éclaireurs analogues à ceux de nos goums qui faisaient des rondes fréquentes alentour, pourchassaient les rôdeurs, accompagnaient les voyageurs et les troupes en provenance ou en direction de Sala. Il est vraisemblable que ces soldats étaient montés : il y a lieu de les rapprocher par la pensée avec ceux qui assuraient en Césarienne la sécurité de la région de Tlemcen, les *exploratores pomarienses*.

C'est après avoir mûrement réfléchi que nous avons adopté, comme Tissot, les deux formes différentes *ad Mercuri* et *ad Mercurios*, en réservant la première pour la station voisine de Tanger et la seconde pour celle qui protégeait au Sud la ville de Sala. *Ad Mercuri*, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, *ad Mercuri(i) [templum]*, « au temple de Mercure », reproduit la leçon de l'Itinéraire de Jérusalem (édition de Surita)<sup>1)</sup> et celle de Wesseling<sup>2)</sup>. *Ad Mercurios*, — ou plus exactement l'*exploratio ad Mercurios*, — le poste « terminus » qui doit son nom, semble-t-il, à des statuettes de Mercure, — est la leçon, rétablie par Wesseling<sup>3)</sup>, du manuscrit de

(1) Dans l'édition de l'Itinéraire d'Antonin parue à Cologne en 1600. — C'est la leçon admise pour les deux postes par M. Treidler dans P. W., XV, 1 (1931), col. 974, qu'il situe, d'ailleurs à tort, tous deux en Maurétanie Sitifienne.

(2) P. 8.

(3) P. 3.



l'Escorial, du VIII<sup>e</sup> siècle, le plus ancien avec celui de Vienne <sup>1)</sup>, et le meilleur peut-être <sup>2)</sup>.

Tissot plaçait *ad Mercurios* entre l'oued Ykkem et l'oued Cherrat, près de Kasbah Djedida : l'emplacement paraît indiquer une confusion avec la kasbah de Skrirat, la seule aujourd'hui qui s'élève entre les deux oueds <sup>3)</sup>. Vivien de Saint-Martin, dans son ouvrage si documenté sur « le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine » <sup>4)</sup>, situait l'*exploratio* « au Ouâdi Ykkem de la carte de Renou, vers le sud-ouest de Slâ » <sup>5)</sup>, et plus loin il précisait ainsi sa pensée : « au Râs el-Aïn, un peu en avant de la petite rivière appelée Ouâdi Ykkem, qui marquait sûrement la frontière » <sup>6)</sup>.

Avant Tissot, Mannert avait déjà, pour identifier l'emplacement cherché, proposé Mansora, c'est-à-dire la kasbah de Mansouriah, qui se trouve entre Fédhala et Bouznika, à 50 kilomètres au moins de Rabat, donc beaucoup trop loin.

L'Itinéraire d'Antonin fixe à seize milles, c'est-à-dire à un peu moins de 24 kilomètres, la distance qui le séparait de la ville de Sala. Une étude attentive du terrain nous a amenés, en 1930, à installer un chantier de fouilles à Dchihira, dans les parages de la source d'Aïn Reboula, à trois kilomètres d'une autre source, celle d'Aïn Attig, qui se trouve à 20 kilomètres environ de Rabat, sur la route de Casablanca, un peu en avant le pont de l'oued Ykem <sup>7)</sup>.

Cet emplacement paraissait correspondre à celui du poste cherché. Déjà le Docteur Mauran, dans une étude sur les en-

(1) Cf. PARTHEY et PINDER, p. XX-XXII.

(2) *Ibid.*, p. XXXIII.

(3) *Op. laud.*, p. 146.

(4) Publié en 1863, après avoir été couronné par l'Académie des Inscriptions en 1860.

(5) P. 153.

(6) P. 359.

(7) Cf. H. BASSET, *Un aqueduc almohade à Rabat*, dans la *Revue africaine* de 1923, p. 523-528 : surtout les deux dernières pages, au sujet de l'usage vraisemblable par les Romains des sources d'Aïn Reboula, d'Aïn Attig et d'Aïn Sidi Yahia.

virons de Rabat <sup>1)</sup>, avait souligné l'intérêt de la séguia Pharaoun et la possibilité de voir en elle une construction romaine ; plus récemment, le Docteur Henri Renaud, notre distingué collègue de l'Institut des Hautes-Études marocaines, avait appelé notre attention sur ce point <sup>2)</sup> et le Contrôleur civil de Rabat-banlieue, M. Émile Marcy, nous avait très obligeamment fait profiter de sa grande connaissance de la région. Or les fouilles que j'ai personnellement dirigées de 1930 à 1932 ont assurément mis au jour un mur d'enceinte et des constructions d'un réel intérêt, mais toute origine romaine doit en être écartée puisqu'il s'agit bien, ainsi que M. Henri Terrasse nous en a informé, d'un ribah et des restes d'une mosquée almohades <sup>3)</sup>. Rien de romain non plus dans le petit fortin de Souir, situé à 5 kilomètres au Sud de Dchihira, ou Dch'ra.

Mais le poste almoravide put fort bien se superposer, comme ce fut le cas à Chella, à un centre romain ; si par endroits la présence du tuf ou du roc rend invraisemblable cette hypothèse, il y a lieu d'observer que l'*exploratio* cherchée put fort bien n'être qu'un camp de terre battue et de matériaux légers, dont il est impossible d'espérer jamais retrouver de traces.

Le site de Dch'ra, — en dehors même de l'exactitude du kilométrage cherché, — se révèle en effet comme des plus favorables : de cet emplacement l'on surveille à la fois la mer, la plaine qui s'étend au Sud de Rabat et les chemins qui conduisent aux différents gués de l'oued Ykem.

On ne voit pas d'autre part la possibilité de situer ailleurs le poste « *ad Mercurios* » ; il ne faut pas espérer le trouver aux abords ou à l'intérieur de la forêt des Zaër, entre la route de Casablanca et la route de Camp-Marchand, puisqu'il était,

(1) *Une république de pirates* (Salé), dans les *Archives berbères*, 1917, p. 2.

(2) *Bull. archéol.*, 1923, p. ccxiv.

(3) Cet ensemble a été étudié par M. THOUVENOT, dans *Hespéris*, 1933, p. 59-88 (*Une forteresse almohade près de Rabat. Dchira*) ; ainsi que celui de Souir (*Une forteresse musulmane sur l'oued Yquem*) ; *ibid.*, 1932, p. 127-135.

d'après l'Itinéraire, sur le littoral. En tout cas, il est assez logique de le placer, — selon la si heureuse expression d'Eugène Albertini à propos du poste de Messad, en Numidie <sup>1)</sup>, — « en antenne » du *limes*.

Pour compléter cette enquête dont les résultats se sont jusqu'ici avoués si décevants, on pourrait encore émettre l'hypothèse d'une faute de copiste donnant le chiffre XVI au lieu du chiffre VI à la distance qui séparait de Sala l'*Exploratio*. Une fois admis ce principe, il n'y aurait plus qu'à identifier le poste cherché avec le fortin qui domine la rive escarpée de l'oued Akreuch et que Rouland-Mareschal a repéré, puis décrit, dans son mémoire sur le *limes* au Sud de Sala <sup>2)</sup>. Mais encore faudrait-il être assuré que, dans l'évaluation déterminée par le rédacteur du routier, le chiffre VI pût être exact. Quant à l'objection relative à un point du littoral d'où l'on s'embarquait pour Tanger, elle ne perdrait rien de sa valeur.

Quoi qu'il en soit de nos incertitudes sur l'emplacement d'*ad Mercurios*, il convient d'observer qu'on a trouvé non loin de Dchîra, — sur la plage de Temara, à une faible profondeur, au cours de l'été de 1935, — un charmant petit objet en bronze d'un excellent travail romain. C'est un manche d'outil ou de boutoir <sup>3)</sup> dont l'extrémité extérieure se termine par une tête de bélier, en tous points semblable à celui des Fins d'Annecy (moulage au musée de Saint-Germain). Rien d'autre de cette époque n'a été mis au jour dans la région <sup>4)</sup>.

Parmi les rares objets exhumés au cours des fouilles de Dchîra figurent, outre quelques monnaies en bronze et en

(1) *Actes du Sixième Congrès de l'Institut des Hautes Études marocaines*, 1928, p. XLVI.

(2) *Le Limes de Tingitane au Sud de Sala colonia (Mém. Acad. Inscr., t. XIII, 2<sup>e</sup> partie)*, p. 446-448.

(3) Cf. FROEHNER, *Collection Gréau, bronzes*, n<sup>o</sup> 222, et les manches de boutoir réunis par Ch. ROBERT, *Revue archéologique*, 1876, II, p. 17, pl. XI et XII.

(4) S. REINACH, *Bronzes figurés*, p. 344-345, n<sup>o</sup> 462.

cuivre, une masse d'arme, en bronze, qui n'a rien de commun avec l'archéologie romaine et un vase en terre cuite. Il est d'une époque de transition, et non romain, mais il rappelle par sa forme et par l'excellence de sa cuisson les meilleures poteries romaines.

## PREMIÈRE PARTIE (Suite)

---

### B. — VILLES ET POSTES DE L'INTÉRIEUR AUTRES QUE VOLUBILIS

A l'inverse de la voie du littoral, celle de l'intérieur soulève des problèmes qui ne paraissent pas pouvoir jamais se résoudre de manière définitive. Si l'itinéraire d'*Ad Mercuri* à l'*Exploratio ad Mercurios* est connu sur tout son parcours, — sous réserve de certaines dérivations peu importantes, — il n'en est pas de même quand on cherche à reconstituer les étapes qui séparaient *Ad Mercuri* de Volubilis et de Tocolosida. L'une des difficultés de ce travail vient du reste en partie de l'impossibilité où l'on est actuellement de retrouver plusieurs noms modernes de Tissot, par exemple au Sud de Rabat <sup>1)</sup>, et, pour le tronçon d'itinéraire que nous examinons en ce moment, Aïn el-Kibrit <sup>2)</sup> et El Haliyn <sup>3)</sup>.

Aïn el-Kibrit, source sulfureuse, n'est pas un point de repère assez précis pour la région de Petitjean, puisque trois au moins peuvent être ainsi désignées. La première, la plus connue aussi, mais sous un autre nom, se trouve dans les gorges de Moulay Yacoub, — non le Moulay Yacoub des environs de Fez, mais celui d'un ancien centre romain aujourd'hui détruit entre Meknès et Sidi Slimane, à l'Aïn el Hamma. La seconde,

(1) Voir plus loin, comme exemple typique, la Kasba Djedida (Tissot, p. 282), « nouvelle Kasba » du temps de Tissot, il y a soixante-cinq ans, pour désigner celle de Skirat, au Sud d'Ad Mercurios.

(2) P. 294.

(3) P. 295.

que nous avons repérée près des habitations de troglodytes des Cherarda, non loin de Bab Tiouka, est ignorée même dans la région, et c'est le Colonel Belouïin <sup>1)</sup> qui nous y a conduit. La troisième, que je crois être celle de Tissot, — et que M. Jean Colin a reconnue, lui aussi, en 1925, — sourd à quelques kilomètres du Souk et Tnine du Segota, mais de l'autre côté du Tselfat que la route de Fez à Port-Lyautey.

Quant au lieu dit El Haliyn, que l'auteur des *Recherches* identifie avec Gilda <sup>2)</sup>, il n'est pas compris des colons ni même des indigènes installés sur les bords de l'Ouergha, non loin du confluent de ce cours d'eau avec le Sebou, près de la Ferme Biarnay.

Nous allons donc, pour l'étude des postes de l'intérieur énumérés dans l'Itinéraire d'Antonin entre *Ad Mercuri* et *Volubilis*, exposer d'abord ce qu'on sait des différents centres parcourus par Tissot, puis décrire, ou simplement citer si l'on ne peut faire davantage, les localités antiques découvertes ces dernières années par le Service des Antiquités ou sous son contrôle.

### AD NOVAS

La première station de l'Itinéraire qu'on rencontre après *Ad Mercuri*, — à douze milles, soit un peu moins de 18 kilomètres, — n'est connue que par Tissot <sup>3)</sup>, qui l'a identifiée avec « de nombreuses traces d'anciennes constructions berbères » sur le plateau de Sidi el Yemeni : près de la gare de Gortazar Tzenine (voie ferrée de Tanger à Fez), pour fixer un point de repère facile à trouver.

C'est surtout un emplacement probable, une halte pour des caravanes, mais Tissot convient n'avoir pas vu en cet endroit

(1) Voir p. 123, n. 1.

(2) P. 2 5

(3) P. 299-300.

« de vestiges romains caractérisés ». Quant aux identifications proposées par divers commentateurs <sup>1)</sup>, elles ne semblent pas devoir être retenues : pour Mannert, il faudrait chercher *Ad novas* à Houmar, « sur un tracé tout différent, celui de la voie du littoral » ; pour Lapie, à Sidi Mohammed ben Ali, à 1 h. 45 d'*Ad Mercuri*, donc trop près de ce poste ; pour Renou, à El Outed ou Mzôra, trop près encore, bien qu'à deux heures du même centre. Renou s'en est rapporté à Davidson, voyageur anglais qui a pris pour des ruines romaines les beaux monuments mégalithiques récemment fouillés par M. de Montalban.

Nous admettons donc, faute de mieux, l'identification de Tissot, quoiqu'il soit normal d'admettre, entre *ad Mercuri* et *Oppido novo*, deux étapes moins disproportionnées que celles de trente-deux et douze milles, 48 et 18 kilomètres <sup>2)</sup>.

Le nom de cette station, quel qu'en soit l'emplacement, devait s'interpréter *ad novas* [*tabernas*], les nouveaux baraquements, et désigner non pas une ville ou un centre commercial de quelque importance, mais un simple poste militaire installé uniquement pour diviser en deux étapes les 66 kilomètres environ, ou les trente-quatre milles, qui séparaient *Ad Mercuri* d'*Oppido novo*.

### OPPIDO NOVO

La « nouvelle ville entourée d'un mur d'enceinte » qui constituait le gîte d'étapes entre *Ad Novas* et *Tremulis* est ignorée des auteurs anciens. Elle figure seulement dans l'Itinéraire

(1) Nous les citons d'après Tissot, p. 300, n. 1.

(2) Deux manuscrits de l'Itinéraire, le *Vindobonensis Caesareus* 181, du VIII<sup>e</sup> siècle, et le *Parisiensis Regius* 4806, du X<sup>e</sup> siècle, donnent comme distance entre *Ad Novas* et *Oppido novo* le premier vingt-deux milles (corrigés plus tard en trente-deux), le second trente-trois milles (éd. PARTHEY, p. 9, cf. p. XII et XVIII). Cette dernière leçon ne « décale » que d'un kilomètre et demi l'emplacement cherché, mais la première, donnée par le manuscrit le plus ancien avec le *Scorialensis*, aurait l'avantage de mettre plus d'harmonie entre les deux étapes de douze milles tant sur *Ad Mercuri* que sur *Oppido novo*.

d'Antonin <sup>1)</sup>, dans la Géographie de l'Anonyme de Ravenne <sup>2)</sup>, probablement aussi dans celle de Ptolémée sous la forme fautive et déformée d'Οσπιλον <sup>3)</sup>. Tissot l'a identifiée avec la ville espagnole d'Alcazarquivir, en français El Ksar el Kebir, sur la rive droite du Loukkos, dans une plaine très fertile, au croisement des routes de Tanger à Rabat et à Fez, et de Larache à Chechaouen (Xauen en espagnol) <sup>4)</sup>.

Est-il possible de tirer une déduction de ce nom d'*Oppidum novum*, quant à la date de la fondation de la ville ? Le centre indigène d'El Khadra <sup>5)</sup>, en Maurétanie Césarienne, plus connu sous le nom moderne de Duperré, succédait à un centre antique où Claude, nous le savons par Pline <sup>6)</sup>, fonda une colonie de vétérans et lui donna ce nom. Mais l'appellation de « ville nouvelle fortifiée » peut s'appliquer à toutes les époques : ici on est en droit d'estimer que la fondation, ou plus exactement peut-être, la transformation de la ville était récente lorsque l'anonyme rédacteur de la partie de l'Itinéraire consacrée à la Maurétanie Tingitane en fit mention, au début du III<sup>e</sup> siècle ou plus tard.

Si la question en soi importe peu, il est plus intéressant de savoir à quel centre antérieur s'est superposé cet *Oppidum novum*. Convenons toutefois de l'incertitude actuelle de nos connaissances sur l'emplacement de cette ville. Depuis Tissot, l'identification est admise avec El Ksar el Kebir, l'Alcazarquivir des Espagnols, sur le Loukkos, mais, — sans ignorer l'existence d'une inscription, grecque et non latine, qu'on aperçoit à 15 mètres environ de hauteur, sur le minaret de la

(1) Wesseling, p. 24, 2 ; Parthey, p. 9 ; ROGET (éd. Lapie, 3), p. 40.

(2) III, 11 ; ROGET, p. 43.

(3) Ed. Müller, 7 = ROGET, p. 38.

(4) Voir P. RICARD, *Maroc (Guides bleus, 5<sup>e</sup> éd.)*, p. 436-438, pour la description de la ville et le résumé de son histoire au moyen âge et aux temps modernes.

(5) Il n'y a qu'une pure synonymie entre cette localité et celle du Chott Chergui (Cf. CAGNAT, *Armée d'Afrique*, p. 666 et BESNIER, *Lexique de géographie ancienne*, p. 550).

(6) V, 2, 20.



grande mosquée <sup>1)</sup>, — celle d'Alexandros, fils de Zosimos, mort à 22 ans, — nul texte épigraphique ne confirme l'identification. Toutefois les ruines romaines, s'il en est encore, sont bien cachées par les constructions de la ville moderne. Michaux-Bellaire habita en effet El Ksar de longues années avant de s'installer à Tanger, puis à Salé ; il y remplit les fonctions d'agent consulaire de France avant l'établissement de notre Protectorat, et son esprit toujours en éveil n'eût pas l'occasion de signaler la découverte d'antiquités romaines. Plus récemment, l'un des fonctionnaires les plus cultivés qui ait administré Alcazarquivir, M. le Consul d'Espagne Isidoro de Las Cajigas, voulut bien, il y a quelques années, me montrer en détail la ville dont il avait la charge et me déclarer à son tour qu'à son avis l'identification de cette cité avec *Oppidum novum* n'était point démontrée. C'est également l'opinion du fouilleur au zèle de qui l'on a dû le dégagement de Tamuda et de Lixus, don Cesar Luis de Montalban. Et pourtant je me refuse à contester l'allégation de Tissot qui reconnaissait pour des pierres romaines de *saxum quadratum* les matériaux dont fut construit le minaret de la grande mosquée.

De plus, de toute la force d'une vraisemblance confirmée par la topographie, l'emplacement d'El Ksar, au centre d'une plaine fertile et de communications aisées, sur l'un des rares cours d'eau du Maroc toujours navigables, dut s'imposer aux Romains comme il s'imposa au VIII<sup>e</sup> siècle à Abdelkrim el Ketami, puis quatre siècles plus tard à Yacoub el Mansour.

Il reste en effet une hypothèse, et toute nouvelle, à proposer. La ville de Babba <sup>2)</sup> n'a jamais été retrouvée, ni par Tissot, ni par La Martinière, ni par nous-même, en dépit des re-

(1) Fragment d'inscription métrique déchiffré par Tissot et publié par E. MILLER, *Inscription grecque découverte dans le Maroc* (*Revue archéologique*, t. XXVIII, 1874, p. 238-243) ; cf. TISSOT, p. 162-163, et BESNIER, *Archives marocaines*, t. I, p. 370. Du III<sup>e</sup> siècle de notre ère (Besnier). Il y aurait eu à El Ksar une colonie grecque (Tissot, communication du 7 août 1874 à l'Académie des Inscriptions, et Miller, article ci-dessus cité).

(2) Voir plus loin.

cherches que nous avons poursuivies en 1924, en 1925 et en 1932 dans la région d'Ouezzan et dans le Maroc espagnol <sup>1)</sup>. Il est permis de la placer à El Ksar, ce qui répond à la fois à l'épithète *Campestris* et au lit encaissé du Loukkos près du pont international : le pont à trois arches des monnaies décrites par Ernest Babelon <sup>2)</sup> répond bien à l'emplacement. L'objection la plus forte, la seule d'ailleurs qu'on pourrait faire, est le « kilométrage » correspondant aux quarante milles indiqués par Pline entre Lixus et Babba <sup>3)</sup>. Sans doute cette distance d'environ 60 kilomètres est beaucoup trop étendue. El Ksar n'est pas même à 40 kilomètres de Larache sur la route de Tanger à Rabat, il en est exactement à 36 kilomètres, mais si l'on tient compte du détour qu'il fallait faire pour remonter le cours du Loukkos depuis Lixus jusqu'à un gué praticable en tout temps, on peut admettre un parcours de 45 kilomètres. Or, cette distance répondrait aux trente milles qu'a pu indiquer Pline si une erreur de copiste a ajouté un X aux XXX des meilleurs manuscrits de cet auteur, dont aucun n'a été conservé. Il y a plus, même si le chiffre XXXX s'avérait exact et qu'on n'ait pas dans le cas présent à supputer d'erreur paléographique et d'inexactitude dans le texte, Pline est d'une valeur inégale dans l'énoncé des distances ; pour exactes que soient celles-ci dans l'ensemble, certaines ne méritent aucune confiance, et rien ne démontre la vérité ou l'erreur dans l'évaluation du nombre de milles qui séparait Babba de Lixus.

(1) Cf. M<sup>me</sup> ROGET-COEYTAUX, *Publ. du Serv. des Ant.*, fasc. 4, p. 25-26.

(2) *Revue numismatique*, 1889, p. 506-507.

(3) V, 5 = ROGET, p. 30.

## TREMULIS

L'emplacement de cette station, à douze milles au Sud, c'est-à-dire à 18 kilomètres environ, — ne peut guère être identifié avec Basra que dans le parti pris de supposer toujours, sous une ville ou une forteresse musulmane, un centre antique. Mais avant de parler de cette localité, il faut en rétablir le nom latin sous sa véritable forme et corriger une erreur de Tissot. L'Itinéraire nous la fait connaître sous la forme *Tremulis*, ce qui signifie, à l'ablatif locatif, les Trembles, du nom d'un arbre apparenté au peuplier. Il faut rejeter comme nominatif le barbarisme *Tremulae*<sup>1)</sup> pour admettre la seule forme possible au nominatif féminin pluriel, c'est-à-dire *Tremuli*.

Y a-t-il encore des trembles dans la région ? Un officier du Service des Renseignements, M. le Capitaine de Malibrant, voulut bien m'assurer, en 1924, que, non loin de Mechra el Bacha, dans un petit bois situé à 1.500 mètres ou à deux kilomètres au Nord-Est, il avait vu des trembles. Mais il serait oiseux de prétendre identifier avec ce bois la station cherchée. Tissot, avec son habituelle clairvoyance, cite la ville de Basra, aujourd'hui sur la route de Souk el Arba à Ouezzane. Fondée par Mohamed Ibn Idris au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, Basra offrait de nombreux avantages, « située sur un plateau qui commande, à l'Ouest, la vallée de l'oued M'da, à l'Est la route d'Ouezzân, au Nord-Est une vallée qui débouche dans le bassin du Loukkos, au Sud enfin, la route conduisant de Ksar el Kébir à Fez et Meknès »<sup>2)</sup>.

Tissot s'indigne à la pensée que les dix portes signalées par El Bekri aient disparu et que des remparts il ne reste que l'angle Nord-Ouest. Un siècle plus tard après El Bekri, un

(1) WINDBERG, art. *tremulae*, dans P. W., VI A 2 (1937), col. 2290-2291.

(2) TISSOT, p. 160-161.

autre auteur arabe, Edrisi, nommait Basra comme une ville ruinée.

Depuis le Protectorat, Basra n'a point fini de connaître les déprédations : il y a quelques années à peine, un entrepreneur chargé de construire un tronçon de la route d'Ouezzane fit tomber plusieurs pans de moellons et l'Administration des Travaux Publics refusa d'ailleurs ces pierres parce qu'elles étaient de trop mauvaise qualité.

Or sur quoi repose l'identification de *Tremuli* avec Basra ? Sur une hypothèse vraisemblable de Tissot, mais nulle fouille, nul sondage n'a pu encore préciser la question.

Rappelons enfin que, de nos jours, en Algérie, *les Trembles* désignent une localité de la province d'Oran située à 16 kilomètres au Nord-Est de Sidi bel Abbès, sur la route d'Oran, au confluent de l'oued Mékerra et de l'oued Sarno ; — un pont sur l'oued Tlata, entre Lalla Marnia et Nemours ; — enfin, sur la route d'Alger à Bou Saada, une petite agglomération à 14 kilomètres au Nord-Ouest d'Aumale.

La concordance de ces appellations confirme bien la rareté des arbres de cette espèce en Afrique du Nord et justifie le nom donné dans l'Itinéraire d'Antonin à la station jusqu'ici vainement cherchée.

### VOPISCIANIS

A dix-neuf milles, à 28 kilomètres de Tremulis, l'Itinéraire cite le poste de Vopiscianis <sup>1)</sup>, que nous interprétons Vopiscianis [castris], du nom d'un certain Vopiscus qu'il est impossible d'identifier. La leçon du manuscrit de l'Escorial se trouve une fois de plus préférable aux autres <sup>2)</sup>.

Les efforts poursuivis par les commentateurs ont multiplié

(1) P. 23, 5 de l'édition Wesseling ; p. 9 de l'édition Parthey.

(2) C'est la leçon adoptée par l'édition Lapie = ROGET, p. 40

les hypothèses sans trouver aucune solution certaine. Pour Mannert, ce serait Mergo ; pour Gräberg de Hemso, Hadjar el Hamra ; pour Lapie, Souk el Arba du Rharb ; pour Barth et Renou, Ouezzane.

On ne voit pas pourquoi Ouezzane dériverait de Vopisciana ou Vopiscianis et nous nous étonnons que Tissot admette la possibilité d'une analogie entre ces deux noms. Ouezzane peut fort bien avoir été un centre romain ; le petit-fils du chérif Moulay Taïeb, qui affirmait à Tissot l'existence de fragments de poterie et de pièces de monnaie dans sa ville, m'a assuré lui aussi que les travaux de voirie exhumaient parfois des vestiges antiques. J'ai pour ma part repéré dans certaines rues de celle-ci de belles dalles dont l'origine ne semble pas douteuse. Mais de cette constatation à l'identification avec Vopiscianis, il y a trop d'incertitude, voire de fantaisie. Quant à Souk el Arba du Rharb, non seulement nous y avons constaté, voici de longues années, l'existence de ruines romaines, notamment celles qu'a révélées la construction de la voie ferrée aux abords de la gare et en contre-bas du marabout, mais tout récemment on y a fait des fouilles et dégagé plusieurs murs d'assez bon aloi. Mais, pas plus que pour Ouezzane, l'identification ne s'impose avec Vopiscianis.

L'hypothèse de Tissot avec les ruines du jebel Kourt, près du centre administratif d'Had Kourt, — ruines signalées par El Bekri, et dont rien ne subsiste plus, — a du moins le mérite de ne pas « dérouter » l'itinéraire à restituer entre Tingi et Volubilis. A ce titre seul, on peut s'y rallier, faute d'une solution meilleure.

## GILDA

Après deux localités connues seulement par l'itinéraire, voici une ville nommée par Pomponius Mela. Des habitants de la Maurétanie, « les uns vivent dans les forêts... les autres

habitent des villes. Les plus importantes, autant que peuvent l'être de petites villes, sont, loin de la mer : Gilda, Volubilis, Prisciana ; sur la mer, Sala et Lixos... », *hominum pars silvas frequentant... pars in urbibus agunt ; quarum, ut inter parvas, opulentissimae habentur, procul a mari Gildā, Volubilis, Prisciana ; propius autem Sala et Lixos...* <sup>1)</sup> Nous avons donc ici un témoignage important <sup>2)</sup>. Bien que n'ayant pas été élevée au rang de colonie, Gilda était connue de Mela, au milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Elle constituait une agglomération urbaine assez considérable pour que le nom de la tribu dont elle était le centre, les Gildites, se soit encore conservé au temps d'Étienne de Byzance, au VI<sup>e</sup> siècle.

Le seul indice que nous ait fourni l'épigraphie maurétannienne est une tuile de la Ferme Priou, à l'ancien Souk el Arba de Sidi Slimane, sur laquelle est gravée en relief l'estampille FACTA GILD, *facta Gild(ae)* <sup>3)</sup>, tuile dont on possède un autre exemplaire, incomplet, portant seulement FACTA <sup>4)</sup>. Nous consacrons plus loin une brève étude à la ville enfouie sous la Ferme Priou. En ce qui concerne Gilda, si l'on n'est point partisan de la thèse de M. Priou, qui identifie sa belle propriété avec la ville que nous cherchons, l'on doit reconnaître que l'ancien Souk el Arba de Sidi Slimane <sup>5)</sup> est tout au moins situé dans la région de Gilda, de la ville dont il faisait venir les matériaux de construction. Celle-ci constituait donc un centre industriel de quelque importance.

(1) III, 10 = ROGET, p. 29.

(2) Gilda est également nommée par Alexandre Polyhistor, dans la relation de Stéphane de Byzance : ville de Libye ; nom du peuple, Gildites (ROGET, p. 21). Elle est probablement la Σίλδ de Ptolémée (IV, 1, 13, dans P. W.) = ROGET, p. 38, et peut-être aussi la *Gudda* du Géographe de Ravenne (III, 11) : = ROGET, p. 43 ; — DESSAU, art. *Gilda*, dans P. W., VII, 1 (1910), col. 1358.

(3) *Bull. archéol.*, 1919, p. CLXXX-CLXXXI (chez M. Priou).

(4) *Ibid.*, p. CLXXX (au bureau des Renseignements de Dar Bel Hamri ; maintenant au poste de gardiennage de Rirha).

(5) Nous précisons, l'ancien Souk, pour ne point le confondre avec le nouveau, dont l'installation nous a permis le dégagement de la butte à laquelle M. Ruhlmann a consacré une intéressante notice (*Bull. de la Soc. de préh. du Maroc*, 1938).

L'identification de Gilda, par Tissot, avec El Haliyne, ne paraît plus correspondre à un repère contrôlable ; nous avons en vain cherché, près du confluent du Sebou et de l'Ouergha, ce lieu dit signalé par Tissot. D'autre part, la Ferme Biarnaay, vaste domaine dont les bâtiments occupent un mamelon jonché de débris antiques de poterie, est bien un ancien centre romain. Serait-elle Gilda ?

### AQUIS DACICIS

Nous ne pensons pas pouvoir retenir l'identification, faite par Tissot, de cette localité avec la source sulfureuse située sur le versant du Tselfat, la troisième de celles que nous avons citées au début du présent exposé sur les postes de l'intérieur. Par contre, nous avons repéré des ruines romaines aux endroits suivants : sur la hauteur qui domine la route de Volubilis à Petitjean, à 6 kilomètres environ en aval du col du Zeggota, vestiges indistincts, trop voisins de Volubilis pour être la station cherchée de l'Itinéraire ; beaucoup plus loin, à deux kilomètres de Petitjean, sur la rive droite de l'oued Redom, entre le douar Grinat et le douar Chlihat, au douar Zirara, parmi des pierres éparses dont il n'y a rien à tirer comme enseignement, la pierre tombale du cavalier Ger(manus), de la cohorte *Quarta Gal(lorum)* <sup>1)</sup> ; enfin, à 3 kilomètres du centre administratif et dans la direction du village de Sidi Kacem, sur la rive gauche de l'oued Redom.

Ces dernières ruines sont intéressantes. Elles occupent une croupe d'une hauteur d'environ quatre mètres, où l'amoncèlement des matériaux paraît bien déceler quand même l'existence d'une éminence naturelle. Elles sont assez étendues, leur périmètre est de quelque cinq cents mètres, ce qui

(1) Inscr. 42.

correspond pourtant à un poste, non à une ville. Des recherches ont été naguère entreprises, d'accord avec le Service des Antiquités, par M. le Contrôleur Leblanc ; les divers pans de mur mis au jour n'ont pas encore permis de tirer de ces fouilles des conclusions décisives, mais avant même ces travaux et depuis 1922 on pouvait déjà affirmer qu'il s'agissait bien ici d'un poste romain. J'en veux pour preuves les nombreux fragments de poterie rouge vernissée que nous avons récoltés <sup>1)</sup> et surtout une importante inscription élevée à Sévère Alexandre par la cohorte *Quarta Gallorum*, — dont faisait partie le cavalier Ger(manus), déjà nommé. Cette épigraphe nous livre le nom du commandant de la cohorte, [V]alerius Salvianus, et du *praeses pro legato* de la province, C(aius) Ju[l]ius Maximinus <sup>2)</sup>. Nous avons donc ici le poste où résidait, en partie sinon en totalité, la Quatrième Cohorte de Gaulois. A moins d'espérer trouver un jour une véritable ville entre Volubilis et Gilda, — hypothèse que ne peuvent justifier les infimes vestiges des autres postes voisins, — c'est à cet endroit qu'il convient de situer « les Eaux daciques », et c'est bien sous ce nom que nous avons fait classer l'emplacement comme monument historique, pour le préserver de la destruction.

Sur l'origine du mot, l'on ne peut que supposer la comparaison avec les sources thermales de la Dacie <sup>3)</sup> et le souvenir évoqué par l'officier ou le fonctionnaire constructeur du poste. Quant à l'objection de n'avoir pas ou pas encore trouvé de source sulfureuse au poste même de la cohorte, elle ne doit pas être retenue. On ne connaît que très incomplètement ce

(1) Parmi ceux-ci figurait une lampe à sujet érotique.

(2) Inscr. 41.

(3) Nous n'avons toutefois trouvé aucune précision sur ce point dans les diverses publications consacrées à cette province, comme celle d'O. HIRSCHFELD (*Dacia, Kleine Schriften*, Berlin, 1913), de M<sup>me</sup> VASCHIDE (*Hist. de la conquête romaine de la Dacie*, fasc. 142 de la Bibl. de l'École des Hautes-Études, 4<sup>e</sup> section) et de M. CARCOPINO, *Les richesses des Daces et le redressement de l'empire romain sous Trajan (Dacia)*, t. I, p. 28-34).



poste qui n'a pas été fouillé dans son ensemble, une source peut fort bien avoir disparu depuis l'antiquité, ou être allée « sourdre » à une certaine distance ; enfin, si l'on en juge par la vogue dont jouit aujourd'hui, même chez des indigènes très éloignés de cette source, l'Aïn Moulay Yacoub de Fez, il n'est pas nécessaire de conclure que la station des Eaux daciques était juxtaposée à la source et celle de Bab Tiouka, plus encore que celle d'Aïn el Hamma ou celle du Tselfat, nous semble assez importante pour avoir donné son nom au poste de la Quatrième Cohorte de Gaulois.

### AIN CHKOUR

Entre l'Aïn el Kibrit du Tselfat, — celui de Tissot, — et Volubilis, l'auteur des *Recherches* déclare n'avoir inventorié de ruines romaines qu'en trois endroits (entre El Ksar et Volubilis, écrit-il, mais on peut préciser davantage, puisqu'il s'agit seulement d'un parcours de seize milles) <sup>1)</sup>. Ce sont Aïn Hamdi, Aïn Taslat, Aïn Chkour. Ni sur le premier ni sur le second de ces emplacements nous n'avons constaté la présence, ou la conservation depuis les voyages de Tissot, de pierres romaines ; un certain nombre de douars épars aux abords du Zegota en renferment peut-être, quoique les tentes où les indigènes marocains vivent toute l'année n'aient nullement besoin, à l'inverse des gourbis d'Algérie et de Tunisie, de matériaux de construction. Par contre, la source d'Aïn Chkour, à quatre kilomètres au Nord de Volubilis, est le centre d'une agglomération importante de pierres romaines qui s'étendent ou plus exactement se retrouvent, — car beaucoup ont été déplacées, — sur une assez longue distance.

Sans y avoir procédé à des recherches en profondeur, —

(1) *Recherches*, p. 294.

sauf à un poste mal construit ou remanié, celui de Bou Mendara <sup>1)</sup>, nous avons pu repérer, parmi tant de pierres qui n'étaient plus *in situ*, — quelques inscriptions <sup>2)</sup>. La plus importante de celles-ci est une dédicace aux Nymphes et au Génie des lieux, *Nymphis et [G]enio [I]ocorum*, sur un autel en pierre. Ce qui augmente l'intérêt du petit monument, c'est le nom et la fonction du dédicant, le procurateur Vallius Maximianus, déjà connu, sous Marc-Aurèle et Lucius Verus <sup>3)</sup>. Mais avant nous La Martinière avait relevé le texte d'une autre dédicace, faite au Génie du lieu, *Genio loci*, par le commandant de la Première Cohorte d'Astures et de Galléciens, [Ae]ll(ius) Neon, qui avait construit en cet endroit son praetorium. La pierre, vu ses dimensions et son poids, ne paraît pas avoir été beaucoup déplacée : il est permis de conclure qu'Aïn Chkour, dont nous ignorons le nom antique, était le centre du commandement de ce corps de troupe de recrutement espagnol et protégeait contre les incursions des pillards et des dissidents la grande ville toute proche, Volubilis.

### ARBAOUA

La localité d'Arbaoua, poste-frontière de la zone espagnole, à 9 kilomètres au Sud de la ville d'El Ksar et à 12 kilomètres environ au Sud-Ouest de Basra, — c'est-à-dire, si l'on accepte les identifications de Tissot, près d'*Oppidum novum* et de *Tremulis*, — était un centre romain. Notre collègue de l'Institut des Hautes-Études marocaines, M. Jean Célérier, avait déjà appelé notre attention sur les tuiles romaines par lui repérées dans la cour du Sarsar-Hôtel, quand M. le Capitaine Levillain,

(1) Simple quadrilatère d'environ 30 mètres sur 10, auprès et à l'Ouest de la route actuelle de Volubilis au Zeggota.

(2) *Bull. archéol. du Comité*, 1942, procès-verbaux de janvier et de juin.

(3) *C. I. L.*, VIII, 1354 ; cf. II, 1120.

quelques mois plus tard, nous signala au même endroit des murs en place et offrit au Service des Antiquités de les dégager.

Grâce aux fouilles conduites par cet officier, on connaît maintenant cinq salles entièrement déblayées. Les deux premières, presque carrées, d'environ 3 mètres de côté, paraissent bien ne pouvoir être que des bassins communiquant par des voûtes ; le sol en est malheureusement défoncé et presque ruiné. Au Sud, on observe une troisième salle dont le sol dallé, en bon état, est surélevé d'environ 0 m. 50. Dans le mur du côté Nord, au milieu, existe encore le canal voûté par lequel arrivait l'eau : la source, qu'emploient toujours les indigènes, se trouve à cent mètres environ dans la même direction.

A l'Ouest enfin de ces deux dernières pièces s'étendent deux autres salles ou bassins, sans traces de passage.

La plus importante de ces cinq salles, — pièces d'usages divers ou bassins, — est celle dans laquelle l'eau arrivait par le canal voûté. Elle présente en effet, au sommet des murs Est et Ouest, des corbeaux de terre cuite disposés en saillie, tels des consoles. Ces corbeaux sont percés de trous, comme pour y maintenir des mâts qui auraient supporté un velum. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un vivier destiné à conserver le poisson à l'abri du soleil <sup>1)</sup>.

### Le milliaire d'Arbaoua

M. le Lt.-Colonel Dewulf, fils du Général Dewulf à qui l'on doit la création d'Aïn Beïda, dans le département de Constantine, m'a déclaré avoir vu en 1915, entre Souk el Arba du Rharb et Arbaoua, une borne milliaire.

Officier du Génie alors détaché au Service de la construction du chemin de fer de Tanger à Fès, et de plus homme d'une grande culture, M. Dewulf voyageait à cheval pour étudier le tracé de l'infrastructure de la voie quand il aperçut une pierre

(1) *Bull. archéol.*, 1921, p. CCXVIII et 1926, p. CXIV-CXV.

antique revêtue d'une inscription. Il mit pied à terre pour l'examiner ; les caractères étaient frustes, néanmoins il put lire ou retrouver les mots *imp(erator) Caes(ar)... au début et m(illia) p(assuum)... à la fin* <sup>1)</sup>. Mais la nuit survenait, il dut repartir sans avoir pu déchiffrer le reste de l'inscription. Quand il revint un peu plus tard sur les lieux, celle-ci avait disparu.

M. Dewulf a bien voulu me préciser l'emplacement de la pierre : une piste secondaire, branchée sur la route de Souk el Arba à Arbaoua ; après le troisième gué au Nord de Souk el Arba, à droite, on repère un bois d'orangers, puis une piste ; la borne était couchée sur le bord de la piste, un peu avant un tas de pierres qui se trouvait sur la droite.

De son côté, un autre agent de la Compagnie du chemin de fer de Tanger à Fez, M. Michel Meert, qui accompagnait M. Dewulf, a bien voulu me remettre un schéma de l'emplacement signalé et situer ce dernier à 12 kilomètres de Souk el Arba <sup>2)</sup>.

Malgré les diverses recherches effectuées pour retrouver la pierre, il n'a pas été possible de savoir ce qu'elle est devenue, pas même de la part d'indigènes qui auraient pu avouer s'en être servis pour l'aménagement d'un douar ; il est vraisemblable qu'elle a été brisée et qu'elle a servi à l'empierrement d'un chemin.

### SOUK EL DJEMAA EL AHOUFAT

A 33 kilomètres au Nord de Petitjean et à 14 au Sud-Est de Mechra bel Ksiri, entre la récente station de la voie ferrée construite par la Compagnie franco-espagnole du Chemin de

(1) Déclaration orale du 18 janvier 1920, confirmée par une lettre du 3 septembre 1921.

(2) Déclaration orale du 18 mars 1921.

fer de Tanger à Fez et la rive gauche de l'oued Sebou, s'étend une large plaine occupée en partie, le vendredi, par un grand marché indigène, le Souk el djemaa el Ahouafat.

A différentes reprises, et notamment en 1920 par M. le Colonel Beloüin <sup>1)</sup>, mon attention fut appelée sur de nombreux fragments de poterie soit épars à la surface du sol, soit, ce qui est plus important, incorporés à la falaise et à la berge de l'oued : briques, tuiles, fragments de coupelles et de vases de toute espèce. Un peu plus tard, lors des travaux de construction de la voie ferrée, on mit au jour un pied de cheval, en bronze, de grandeur nature, assez semblable à celui de Souk el Arba de Sidi Slimane et à ceux de Banasa et de Thamusida. Grâce à l'ingénieur de la Compagnie du Tanger-Fez chargé de la construction de la voie à Souk el Arba du Gharb, M. Daunis, le Service des Antiquités reçut le précieux objet, aujourd'hui exposé au musée de Volubilis.

Or cet emplacement était déjà connu, non de Tissot, mais de La Martinière. Dans la carte de ce dernier explorateur que M. René Cagnat a publiée dans sa belle histoire de l'*Armée romaine d'Afrique*, figure entre Tremulae et Gontiana le lieu dit ou le poste de *Djoumaa el Haouaja* <sup>2)</sup>.

La présence d'une ville sur la rive gauche du Sebou, en amont de Thamusida et de Banasa, n'a rien qui doive nous surprendre, puisqu'on a retrouvé des ruines romaines certaines sur le Bou Hellou, l'un des affluents de l'Innaouen <sup>3)</sup>. Mais sans procéder à des fouilles qui seraient aussi étendues qu'onéreuses, — puisque nul vestige n'est apparent au-dessus du sol moderne, — il nous est impossible d'émettre aucune certitude sur cette localité antique dont le nom même est inconnu.

(1) Correspondant du Ministère de l'Éducation Nationale, auteur de nombreuses recherches suivies de fouilles, notamment à la grotte de Tazzouguert, près de Bou Denib (*Bull. archéol.*, 1925, p. CCXLIII-CCXLVI) et à Sétif (ALBERTINI, *ibid.*), 1930, p. 175-176 et pl. II.

(2) Édition de 1913, p. 667. Carte de la Maurétanie Tingitane, dressée par M. de La Martinière.

(3) Lui-même affluent du Sebou.

## SOUK EL ARBA DE SIDI SLIMANE

A l'intérieur du triangle Tingi-Sala-Volubilis, sur la rive droite d'un affluent du Sebou, l'oued Beth, on a découvert deux centres romains importants, le premier à l'intérieur et aux abords de la Ferme Priou et de l'ancien marché d'El Arba, à 1,500 mètres au Sud de Sidi Slimane, le second à 8 kilomètres au Nord de cette localité et à 300 mètres au Sud du gué de Sidi Jabeur, à Rirha.

Le poste de Sidi Slimane n'a pu être l'objet de fouilles méthodiques par suite de la présence à cet emplacement d'une vaste exploitation rurale moderne dont la maison d'habitation et les communs occupent précisément la partie la plus intéressante des ruines. Grâce aux sondages que le propriétaire, M. Priou, nous a autorisés à pratiquer, grâce à la photographie par avion qu'a bien voulu prendre à notre intention le regretté Commandant de Viguerie, il est toutefois possible d'esquisser une restitution de l'ensemble.

Ce dernier occupait une pointe, je dirai volontiers une presqu'île, formée par une boucle de l'oued. A cet endroit, à l'Ouest le sol domine d'une dizaine de mètres la rivière et une pente très accentuée y constitue la meilleure des défenses. Mais du côté opposé un mur d'enceinte, en moellons de petit appareil, décrivait un demi-cercle et formait le pendant de la protection naturelle constituée par l'escarpement de la rive. Le plan par avion montre bien deux rues ou deux voies qui se coupent à angle droit, plusieurs voies secondaires, cardinales ou décumanes, une base qui a les dimensions de celles des statues équestres, et diverses constructions dont l'exacte destination ne peut se préciser.

S'agit-il d'une ville véritable, ou simplement d'une grande villa rustique, d'une de ces « haciendas », de ces belles exploi-

tations agricoles qui, pour M. Rostovtzev, représentent ce qu'il y a de plus neuf à étudier aujourd'hui dans l'archéologie antique ? Parmi les divers objets anciens que M. Priou a exhumés dans sa propriété figurent deux tuiles, — l'une intacte, l'autre conservée à l'état de fragment, — sur lesquelles se lit l'inscription « faite à Gilda », *facta Gild(ae)*. Or la ville de Gilda, nous l'avons vu plus haut, était la station de l'Itinéraire d'Antonin placée entre *Vopiscianis* et *Aquis dacicis*. Est-il permis de supposer que nous sommes sur l'emplacement de Gilda ? Sans tenir pour absolument impossible cette identification, il faut bien reconnaître tout d'abord qu'elle décentre l'axe du tracé de l'Itinéraire ou plutôt qu'elle le fait passer beaucoup plus à l'Ouest qu'on ne le pense d'ordinaire quand on admet, faute de mieux, les hypothèses de Tissot ; en outre, les chiffres du routier n'ont plus aucun sens. Même si l'on admettait que, de la station des Eaux Daciques à Souk el Arba de Sidi Slimane, les douze milles de l'Itinéraire pussent correspondre, — à deux kilomètres près, — aux vingt kilomètres du cheminement le plus court, on ne verrait pas où placer *Vopiscianis*, à trente-trois milles de Gilda.

Il semble préférable de supposer que, pour la construction du centre romain de la Ferme Priou, l'on fit venir des briques et des tuiles de la fabrique la plus voisine, celle de Gilda, sans aller jusqu'à identifier les deux localités.

La vaste superficie du centre permet d'affirmer que cette agglomération était plus qu'une villa rustique, même dotée de vastes dépendances : une ville complète, ou tout au moins un grand camp militaire, mais rien n'empêche de se tenir à l'hypothèse d'une ville.

Outre une abondante moisson de fragments de poterie de divers modèles et de diverses provenances, — débris de coupes, de coupelles, de plats, d'assiettes, et en un mot de l'habituelle série d'objets que groupe l'appellation d'*instrumentum domesticum*, — on a découvert à Sidi Slimane, entre autres statuettes

et menus bibelots, un petit Mercure en bronze ; puis, de dimensions toutes différentes, un pied de cheval, également en bronze, mais de grandeur nature. Ce fragment révèle à lui seul l'importance de la ville : Volubilis, Thamusida et Souk el Djemâa el Ahouafat ont mis au jour des pieds de chevaux de mêmes dimensions, et si pour Volubilis nous savons qu'il s'agissait de débris des ornements de l'Arc de triomphe de Caracalla, pour les autres localités nous ne pouvons mieux faire que de leur concéder à chacune au moins une statue équestre, dressée à la gloire d'un empereur ou peut-être encore de quelque illustre personnage local. Or le plan par avion, nous l'avons dit plus haut, affirme la présence d'une base de statue équestre, qui d'ailleurs était bien visible *in situ*, avant que les tranchées des sondages ne fussent refermées.

Enfin, la dernière en date des découvertes importantes faites à Sidi Slimane est l'épithaphe élevée par un *praefectus equitum* <sup>1)</sup> du nom de Paullinianus à son fils Quintus Atilius Pescennius Sallustianus, de Ferentis en Étrurie <sup>2)</sup>, inscrit dans la tribu *Stellatina*. L'épigraphie de cette inscription ne permet pas de la dater du premier siècle de notre ère, comme tant d'inscriptions de Volubilis, mais tout au plus de la fin du second siècle, sinon du début du troisième. Quant aux monnaies mises au jour pendant ces dernières années, elles remontent pour la plupart à l'époque des Gordiens et à celle des Philippe, donc au second quart du troisième siècle.

(1) *Bull. archéologique*, 1927, p. 82-84. Voir BESNIER, *ibid.*, p. 244-246.

(2) Ferentis, forme indéclinable, aujourd'hui Ferento, à 7 kilomètres au Nord-Est de Viterbe. Voir la note de Maurice BESNIER, *ibid.*, p. 244-246.



## RIRHA

Le poste de Rirha, à 8 kilomètres en aval, présente la même disposition que celui de l'ancien souk de Sidi Slimane : d'un côté, un promontoire entouré par une boucle de la rivière ; de l'autre, un mur d'enceinte <sup>1)</sup>. Les fouilles du Service des Antiquités ont repéré et dégagé, avec ce mur, divers groupes de ruines qu'on peut décrire comme il suit <sup>2)</sup>.

Du mur d'enceinte en moellons de petit appareil, il subsiste l'un des montants de la porte d'entrée, ainsi que la pierre qui supportait l'un des gonds. En arrière de cette porte et à gauche, on aperçoit des thermes : une piscine carrée d'environ 2 m. 50 ; une pièce de 2 m. 50 sur 2 mètres, pavée d'une mosaïque ; une autre pièce ; une seconde piscine. La première piscine et les deux salles étaient munies d'appareils de chauffage et des hypocaustes étaient encore visibles sous la seconde.

La mosaïque est aujourd'hui méconnaissable, par suite de l'état de ruine à peu près complet où elle se trouve. Il n'en est que plus nécessaire d'en rappeler le sujet et la description que nous en avons donnée peu après les fouilles <sup>3)</sup>.

Au centre d'un hexagone de torsades, entouré lui-même d'un carré du même motif, deux chevaux, l'un gris clair, l'autre bai, galopaient à droite et tiraient un char. Debout sur le char, une femme drapée maintenait au-dessus de sa tête une écharpe.

Il s'agit sans doute du char de l'Aurore, ou du triomphe d'Amphitrite : le mauvais état de la mosaïque, au moment de

(1) C'est grâce à l'intervention du Contrôleur civil d'alors, M. Maurice de Mazières, que le Service des Antiquités put se rendre acquéreur des terrains de Rirha et procéder ainsi à l'organisation de fouilles méthodiques et à l'installation d'un poste de gardiennage.

(2) Nous reproduisons en partie la description qui figure dans le *Bulletin archéologique* de 1921, p. xx-xxi.

(3) *Inventaire des mosaïques*, 5.

la découverte, n'a pas en effet permis de reconnaître avec exactitude le sujet représenté.

Au Sud-Ouest des thermes, autour d'un atrium, les dessins géométriques d'un sol pavé de mosaïques décrivaient des losanges équilatéraux juxtaposés, qui formaient, trois à trois, un hexagone régulier.

Plus au Sud, une série de cinq pièces s'adosse au mur d'enceinte ; celle du milieu, traversée par une canalisation, mesure 3 m. 50 sur 6 mètres ; les deux salles du côté gauche, ou du côté Sud, offrent encore aux regards des traces de fresques en fort mauvais état.

En avant de ces trois dernières pièces, sur une longueur d'environ 5 mètres, le côté du bassin d'un atrium et deux bases de colonnes de 0 m. 48 de diamètre.

Ce sont sans doute des restes du corps principal de l'habitation.

Enfin, au Sud-Ouest, après deux groupes de constructions de destination incertaine, on a repéré un tronçon de voie dallé, large de cinq mètres et à peine plus long. Cette voie était parallèle à l'oued. S'il faut ajouter foi aux dires d'indigènes du pays, on aurait encore vu, il y a quelques années, des pierres qui paraissaient provenir de la culée d'un pont, sur la rive opposée.

La presqu'île présente en outre des ruines en trois endroits : au Nord-Ouest du tronçon de voie dallée, un mur en blocage orienté Nord-Ouest Sud-Est, s'allonge sur 29 mètres et conserve un angle à chaque extrémité ; — un peu plus loin, contigu à une pièce dont le pavement se compose d'un carrelage de briques réticulées, un sol bétonné ; — enfin à l'extrémité occidentale du centre, les restes d'un mur qui se retourne à angle droit, et d'une canalisation.

Bien que construit sur le même type que celui de Sidi Slimane, — c'est-à-dire défendu de moitié par l'escarpement de

la rive, de moitié par un mur d'enceinte, — le centre de Rirha, vu ses dimensions relativement restreintes, ne peut être qu'un poste militaire ou plutôt une villa fortifiée.

Les diverses monnaies exhumées au cours des fouilles datent pour la plupart du troisième siècle de notre ère et, comme à Sidi Slimane, celles des Gordiens et des Philippes sont les plus nombreuses. Quant aux inscriptions, peu importantes et en majorité funéraires, elles paraissent à peu près contemporaines des monnaies. Elles nous apprennent les noms de Publius Uratius, de Fla[via Dagi]dia ou [Vibi]dia, d'un certain Pisanus, d'un affranchi, Bidbal, dont le maître s'appelait Tancinus et du seul habitant qui ait possédé les *tria nomina*, Ca(ius) Julius Aquila.

Rappelons enfin que, sous la forme *Rera*, La Martinière a fait figurer ce poste sur l'une des cartes schématiques reproduites par Cagnat dans son ouvrage sur *l'Armée romaine d'Afrique*<sup>1)</sup>.

### TOCOLOSIDA

De Volubilis, en portant le regard dans la direction de Meknès, on distingue trois mamelons qui dominent la plaine ; le troisième à droite renferme les principales ruines de Tocolosida, tandis que les deux autres n'ont livré que des vestiges moins facilement reconnaissables.

Cette localité est nommée par Ptolémée dans son énumération des villes de l'intérieur de la Tingitane<sup>2)</sup> ; les 10' de longitude sont évidemment une erreur de copiste pour [8°]10' ; les 33° 40' de latitude semblent un chiffre exact.

L'Itinéraire dit d'Antonin nous offre le second texte relatif à Tocolosida, point de départ de la route de Tanger pour un

(1) A la suite de la page 666.

(2) ROGET, p. 38.

parcours d'environ 222 kilomètres, ou cent quarante-huit milles romains d'un peu moins d'un kilomètre et demi, *item ab Tocolosida Tingi, m(ilia passuum) p(lus) m(inus) (centum quadraginta octo)* <sup>1)</sup>.

La plupart des géographes ou des commentateurs des textes anciens se sont trompés sur l'emplacement de Tocolosida. Mannert le situait à Magilla (?), Lapie auprès de Petitjean, « fortin près de Sidi Casseni », (pour Sidi Kacem) <sup>2)</sup>, et Gräberg de Hemso à Mergo ou Amergo. Tissot, en 1871, observa « à 45 minutes (4 kilomètres et demi) au Sud de Ksar Farâoun, sur la route de Meknès, quelques vestiges antiques bien caractérisés » <sup>3)</sup>.

Il commit une erreur, lui pourtant si exact d'ordinaire, en signalant « des restes de murailles construites en grand appareil » <sup>4)</sup> et quelques seuils de maisons ou édifices divers qui possédaient encore les trous des gonds des portes. Il remarqua avec juste raison que les ruines, un peu moins éloignées ici de Meknès que Volubilis, avaient été pillées davantage, et admira l'excellence de l'emplacement.

Quelques années plus tard, La Martinière identifia Tocolosida avec Aghbat el Arabi : l'identification, adoptée par tous les auteurs qui ont parlé, très sommairement d'ailleurs, de Tocolosida en tant que ville frontière ou poste avancé, appelle toutefois une réserve. La rude côte qu'il fallait gravir quand on venait à cheval de Meknès par l'ancienne piste, l'*aghbat*, n'a guère moins de trois kilomètres et ce n'est qu'une fois arrivé sur le plateau qu'on aperçoit, un kilomètre en avant, le point terminus de la route romaine de Tanger. C'est au bas de l'Aghbat el Arabi que gisent aujourd'hui encore cinq gros cubes de *saxum quadratum*, déposés l'un après l'autre. La lé-

(1) Ed. Parthey et Pinder, p. 9 ; — ROGET, p. 40.

(2) Voir *Aquis dacicis*, p. 117-119.

(3) *Op. laud.*, p. 156.

(4) A moins que, depuis le passage de Tissot, ces pierres n'aient été détruites par des indigènes ou déplacées par eux pour servir à diverses constructions.

gende veut qu'au moment où ils apprirent la mort de Moulay Ismaël, les esclaves chargés d'amener ces matériaux à Meknès se soient enfin accordé un peu de répit et n'aient pas, ce jour-là ni ceux qui devaient suivre, déplacé plus avant les blocs de pierre.

On ne peut chercher ailleurs Tocolosida que sur le plateau voisin du col de Mlali, juste à l'endroit où s'infléchit, à l'Ouest, la montagne du Zerhoun. Deux autres emplacements, il est vrai, se trouvent bien à cinq kilomètres de Volubilis, mais ils ne correspondent pas à ce que nous devons nous représenter de Tocolosida. Le premier, Aïn Chkour, — où La Martinière a découvert l'inscription du praetorium d'[A]jel(ius) ou de Fl(avius) Neon <sup>1)</sup>, protège Volubilis au Nord : on y parvenait par conséquent avant d'atteindre la grande ville et non après l'avoir traversée. Quant aux ruines d'Aïn el Hamman, dans les gorges de l'oued Oualili <sup>2)</sup>, en amont de Volubilis, elles sont assurément romaines, mais ne constituent pas un ouvrage de défense : elles faisaient partie d'un modeste établissement thermal, soit isolé, soit voisin de quelque villa rustique depuis longtemps disparue ou recouverte par la ville sainte <sup>3)</sup>.

Tissot accorde la préférence à la leçon du manuscrit de l'Escurial, qui fixe à trois milles romains la distance de Volubilis à Tocolosida, tandis que les autres manuscrits, — postérieurs à celui-ci qui date, croit-on, du commencement du VIII<sup>e</sup> siècle, — évaluent la distance à quatre milles. Il est certain qu'en traversant en ligne droite la plaine qui sépare les deux localités, c'est-à-dire en allant directement de la rive gauche de l'oued Pharaoun (en face de la porte de l'Ouest) au troisième mamelon à l'Ouest du col de Mlali, on ne parcourt guère plus de quatre kilomètres et demi.

(1) Inscr. 43. — Voir p. 119-120.

(2) Ce petit cours d'eau s'appelle, en contre-bas de Volubilis, l'oued Pharaoun et plus loin l'oued Khoumane ; il se jette dans le Redom.

(3) Il est d'ailleurs maintenant recouvert d'une construction récente qui permet aux habitants de Moulay Idris de s'y baigner, mais rend impossible toute étude archéologique.

Le manuscrit de l'Escorial est de plus très intéressant pour le nom de Ptolocosida qu'il donne à la localité. Si la terminaison en -da ou en -ida est fréquente dans les noms berbères, *Tamuda*, *Thamusida*, le mot *Tocolosida*, que nous adoptons en suivant Tissot et La Martinière, pourrait être un mot déformé, comme *Docolosida* et *Totolosida* <sup>1)</sup>, et il conviendrait alors de lui préférer la forme *Ptolocosida*.

Nous avons retrouvé <sup>2)</sup> des restes de constructions romaines sur les trois mamelons qui s'étendent, perpendiculairement à la route de Meknès à Volubilis (route n° 301), à hauteur de la borne du kilomètre 11, depuis cette route jusqu'à l'ancienne piste carrossable. Mais le petit centre occupait exclusivement le mamelon occidental, où apparaît encore l'un des seuils de porte signalés par Tissot.

On sait combien les Romains excellaient à choisir l'emplacement d'une ville ou d'un poste : celui de *Tocolosida* est particulièrement bien trouvé. Comme altitude, il est situé à 80 mètres plus haut <sup>3)</sup> que le forum de Volubilis <sup>4)</sup>. En faisant face au Nord, on aperçoit, en contre-bas, les sources d'Aïn Smart et d'Aïn Takourart, puis la longue et large plaine que parcourt l'oued Khoumane, plaine bordée à gauche par la vallée de l'oued Redom, par le jebel Kafs et le jebel Outita ; à droite, par le jebel bou Kennfoud et, en avant, par le Tselfat ; plus loin, en arrière et un peu à gauche du Tselfat, — par delà l'immense plaine des Cherarda qui s'étend de Petitjean à Mechra bel Ksiri, — le sommet du jebel Kort, voisin de *Vopisciana*, à plus de 80 kilomètres de *Tocolosida*.

En se retournant face à Meknès, dont on repère aisément les minarets, on domine les vallées de l'oued Redom et de l'oued Ouislane ; la vue s'étend jusqu'aux montagnes d'El Hajeb.

(1) Voir PARTHEY ET PINDER, *Itin. Anton.*, p. 9, la note correspondant à 23, 1.

(2) Au cours des fouilles exécutées en 1923.

(3) A 467 mètres (carte au 1/100.000, Meknès S.-E., févr. 1914).

(4) A 389 mètres (même carte), mais avant les fouilles. Nous avons obtenu les cotes 385 pour le forum et 406 pour le point le plus élevé.

Enfin, pour compléter leur surveillance, les Romains avaient construit un fortin à deux kilomètres au Sud Sud-Ouest de Tocolosida, tout près et au Nord de la route qui mène de Moulay Idris à la station d'Aïn Kerma, sur le chemin de fer de Fez à Tanger. Cet ouvrage est aujourd'hui à peu près complètement disparu.

L'excellence de cet emplacement dispensait d'y installer une grande forteresse ; une enceinte fortifiée suffisait. Si l'on ne tient pas compte des constructions, d'ailleurs médiocres et à peu près complètement pillées, sur le premier et second mamelon qu'on aperçoit de Volubilis, les dimensions du réduit n'excèdent pas 160 mètres en longueur et en largeur.

L'enceinte se composait d'un mur en moellons de petit appareil, et non, comme l'a écrit Tissot, en pierres de taille. Il devait y avoir, au milieu de chacun des quatre murs, une porte de ville : les traces de celles de l'Ouest et du Sud sont nettement visibles, et expliquent ainsi l'erreur de Tissot.

Les divers éléments de constructions exhumées à l'intérieur du périmètre ne permettent pas de retrouver la destination des édifices dont ils faisaient partie. Au centre cependant on distingue un mur qui s'allonge du Nord au Sud ; il est terminé à l'Est sur une certaine longueur par deux murs d'angle perpendiculaires : celui du Sud contient encore une demi-colonne. Ce sont les restes de la principale construction de ce centre. Il ne peut être question de basilique ou de curie, puisqu'il s'agit ici d'un poste et non d'une ville, mais plutôt d'un temple ou mieux d'un *praetorium* constituant les bureaux et l'habitation du commandant de la troupe.

L'alimentation du poste en eau potable était assurée à la fois par une canalisation <sup>1)</sup> encore visible par endroits sur le flanc Sud du Zerhoun et au col de Mlali, et par les sources d'Aïn Smar et d'Aïn Takourart. Cette dernière est située en

(1) C'est le Docteur Herber, de Sète, alors médecin du poste militaire de Volubilis, qui le premier attira mon attention sur ces restes d'aqueduc, en 1916.

contre-bas du mamelon de l'Ouest ; un douar est installé auprès. On y distinguait naguère encore alentour un bas-relief en pierre commune, représentant un buste grossier d'homme ou de femme drapé <sup>1</sup>).

Les fragments d'inscriptions et de statuettes mis au jour constituent sans doute de maigres découvertes, mais il faut tenir compte et de l'exiguïté du poste et plus encore de l'emplacement fatal qui le vouait au pillage. L'on ne pouvait, en effet, aller de Tanger à Meknès par les vallées de l'oued Redom et de l'oued Khoumane sans passer par le col de Mlali, sans fouler aux pieds ou tout au moins sans contourner Tocolosida.

Il faut enfin signaler, pour compléter l'examen des environs de Volubilis, les vestiges nettement romains d'**Aïn el Bouhda**, à 8 kilomètres et demi, dans la boucle de l'oued Redom, — une vaste enceinte rectangulaire, — et ceux de l'**Hadjer bou Artia**, près du marabout de Sidi el Ahsène : autre quadrilatère composé de pierres grossières. Ces deux groupes de ruines sont trop incomplets pour qu'on puisse tenter de leur attribuer une date quelque peu précise.

Comme agglomérations indigènes voisines de Volubilis et susceptibles de répondre à l'hypothèse de M. Cuq, on peut citer celles qui auraient été contiguës à Tocolosida ou à Aïn Chkour, ou encore celles des environs de Petitjean et de la vallée du Redom : parmi ces dernières il conviendrait de rappeler **Mechra Sfa**, près de Bab Tisra, ainsi que Rirha et Souk el Arba de Sidi Slimane, étudiés plus haut. Du côté de Meknès, au contraire, il semble hasardeux de voir en Agouraï un poste romain ; tout au plus peut-on citer, dans ces parages, entre Meknès et El Hajeb, la ferme Leayne, à **Bou Fekrane**.

(1) En décembre 1915. Il n'a pas été possible alors de le transporter à Volubilis et il est à signaler comme disparu ou comme méconnaissable.



## LE MAROC ORIENTAL

Cette étude est en fait consacrée au Maroc de la domination romaine, et non strictement à la Maurétanie tingitane ou occidentale, province que limitait à l'Est le cours de la Moulouïa. Aussi devons-nous encore exposer ce que nous savons de la portion de territoire de la Maurétanie césarienne qui correspond au Maroc oriental : fort peu de choses en vérité.

Sur le littoral, entre l'embouchure de la Moulouïa, en zone espagnole, et la frontière algéro-marocaine, le parcours est si restreint, — vingt kilomètres à peine, — que nous ne pouvons même pas faire une fois de plus appel à l'Itinéraire d'Antonin pour y trouver un seul nom de station maritime.

A l'intérieur, il en est de même : nul auteur antique ne fait mention d'une ville ou d'un centre qu'on puisse identifier avec certitude ; nul commentateur ou voyageur moderne ne propose la moindre hypothèse. Dans l'étude alerte, mais complète, qu'il a publiée en 1891 sur la Maurétanie Césarienne<sup>1)</sup>, Édouard Cat garde le silence sur les vastes étendues de plaines à l'aspect désertique, les plateaux à peu près incultes, les bourrelets montagneux qui forment le paysage entre Guercif et Oujda : pour cette excellente raison qu'il n'avait rien à en dire.

Depuis presque un demi-siècle, malgré l'incalculable possibilité de recherches dues à l'établissement du Protectorat, a-t-on pu vraiment découvrir ou repérer dans ces parages quelques centres antiques ? En regard de la zone nettement romaine de l'Oranie, qui contenait des villes comme *Numerus Syrorum*, *Pomaria*, *Portus Magnus*, — aujourd'hui Lalla

(1) *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne* (Paris, E. Leroux, 1891. In-8).

Marnia, Tlemcen et Saint-Leu, — que savons-nous des origines d'Oujda ? Rien d'antique assurément, puisque la grande cité du Maroc oriental doit son existence à Ziri Ibn Atia, qui la fonda en 944.

Il est pourtant un emplacement que j'ose qualifier de romain, c'est l'antique fontaine d'**Aïn Reggada**, entre Martimprey et Berkane, à dix kilomètres de ce dernier centre. Avant les récents aménagements que les Services d'hydraulique ont effectués, on voyait encore, — et j'ai constaté sa présence en 1924, — un massif de blocage ancien formé de moellons de petit appareil, tout à fait semblable aux travaux de captage des Romains. M. le Général Defrère, qui avait vu en Algérie et en Tunisie un grand nombre de ruines romaines, a bien voulu me signaler cet ensemble aujourd'hui disparu ou méconnaissable. L'importance de cette source et le soin que des ingénieurs anciens avaient pris de l'aménager nous semblent une preuve suffisante pour conclure à la présence d'un centre romain de colonisation à cet endroit <sup>1)</sup>.

Quant au pont de l'oued Aghbal, à quatre kilomètres environ de Martimprey, sur la piste du « Trik Nedjoua » qui conduit à la Moulouïa, c'est à tort qu'on l'indique parfois comme romain. Il appartient à cette catégorie de constructions berbères ou arabes qui, suivant des évaluations toujours un peu fantaisistes, sont aussi bien qualifiées de mérinides que de portugaises.

Je ferai la même réserve pour le hameau d'Aounoute ou de Tanoute, à deux kilomètres de Taforalt, à cinquante-cinq d'Oujda. Il serait en effet facile de voir d'anciennes stations romaines dans tous les habitats, toutes les stations que la préhistoire peut à bon droit revendiquer, mais où, jusqu'à preuve du contraire, nul vestige romain ne s'est révélé.

(1) Je n'ignore pas que Moulay Ismaël a construit une kasba près d'Aïn Reggada, mais les matériaux de la source paraissent nettement d'époque antique et il n'y a pas ici de confusion possible.

Il faut par contre apporter le plus grand crédit aux enseignements que fournissent, pour la connaissance de l'antiquité <sup>1)</sup>, les recherches minières. Les nombreuses prospections poursuivies depuis quelques années, par le Protectorat ou sous son contrôle, pour retrouver des gisements de pétrole, de charbon, de minéraux de toute sorte, ont, dans le Maroc oriental, réalisé en archéologie quatre découvertes importantes. Ces résultats du plus haut intérêt sont dus à un spécialiste qui allie à ses connaissances techniques une excellente formation classique, M. J.-B. Carta. De son passage à l'École des conducteurs de mines de Syracuse, ce chercheur émérite a retenu les dispositifs des centres miniers romains : à ce titre il a signalé au Service marocain des Antiquités quatre centres miniers de la région Sud d'Oujda dont l'origine antique ne fait pour lui aucun doute.

C'est d'abord le *jebel Mahsseur*, à vingt kilomètres au Sud-Sud-Ouest d'Oujda, sur un plateau très escarpé, long de 500 mètres et large de 100 mètres environ, à l'altitude de 1354 mètres. Du côté où la défense n'est pas assurée par la nature, on avait construit un mur dont la hauteur devait, pour remplir son office, atteindre quatre ou cinq mètres. Sur le plateau, M. Carta a repéré un certain nombre de constructions composées d'une seule pièce ; l'une d'elles, choisie comme exemple typique, mesure à l'extérieur 17 mètres sur 11 et n'a qu'une ouverture centrale.

A Sidi Rahhou, c'est une batterie de trente-six fours ou foyers établis pour le traitement de la galène ; ils ont en moyenne 1 m. 20 de diamètre et 0 m. 50 de profondeur : un ingénieur des mines, M. Gabriel Cornand, a fait une étude minutieuse des murs et des revêtements de ces fours.

A Sidi bou Bekker, à 27 kilomètres au Sud-Est d'Oujda, et

(1) Sur la restreinte exploitation des mines en Berbérie avant la conquête arabe, voir le mémoire de Stéphane GSELL présenté au VI<sup>e</sup> Congrès de l'Institut des Hautes-Études marocaines, à Rabat, en 1928 (analyse succincte dans les *Actes du Congrès*, p. 45).

à 1310 mètres d'altitude, c'est toute une galerie d'exploitation conforme à nos connaissances actuelles sur les *cuniculi* de l'époque romaine.

Enfin, à 17 kilomètres au Sud-Est de la même ville, sur un plateau d'environ un kilomètre et demi de longueur et 200 mètres de largeur, M. Carta n'a pas relevé moins de sept habitations qu'il qualifie de romaines. La plus grande, dont les dimensions ont 13 mètres sur 11, comprend une pièce principale ouverte au milieu sur un couloir central qui la sépare de deux autres pièces ; l'une de celles-ci a son entrée à l'extrémité du couloir et l'autre à l'extérieur de la maison.

Mais, ce qui donne une vraisemblance toute spéciale aux assertions de M. Carta, c'est la découverte qu'il a faite, dans ce dernier centre et en profondeur, non en surface, d'une monnaie romaine en bronze à l'effigie d'Hadrien.

Une étude du Maroc à l'époque romaine serait donc incomplète si l'on ne tenait pas compte de l'existence de ces quatre exploitations minières entre la Moulouïa et la frontière algérienne.

## SECONDE PARTIE

### VOLUBILIS

#### I. HISTOIRE DE LA VILLE.

La plus grande ville romaine de l'intérieur du Maroc, moins célèbre que Tingi dans l'histoire, n'est connue que par de simples mentions ou de brefs passages de Pomponius Mela, de Pline l'Ancien, de Ptolémée et de l'Itinéraire d'Antonin.

Mela s'exprime ainsi : « De ces habitants, les uns vivent dans les forêts, moins nomades cependant que ceux dont nous avons parlé tout à l'heure. Les autres, habitent des villes. Les plus importantes, autant que peuvent l'être de petites villes, sont, loin de la mer : Gilda, Volubilis, Prisciana ; sur la mer, Sala et Lixos, arrosée par le Lixus », *hominum pars silvas frequentant, minus quam quos modo diximus, vagi : pars in urbibus agunt ; quarum, ut inter parvas, opulentissimae habentur, procul a mari Gilda, Volubilis, Prisciana ; propius autem Sala, et Lixos flumini Lixō proxima*<sup>1</sup>).

Pline écrit à son tour : « A trente-cinq mille pas de Valentia, — c'est-à-dire de Banasa, — [est] la ville forte de Volubilis à égale distance des deux mers, *ab ea [Banasa Valentia] XXXV millia passuum Volubile oppidum, tantundem a mari utroque distans*<sup>2</sup>).

Ptolémée, énumérant diverses peuplades ou tribus, auxquelles les termes plus précis de peuples et de nations ne con-

(1) *De Chorographia*, III, X, éd. C. Frick (Leipzig, 1880). Texte et traduction de ROGET, p. 29.

(2) V, 4. Ed. C. Mayhoff (Leipzig, Teubner, 1906), ROGET, p. 30.

viendraient pas, cite « les Bacuatae et, en dessous, les Macanites ; sous les Verves les Volubiliani », εἰτα Βακουᾶτα, ὑφ' ὧς Μακκανίτα· πὸ δὲ τοῦς Ουερουεῖς Ουόλουβιλιανοί<sup>1)</sup>, plus loin, « à l'intérieur de la Tingitane, on trouve les villes suivantes : ...Volubilis 8°15' 33°40', Ουόλουβίλις ἡ' δ'' λ' γ' γ' <sup>2)</sup> »).

Enfin l'Itinéraire d'Antonin, dont nous avons maintes fois déjà signalé l'importance, place Volubilis à 149 milles de Tingi et à 3 ou à 4 milles, selon les éditions, de Tocolosida.

Ces trois textes appellent les observations suivantes. Mela parle de Volubilis comme d'une bien modeste cité, mais il est vraisemblable qu'il n'a jamais pénétré à l'intérieur du Maroc, lui qui pourtant était né à Tingentera. On peut tenir pour certain qu'au milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, à l'époque où parut la Géographie de Mela<sup>3)</sup>, Volubilis n'était, en tant du moins que cité romaine, qu'une ville encore peu étendue. Sa réputation, due à Valerius Severus et aux résultats de son ambassade auprès de Claude, ne pouvait être connue de Mela, puisque les raisons de l'importance politique de Volubilis ne devaient se préciser que quelques années plus tard.

Quant à Pline, si les distances qu'il assigne entre les villes sont parfois exactes, d'autres sont parfois aussi des plus erronées. Placer Volubilis à égale distance de la Méditerranée et de l'Océan Atlantique est encore admissible, quoique à vrai dire aujourd'hui, à vol d'oiseau, on doit évaluer à 195 kilomètres la distance qui sépare Volubilis de la Méditerranée, juste à l'Est de Tanger, (et à 140, par une ligne idéale passant à 30 kilomètres à l'Est de Chechaouène), mais seulement à 110 kilomètres la distance qui la sépare de l'Atlantique. Par la route, compte tenu des détours par le col du Zeggota et par Mechra-bel-Ksiri, le parcours est de 103 kilomètres ; en pratiquant l'itinéraire le plus court, en supposant qu'il soit

(1) 5. Ed. C. Müller (Paris, Didot, 1901) = ROGET, p. 37.

(2) 6. *Ibid.* = ROGET, p. 38.

(3) Voir page 34.

possible de réduire à son minimum le cheminement d'un rekkas il faudrait admettre un trajet de 80 kilomètres : nous voilà loin de compte avec les trente-cinq milles, c'est-à-dire les 52 kilomètres énoncés par Pline <sup>1)</sup>.

Le texte de Ptolémée n'appelle aucune observation, puisqu'aussi bien nous n'avons pas à nous occuper ici de l'exactitude ou de l'inexactitude de ses coordonnées <sup>2)</sup>.

Il reste, dans le texte de l'Itinéraire, — et toujours abstraction faite des distances, — le titre de colonie donné à Volubilis. Comme ce routier passe pour dater au plus tôt du règne de Caracalla, — bien que composé, croit-on, d'après la carte d'Agrippa, sous Auguste, — et si incontestables que soient les additions ou changements apportés sous Dioclétien à divers passages, il n'y a pas lieu de donner au mot *colonia* le sens particulier qu'il exprimait avant l'obtention du droit de cité conféré par l'édit de 212. Nous considérerons donc Volubilis comme un municipes, titre que lui accordent les plus anciens documents épigraphiques, l'inscription de la tribune aux harangues <sup>3)</sup>, les inscriptions sévériennes <sup>4)</sup>, l'inscription de Fadius Celer <sup>5)</sup>, sans parler du curieux fragment que nous avons renoncé à compléter : *conditor m[unicipii]* <sup>6)</sup>.

Le nom de Volubilis paraît bien venir de l'ethnique indigène *Ὀυλοβιλια* *ος*, forme que nous a transmise Ptolémée, qui dérive probablement du mot berbère *oualili*, laurier rose. Par un calembour dont Gsell a signalé la fréquence dans des noms de villes ou de tribus <sup>7)</sup>, les Romains auraient latinisé cet ethnique berbère, et l'auraient peut-être même interprété comme un synonyme de Fortuna Volubilis. Quoiqu'il en soit, nous

(1) 51 km. 8525, en comptant le mille pour 1481 m. 05, ou 52 km. 500 en le comptant approximativement pour 1 km. 1/2.

(2) Sur cette question, voir H. FLEURY, *Un peu d'histoire des sciences*, dans le *Bull. de l'Enseignement public au Maroc*, 1925, p. 113-116.

(3) Inscr. 50.

(4) Inscr. 116 et 129-131.

(5) Inscr. 56.

(6) Inscr. 142.

(7) *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, *passim* et renseignements oraux (en 1928).

v. errata  
Volubilis

trouvons, dans l'épigraphie volubilitaine, les formes suivantes :

*Volubili agentes*, pour les cavaliers bretons commandés par le centurion Nectoreca sous Commode, en 190-192 <sup>1)</sup>.

*Volubilitanus*, *Volubilitana*, *Volubilitani*, pour certains personnages originaires de la ville, tels que Quintus Caecilius Domitianus, décurion <sup>2)</sup>, Marcus Claudius Germanus <sup>3)</sup>, Marcus Annius Maturus <sup>4)</sup> ;

la *Respublica Volubilitanorum*, sur des inscriptions honorifiques élevées à des empereurs ou à des membres de la famille impériale <sup>5)</sup>, ou encore à un *praeses* <sup>6)</sup> et à la femme d'un *praeses* <sup>7)</sup> ;

*Ordo decurionum*, ou *Ordo Volubilitanorum*, pour des érections de statues <sup>8)</sup> ;

*Ordo municipi(i) Vol[u]b(ilitanorum)*, sur l'inscription de Lucius Caecilius Kassianus <sup>9)</sup> ;

enfin le mot *municipium*, que nous avons rappelé plus haut.

La ville était administrée par des duumvirs qui devaient, comme dans tous les municipes du monde romain, être choisis parmi les décurions et demeurer en fonctions un an. Nous connaissons, revêtus de cette charge, la plus importante de la cité, [Lucius] [A]emilius Severus, qui fut également flamine <sup>10)</sup>, [Lucius] Caecilius Caeci[l]ianus, édile et flamine <sup>11)</sup>, Lucius Caecilius Kassianus, édile et flamine <sup>12)</sup>, et Marcus Val(erius) Severus, dont nous allons retracer la carrière <sup>13)</sup>.

(1) Inscr. 52-53.

(2) Inscr. 91.

(3) Inscr. 101.

(4) Inscr. 122.

(5) Inscr. 73, 75-79.

(6) Inscr. 105.

(7) Inscr. 136.

(8) Inscr. 87, 93, 99, 122, 128.

(9) Inscr. 95.

(10) Inscr. 84.

(11) Inscr. 88.

(12) Inscr. 95.

(13) Inscr. 116.



Outre les duumvirs, nous venons de citer des édiles et des flamines. Il ne reste plus, pour en finir avec cette énumération, qu'à nommer un ancien édile et ancien duumvir, Marcus Valerius Honoratus <sup>1</sup>).

### Valerius Severus

Dans un étude consacrée à l'histoire de la province <sup>2</sup>), nous avons exposé le rôle joué par Severus dans la répression de la révolte d'Edémone, mais nous avons réservé pour l'histoire locale de Volubilis l'examen de l'inscription découverte dès 1915 en dégageant l'*area* du forum de Volubilis, à l'Est de la place, près des marches de la basilique. Vu son importance, nous la reproduisons ici <sup>3</sup>).

M . VAL . B O S T A R I S  
 F . G A L . S E V E R O  
 A E D S V F E T I I I V I R  
 F L A M I N I P R I M O  
 5 I N M V N I C I P I O S V O  
 P R A E F . A V X I L I O R . A D V E R S V S A E D E M O  
 N E M O P P R E S S V M B E L L O  
 H V I C O R D O M V N I C I P I I V O L V B O B M E  
 R I T A E R G A R E M P V B . E T L E G A T I O  
 10 N E M B E N E G E S T A M Q V A A B D I V O  
 C L A V D I O C I V I T A T E M R O  
 M A N A M E T C O N V B I V M C V M P E R E  
 G R I N I S M V L I E R I B V S I M M V N I T A T E M  
 A N N O R . X . I N C O L A S B O N A C I V I V M B E L  
 15 L O I N T E R F E C T O R V M Q V O R V M H E R E

(1) Inscr. 111.

(2) Par suite de la nécessité où nous nous sommes trouvé de réduire les proportions de cet ouvrage, nous avons réservé pour une publication ultérieure notre étude sur l'histoire du Maroc romain.

(3) Inscr. 116 et planche IX.

DES NON EXTABANT SVIS IMPETRA  
VIT

FABIA BIRA IZELTAE F VXOR INDVLGE  
NTISSIMO VIRO HONORE VSA IMPENSAM

20

REMISIT

. ET . D . S . P . D . D . DIC .

A Marcus Valerius Severus, fils de Bostar, de la tribu Galeria, édile, sufète, duumvir, premier flamme dans son municipe, commandant des troupes auxiliaires levées contre Édémone opprimé par la guerre. L'ordre des décurions du municipe des Volubilitains lui a élevé ce monument à cause des mérites dont il a fait preuve envers la République de Volubilis et de l'heureux accomplissement de sa mission auprès de l'empereur Claude.

Au cours de cette mission, il reçut en effet pour ses concitoyens le droit de cité romaine, le droit de contracter un mariage régulier (*conubium*) avec des femmes pérégrines, une exemption d'impôts valable pendant dix ans, des habitants, plus les biens des citoyens tués au cours de la guerre et morts sans laisser d'héritiers.

Fabia Bira, sa femme, fille d'Izelta, désireuse d'honorer la mémoire de son excellent mari, a remboursé la dépense de ce monument, en a effectué le don et prononcé à ses frais la dédicace.

Ce texte <sup>1)</sup> constitue en quelque sorte, — avec celui de Fadius Celer <sup>2)</sup>, — la charte de la ville.

M(arcus) Val(erius) Severus, citoyen romain inscrit dans la tribu Galeria, était d'origine carthaginoise, ainsi que l'in-

(1) L. CHATELAIN, *Inscription relative à la révolte d'Aedemon*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1915, p. 394-399 ; — *les Fouilles de Volubilis*, dans le *Bull. archéol. du Comité des Trav. hist.*, 1916, p. 79-82. Cf. A. HÉRON DE VILLEFOSSE, *C. R. Acad. Inscr.*, 1915, p. 395 et *Bull. archéol.*, 1915, p. CCXVIII.

(2) *Inscr.* 56.

dique le nom de son père, Bostar <sup>1)</sup>). Marié à Fabia Bira et gendre d'Izelta, il était entré dans une famille berbère : dans la mesure où de tels rapprochements ne sont pas chimériques, je rappellerai qu'il y a encore aujourd'hui au Maroc, du côté d'Agadir, dans l'intérieur des terres, une tribu des Beni Zelten. Nous sommes donc en présence de la première génération romaine, formée par le mariage d'un Carthaginois d'origine et d'une Berbère.

Il fut édile, sufète, duumvir, et premier flamine dans son municipe. Sur ses fonctions d'édile et de duumvir, il n'y a aucune remarque particulière à formuler. Son flaminat au contraire appelle l'observation suivante. Ces fonctions religieuses qu'il a exercées ainsi que sa femme, *flaminica prima in municipio volub(ilitano)* <sup>2)</sup>, ne valaient que pour le municipe de Volubilis. D'autre part, la femme de [S]assius Pude[ns], Ocratiana <sup>3)</sup> la belle-sœur de Valeria Myggyne <sup>4)</sup> qui eut, comme elle, l'honneur d'une statue au forum, fut flaminique, non pas de la ville, mais de la province, *flaminica provinciae Tingit(anae)* ou *Tingit(atinae)*. Ce flaminat s'exerçait dans la capitale. Or cette inscription est d'excellente époque, de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle, au plus tard du début du 11<sup>e</sup>, mais, selon toute vraisemblance, des toutes premières années de la province de Tingitane, donc contemporaine de Claude ou de Néron. Cette remarque nous amène à conclure que si Severus et sa femme étaient les flamines de Volubilis et non de la province, eux les tout premiers personnages de la ville, la Maurétanie n'était pas encore divisée en deux territoires différents, de chaque côté de la Moulouïa.

Le titre de sufète se rapporte également au début de la conquête romaine. Severus, avons-nous dit, était Carthaginois d'origine : il serait loisible d'admettre qu'avant d'exercer

(1) Cf. le nom d'un commandant de la cavalerie carthaginoise.

(2) Inscr. 129-131.

(3) Inscr. 135.

(4) Inscr. 141.

le duumvirat à Volubilis, il était sufète en quelque localité où survivaient les règles de l'administration carthaginoise <sup>1)</sup>. Mais il nous paraît à la fois plus simple et plus logique de supposer qu'il appartenait à une famille installée à Volubilis, — ce que semblent préciser les mots *in municipio suo*, dans le municpe dont il était originaire, — et qu'une fois terminée l'annexion, de sufète il devint duumvir.

Nous touchons ici à une question des plus complexes et je ne crois pas qu'aucun juriste puisse jamais élucider dans leur intégrité les problèmes soulevés tour à tour par M. Édouard Cuq <sup>2)</sup> et par M. Gaetano De Sanctis <sup>3)</sup>.

Y a-t-il eu coexistence des deux administrations, punique et romaine, ou bien l'administration indigène a-t-elle été supprimée le jour où l'administration romaine, — duumvirs, édiles, ordre des décurions, — a définitivement gouverné le pays ?

Quoique la plupart des spécialistes soient opposés au principe de la coexistence simultanée des deux communes, — et je me permets d'évoquer à ce sujet l'opinion de Stéphane Gsell <sup>4)</sup>, exprimée lors de son séjour à Volubilis en avril 1928, —

(1) Sur les sufètes, magistrats municipaux, voir GSELL, *Hist.*, t. V, p. 130-132 et 259-260.

(2) *L'Inscription de M. Valerius Severus à Volubilis*, dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1916, p. 261-262 et 284 ; *Journal des Savants*, 1917, p. 481-497 et 538-543 ; *La Cité punique et le municpe de Volubilis*, dans les *C. R. Acad. Inscr.*, 1918, p. 227-232 et 1920, p. 339-350.

(3) *La Iscrizione di Volubilis*, dans les *Atti della R. Acc. delle Scienze di Torino*, vol. LIII, p. 453-458, et LIV, p. 329-334 ; *Ancora la iscrizione di Volubilis*, dans la *Riv. di Filologia*, 1925, p. 372-380.

• Voir également L. CONSTANS, *Note sur deux inscriptions de Volubilis*, dans le *Musée belge*, 1924, p. 103-108, et P. WUILLEUMIER, *Le municpe de Volubilis*, dans la *Revue des Études anciennes*, 1926, p. 323-334.

Sur les circonstances et les conditions dans lesquelles fut organisé le municpe de Volubilis, la dernière étude à signaler est celle que M. TOUTAIN a présentée en communication à la Commission de l'Afrique du Nord (*Bull. archéol., Procès-verbaux*, déc. 1943, p. XII-XVI) ; cf., à la même séance, les observations de MM. A. Piganiol, J.-B. Chabot et J. Crepino.

(4) Cf. *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, t. IV, p. 495, n. 4 : « ...le municpe romain de Volubilis, créé sous C. aude, a remplacé une cité indigène et n'a pas coexisté avec elle. » Cf. *ibid.*, t. V, p. 132, n. 7, et p. 282, n. 6 ; t. VIII, p. 203, n. 12.

il est cependant des exemples de ce dualisme, et M. Alfred Merlin en a étudié l'un des plus typiques dans une communication au dernier Congrès archéologique d'Algérie <sup>1</sup>). On peut fort bien admettre qu'à côté de l'organisation nouvelle ait subsisté l'administration indigène, comme nous avons aujourd'hui au Maroc, sous le contrôle des autorités françaises, des pachas gouverneurs de grandes villes, des caïds et des cheikhs chefs de tribus. Mais, pour ce qui est du *cursus honorum* de Severus, j'estime logique de conclure que, sitôt proclamée la victoire de Rome sur l'anarchie dont le pays était menacé, à la mort de Ptolémée, par la révolte d'Edémone, ou tout au moins après la pacification due aux colonnes de Licinius Crassus Frugi, de Suetonius Paulinus et d'Hosidius Geta, le sufète, qui s'appelait sans doute encore Bostar ou portait encore de toute manière un nom punique, devint duumvir et prit le nom de Marcus Valerius Severus. Quant à l'administration indigène, si elle a subsisté, elle a dû lui être subordonnée, mais aucun texte n'en fait foi ; il est probable qu'elle dut être conservée seulement pour des tribus situées en dehors de la *Respublica*, telles que les *Maecenites* et les *Baquales*.

L'importance du droit de cité, *civitaltem romanam*, quelque 170 ans avant l'édit de Caracalla (212), n'a pas besoin d'être commentée, et c'est une marque insigne de la bienveillance de Claude. Notons cependant que cet empereur paraît avoir été animé des meilleures dispositions d'esprit envers les Volubilitains, comme envers les habitants d'autres villes de différents pays et qu'il se montra, comme l'observe M. André Piganiol, « très généreux de la cité romaine envers les provinciaux » <sup>2</sup>).

Il en est de même du *conubium* qui permet aux fils des ha-

(1) *L'histoire de Thuburbo Majus* (Alger, 1930). — Cf. également L. POINSSOT, *Colonia Aurelia Thugga*, dans les *Mélanges Cagnat* (1912), p. 349-357, et *Nouv. arch. des missions*, nouv. série, fasc. 8 (1933).

(2) *Histoire de Rome*, p. 251.

bitants de Volubilis de naître avec la qualité de citoyens romains, quoique leurs mères fussent des pérégrines.

L'exemption d'impôts pendant dix ans, *immunitatem annor(um)* (*decem*), soulève par contre une grande difficulté d'interprétation. De quels impôts s'agit-il ? Sans doute des charges, *oneribus remissis*, dont il est question sur l'inscription de Fadius Celer <sup>1)</sup>.

La mention des habitants, *incolas*, incorporés aux autres habitants de la ville pour remédier aux vides causés par la guerre d'Édémone, est un fait d'une grande importance, dont il serait difficile de trouver beaucoup d'exemples. A ce propos, quelle que soit la haute estime où nous plaçons les travaux de M. Cuq, il nous semble absolument nécessaire de défendre, dans le texte de l'inscription, la forme *incolas* et tout à fait inutile et contre-indiqué de la corriger en *incolis* <sup>2)</sup> ; il n'y a pas à opposer aux habitants la famille ou les compagnons d'armes de Severus, *suis*. Il faut voir en ces derniers, non seulement ses parents ou ceux qui avaient combattu avec lui, mais ses concitoyens aussi bien que ses soldats, tous ceux qui habitaient la ville avec lui, *suis*, et dans les *incolas* les habitants nouveaux qui ont reçu l'ordre, pour peupler cette cité très éprouvée par la guerre, de venir habiter Volubilis.

Quant à l'attribution aux habitants anciens, — les concitoyens de Severus, les siens, *suis*, — des biens des citoyens morts à la guerre sans laisser d'héritiers, *bona civium bello interfectorum quorum heredes non extabant*, c'est une habile mesure de bienveillance témoignée par Claude, car en principe ces biens auraient dû être dévolus à l'empereur.

Sans entrer dans le détail des discussions juridiques soulevées

(1) Insc. 56.

(2) M. Héron de Villefosse, en présentant à l'Académie des Inscriptions ma communication du 3 novembre 1915, et à la Commission de l'Afrique du Nord celle qui a paru dans le *Bull. archéol.* de 1916, avait corrigé *incolas* en *incolis*. Cette correction, loin de s'imposer, dénaturait le texte, qui est fort clair.

par l'interprétation des divers passages de cette inscription, je ne puis mieux faire que de reproduire la lettre suivante, dans laquelle M. Cuq eut la courtoisie, dès le 2 juillet 1916 et longtemps avant la parution de sa première étude, de me résumer les points essentiels de celle-ci.

« 1<sup>o</sup> L'inscription de Volubilis est le plus ancien texte qui montre l'empereur disposant des successions vacantes sans le concours du Sénat, comme pour les biens du fisc. Jusqu'ici on n'en avait la preuve que depuis l'époque de Trajan (Plin., *Paneg.*, 42).

» 2<sup>o</sup> L'attribution des successions vacantes à une cité est un fait mentionné dans un rescrit de Dioclétien, mais on n'en connaissait qu'un exemple relatif à Nicée, et l'on ignorait les raisons de ce privilège. Votre inscription nous en indique une, en établissant une corrélation entre la concession de ce privilège aux citoyens du municipes et celle d'une immunité temporaire aux *incolae* gratifiés de la cité romaine.

» 3<sup>o</sup> L'immunité des charges municipales promise aux *incolae* pour dix ans est un moyen original imaginé par les empereurs pour reconstituer une cité dont la population a été décimée par la guerre. On encourage les indigènes pérégrins à fixer leur domicile dans le municipes. Mais par compensation les citoyens du municipes qui vont supporter seuls les charges municipales pendant dix ans, obtiennent les successions vacantes des citoyens tués à la guerre, successions qui devraient appartenir à l'État d'après la loi Julia de 736.

» 4<sup>o</sup> Le *conubium* avec les femmes pérégrines donne lieu de penser que, dans le voisinage de Volubilis ou sur le territoire du municipes, il y avait des agglomérations d'indigènes soumis à la domination romaine, peut-être des *pagi* organisés en communes comme dans l'Afrique proconsulaire... »

Nous avons dit plus haut qu'il n'y avait pas lieu de distinguer les parents ou les compagnons de Severus des habitants de la ville, et qu'il était nécessaire de conserver la leçon *incolae* et de l'interpréter comme l'un des avantages accordés à Volubilis pour la récompenser et pour en augmenter la population. Sur tous les autres points, M. Cuq a formulé des opinions et opéré des rapprochements qu'il était utile de rappeler.

Sur l'existence possible de *pagi* aux environs de Volubilis, aucun document épigraphique n'en a révélé l'existence. Les quelques agglomérations d'alentour<sup>1)</sup>, si elles sont intéressantes pour la contribution qu'elles apportent à la romanisation de cette région, sont en effet soit des postes militaires, soit des fermes isolées.

Enfin, la date de l'ambassade de Severus auprès de Claude, ou plus exactement la concession des faveurs accordées par cet empereur à la ville de Volubilis et à ses habitants, nous est fixée par l'inscription, découverte en 1923, d'une dédicace en l'honneur du procurateur de la Maurétanie encore indivise, Marcus Fadius Celer Flavianus Maximus. Ce document est daté en effet de la quatrième puissance tribunicienne de Claude, c'est-à-dire de l'intervalle compris entre le 25 janvier 44 et le 24 janvier 45<sup>2)</sup>.

## II. TOPOGRAPHIE DE LA VILLE

L'étude de la topographie, ou plus exactement, pour employer un mot tout récent, de l'urbanisme<sup>3)</sup>, — a été la principale préoccupation du Service des Antiquités dès l'origine des fouilles du Protectorat français à Volubilis. Cette étude se trouvait d'ailleurs liée à la méthode adoptée. D'une part, il fallait commencer les travaux de dégagement en pratiquant des sondages, puis des fouilles, autour des deux seuls édifices qui émergeaient de l'inextricable amas constitué par les

(1) Voir p. 132-134.

(2) Inscr. 56. L'histoire municipale de Volubilis est tout entière dans les inscriptions mises au jour soit par Tissot et La Martinière, soit par le Service des Antiquités du Maroc. L'histoire monumentale n'est pas encore totalement connue ; je n'ai pu explorer que les deux tiers de la ville, et procéder au déblaiement que de la partie centrale et de diverses portions voisines du mur d'enceinte.

Ce sont les résultats de ces fouilles et de ces sondages qui sont publiés maintenant, dans cette partie de notre étude.

(3) Ce mot ne se trouve ni dans la *Grande Encyclopédie*, ni dans le *Nouveau Larousse illustré*, dictionnaire ou supplément.



éboulis de pierres, les gonflements des terres et la végétation, c'est-à-dire l'arc de triomphe et la basilique <sup>1</sup>). Il convenait d'autre part de rechercher, à l'exclusion de tout autre but, les rues, les places, les égouts ; de renoncer en principe à la facile satisfaction d'exhumer des inscriptions, des bibelots, des objets d'art, avant d'avoir repéré par un sondage les limites extérieures de l'édifice public ou de la maison dont ils étaient l'ornement, subordonner les monuments d'architecture à l'*insula*, l'*insula* au quartier, le quartier à la ville. Cette conception, dont j'ai pris d'emblée toute la responsabilité, ne fut pas approuvée dès le début par le génial animateur de Volubilis : épris d'art plus encore que d'histoire, ami des belles perspectives et féru d'esthétisme, le Maréchal Lyautey regrettait les quais de la Rome d'il y a soixante ans ; il reprochait aux fouilles de Giacomo Boni et de ses collaborateurs d'avoir dépoétisé le forum <sup>2</sup>). Il fallut faire appel à sa lumineuse intelligence, lui exposer l'impérieuse nécessité d'une méthode scientifique, revenir à la charge, montrer l'inanité ou le danger des fouilles hâtives d'autrefois qui ne visaient que l'enrichissement des musées, le convaincre que le véritable musée devait être en principe la ville elle-même, que la conception idéale de l'artiste aussi bien que de l'historien et de l'archéologue était de tout laisser en place, là même où les pierres et les objets d'art réapparaissaient à la lumière.

A vrai dire, pour des raisons de répartition des travailleurs en un certain nombre de chantiers, le vaste champ de fouilles de Volubilis offrit longtemps l'aspect de manquer de cohésion. Lorsque les travaux se poursuivirent au ralenti, il fallut alors supprimer progressivement les solutions de continuité qui espaçaient les ensembles et depuis quelques années on ne dégage plus à la fois qu'un quartier ou qu'une portion de quartier.

(1) Voir la planche I, la basilique judiciaire et l'arc de triomphe avant les fouilles du Protectorat.

(2) « Ils m'ont gâché mon forum, avec tous leurs travaux. »

Quoi qu'il en soit, le plan de la ville de Volubilis s'est révélé comme des plus complexes. Avant même d'arriver à déterminer et à délimiter les différentes phases des modifications, — et en particulier des agrandissements, — il fallait en effet le repérer dans sa plus grande périphérie.

La ville s'étend sur un prolongement, non du jebel Zerhoun, comme on l'écrit à tort si souvent, mais du jebel Bou Kennfoud, bien connu, ainsi que son voisin le Tselfat, pour ses gisements pétrolifères. Un vaste plateau, long d'environ 900 mètres, s'étend de l'Est à l'Ouest, jusqu'à l'oued Pharaoun ; une pente abrupte le coupe net au Sud, au-dessus de la rivière. Au Sud-Est, une inclinaison de terrain un peu moins forte, mais encore très accentuée dans sa déclivité, aboutit à l'oued Fertassa, ruisseau formé par le trop-plein de la source qui alimente le village de Fertassa et le poste de Volubilis. Sur le versant opposé, le terrain descend en pente plus douce jusqu'à l'étroite bande de terre qui constitue la rive droite de l'oued Pharaoun, un peu avant que cet affluent du Redom, — tributaire lui-même de l'oued Beht, — ne prenne le nom de l'oued Khoumane <sup>1)</sup>. Au Nord-Ouest, le prolongement du bou Kennfoud présente une croupe arrondie que contourne un thalweg ; il remonte vers la route de Meknès au col du Zegota et vers le village de Fertassa.

L'examen des photographies du plan prises par avion <sup>2)</sup> fait ressortir excellemment la variété des lignes du mur d'enceinte tel que nous l'avons découvert et dégagé. Encore faut-il tenir compte de deux très importantes différences. A droite du mur au tracé pentagonal se détache un autre mur : il englobe dans la périphérie de la ville l'oued Fertassa et le plateau qui en domine la rive gauche, c'est-à-dire la partie de Volubilis sur laquelle nous avons édifié le musée et les divers

(1) La question se débat toujours parmi les linguistes de savoir si ce terme est une corruption du mot « romain », ou s'il ne désignerait pas en berbère la grenade, ou le laurier-rose, fréquent d'ailleurs sur les rives de l'oued.

(2) Planches LII-LV.

pavillons du poste moderne. Cette extension apparaît d'ordinaire pour une anomalie et l'on ne peut guère l'expliquer que par l'opportunité de disposer en toute sécurité d'un assez long parcours du cours d'eau, — 700 mètres, — pour les troupeaux qu'on faisait rentrer dans l'enceinte. Ce dispositif d'urbanisme n'a pas échappé à M. Émile-Félix Gautier qui a fort ingénieusement rapproché à ce propos du plan de Volubilis le plan de Fès <sup>1)</sup> : comparaison que n'excluent pas les données historiques. La grande capitale marocaine de la pensée islamique a en effet été fondée par Moulay Idris II, fils du descendant du prophète enterré au Zerhoun, dans la ville qui porte son nom.

Seconde observation : à l'Ouest et au Nord-Ouest du mur d'enceinte s'étendent, jusqu'à l'oued, des ruines qui accusent l'existence d'un faubourg très important et aussi de la principale nécropole, celle où La Martinière découvrit la plupart des textes funéraires dûs à ses investigations.

Le périmètre de l'enceinte se développe sur un parcours d'environ 2 km. 500, mais, en tenant compte du faubourg de l'Ouest, on obtient un total de 3 km. 600, soit une superficie qui dépasse celle de Pompéi, du moins de la Pompéi antérieure aux fouilles de M. Spinazzola.

Dans cette ville à enceinte polygonale, j'estime qu'on peut, pour la seule occupation romaine, reconnaître avec certitude au moins trois époques bien déterminées.

Au centre, un vaste ensemble groupe les diverses constructions qui s'élevaient autour du forum : la basilique judiciaire ; — l'édifice que l'on a, dès le début des travaux, appelé le la tribune aux harangues et qui pourrait fort bien d'ailleurs, comme M. Gsell nous l'a fait remarquer en 1928 lors de son séjour à Volubilis, être un petit temple ; — les traces de por-

(1) *La raison d'être de Fez* article paru dans *Libya, gia « Rivista della Tripolitania »* (Milano, 1927), p. 24-37.

tiques et les grandes pièces qui paraissent avoir été des bureaux de l'administration municipale.

En s'écartant du centre, on distingue, au Nord, l'arc de triomphe élevé à Caracalla, en 217, par le gouverneur de la province, Marcus Aurelius Sebastenus ; — diverses habitations particulières, dont la Maison à l'Éphèbe couronné, la Maison au Chien, et la maison où deux mosaïques représentent une scène de pêche et une scène de cirque ; — la grande fontaine à laquelle aboutissait, dans un château d'eau encore incomplètement dégagé, la canalisation qui amenait dans la ville l'eau de la source de Fertassa, — et le mithraeum privé que le centurion Nectoreca avait construit en l'honneur de Commode.

Au Sud du forum s'alignent plusieurs îlots, parmi lesquels ceux des thermes dits de Gallien et de la Maison d'Orphée, et le vaste espace du Capitole et de ses dépendances.

A l'Ouest, cinq *cardines* s'étendent perpendiculairement à la voie descendante et tandis que celle-ci a pour point extrême de son parcours la porte à deux baies voisine de l'oued Pharaoun, — ou porte de l'Ouest, — les voies Nord-Sud aboutissent au rempart et l'une d'elles à la porte Nord-Ouest.

C'est M. Albert Grenier qui a le mieux mis en valeur, dans son beau livre sur *Bologne villanovienne et étrusque*, les différents aspects de l'importante question que nous traitons ici. Parlant de l'origine du plan des villes étrusques, — deux grandes voies transversales orientées et quatre régions entourées par une enceinte, — il en vient à se demander si le type classique des villes étrusques, puis des villes romaines, créées de toutes pièces, n'est pas un emprunt fait à la Grèce. Naples, Pouzoles et Paestum sont des villes grecques orientées et construites avec symétrie. La régularité des plans de villes était d'ailleurs assez récente, puisque la plupart des auteurs la mentionnent comme un dispositif nouveau. L'ingénieur qui passe pour avoir le plus contribué à la diffusion de ce système fut Hippodamos de Milet, auteur de la reconstruction du Pirée, vers le milieu du <sup>ve</sup> siècle avant notre ère. Quelques années plus tard, en 443, il

créa la ville de Thurium, en Grande Grèce. En 408, Sélinonte fut réédifiée par Hermocrate suivant le même principe, et dès la fin du v<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agit de reconstructions ou de villes nouvelles, comme Thèbes ou Mantinée, comme Alexandrie, Nicée ou Priène, ce fut le type de la ville en damiers qui prévalut.

Mais M. Grenier rappelle fort justement la construction régulière de Babylone et des palais de Crète. Il n'y a donc pas lieu d'attribuer aux Étrusques seuls l'origine des plans de villes réguliers, tout en tenant compte du caractère religieux, et non plus seulement architectonique, de l'orientation des villes étrusques et aussi des villes romaines.

Sans parler des temps préhistoriques ou protohistoriques, il y a trois époques bien distinctes : la ville primitive ou ville de Sévérus, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère ; la ville régulièrement construite à l'Est de la place où plus tard s'est élevé l'arc de triomphe ; enfin la ville qui a débordé du rempart.

Si les constructions de la seconde époque de Volubilis, comme on le verra plus loin, révèlent une ordonnance en damiers d'une belle régularité, il n'en est pas de même de celles de l'époque précédente. Toute la partie du plateau qui s'étend au Sud et à l'Ouest du forum a été remaniée plusieurs fois et il est sans doute fort difficile de repérer le principe d'urbanisme qui a présidé à la disposition de la ville préromaine, que celle-ci ait été simplement carthaginoise, ou successivement préhistorique, berbère, phénicienne et néo-punique. Les duumvirs et peut-être déjà les sufètes se sont efforcés de donner par la suite à cette partie de la ville des rues se coupant à angle droit, accusant en tout cas un tracé régulier, mais l'ensemble laisse quand même subsister une dissymétrie choquante <sup>1)</sup>.

(1) H. BOYD HAVES, *Gournia* (Philadelphie, 1908). — GLOTZ, *Civilisation égéenne*, 1924, p. 16. — LAVEDAN, *op. cit.*, p. 22.

Depuis que M. Pierre Lavedan a apporté une si belle et si exhaustive contribution à l'histoire de l'urbanisme, il est facile de repérer quelques exemples de villes de l'antiquité dont les rues suivent les lignes du nivellement et dont il y a lieu de tirer profil pour Volubilis.

En Crète, à Gournia <sup>1)</sup>, du haut d'une colline qui constituait l'acropole de la petite cité, des habitations s'étagaient sans plan délimité. En Crète encore, à Palaeokastro <sup>2)</sup> et à Pseira <sup>3)</sup>, nulle régularité dans le plan de l'agglomération, en dépit de quelques rues à angles droits.

Une ville des Cyclades, Phylakopi de Mélos, d'ailleurs bien différente des cités crétoises, laisse apparaître comme à Volubilis trois époques successives avec cette différence que les fondations paraissent n'avoir pas été remaniées. Les murs et les rues étaient exactement orientés ; celles-ci se coupent à angles droits, mais elles s'étendaient à des intervalles irréguliers et ne donnaient pas à l'ensemble l'aspect géométrique et régulier d'un échiquier <sup>4)</sup>.

Certaines villes de Mésopotamie offrent également un exemple de cités aux voies irrégulièrement tracées : dans la ville d'Assur une rue se termine en impasse après avoir formé cinq coudes à angle droit.

La Maison d'Orphée, la Maison au chien, la Maison aux colonnes, la Maison d'Annius Maturus et beaucoup d'autres ont le tablinum orienté au Nord, précaution prise évidemment pour lutter contre la chaleur. Par contre le Palais dit de Gordien, ce bel ensemble composé de plusieurs habitations successives, réunit à la fois l'orientation Nord-Sud du tablinum ouvert au Sud sur l'atrium, et au Nord sur l'assez vaste enclos qui peut être un jardin ou un viridarium, — l'exacte orientation de la petite salle précédée de deux demi-colonnes, à l'Ouest du bassin, — et l'orientation contraire, de l'autre côté du bassin, dans la salle pavée de marbres multicolores et dans les salles voisines. Le tablinum de la

(1) LAVEDAN, *op. cit.*, p. 23.

(2) *Ibid.*, p. 23.

(3) *Ibid.*, p. 24.

(4) *Ibid.*, p. 71-72.

Maison d'Orphée, vis-à-vis du bassin des perdrix, s'ouvre à l'Est. Malgré de fréquentes dissemblances, on peut donc adopter la conclusion suivante : sauf lorsque la maison possède plusieurs salles de réception, la pièce principale est en règle générale orientée au Nord. On ne peut considérer comme une exception le tablinum du Palais de Gordien, puisqu'on pouvait à volonté l'ouvrir soit au Nord, soit au Sud. La seule anomalie est à vrai dire l'orientation au midi de la salle de la Néréide, ou tablinum, dans la Maison de l'Éphèbe couronné.

Cette orientation au Nord correspond bien à la lourde chaleur qui sévit cinq mois par an à Volubilis. On la retrouve d'ailleurs dans la plupart des habitations qui s'étendent en bordure du côté Sud du grand *decumanus*, entre l'arc de Caracalla et la porte de Tanger (Maison du Satyre à l'ouest, Maison des Néréides, Maison de Bacchus, etc.).

### III. — MURS DE L'ENCEINTE ET PORTES DE LA VILLE

L'aspect polygonal du plan de Volubilis, que montrent si bien les photographies prises du haut d'un avion, répond aux nombreuses différences de niveau des diverses parties de la ville. Avant de décrire les éléments qui subsistent de la plus grande enceinte et des portes qu'elle contenait, il importe de dire quelques mots des restes de l'enceinte primitive et de celle de la ville nouvelle.

\*  
\* \*

Lorsqu'on suit, à l'Est et en contre-bas de la basilique, le sentier qui longe, du Nord au Sud, le ravin parcouru par l'oued Feitassa, on aperçoit un pan de mur de grand appareil <sup>1)</sup>.

(1) Cf. notre communication du 13 septembre 1929 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Comptes-rendus*, p. 258-262).

Malgré les remaniements successifs dont il a été l'objet, ce mur apparaît bien comme l'un des plus anciens de Volubilis ; je crois pouvoir aventurer la conclusion qu'il date de la toute première époque de la ville, du temps où il y avait une cité soit purement indigène, soit punique dont Sévère, avant sa romanisation, était le sufète.

L'aspect d'antiquité reculée que présente ce mur n'a d'ailleurs pas échappé à deux hellénistes éminents venus à Volubilis au cours de voyages différents, M. Georges Radet, qui a bien voulu m'indiquer une ressemblance entre ce mur et ceux d'Emporion, en Espagne, et M. René Vallois, spécialiste avéré de l'architecture grecque.

J'ai parlé ci-dessus de remaniements : l'étroite bande de terre, enfermée entre cette longue série de blocs rectangulaires et la voie pavée, contient des constructions d'assez pauvre aspect, apparemment de fort basse époque. Il est certain que le mur d'enceinte, menacé de céder sous la poussée des matériaux qui s'appuyaient sur lui, a dû plus d'une fois être consolidé, au risque de perdre en maint endroit sa physionomie première.

C'est un peu avant d'arriver à la « Maison au pressoir », située à l'extrémité Sud du plateau, que l'on distingue le mieux les beaux parements de notre mur. A ce point il s'interrompt brusquement pour repartir de l'Est vers l'Ouest, où il est conservé sur environ dix mètres. On observe alors des blocs à bossages appareillés avec soin. Le bon agencement de ces matériaux et plus encore leur disposition en gradins incitait même à penser, lors de leur dégagement, qu'ils appartenaient aux restes d'un théâtre ; la suggestion était d'autant plus séduisante qu'à vingt mètres au Nord, à hauteur de la basilique, on exhuma également un pan de mur parallèle et de la même structure. Il faut se résigner à ne voir dans ces deux traces de redans que les restes possibles de deux tours carrées, de



deux *castra*, dont la plus méridionale formait l'angle du mur d'enceinte <sup>1)</sup>).

\*  
\* \*

Si l'on ne connaît actuellement, du mur de la première époque de Volubilis, que la série de matériaux de grand appareil dont il vient d'être question, il n'en est pas de même pour le quartier qui s'étend au Nord-Est de la cité. Ce quartier correspond assez exactement aux « villes nouvelles » que le Maréchal Lyautey, secondé par l'éminent architecte Henri Prost, a juxtaposées aux villes indigènes du Maroc pour l'habitation ou les affaires des Européens. Sauf au Sud-Ouest où ce quartier communique avec le centre, il est limité par une enceinte qui décrit cinq lignes brisées, deux parallèles et une perpendiculaire que deux diagonales relient entre elles. Bien que l'on ait subordonné le tracé des murs à la forme et aux déclivités du terrain, on perçoit d'emblée la belle harmonie de ce plan.

En partant du dernier tronçon du *cardo* Nord, on aboutit à une porte de la ville que flanquaient deux tours rondes. A longer le rempart vers l'Est, du Nord au Sud, puis vers l'Ouest, on rencontre successivement cinq tours ; la troisième et la cinquième sont placées à l'angle des trois premières lignes brisées. Au milieu du mur Nord-Sud s'élevait, entre deux nouvelles tours, une porte à trois baies. A l'extrémité méridionale du même ouvrage, sur la seconde diagonale, trois tours, dont seule celle du milieu n'occupait pas un angle. Enfin, le long du mur qui s'étendait de l'Est à l'Ouest, on ne distingue plus les restes que d'une tour, mais il devait, selon toute vraisemblance, y en avoir deux autres.

(1) Il est fort possible que le mur qualifié de byzantin par La Martinière, à mi-pente du versant occidental du plateau, ait été reconstruit sur l'emplacement d'un mur antérieur, mais l'état actuel des fouilles ne permet pas de rien préciser à cet égard.

Les cinq murailles du rempart et les treize tours rondes sont construites en blocage de moellons de petit appareil assemblés avec soin. La largeur moyenne des pans de mur, aux endroits où la conservation est la meilleure, est de 1 m. 60. Le diamètre intérieur des tours ne dépasse guère quatre mètres.

Charles Tissot s'est trompé en qualifiant de pierres de grand appareil les matériaux du mur d'enceinte. Il a commis, lui d'ordinaire si prudent et avisé, la même erreur pour Tocolosida <sup>1)</sup> et, semble-t-il, aussi pour Banasa. Je ne pense pourtant pas qu'il y ait lieu de lui faire grief de cette inexactitude. Celle-ci s'explique aisément : il a vu surtout les restes des portes, qui étaient bien construites en blocs de *saxum quadratum* ; il en a conclu que les murs devinés sous les renflements du terrain se composaient des mêmes matériaux. Au surplus, la plupart des murs d'enceinte de bonne époque sont constitués par des blocs quelconques de tuf, de pépérin, de calcaire coquillier, uniformément de forme rectangulaire, et non par des parements de blocage. Le mur d'enceinte de la « ville nouvelle » de Volubilis offre donc une particularité intéressante du fait qu'il est construit en blocage et non en grand appareil.

Est-il possible de le dater ? Je crois qu'il faut se garder avec soin, — je ne parle ici que de celui de la ville romaine créée de toutes pièces, — de lui assigner une date trop basse. Rien n'empêche de le faire remonter au second siècle de notre ère, à l'époque des Antonins, qui connut des heures graves pour la sécurité du pays. L'excellence des matériaux et la disposition de tout l'ensemble du quartier nous invitent à le croire assez ancien ; en tout cas le Palais du Gouverneur, dit Palais de Gordien, reconstruit pendant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, devait en bonne logique exister depuis assez

(1) Dans mon article du *Mémorial Henri Basset* sur Tocolosida (1926), j'avais écrit, page 198 : « Tissot avait déjà signalé des parements de mur de grand appareil... Comme il paraît douteux que Tissot ait pu se tromper, on est en droit d'assurer qu'il a seulement vu les restes de deux portes... dont les traces, nettement visibles, se laissaient deviner sous une faible épaisseur de terre. »

longtemps sous sa première forme, pour qu'il fût question de le relever de ses ruines, *domum cum balineo vetustate conlapsam* <sup>1)</sup>).

La porte du Nord, dont il subsiste trois assises pour chaque pilier, se compose de gros blocs rectangulaires, comme toutes les portes de la ville. L'ouverture de la baie unique était de 3 m. 74 <sup>2)</sup>. Le butoir sur lequel s'appuyaient les battants de la porte et les deux crapaudines sont bien conservés. Observation valable pour les autres portes : le dallage dont on remarque, à l'intérieur de la ville, plusieurs éléments, ne se retrouve pas à l'extérieur, ce qui confirme l'hypothèse de Tissot au sujet de l'absence de vraies routes en Tingitane <sup>3)</sup>).

Beaucoup plus importante était la porte du Nord-Est, située à l'extrémité orientale de la grande voie décumane. C'était un monument à trois baies ; deux mesuraient 1 m. 57 d'ouverture de part et d'autre de la baie centrale, et celle-ci 3 m. 79. De l'architrave il reste encore deux fragments ; lors de leur découverte, j'avais pensé, non sans réserve, pouvoir lire sur l'un d'eux [*Con*]s(*ta*)ntino, avec une ligature du premier *t* et de l'*a* <sup>4)</sup>, ce qui aurait fourni une date beaucoup trop tardive, même pour la seule épigraphie. Divers examens de la pierre n'ont plus permis de déchiffrer que SENTINO, qu'il s'agisse d'un mot complet ou d'une fin de mot <sup>5)</sup>. C'est ce monument en ruines que nous appelons la porte de Tanger.



Mais à une époque qu'on ne peut, faute de textes, déterminer de façon précise, le mur méridional devint inutile. On agrandissait une troisième fois la ville ; on étendit son péri-

(1) Inscr. 74.

(2) *Bull. archéol.*, 1920, p. LXVIII.

(3) *Op. laud.*, p. 264-265 = p. 128-129 du tirage à part.

(4) *Bull. de la Société des Antiquaires*, 1920, p. 249 ; *Inscr. lat. d'Afrique*, 620.

(5) Inscr. 66.

mètre au Sud et au Sud-Est de façon à incorporer l'étroit plateau qui s'allonge sur la rive gauche de l'oued Fertassa, entre deux ravins. De la dernière tour d'angle de ce système défensif, un nouveau mur d'enceinte fut dirigé au Sud, au Sud-Ouest, puis encore au Sud et protégé par neuf autres tours. Le ravin de l'oued Fertassa se trouvait ainsi entre les deux premières tours de cette série ; une porte y était contiguë, la porte de l'Est ; la seconde et la sixième tours formaient angle, les deux suivantes flanquaient la porte qui sert encore aujourd'hui d'entrée au poste moderne de Volubilis, la porte Sud-Est.

Y eut-il une dixième tour au Sud-Est de cet espace étroit où s'élèvent aujourd'hui les bâtiments du Service des Antiquités ? l'hypothèse est plausible, mais aussitôt après le mur devait descendre à pic jusqu'à l'oued Pharaoum, auprès duquel on en retrouve quelques éléments.

Dès qu'on atteint le confluent de l'oued Pharaoum et du petit oued Fertassa, l'on découvre, à demi cachée par les oliviers, une nouvelle tour. Peut-être y avait-il, au Sud du plateau, une porte de ville (porte Sud) comme le voulait Tissot. Il faut ensuite parcourir près de cent mètres pour voir apparaître, dominant de 1 m 50 le sol actuel, les restes d'une porte que l'auteur des *Recherches* a prise pour un pont, <sup>1)</sup> à moins que ce dernier n'ait depuis complètement disparu (porte Sud-Ouest). Un peu plus loin, le mur se montre de nouveau, puis après une assez courte solution de continuité, une porte à deux baies s'étale entre deux tours (porte de l'Ouest). On suit alors facilement le mur d'enceinte qui remonte vers le Nord, tandis qu'un important faubourg s'étend au dehors, vers l'Ouest. Après une nouvelle interruption, le mur reprend vers l'Est ; il est protégé par une tour, puis par les deux tours qui flanquent une porte à trois baies (porte Nord-Oest).

On repère ensuite une nouvelle tour, à un coude léger de

(1) Planche XLVII, 2.

l'enceinte vers l'Est Sud-Est et, peu après avoir atteint l'extrémité du mur byzantin de La Martinière, puis une autre tour encore, on revient enfin au point de départ, la porte Nord.

Bien que, par la nature et la disposition de leurs matériaux, les deux séries de remparts, au Sud-Est et au Nord-Ouest, révèlent une imitation caractérisée de ceux de la « ville nouvelle », on a l'impression très nette qu'ils sont d'une époque postérieure.

\*  
\* \*

Il nous reste maintenant à décrire les portes de l'enceinte. Avec celles déjà nommées plus haut (porte Nord et porte Nord-Est), on obtient un total de sept portes. Tissot avait indiqué soit la porte Sud-Est, soit la porte de l'Est, « près du ravin oriental » ; au Nord et à 550 mètres, celle du Sud-Est, et celle de l'Ouest.

La porte de l'Est, qui s'ouvrait sur une baie de 3 m. 40, offre une particularité des plus curieuses : ou bien elle a été refaite peu de temps avant l'abandon ou la destruction de la ville, ou bien elle n'a jamais servi. On constate en effet que le seuil n'a pas la moindre trace d'usure, et qu'il domine d'une certaine hauteur, en dehors de l'enceinte, le sol avoisinant. Le petit cours d'eau qui vient du hameau berbère de Fertassa a creusé un ravin assez profond. Même en tenant compte du grand débit d'eau que charriait l'aqueduc de Fertassa, le trop plein s'écoulait par l'oued, comme il fait encore aujourd'hui, après la dérivation que nous avons nous-même établie pour alimenter en eau potable le poste moderne de Volubilis.

Or les Romains avaient aménagé, de chaque côté de la porte, deux barrages, ou mieux deux vannes, qui se sont bien con-

servées. Celle qui est située au Sud suffit amplement de nos jours à l'écoulement de l'eau, même après les grosses pluies d'orage si fréquentes à l'automne. Celle du Nord ne pouvait servir que pour l'écoulement d'une masse d'eau considérable : dût-on rétablir par la pensée une hauteur commune à ces deux ouvrages, on se refuse à admettre que l'oued Fertassa, surtout appauvri dès sa source par le fonctionnement de l'aqueduc, ait jamais rendu nécessaire la construction de deux vannes : à moins que l'on n'ait, de propos délibéré, de temps à autre fermé celles-ci et conservé, contre le mur d'enceinte qui aurait alors joué le rôle d'une digue, une immense nappe d'eau.

Cette hypothèse paraît seule plausible. Quand on regarde, de l'intérieur de la ville et du centre du plateau, la porte de l'Est et ses abords, on a l'impression bien nette que la portion de terrain qui s'étend de l'autre côté du mur d'enceinte est d'un apport récent. On en vient dès lors à conclure que les ingénieurs, par un dispositif dont il serait téméraire de restituer les modalités, ont utilisé le caractère argileux du sol en ces parages pour maintenir en réserve une riche provision d'eau. Nous savons qu'en Algérie, dans le massif du Hodna, les hydrauliciens avaient fait de même et M. Savornin, le distingué géologue de la Faculté des Sciences d'Alger, a bien voulu juger opportun le rapprochement.



La porte du poste moderne, ou porte Sud-Est, ne possède plus actuellement que quatre assises de chaque côté. Elle s'ouvrait sur une baie de 3 m. 20 de large, entre deux tours rondes dont les murs arasés se sont assez bien conservés. C'était, — réserve faite de la destination de la porte précédente, — la seule entrée de la partie de la ville enclose sur la rive gauche de l'oued Fertassa. De la porte du Sud-Ouest qui pa-

rait soit devoir être identifiée avec le pont de Tissot, soit en avoir été voisine <sup>1)</sup>, il subsiste seulement de belles assises en gros blocs rectangulaires. Voisine du gué franchi aujourd'hui encore par les indigènes qui suivent l'ancienne piste de Meknès, cette porte devait desservir le poste de Tocolosida.

\* \* \*

Mais la porte de l'Ouest communiquait elle aussi avec la grande plaine qui s'étend de Volubilis au col de Mlali. Elle n'est guère plus éloignée de l'oued Pharaoun que la porte du Sud-Ouest ; sa situation à l'extrémité de la grande voie décumane qui descend du forum en faisait l'un des passages les plus fréquentés.

C'était une porte à deux baies, de 3 m. 67 et de 3 m. 70, mais l'une d'elles fut bouchée à une certaine époque. Bien que jusqu'à présent les divers sondages multipliés aux abords de l'arc de triomphe de Caracalla n'aient pas donné le résultat cherché, puisque la voie aboutit au forum, il semble qu'il y ait corrélation entre l'arc et la porte de l'Ouest. On sait que les arcs de triomphe correspondaient souvent à un accroissement du pomerium : les deux monuments sont dans le même axe et si l'on ne peut déterminer avec une précision absolue l'âge de notre porte, il est vraisemblable que les fragments d'inscription mis au jour en 1915 et en 1926 se rapportent à Septime Sévère.

La porte du Nord-Ouest, à l'extrémité d'un des deux *cardines* qui bordent la maison d'Annius Maturus, est fort importante par sa disposition. Encadré de deux tours, ce monument se présentait sous la forme d'un monument à trois baies, d'une largeur totale de 14 m. 32. Il offrait la particularité, bien distincte encore aujourd'hui, d'une petite porte, large de 1 m. 40, entre deux grandes portes, de 4 m. 23 chacune.

(1) Planche XLVII, 2.

Remanié une fois au moins sinon plusieurs, il repose sur de belles assises de pierres à bossage, semblables à celles que nous avons exhumées à l'intérieur de la basilique, documents certains, semble-t-il, de l'époque la plus ancienne de la ville.

En juin 1941, lors de mon dernier séjour à Volubilis, j'ai repris à cet emplacement les sondages effectués en 1919 <sup>1)</sup> et conclu de nouveau à l'ancienneté la plus reculée de ces soubassements dans l'histoire des monuments de la ville.

C'est d'ailleurs au cours du dégagement des abords de cette porte que j'ai mis au jour, en 1923, les divers fragments qui font partie de deux inscriptions différentes. La première <sup>2)</sup> contient les mots *maior factus, ad patronos, [sep]temvirum, princ(eps) ou princ(ipes), conditor m[unicipii], [cu]nclator, corona m[urali]*, tant de termes évocateurs dont on regrette de ne pouvoir restituer l'ensemble <sup>3)</sup>. L'autre <sup>4)</sup>, où j'avais hasardé le mot de *Celer* en songeant à M. Fadius Celer <sup>5)</sup>, — sans me risquer d'ailleurs à poursuivre l'identification <sup>6)</sup>, — contient un *praenomen* qui ne peut être que *Quintus*, ce qui a permis à M. Carcopino <sup>7)</sup> de proposer la restitution du nom du procurateur Quintus Porcius Vetustinus, à propos d'une alliance conclue avec le chef de la tribu des Baquates, et de dater cet événement du 13 septembre 150.

(1) Cf. *Bull. archéol.*, 1920, p. LXVIII. — Par suite des circonstances, je n'ai pu ramener en France les photographies des derniers sondages, qui ont confirmé l'excellence des matériaux des soubassements.

(2) Inscr. 142.

(3) La 3<sup>e</sup> ligne du fragment e, MO SENTII, semble bien contenir le nom de Sentinus, ou un nom terminé en — sentinus, qu'on lit d'autre part sur l'inscription de la porte de Tanger (Inscr. 66, fragment a).

(4) Inscr. 143.

(5) Inscr. 56.

(6) Les caractères sont d'ailleurs excellents (un peu différents de ceux de l'inscription voisine, également d'une très bonne époque) et auraient fort bien pu être attribués à l'épigraphie de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

(7) *Mélanges de Rome*, 1940, p. 407.



## IV. — LE FORUM

Le premier des auteurs modernes qui se soit occupé, d'ailleurs très superficiellement, des ruines de Volubilis, l'Anglais John Windus, s'est borné à décrire en quelques mots l'arc de triomphe et le grand édifice qui étaient encore, en 1915, les seuls à dépasser le chaos des pierres éboulées. Un siècle et demi plus tard, quand Tissot donna de ces deux monuments une description exacte, il ne songea même pas à prononcer le mot de forum, ce qu'il aurait pu tenter en prenant l'un d'eux comme point de repère. La Martinière, le premier, pensa avoir retrouvé l'emplacement du forum, mais c'est à tort qu'il le situa dans l'île dont la partie centrale est occupée par la Maison aux Mosaïques.

Le dégagement de la basilique, dès le début des travaux, mit au jour, à l'Ouest de cet édifice, une grande place dallée.

On accède à celle-ci au Sud-Ouest, par un escalier de six degrés <sup>1)</sup> que l'on quitte, au Nord-Est, par un autre escalier de trois marches : c'est l'*area* du forum. Elle mesure, avec ses dépendances, 38 mètres sur 27 <sup>2)</sup>. A vrai dire, ces dimensions sont restreintes par rapport à l'ampleur de nos villes modernes. Mais il ne faut pas oublier que la place proprement dite d'un forum antique n'est en quelque sorte que le patio d'un ensemble circulaire constitué par une basilique et des portiques. Les anciens passaient la plus grande partie de leur journée sur la place publique, mais ils aimaient surtout, quand il faisait chaud et quand il pleuvait, — et il pleut beaucoup

(1) Planche XVII.

(2) Exactement 40 m. 13 de l'Est à l'Ouest, en comptant les marches de la basilique, et 27 m. 75 du Nord au Sud, jusqu'à la tribune aux harangues. Si l'on fait abstraction des constructions qui la bordaient, portiques ou boutiques, on obtient une superficie de 45 mètres sur 37.

à Volubilis en hiver, comme il y fait très chaud tout le reste de l'année, — s'abriter du soleil et de la pluie sous les portiques. C'est à cette condition seulement qu'une place d'aspect restreinte arrivait à grouper une foule nombreuse.

La plupart des forums provinciaux ne sont guère plus vastes. A Chemtou, la place mesure 40 mètres sur 23 ; à Althiburos, 30 sur 23 (mais 45 sur 37 avec les portiques) ; à Thuburbo Majus, 45 sur 24 ; à Gighti, 60 sur 40 ; à Timgad, 50 sur 43 (et 100 sur 60 avec les bâtiments alentour). Prenons un exemple plus célèbre, celui de Pompéi, la riche ville de Campanie : 142 mètres sur 38. Enfin, à Rome même, la largeur, c'est-à-dire l'espace compris entre la basilique Julia et la basilique Aemilia, est à peine de 50 mètres <sup>1)</sup>, et la longueur, ou l'espace qui sépare les *rostra vetera* des rostres du temple de César, n'atteint pas 120 mètres, ce qui était peu, dira-t-on, pour la capitale de l'univers.

Et pourtant il n'est pas hors de propos d'évoquer le forum romain à propos d'un forum provincial. Pour la plupart de ceux-ci, l'on s'est inspiré du premier et l'on sait que bien des villes d'Italie transformèrent à son image des forums déjà existants : Privernum, Aricie, Minturnes, Calatia, Auximum, Potentia, Pisaure, Aeclanum.

Timgad présente un type des plus curieux de forum construit d'une seule venue, — au début du second siècle de notre ère, sous Trajan, — d'après les règles que Vitruve nous a transmises. Ces règles établissent l'obligation d'un rectangle dont la largeur n'excède pas les deux tiers de la longueur. Mais le plus souvent la forme du forum est celle d'un carré légèrement allongé : c'est le cas pour celui de Volubilis.

Il est d'autres forums dont la découverte, relativement récente, peut offrir aussi d'utiles points de comparaison. Outre

(1) En tenant compte des portiques : encore dans cette mesure sont compris la voie sacrée et la rue de Janus, car l'*area* proprement dite, à l'Est, atteint à peine 35 mètres (Voir notamment le plan II dans THÉDENAT, *Forum*).

ceux, déjà cités, de la Tunisie, il faut nommer celui de Djemila, en Afrique ; ceux de Craewent et de Silchester, en Angleterre ; celui de Belo en Espagne, sans parler à nouveau de ceux de Banasa et de Sala, dont nous nous sommes entretenus plus haut.

### L'area principale

Le forum de Volubilis est limité au Nord par un *decumanus* dont il devait être séparé par des boutiques ; trois d'entre elles sont encore reconnaissables par leurs murs arasés et par des portiques. On ne pourrait d'ailleurs admettre que l'*area* se fût étendue à découvert jusqu'à un mur dominant une rue. A l'Est, la basilique ; au Sud, le petit édifice que l'on a, dès le début des travaux, appelé la tribune aux harangues ; enfin, à l'Ouest un court *vicus*, en contre-bas de deux mètres, interrompait brusquement l'*area*. Derrière cette ruelle, trois grandes salles. En arrière encore, au même niveau que le forum, une seconde *area* domine un large passage. Enfin, au troisième plan, s'allongent du Sud au Nord quatre vastes pièces très enfoncées. Nous reviendrons sur chacun de ces édifices et de ces passages.

L'*area* de notre forum présente un intérêt tout à fait remarquable. Alors que souvent la plupart, quand elles peuvent être datées avec certitude, sont du second, souvent du troisième siècle de notre ère, celle-ci est indiscutablement du premier siècle <sup>1)</sup> : presque toutes les bases de statues qu'elle offre aux regards des visiteurs appartiennent à cette époque.

(1) Compte tenu cependant de plusieurs dalles remplacées probablement à diverses époques.

\*  
\* \*

Essayons de rétablir par la pensée, en nous aidant des inscriptions gravées sur leurs bases, les statues des principaux personnages de la ville, telles qu'elles s'offraient, au milieu et vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, aux regards des habitants et des étrangers qui se promenaient sur le forum.

C'est d'abord celle de Marcus Valerius Severus <sup>1)</sup>. Il était tout indiqué de retrouver sa statue sur le forum. On s'attendait moins à mettre au jour deux bases de statues élevées à sa femme, Fabia Bira, première flaminique du municipe : l'une par les enfants et un petit-fils de son frère, Crispus et Caecilianus, et Rogatus, fils de Crispus <sup>2)</sup> ; l'autre par un affranchi de son mari, du nom d'Antiochus, M(arcus) Val(erius) Antiochus, *Severi lib(ertus)* <sup>3)</sup>.

Après Valerius Severus et sa famille, il faut nommer, — sans pouvoir nous flatter, à de rares exceptions près, de leur assigner une date précise, — les personnages en l'honneur de qui furent élevées des bases de statues ou tout au moins des inscriptions honorifiques. Nous les énumérons dans l'ordre alphabétique de leurs gentilices, ce qui permet, sans alourdir de références notre texte, de se reporter au recueil des *Inscriptions* <sup>4)</sup>. Ce sont d'abord les duumvirs [A]emilius Severus, Lucius Caecilius Caecilianus, Quintus Caecilius Plato ; les anciens duumvirs Quintus Caeci[l]ius Domitianus et Marcus Valerius Honoratus ; les édiles Caecilianus et Plato, déjà nommés, et Lucius Ca[ecilius Rogatus] ; l'ancien édile Honoratus, que nous citons à l'instant, et un fils de Lucius Antonius Januarius <sup>5)</sup> ; les décurions [A]emilius Severus, dont nous

(1) Inscr. 116.

(2) Inscr. 130.

(3) Inscr. 129.

(4) Inscr. 84 et suiv.

(5) Inscr. 118.

avons signalé le duumvirat, Lucius Caecilius Clemens, Quintus Caeci[l]ius Domitianus, Lucius Ca[ecilius Rogatus], — qui fut également édile, nous l'avons vu, — Marcus Gabinius Gellianus, Marcus Valerius Honoratus, deux fois nommé.

Terminons cette énumération par les flamines du municipes, tous cités au moins une fois, sauf le dernier de la liste, [A]emi-  
lius Severus, Lucius Caecilius Clemens, Quintus Caeci[l]ius Domitianus, Lucius Ca[ecilius Rogatus], Marcus Gabinius Gellianus, Marcus Pomp[ei]us Antonianus, et Marcus Valerius Honoratus.

Ces statues ne se dressaient pas toutes sur le forum de Volubilis, du moins sur l'*area* centrale, contiguë à la basilique. Plusieurs occupaient soit des places secondaires, soit des monuments comme la basilique, les portiques, ou les rues. De même, malgré notre désir de prouver que Volubilis possède une proportion élevée d'épigraphes du 1<sup>er</sup> siècle, certaines des inscriptions se rapportent à des personnages de l'époque des Antonins, comme celles de Maturius Victor et de Tuccuda. Mais les documents d'époque relativement tardive ont été pour la plupart repérés en dehors du forum, tels les deux autels dont les inscriptions nous ont appris les traités d'alliance conclus sous Probus, en 277 et en 280, avec les représentants des Baquates.

### La seconde area

La seconde *area* du forum (au milieu et à gauche de la planche IV) renferme trois documents épigraphiques du III<sup>e</sup> siècle : les inscriptions de Volusien <sup>1)</sup>, de Claude II <sup>2)</sup> et d'Ulpia Severina, femme d'Aurélien <sup>3)</sup>. Cette place mesure 16 mètres de long sur 18 mètres de large. Au Nord, elle a conservé deux marches qui se terminaient par une base de sta-

(1) Inscr. 75.

(2) Inscr. 78.

(3) Inscr. 79.

tue. Or c'est auprès de cette base qu'on a mis au jour un grand brassard en bronze, fragment d'une statue de divinité ou d'empereur. Il ne serait pas impossible à première vue que cette base ait été celle de la statue d'Antonin le Pieux (*et statuam posuerunt*) élevée par les *cultores domus Aug(ustae)* en 158 (planche X)<sup>1)</sup>.

Pourtant, cette seconde *area* du forum paraît bien exigüe pour avoir constitué le sol du *templum* où se trouvait la statue d'Antonin. Les dimensions en sont beaucoup trop réduites. Il est plus prudent de se résoudre à ignorer quelle statue de dieu ou d'empereur se dressait en haut des deux marches, sans vouloir à tout prix l'identifier au moyen des inscriptions.

### La troisième area et les portiques

A 24 mètres au Nord de la seconde *area* et à 26 mètres au Nord de la première s'étend, sur une largeur de 35 mètres, un vaste espace. Il est nettement délimité au Nord par une voie décumane repérée et dégagée dès le début des fouilles du Protectorat, à l'Est par la partie du *cardo* qui fait suite à l'escalier de sortie du forum.

Ce vaste ensemble, que des sondages complémentaires ont récemment étudié à nouveau, ne peut donner lieu à une mise au point définitive. Nous l'appellerons la troisième *area*.

Le résultat le plus certain de nos derniers sondages est l'existence des soubassements des piliers qui dressaient sur la place les habituelles colonnades à angles droits des forums provinciaux. Il serait toutefois téméraire, en l'absence de documents révélateurs, de tenter une restitution de cette partie du forum.

(1) Inscr. 62.

### Constructions à l'Ouest du Forum

Les constructions qu'on aperçoit à l'Ouest du forum sont, en commençant par le Nord, le long de la troisième *area*, un ensemble de quatre grandes salles et d'un passage les desservant ; puis en allant vers le Sud, le long de la seconde *area*, un îlot qui comprend un pressoir, une boulangerie, une maison <sup>1)</sup>. Nous nous occupons seulement ici de la première construction.

#### Les horrea

Les quatre grandes pièces qui s'étendent à l'Ouest du forum sont séparées de la troisième *area* par un passage en contrebas assez semblable, au premier aspect du moins, à un cryptoportique <sup>2)</sup>. Il y a en effet, de part et d'autre, un mur de 2 m. 30 de haut, celui de l'Ouest, formé par les salles qui sont décrites plus loin, et celui de l'Est, constitué par les sous-bassements de l'*area*.

Ce passage permettait-il aux promeneurs d'accéder à la place par un autre endroit que les deux escaliers dont on a parlé plus haut ? Dans ce cas, il est probable que nous aurions retrouvé trace des degrés qui auraient été nécessaires pour monter au forum. Permettait-il d'aborder directement le *decumanus* qui limite au Nord le forum ? Mais le mur méridional de cette voie, encore qu'éboulé à demi au point où aboutit notre passage, ne laisse apparaître aucun indice de seuil ou d'escalier. De l'intérieur du passage on voit d'ailleurs que celui-ci était obstrué à cet endroit et qu'il n'a jamais dû communiquer avec le *decumanus*. Ce passage est, à vrai dire, une

(1) Voir pl. XXXII, I.

(2) Ce passage offre actuellement un aspect assez semblable à celui qui est ménagé entre les temples du Capitole de Belo. — Voir P. PARIS, *Bolonia* (1921), pl. IX.

impasse. Il y a plus : à l'extrémité opposée on remarque un seuil dans lequel ont été pratiqués des trous de crapaudines ; on fermait donc cette impasse, par laquelle on accédait aux quatre salles qu'il nous reste à décrire et à définir.

Celle qui est contiguë au *decumanus* renfermait un certain nombre de fragments de poteries et deux amphores à peu près intactes. La même salle a d'ailleurs conservé un mur disposé en étal sur lequel les amphores devaient être maintenues dans la position verticale. Elle mesure neuf mètres sur six.

Les autres pièces offrent les mêmes dimensions, sans répéter l'intéressante particularité des amphores. Au Sud de la dernière est disposé un moulin, très bien conservé.

Ces quatre salles sont des *cellae* dont la toiture n'a laissé subsister aucune trace et dont les murs ont environ 2 m. 50 de hauteur ; ils sont construits en blocage de moyen appareil, leur épaisseur est de 1 m. 05. Ils ne sont percés par aucune ouverture, porte ou fenêtre. L'hypothèse proposée dès le début <sup>1)</sup> des fouilles paraît toujours soutenable, et l'étude des différentes constructions analogues paraît la confirmer : ce sont pour moi des réserves de céréales, des *horrea*, comme les Romains en établissaient dans tous les pays soumis à leur domination pour ravitailler tant les provinces que la ville de Rome et l'Italie <sup>2)</sup>.

On sait que l'Afrique était, avec la Sicile et l'Égypte, l'un des pays qui fournissaient le plus de céréales. Il y avait des greniers à Hergla, en Tunisie, à 18 milles au Nord de Puppūt,

(1) *Bulletin archéologique* de 1919, procès-verbaux de mai, p. xi. — Il faut rétablir : « une série de quatre grandes pièces », au lieu de cinq. Le moulin, au Sud de la série, est protégé à l'Ouest par un mur, mais était dans une cour de dimensions restreintes, non dans une salle.

(2) Deux des études les plus complètes sur ce sujet sont celles d'HIRSCHFELD, *Annona*, publiée dans *Philologus*, t. XXIX (1870), p. 1 et suiv., et l'article de THÉDENAT, *Horreum*, dans *Saglio* (III, I), p. 268-275. Voir aussi l'article *Annona* dans PAULY-WISSOWA, par EHLER, (t. I, 1894, col. 2316-2320), et CAGNAT, *l'Annone d'Afrique* (*Mém. Acad. Inscr.*, t. XL, 1915, p. 247-277).



à 30 au Sud d'Hadrumète. Le nom moderne paraît bien, comme Tissot l'a admis, dériver du nom antique *Horrea Caelia* <sup>1)</sup>. Il y en avait à Carthage ; Ammien Marcellin le mentionne <sup>2)</sup>. Il y avait à Philippeville (*Rusicade*), sous Valentinien et Valens, de vastes *horrea [ad utilita]tem populi romani [et militum ? et p]rovincialium* <sup>3)</sup> et Thédenat suppose que l'inscription de Philippeville, aujourd'hui au musée du Louvre, *Gen(io) col(oniae) Put(eolanae) Au(gusto) sac(rum)* <sup>4)</sup>, se rapporte aux envois de céréales que cette ville devait faire aux greniers de Pouzzoles <sup>5)</sup>.

On connaît encore, par les inscriptions ou par les auteurs, un certain nombre de greniers en diverses provinces. Quant aux greniers militaires, Cagnat a rassemblé, dans l'*Armée romaine d'Afrique*, tous les éléments d'information, tant sur leur nombre, — tels sont ceux des *saltus* impériaux d'Aïn Zada, près de Sétif <sup>6)</sup> et ceux de Tupusuctu <sup>7)</sup> — que sur leur organisation administrative <sup>8)</sup>.

Mais on est moins bien renseigné sur la disposition des locaux où s'amaçaient tant de richesses. Le premier exemple qu'on puisse alléguer aujourd'hui d'une façon certaine est un édifice sur la façade duquel est gravée une inscription qui nous donne le nom d'Hadrien, la date approximative (119-138), la destination du monument : *horrea imp(eratoris) Caesaris, divi Traiani Parthici j(iiii), divi Neruae nepotis, Traiani Hadriani Augusti, co(n)s(ulis) (tertium)* <sup>9)</sup>.

Ces magasins d'approvisionnement se trouvent en Asie

(1) Tissot, *Géogr. comparée de la prov. rom. d'Afrique*, t. II, p. 145.

(2) XXVIII, 1, 17.

(3) C. I. L., VIII, 7975.

(4) *Ibid.*, 7959.

(5) Art. *horreum*, p. 272.

(6) C. I. L., VIII, 8425 (Sous Pertinax, en 193, et non en 192 comme il est dit au *Corpus*) et 8426 (sous Caracalla, en 213).

(7) *Ibid.*, 8836 (en 304, sous Dioclétien et Maximien).

(8) *Op. laud.* (1912), p. 309-334. Voir encore, sur l'emplacement d'autres *horrea*, p. 135.

(9) C. I. L., III, 232 et 6738.

Mineure, dans l'antique Lycie, à Myra <sup>1</sup>). Ils se composent de huit salles qui se suivent parallèlement. Les six premières ont 32 mètres de long ; les deux suivantes, qui s'ouvrent à la même hauteur que les autres sur un couloir commun, de 65 mètres, sont un peu moins longues ; leur largeur est uniforme. Chacune des salles possède une porte d'accès et deux petites fenêtres pour l'aération. L'édifice n'était point voûté ; il ne comporte qu'un étage.

Un second exemple nous est offert par un monument de la même province, à Patara <sup>2</sup>). L'édifice, dont les salles, à l'inverse du précédent, étaient voûtées, comprend huit pièces de 25 mètres de long, chacune divisée en deux, et huit portes d'accès ; la largeur de l'ensemble est de 70 mètres.

M. Cagnat, qui reproduit et commente, dans son *Armée d'Afrique*, la description des magasins de Myra et de Patara, conclut par déduction, et selon toute vraisemblance, que les greniers de l'Afrique et des autres pays chauds devaient ressembler beaucoup à ceux de l'Asie mineure, et rappelle que la plupart des magasins arabes de l'Algérie et de la Tunisie doivent dériver d'un type antique.

A ce propos, j'évoquerai les grandes constructions en pisé qu'à la fin du xvii<sup>e</sup> ou au début du xviii<sup>e</sup> siècle le sultan Moulay Ismaël a fait élever à Meknès par des captifs chrétiens. La plupart des auteurs qui les décrivent les qualifient d'écuries, alors que leurs dimensions et la présence même, attestée par des trous symétriques, des poutres qui soutenaient un étage de faible hauteur, empêchent de voir en elles autre chose que des magasins.

Quant à la situation des *horrea* de Volubilis parmi les dépendances du forum, elle souligne l'importance considérable que les Romains accordaient au ravitaillement. Il semble bien,

(1) PETERSEN UND VON LUSCHAN, *Reisen in Lykien*, t. II, p. 41, et la planche correspondante.

(2) *Ibid.*, p. 116 et pl. LXVIII.

du reste, qu'il en était de même à Timgad. L'un des premiers collaborateurs au grand œuvre du déblaiement de *Thamugadi*, Milvoy, avait signalé l'existence de « piscines ayant conservé leur enduit sous forme de béton ». M. Cagnat, en constatant cette définition que ne justifie la trace ni d'hypocaustes ni de portes de communication, remarque l'importance de l'indice fourni par la grande quantité de poteries exhumées à cet endroit ; il propose de voir dans les pièces en question « des greniers, des magasins municipaux »<sup>1)</sup>.

Les dimensions des quatre *cellae* conservées à l'Ouest du forum de Volubilis, pour imposantes qu'elles soient (environ 28 mètres sur 11), sont assurément beaucoup plus restreintes que celles des magasins de Myra et de Patar. Qu'il s'agisse ici de réserves de céréales destinées uniquement, vu leurs dimensions, à la colonie volubilitaine, ou de magasins d'approvisionnement à l'usage et de la Tingitane et même de la métropole, la question ne peut, faute de textes, être résolue sans appel. Mais la désignation d'*horrea* me paraît la seule susceptible de leur convenir. Je rappellerai à ce propos la grande construction signalée par Tissot<sup>2)</sup> près d'*Ad Mercuri*, édifice rectangulaire en blocage, de 25 mètres sur 12, aux murs très épais : les indigènes l'appellent El Herri, le grenier<sup>3)</sup>.

### La tribune aux harangues

La tribune aux harangues (pl. VIII) domine de 1 m. 10 l'*area* du forum. C'est un rectangle de 7 m. 63 sur 4 m. 39 au sommet duquel on accédait par un escalier en bois : deux encoches, encore bien visibles à l'Est, ne laissent aucun doute à cet égard.

Construite en pierres de grand appareil, bien taillées et bien

(1) *Timgad*, p. 31-32.

(2) P. 133.

(3) Voir p. 45.

assemblées, cette tribune a pu être consacrée à la Concorde ; une fort belle inscription, publiée dès le début des travaux et terminée par *munic[i]pium volubilitanum decreto d[ecurionu]m*<sup>1)</sup>, laisse apparaître au commencement de la ligne des caractères aujourd'hui peu lisibles qui permettent cependant de supposer le mot *Co[nco]rd(iae)*<sup>2)</sup>.

Au bas du mur on remarque une forte doucine accompagnée d'autres moulures rondes, une au-dessus, deux au-dessous.

Plus tard, on a voulu agrandir la tribune. Comme on désirait sans doute laisser subsister, à l'Est, le passage qui la sépare de la basilique, il a fallu l'allonger vers l'Ouest, ce qui est bien visible sur la planche VIII ; on n'a pas craint d'empiéter sur la droite de l'escalier par lequel, de la grande voie décumane qui part du bas de la ville, on accédait au forum. Quoiqu'on ait pris soin de répéter, en bas du mur, le même motif du stylobate en forme de corniche renversée, il semble qu'on ait mis quelque hâte à ce remaniement de la tribune : le mur qui la termine à l'Ouest et qui repose, sans fondations, à même sur l'escalier du forum, présente parmi ses pierres une base de deux statues jumelées, renversée en avant, l'empreinte des pieds à l'intérieur.

De quand date cette transformation de la tribune ? L'inscription élevée à Septime Sévère, à Caracalla et à Julia Domna par la *Res publica Volubilitanorum*<sup>3)</sup>, l'un de nos plus beaux spécimens épigraphiques (planche XI), permet de supposer, du fait qu'elle paraît bien avoir été trouvée à peu près *in situ*, que la tribune fut allongée sous le règne si populaire du premier Africain parvenu à l'Empire.

J'ai conservé jusqu'ici l'appellation de tribune pour ce dernier édifice et son prolongement, parce que depuis le début

(1) Inscr. 50.

(2) Sous réserve de l'objection que soulève l'absence de l'épithète *Aug(usta)* : voir page suivante.

(3) C'est la grande pierre plate qu'on voit en partie sur la planche VIII. Inscr. 69.

des travaux <sup>1)</sup> nous la désignons ainsi et rien ne dérouté l'esprit des visiteurs même les plus familiarisés avec l'archéologie comme le changement de nom des édifices. Or il ne serait pas impossible, — Stéphane Gsell a bien voulu me le faire remarquer lors de sa visite de 1928, — que nous soyons ici en présence non d'une tribune aux harangues, mais d'un petit temple : nous voilà ainsi ramenés à notre première lecture, *Co[nco]rd(iae)*, comme à la curie de Timgad <sup>2)</sup>. Je n'ignore pas qu'en principe ce mot devrait être suivi de l'épithète *Au(gustae)*. Il est pourtant quelques exceptions à cette règle, par exemple à Constantine, où telle inscription est dédiée à la Concorde des Colonies de Cirta, *Concordiae Coloniarum Cirtensium* <sup>3)</sup>.

### Les salles en contre-bas de l'area

Les trois salles qui s'ouvrent sur le *vicus* à l'Ouest du forum étaient sans doute des bureaux ou des boutiques, plutôt des boutiques, à cause du dispositif qu'elles présentaient. On les reconnaît aisément sur notre planche IV, à gauche de la tache blanche marquée par l'*area* du forum. Elles sont de vastes dimensions, 7 mètres sur 5 en moyenne. La largeur des seuils dépasse un mètre. Elles étaient divisées en deux par un pilier placé de chaque côté et continué par un mur, de façon à restreindre le passage ; ces murs sont visibles sur notre image, dans les deux salles extrêmes. Piliers et murs sont placés à un tiers environ de la profondeur de la pièce, si bien que l'arrière-boutique était deux fois plus grande que le devant du magasin.

Le forum de Timgad renfermait également des boutiques <sup>4)</sup>

(1) Voir *Bull. arch.*, 1916, p. 90.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2341 = 17811.

(3) *Ibid.*, 6942.

(4) *B. C. C.*, *Timgad*, p. 5-8.

plus petites, cachées sous le dallage de l'*area* ; mais il faut surtout ici rappeler les quatre d'entre elles constituées chacune, comme à Volubilis, par deux pièces d'inégales dimensions <sup>1)</sup>).

Si le dégagement de l'*area* du forum n'a exhumé que fort peu de fragments de statues, il est une heureuse exception, c'est le buste en marbre que nous allons étudier.

### Le torse de statue cuirassée

Au cours de la dernière série de sondages complémentaires exécutés aux abords et à l'Ouest de la première l'*area* du forum <sup>2)</sup>, on a découvert, non loin de l'emplacement où La Martinière avait mis au jour l'inscription du *templum cum porticibus* élevé à Antonin par les *cultores domus Aug(ustae)*, le torse cuirassé d'une statue impériale en marbre blanc. Haut de 1 m. 09, large de 0 m. 60 à la hanche et de 0 m. 39 à la base, privé de la tête et des bras, il s'arrête au-dessus des genoux ; la tête était rapportée, ainsi qu'en font foi en haut du buste un évidement circulaire de 0 m. 13 de longueur sur 0 m. 08 de profondeur et des traces de martelage au ciseau. En arrière du torse, la draperie déborde de 0 m. 07 ; en bas et à droite, on distingue les lanières ou bandes de métal qui terminaient la cuirasse. L'ensemble révèle une statue d'une taille sensiblement plus grande que nature ; le marbre est d'un grain très fin. Le travail du statuaire est excellent.

A la base du cou apparaît une tête de méduse, incomplète et de peu de relief ; elle est placée au-dessus de la scène de combat que nous allons décrire.

(1) *Ibid.*, p. 7.

(2) Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie sommaire que nous avons jointe à notre étude sur les *Centres romains du Maroc*, dans les *Publ. du Serv. des Antiquités*, fasc 3 (Paris, Geuthner, 1938), p. 40-45 et particulièrement p. 44 : Volubilis, Statues et statuettes ; à compléter par le *Cheval de bronze de Volubilis* (*Mont. Piot*, t. XXXVI, p. 59-66 et pl. III).

Entre deux griffons lutte et se débat un personnage à genoux qui, de la main droite, enfonce jusqu'à la garde un poignard sous le ventre de l'un et, de la main gauche, étrangle l'autre.

Les griffons, debout sur leurs pattes de derrière, lancent leurs pattes de devant de manière à enserrer leur adversaire ; du moins, la patte de droite du premier monstre, celui de gauche, et la patte de gauche de son parèdre appuient-elles leurs griffes contre sa poitrine, laissant à penser que leurs pattes opposées lui saisissent également le dos.

Si le geste de la main droite ne permet aucun doute, il n'en est pas absolument de même pour celui de la main gauche. Cette dernière, en effet, plonge peut-être au fond de la gorge du second griffon : dans cette hypothèse, il se pourrait que l'animal ait saisi la main pour la broyer, mais que le personnage lui ait alors aussitôt immobilisé la langue dont l'extrémité ressort sous la partie supérieure du bec. Il est plus normal d'admettre que la main gauche serre le monstre à la gorge, à l'extérieur, et parvient à l'étouffer.

Les griffons sont ici représentés conformément à l'iconographie légendaire qui leur donne un corps de lion, une tête et des ailes d'aigle ; leur cou est de plus orné d'une série de crêtes triangulaires ; les ailes se composent de larges imbrications de plumes au-dessus de l'épaule et se terminent en longues plumes qui finissent en pointe au-dessus du dos.

Le personnage porte une coiffure où l'on reconnaît d'emblée, malgré l'aspect fruste du bas-relief à cet endroit de la cuirasse, le bonnet phrygien. Il porte une tunique à manches longues et à larges plis ; la partie supérieure de ce vêtement s'arrête à la taille sous une ceinture qui la fait retomber en blouse ; le bas se termine un peu au-dessous des genoux. Ses jambes sont recouvertes de braies, de ce long pantalon étroit de certains peuples barbares, *barbara tegmina crurum*, dit Virgile (Énéide, XI, 777). Du pied gauche, seul visible

derrière la patte arrière droite du monstre n° 2, il tente un effort pour se redresser, comme si la violence de l'attaque de ses deux ennemis l'avait agenouillé et menaçait de le terrasser ; en même temps, luttant des deux mains, comme nous l'avons vu, il poignarde l'un et étrangle l'autre.

La statue cuirassée que nous venons de décrire appartient à la catégorie de monuments du même type qu'on situe le plus souvent dans l'intervalle de temps compris entre le règne d'Auguste et celui d'Hadrien. A propos d'un torse provenant de Cyrène et conservé au *British Museum*, un archéologue anglais, Warwick Wroth, publia dans le *Journal of Hellenic studies* de 1886 (tome VII, pages 126-142) un travail d'ensemble <sup>1)</sup> où il étudia 74 cuirasses à reliefs. Il les répartit dans les huit séries suivantes (p. 128-135).

Série I. N° 1-13, Deux griffons se regardant.

N° 14-26, Deux griffons séparés par un candélabre.

N° 27-30, Deux griffons séparés par une plante ou une fleur.

N° 31-32, Deux griffons et deux Phrygiens.

Série II. N° 33-42, Deux Victoires séparées par un candélabre.

Série III. N° 43-52, Deux Victoires séparées par un trophée.

Série IV. N° 53-59, Deux Victoires couronnant le Palladium.

N° 60-61, Deux Victoires séparées par le Palladium.

Série V. N° 62-64, Deux captifs.

Série VI. N° 65-67, Deux Néréides montées sur des chevaux marins.

(1) *Imperial Cuirass — Ornamentation, and a Torso of Hadrian in the British Museum.*



Série VII. N° 68, Des sujets historiques [l'Auguste de Prima Porta].

Série VIII. N° 69-74, Des types divers.

Quatre ans plus tard, dans l'un des mémoires des *Bonner Studien* réunis en l'honneur de Reinhard Kekulé von Stradonitz, M. Hermann von Rohden, — bien connu depuis par sa direction de la nouvelle édition de la Real-Encyclopädie de Pauly et Wissowa, — présenta une dissertation sur les statues cuirassées ornées de reliefs, *die Panzerstatuen mit Reliefverzierung* <sup>1)</sup>. Il reprit à fond le sujet traité par Warwick Wroth, le compléta par quelques additions, y apporta divers changements.

A propos de la découverte faite en 1912 au théâtre romain de Vaison (Vaucluse), par M. le Chanoine Sautel, d'un nouveau torse cuirassé étudié par lui dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* de 1913 (pages 228-230 et planche XI), Héron de Villefosse rappela les différents aspects du problème <sup>2)</sup>, notamment les explications fournies sur la célèbre statue d'Auguste de Prima Porta, dont l'un des commentaires les plus précis a été présenté par Walter Amelung dans son catalogue des sculptures du musée du Vatican <sup>3)</sup>.

Quelques mois plus tard M. Étienne Michon, — lors de l'acquisition par le musée du Louvre d'un torse cuirassé découvert en Tunisie à Oudna, l'ancienne *Uthina* <sup>4)</sup>, — procéda à une mise au point complète de la question et cita les référé-

(1) *Aufsätze aus der Altertumswissenschaft*, 1890, p. 1-20. — Je n'ai pu me procurer cet article.

(2) *Bull. archéol.*, 1913, p. 233-235, *A propos du torse cuirassé de Vaison*.

(3) *Die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, t. II, p. 346-348 (n° 138), planche 35.

(4) *Note sur un torse cuirassé trouvé à Oudna (Tunisie)*, dans le *Bull. archéol.* de 1913, p. 288-291, et planche XX (figure de gauche).

rences <sup>1)</sup> des nombreux exemplaires qui s'ajoutaient à ceux de Wroth et de M. von Rohden <sup>2)</sup>).

Une contribution à cette étude fut apportée de nouveau par Héron de Villefosse quand on mit au jour à Cherchel en 1916, près du théâtre, une autre statue cuirassée dont la beauté et l'intérêt ne le cédaient en rien aux précédentes <sup>3)</sup>. De son côté, M. Anton Hekler publia, en 1919, un long article sur l'histoire des statues cuirassées <sup>4)</sup>.

En 1923, un archéologue italien, M. Gioacchino Mancini, reprit à son tour l'ensemble de la question dans le bulletin de la Commission archéologique communale de Rome <sup>5)</sup>. Remontant jusqu'aux prototypes les plus anciens des statues cuirassées, l'auteur passe en revue les manifestations successives de l'art grec et de l'art romain dans ce domaine, les différents types stylistiques et les ornements des cuirasses dont la date peut se fixer avec certitude, la classification chronologique des statues de l'époque impériale, enfin les sujets figurés sur les cuirasses : au total, 145 objets d'étude ou de comparaison <sup>6)</sup>.

Tous ces mémoires excellents, qui rajeunissent et complètent les articles du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio et Pottier, montrent surabondamment l'importance historique, voire même un certain intérêt artistique, des statues d'empereurs revêtus d'une cuirasse. Je n'aurai pas l'outrecuidance de mettre le fragment de statue impériale de Volubilis au rang de celles du *British Museum*, des musées du Louvre, du Vatican ou

(1) Notamment dans les divers volumes du *Répertoire de la statuaire* de Salomon Reinach.

(2) *Bull. archéol.*, 1913, p. 288, n° 4.

(3) *Statue cuirassée trouvée à Cherchel (Algérie)*, dans le *Bull. archéol.* de 1913, p. 93-109 et planches X-XIV.

(4) *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts in Wien*, XIX-XX, p. 190-241.

(5) Je remercie M. Alfred Merlin d'avoir bien voulu me faire connaître ces deux derniers articles.

(6) *Le Statue loricate imperiali (Bullettino della Commissione archeologica di Roma, t. L, 1923, p. 151-204 et pl. XI-XXVI)*.

même de Cherchel, mais je me permets d'en exposer les principales caractéristiques.

Il rentre dans la première série de la classification de Wroth, celle des cuirasses qui représentent deux griffons, mais la quatrième subdivision, — deux griffons et deux Phrygiens, — ne convient pas à notre torse, puisqu'un seul personnage lutte ici contre les griffons. De plus, cette variante est encore accentuée par l'image non d'un Phrygien, mais d'un de ces êtres mystérieux et assez mal connus que sont les Arimaspes.

C'est bien en effet d'un de ces êtres fabuleux qu'il s'agit ici. Charles Saglio, dans son article déjà ancien *Arimaspi* — 'Αρμασποί<sup>1)</sup>, les décrit ainsi : « des hommes farouches, n'ayant qu'un œil, toujours en guerre contre les griffons, qui sont dans les anciens récits les gardiens de l'or caché dans les entrailles de la terre »... « A ces caractères, les uns ont cru reconnaître les habitants sauvages des pays riches en or, situés vers le nord-est, comme l'Oural, l'Altaï, etc... ; les autres n'ont attaché à ces fables qu'une signification religieuse et les ont mises en rapport avec celles qui concernent Apollon Hyperboréen. »

Quoi qu'il en soit de l'interprétation à admettre, griffons<sup>2)</sup> et arimaspes<sup>3)</sup> ont surtout constitué des motifs décoratifs, notamment sur des frises, et les arimaspes ont fini par être représentés non avec un œil unique, mais comme des Barbares ordinaires<sup>4)</sup>. Sur la cuirasse de Volubilis, la partie de l'image qui contient la tête du personnage est trop effacée pour qu'on y distingue aucune précision sur ce point.

(1) *Dict. des Antiquités*, I, I (1877), p. 423-424. — Cf. Wernicke, *arimaspi*, dans P. W., II (1896), c. 826-827. — Nous remercions vivement M. Franz Cumont d'avoir bien voulu, sur l'examen d'une photographie de ce torse, nous signaler l'intérêt de la représentation de l'arimaspe.

(2) F. DÖRRBACH, art. *gryps* ou *gryphus*, dans SAGLIO, II, II (1896), p. 1668-1673.

(3) Cf. CARCOPINO, *La Basilique de la Porte Majeure* (Paris, 1926), p. 38, 296, 299-302 et 307 ; pour les griffons, p. 38, 42, 298-300, 302 et 307.

(4) *Ibid.*, p. 1672, note 15.

Quant à la draperie, un peu lourdement rendue, elle rappelle par sa disposition celle de la statue de Domitien <sup>1)</sup> au musée du Vatican et celle, plus connue, de la statue d'Auguste de Prima Porta <sup>2)</sup>, également au Vatican.

Des diverses représentations étudiées dans les articles que nous venons de rappeler, deux seulement se rapportent aux arimaspes et nous mettent devant les yeux la lutte d'un de ces personnages aux prises entre deux griffons. L'une appartient jadis à la collection Garimberti ; M. Mancini <sup>3)</sup> la cite d'après le *Répertoire de la statuaire* de Salomon Reinach <sup>4)</sup> : on ignore sa provenance. L'autre, bien plus connue, décrite notamment par Bernoulli <sup>5)</sup>, par Helbig <sup>6)</sup> et par von Rohden <sup>7)</sup>, est la statue d'Antonin de la villa Albani <sup>8)</sup>. Son prototype se retrouverait peut-être, suggère M. Mancini <sup>9)</sup>, sur un bas-relief du iv<sup>e</sup> siècle avant notre ère conservé au musée national d'Athènes.

C'est, en définitive, à cette statue d'Antonin que paraît se rattacher, pour la représentation de l'arimaspe et des griffons, le torse cuirassé de Volubilis. Ne sera-t-il pas permis de conclure que ce dernier était sans doute placé dans le « temple aux portiques » voisin de l'*area* du forum, monument à l'intérieur duquel les fidèles de la maison impériale, les *cultores domus Aug(ustae)*, avaient érigé une statue d'Antonin : *et statuam posuerunt*, nous apprend l'inscription exhumée par La Martinière <sup>10)</sup>.

(1) MANCINI, planche XXI.

(2) *Ibid.*, planche XI.

(3) P. 191, n° 92.

(4) Tome II, p. 585, n° 2.

(5) *Röm. Ikonographie*, II, 2, p. 108.

(6) *Führer*, II, p. 7, n° 762 b.

(7) *Article cité*, p. 4 et 7, pl. III, 1.

(8) Mancini, p. 190, n° 79 et surtout p. 171-172, n° 21.

(9) P. 171, n° 3 : « Un vecchio Persiano in piedi si dibatte fra due griffi-leoni che si avventano contro. » (*Bull. de Corresp. hellénique*, 1871, p. 19 et suiv., pl. I).

(10) C. I. L., VIII, 11825. — Cette description a fait l'objet d'une communication à la Société des Antiquaires de France (15 juillet 1942).

## V. — LA BASILIQUE

La basilique est située à l'Est de l'*area* du forum <sup>1)</sup>. C'est un édifice oblong et rectangulaire, en beaux blocs de pierres de grand appareil, à peu près exactement orienté. Sa superficie est d'environ 42 mètres sur 23 <sup>2)</sup>. Elle se compose d'une salle principale entourée par quatre portiques et se termine sur trois pièces au Nord et au Sud : celles du milieu sont des hémicycles qui étaient couverts en absides. Sa plus grande hauteur, à l'angle Nord-Ouest, atteint 12 m. 60 au-dessus du dallage du forum.

Sur la façade occidentale, contiguë au forum, on dénombre, — entre les six piliers qui font corps, trois à trois, avec les deux extrémités Nord et Sud, — sept piliers isolés, d'une hauteur variable (de 0 m. 80 à 2 m. 20), d'une largeur uniforme de 1 m. 18 ; ils présentent tous une colonne engagée et soutenaient les arcades de huit ouvertures donnant sur la place par un escalier ininterrompu de quatre degrés <sup>3)</sup>. Le sol est surélevé d'un mètre par rapport à celui de l'*area* du forum. Les marches ont toutes 0 m. 26 de hauteur, mais celle du bas est masquée à sa partie inférieure par les dalles de l'*area* du forum, d'une épaisseur moyenne de 0 m. 04.

L'ordre employé était l'ordre corinthien.

La façade orientale, en bien plus mauvais état de conservation, est bordé par un mur en moellons de petit appareil et n'a que deux ouvertures, aux seuils larges de 1 m. 32 au Nord et de 1 m. 24 au Sud.

Ce monument était en 1915, avec l'arc de triomphe de Cara-

(1) Planches III, VIII et XII, XIII.

(2) 42 m. 47 sur 23 m. 62 en 1915 au moment du dégagement.

(3) D'une hauteur moyenne de 0 m. 40.

calla, le seul édifice important qui dépassât du sol moderne. Parmi les blocs amoncelés alentour on distinguait en effet les deux extrémités Nord et Sud de la façade occidentale, et l'extrémité Sud de la façade orientale <sup>1)</sup>.

Mais l'état de ces ruines remontait à deux siècles au plus. Vers la fin du règne du sultan Moulay Ismaël <sup>2)</sup>, en 1721, un membre de l'ambassade anglaise dirigée par le Commodore Stewart <sup>3)</sup>, John Windus, avait pris un dessin de la basilique et un autre de l'arc de triomphe de Volubilis. Il les publia quelques années plus tard dans le récit de son voyage <sup>4)</sup> : ni la paroi orientale de la basilique ni la voûte de l'arc ne s'étaient encore effondrées. Par contre, quand Charles Tissot vint pour la première fois à Volubilis, en 1874, les deux monuments se présentaient à peu près tels que nous les avons vus en 1915 ; il est fort possible, ainsi que M. Louis Gentil a bien voulu l'admettre, que la cause de leur effondrement ait été le tremblement de terre de Lisbonne, le 1<sup>er</sup> novembre 1755.

Nous avons donc un document dont nous ne sommes pas en droit de suspecter l'authenticité : un mur surmonté d'une corniche. On distingue nettement que tout ce pan de mur est tombé d'un seul jet d'Ouest en Est, sans se désagréger ; l'étude de la courbe décrite dans la chute montre bien que la corniche se trouvait à l'intérieur et non à l'extérieur du portique oriental : s'il s'était agi du mur extérieur de la basilique, la corniche serait tombée en avant, non en arrière. Il paraît donc possible de déterminer d'abord que cet élément du mur surmontait le côté externe du portique de l'Est ; ensuite, que l'édifice avait deux étages, du moins au-dessus des quatre portiques. La hauteur de la corniche, l'architrave, à 6 m. 18 du sol du monument, se prête aisément à la conception d'un

(1) Planche I, en bas et à gauche.

(2) Moulay Ismaël est mort en 1727.

(3) Le but de cette ambassade était de négocier le rachat des sujets anglais retenus prisonniers à Meknès.

(4) *A Journey of Mequinez* (Londres, Tonson, 1725).

étage au-dessus du rez-de-chaussée, conformément aux données fournies par Vitruve : d'autant que l'ordre supérieur était toujours plus petit. Ce qui vient à l'appui de notre hypothèse, c'est l'existence d'un certain nombre de larges dalles à dos arrondi et leur restitution par la pensée au rôle de balustrades posées de champ à l'intérieur des quatre portiques <sup>1</sup>). Cette restitution ne résout pas le problème de savoir si le second étage supportait une toiture ; néanmoins il est à présumer que non, car alors la présence d'une corniche à l'intérieur eût été un non-sens.

Une fois déblayé, le monument présentait six assises de pierres au-dessus de l'arcade Sud-Ouest et neuf au-dessus de l'arcade Nord-Ouest. A l'intérieur nulle colonne, nul bloc de construction primitive n'étaient en place ; il fallut, par des sondages profonds, s'assurer du nombre et de l'emplacement des bases de colonnes pour retrouver le plan du monument : soit une cour rectangulaire entourée de quatre portiques, soit une grande salle de même forme reposant sur sept colonnes dans le sens de la longueur, sur quatre dans le sens de la largeur.

Sous la menace d'un éboulement immédiat, il a fallu consolider l'ensemble ; dès 1916, on avait remonté l'arcade Nord-Est et reformé seulement deux voussours <sup>2</sup>). Les trois autres arcades furent consolidées quelques années plus tard en évitant avec le plus grand soin tout apport nouveau : numérotées et déposées à terre pour qu'on puisse affermir le sol, les pierres furent ensuite remontées à leur place <sup>3</sup>). Mais on s'est abstenu

(1) Quatre de ces pierres, ou des pierres du même gabarit, ont barré l'espace compris entre les pieds-droits de la façade orientale de l'arc de triomphe. Plusieurs ont servi par la suite de pierres tombales et portent une inscription : telle par exemple celle de Mijmanar (Inscr. 213).

(2) *Bull. archéol.*, 1916, p. 73. — Ce travail a été dirigé par M. le Capitaine Hé-nissart, ingénieur des Ponts et Chaussées.

(3) Cf. notre communication à la Commission de l'Afrique du Nord, *Bull. archéol.*, 1926, p. CLXXII.

à dessein de rien ajouter, laissant à terre les éléments du portique de l'Est.

Les deux absides situées au Nord et au Sud de la salle centrale étaient, comme le mur qui fait pendant à la façade occidentale et à l'inverse du reste de l'édifice, construites en moellons de petit appareil. Celle du Sud était à peu près complètement arasée, mais celle du Nord offre encore un mur d'une hauteur de 0 m. 40 en moyenne d'un mètre au maximum.

L'une d'elles devait abriter le tribunal dans lequel les duumvirs rendaient la justice. On ne peut préciser laquelle. Toutefois, comme l'abside méridionale a été, postérieurement du moins à l'époque de la construction de l'ensemble, percée d'une porte, le tribunal devait tenir ses assises dans l'abside Nord. Il y a lieu de citer, comme exemples de basiliques ayant la tribune dans une salle couverte en abside, celle de Trajan à Rome <sup>1)</sup>, celle d'Otricoli <sup>2)</sup> et celle de Timgad <sup>3)</sup>.

Le problème de la toiture, d'une importance capitale dans l'étude des édifices de vastes dimensions, ne paraît pouvoir se résoudre de manière satisfaisante, faute d'éléments.

Le type des édifices hypèthres, ou à ciel ouvert, est assez rare en architecture romaine : autrement, il serait logique d'admettre l'existence d'une cour au centre des quatre portiques couverts. L'absence de dallage ici ne prouve rien, car les dalles sont inégalement réparties sous les portiques, et la facilité avec laquelle on peut les enlever ne permet aucune conclusion. Mais si nous partons de ce principe que le centre était une salle, et non une cour, il y a lieu d'admirer la hardiesse d'une portée de douze mètres <sup>4)</sup>. Au demeurant, quatre ou cinq travées suffisaient pour une longueur de cinq colonnes,

(1) JORDAN, *Forma Urbis Romae*, pl. III.

(2) GUATTANI, *Monumenti antichi* (Rome, 1784, in-4°), p. 27, pl. I.

(3) B. C. B., *Timgad*, p. 22.

(4) M. Gsell, au cours des quelques jours qu'il a bien voulu passer à Volubilis en avril 1928, nous a déclaré être partisan de l'existence d'une toiture et rappelé, pour vaincre nos doutes, qu'il y a des exemples de portées de quatorze mètres.



de sept avec les retours, aussi faut-il restituer par la pensée un lanterneau en haut et des terrasses autour ; mais, le sol des terrasses s'élevant au-dessus de la corniche, il y aurait dans ce cas des arcades sur des colonnes, et non plus un entablement.

La hauteur des chapiteaux, d'ordre corinthien, est de 0 m. 76, es fûts des colonnes devaient, base comprise, mesurer 5 m. 42, conformément aux dimensions des demi-colonnes engagées dans les arcades.

Le long du portique oriental de la basilique, on aperçoit en contre-bas deux murs parallèles et deux autres murs en retour d'angle, au Sud-Est <sup>1)</sup>. Le premier, un peu plus court, paraît d'une meilleure époque que les différents éléments de la basilique ; il faisait partie d'un édifice antérieur dont nous avons découvert deux petits hémicycles (l'un est encore distinct). Un troisième mur, qui présente deux redans inégaux, est certainement aussi antérieur à ceux de la basilique, du moins à celui qui fait pendant à la partie de l'édifice contiguë à la face du forum. Nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Par contre, le second mur parallèle, construit avec le même blocage de moellons, a bien fait partie de la basilique ou plutôt, s'il n'en est pas contemporain, il formait un vaste enclos qui la doublait sur toute sa longueur et dont le mur du Sud se raccorde au mur méridional de notre édifice <sup>2)</sup>. Il semble logique de voir en cette grande salle une annexe de la basilique, probablement la Curie <sup>3)</sup>. En effet, le lieu de réunion du Conseil des décurions n'a pas encore été retrouvé ; il est normal de conclure que le même édifice, augmenté de la dépendance que nous étudions, servait de salle de réunion pour le conseil des décurions. On comprend dès lors la présence, dans le mur

(1) *C. R. Acad. Inscr.*, 1916, p. 362.

(2) Voir la planche V.

(3) La seule curie d'une attribution certaine en Maurétanie occidentale est celle de Sala, construite ou reconstruite sous Trajan, la curie Ulpienne de la base de Sulpicius Felix.

oriental qui formait le fond de la basilique, des deux portes que nous avons signalées plus haut, l'une au Nord. Mais les éléments font défaut pour tenter de restituer par la pensée la disposition de cette vaste salle. Quant aux murs de différentes époques portés sur le plan, nous n'en possédons plus que les fondations ou une très faible hauteur.

\*  
\* \*

Il est assez malaisé d'assigner une date précise à la basilique. Pendant plusieurs années, nous l'avons identifiée avec le *templum cum porticibus*, élevé, sous le règne d'Antonin et sous le gouvernement du procurateur Apronius Montanus, par les fidèles de la Maison impériale, les *cultores domus Aug(ustae)*. Cette date correspond à l'année 158 <sup>1)</sup>. Mais elle est trop tardive pour l'excellence de la construction et, si l'on situe ailleurs ce monument dédié à Antonin, rien n'empêche d'assigner à notre basilique une date plus ancienne <sup>2)</sup>. M. Gsell et M. Carcopino ont du reste été tous deux frappés de la ressemblance de ce dernier édifice avec la basilique de Tipasa <sup>3)</sup>, ce qui nous autorise à le croire contemporain du forum, c'est-à-dire du milieu du 1<sup>er</sup> siècle, réserve faite des réparations ultérieures.

(1) C. I. L., VIII, 11825.

(2) J'en veux pour preuve les beaux murs à bossages qui constituaient les fondations de l'édifice, à l'intérieur, sous les piliers. Cf. les fondations de la porte Nord-Ouest.

(3) Cf. GSELL, *Mélanges de Rome*, 1894 (p. 342, fig. 10) et *Promenades archéologiques aux environs d'Alger* (Paris, Les Belles-Lettres, 1926), p. 116-113, et p. 95, fig. 3 ; — CARCOPINO, *La Basilique civile de Tipasa* (*Bull. arch.*, 1914), p. 573.

## VI. — L'ARC DE TRIOMPHE DE CARACALLA

A 90 mètres au Nord du forum, à peu près exactement orienté, sur une place qui est au bord du plateau, se dresse l'arc de triomphe. Ce monument se compose de deux robustes piliers rectangulaires reliés par une voûte, ou mieux d'un puissant massif de maçonnerie en pierres de grand appareil, au centre duquel est pratiquée une voûte en plein cintre. Cet ensemble mesure 19 m. 25 de longueur et 4 m. 72 de profondeur. De chaque côté, en avant de la façade, élevée d'un mètre au-dessus du sol, se détachent quatre stylobates d'une profondeur de 1 m. 32, ce qui porte à 7 m. 36 la profondeur totale du monument.

Au début des fouilles du Protectorat, cet arc de triomphe était, avec la basilique, l'unique édifice qui dépassât le sol moderne. On en distingue, sur la planche XVIII (face occidentale), les pierres du pilier Nord dont huit assises sont d'une teinte plus claire que les deux assises supérieures : seules ces dernières émergeaient du sol. Il est facile, en se reportant à la planche qui reproduit le côté méridional et la façade orientale du monument, de se représenter la chaotique avalanche des blocs effondrés. C'est dans cet état que Charles Tissot vit le monument en 1874, mais un siècle et demi auparavant, l'année 1721, le voyageur anglais John Windus en avait pris un croquis : la voûte ne s'était pas encore affaissée. On peut donc admettre qu'en dépit de l'opinion des spécialistes qui classent l'Afrique du Nord parmi les pays asismiques<sup>1)</sup>, la chute de la voûte a pu avoir pour cause, — comme pour la

(1) Cf. notre étude des *Mélanges de Rome*, de 1909 (p. 87-101), consacrée aux *Théories d'auteurs anciens sur les tremblements de terre*, p. 96-97.

basilique, — le tremblement de terre de 1755, qui détruisit en partie Lisbonne, Tétouan et Meknès.

Le dégagement de l'arc de triomphe, commencé en mai 1915, n'a été complètement terminé que plusieurs années après, quand il fut possible de supprimer, le long de la façade orientale, le terre-plein qui formait l'infrastructure de la voie ferrée destinée au transport des déblais. Le monument offrait alors l'aspect de deux piliers inégaux, tel qu'il apparaît sur la planche XVIII; on dénombrait dix assises de pierres entre le sol et la corniche placée à la naissance de la voûte, à mi-hauteur de l'édifice. La seconde assise en partant du sol présentait une moulure assez semblable à celle d'une corniche renversée, type fréquent à Volubilis <sup>1)</sup>. La sixième se composait de grosses dalles posées à plat; les autres étaient de simples blocs.

Le pilier Nord, — ou pilier gauche, sur l'image du bas de la même planche, — ne possédait plus que deux voussoirs. Le pilier Sud conservait encore quatre voussoirs et sept assises contiguës à ceux-ci, plus huit assises à l'extrémité opposée à la voûte, comme on peut s'en rendre compte en regardant la planche.

L'inscription et les voussoirs effondrés étaient depuis longtemps restitués en avant de l'édifice, du côté Ouest, ainsi qu'un certain nombre de bas-reliefs, quand il apparut nécessaire de consolider le monument. On employa ici la même méthode que pour la basilique: inventaire minutieux et numérotage des pierres, dépose de celles-ci, affermissement du sol, remontage et remise en place de tous les éléments, recours minimum aux artifices du ciment et à l'ajustage de quelques blocs lorsqu'on ne pouvait faire autrement, ce qui fut le cas

(1) Notamment entre les deux portes d'entrée de la Maison à l'abside du *cardo* Nord (*alias* Maison de la mosaïque des Travaux d'Hercule), planche XVII.

pour quelques voussoirs et pour certaines parties de l'inscription <sup>1)</sup>).

Bien qu'incomplet, l'édifice restitué ne comprend que des éléments certains. Nous allons l'étudier en décrivant sa façade orientale, qui a moins souffert que la façade opposée des intempéries et des déprédations.

Haut de 9 mètres (sans compter l'inscription), large de 7 m. 36 avec les pieds-droits, il se compose de deux piliers égaux que relie une voûte en plein cintre. Chaque pilier présente en façade deux pilastres d'une faible épaisseur, devant lesquels se dressaient deux colonnes. Les bases des pilastres et celles des colonnes sont à même hauteur, à 1 m. 40 au-dessus du sol. Les colonnes ont en effet leurs dés placés sur des soubassements ou stylobates de cette hauteur, larges de 1 m. 30 et profonds de 1 m. 32. La décoration appartient à l'ordre corinthien composite.

Au-dessus des chapiteaux apparaît un entablement constitué au sommet par une ligne de denticules entre deux moulures rondes formant corniche, une frise plate, et trois moulures rondes parallèles qui se répètent à la partie supérieure des stylobates.

Entre la corniche qui vient d'être décrite et celle qui sert de point de départ à la voûte, au milieu des deux pilastres, est placé de chaque côté un médaillon à figure humaine. Au bas de chaque médaillon sont ménagées, en retrait dans la maçonnerie, des niches que terminent au sommet, formés par la seconde corniche, des frontons sans base et surbaissés.

Postérieurement à la construction du monument, les deux intervalles compris de chaque côté, du moins à la façade orientale, ont été fermés par des pierres plates à sommets arrondis, de la forme de celles qu'on a trouvées dans la basilique èt qui

(1) Voir sur le remontage de la basilique le *Bull. archéol.* de 1926, p. CLXXII-CLXXIII, et sur celui de l'arc de triomphe les *Publications du Service des Antiquités*, fasc. 3, p. 20-21.

paraissent avoir, dans ce dernier édifice, servi de balustrades. Il ne serait pas impossible qu'il se fût agi de bassins ou de fontaines, car on distingue encore en bas de la niche et juste au-dessus du sol, deux orifices destinés à l'écoulement de l'eau.

Tel est, réduit à sa plus simple description, l'arc de triomphe de Volubilis. Si l'on s'en tient à la classification établie par Graef <sup>1)</sup> — laquelle, malgré des lacunes et quelques erreurs, n'a rien perdu de sa justesse, — il faut le placer dans la série dite du type de Marcouna, c'est-à-dire du monument situé au Nord-Est des ruines de cette localité : édifice à une seule ouverture, décoré de quatre pilastres d'un faible relief qui s'élèvent jusqu'à la corniche intérieure de l'entablement, et surmonté d'une inscription <sup>2)</sup>. Toutefois l'arc de Volubilis ressemble davantage à celui d'Announa, car ce dernier présentait sur chaque face principale non pas deux, mais quatre colonnes dégagées qui se dressaient en avant des pilastres <sup>3)</sup>. C'est d'ailleurs, mais par couples, le type le plus fréquent des arcs de triomphe d'Algérie ou de Tunisie, tel que Gsell l'a défini : « Les pilastres qui décorent les pieds-droits y sont précédés de colonnes, entièrement dégagées. Pilastre et colonne reposent sur un piédestal élevé, muni d'une base et d'un couronnement moulurés. Ils portent un entablement ; celui-ci se décroche de l'entablement qui passe au-dessus de la baie et qui fait le tour de l'édifice <sup>4)</sup>. »

Mais à Announa les pilastres ne s'élèvent pas plus haut que la naissance de la voûte, tandis qu'à Volubilis ils montent jusqu'à l'entablement. Notre monument, par la présence des huit stylobates qui supportent chacun une colonne en face d'un pilastre, appelle aussi la comparaison avec l'arc de Trajan

(1) *Triumph- und Ehrenbögen*, dans BAUMEISTER, *Denkmäler der klassischen Altertumswissenschaft* (1887), p. 1885-1899.

(2) GSELL, *Monuments antiques de l'Algérie* (Paris, Fontemoing, 1901), t. I, p. 165-167 et planche XXXIV.

(3) *Ibid.*, p. 167, planches XXXV et plan 53, p. 166.

(4) *Ibid.*, p. 163-164.

à Timgad <sup>1)</sup>, celui de Caracalla à Djemila <sup>2)</sup>, celui de Macrin à Zana <sup>3)</sup> ; deux de ces édifices (ceux de Timgad et de Djemila) ont également des niches qui étaient destinées à contenir des statues. Enfin, l'entablement de l'arc de Volubilis rappelle surtout celui de l'arc de Djemila : juste au-dessus de l'extrados ressort légèrement une architrave à trois baguettes parallèles, qu'une frise en plate-bande et de faible hauteur sépare de la corniche ; une inscription couronnait l'ensemble.

L'arc de triomphe de Volubilis offre plusieurs particularités. Nous avons déjà signalé les remaniements opérés à sa base, de chaque côté de la façade orientale, entre les stylobates, et sa transformation vraisemblable en fontaine.

Il y aurait lieu d'appeler en outre l'attention sur les divers bas-reliefs, si leur mauvais état de conservation ne laissait nul espoir de les expliquer clairement, candélabres, sur l'un, et sur l'autre un bouclier long, peut-être surmonté d'une armure et accompagné de lances ou de javelots <sup>4)</sup>.

L'archivolte, c'est-à-dire le bandeau mouluré qui règne sur la tête des vousoirs, offre une série de rosaces à six pétales courant entre deux moulures parallèles <sup>5)</sup>.

Mais ce qui assigne à notre arc de triomphe une place des plus intéressantes, c'est sa ressemblance, — bien qu'il n'ait qu'une baie au lieu de trois, — avec l'arc de Septime Sévère à Rome, et la présence d'un char attelé de six chevaux, *arcum cum seiugibus et ornamentis omnibus*. Qu'il ne reste, hélas ! de ce glorieux emblème qu'un fragment de jarret et deux sabots en bronze, peu importe ; nous avons la certitude qu'à Volubilis comme à Rome le monument caractéristique de la

(1) *Ibid.*, p. 174-176 et planche XL.

(2) *Ibid.*, p. 167-169 et planche XXXVI.

(3) *Ibid.*, p. 177-179 et planche XLII.

(4) Planche XXVIII. — Sur le nombre très restreint des bas-reliefs de Volubilis et sur leur indigence artistique, voir notre note intitulée *Un bas-relief inédit...* (*Bull. archéol.*, 1942, procès-verbaux de mars).

(5) Cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1930, p. 293, et *Publ. du Serv. des Antiquités*, fasc. 3, p. 20, *in fine*.

grandeur romaine était surmonté d'un groupe de six chevaux tirant, sans doute possible, le char de l'empereur.

Il faut maintenant dire quelques mots d'une particularité curieuse qui prête à ce monument une valeur singulière. S'il ne faisait que reproduire l'une de ces constructions répétées « en série » par les techniciens et les ouvriers militaires du *corpus fabrum* dans tant de localités lointaines, il n'aurait qu'un intérêt limité pour l'histoire de l'art, et un intérêt à peine plus grand pour l'histoire municipale. Mais il offre un intérêt politique de premier ordre en soulignant la volonté bien arrêtée de l'ingénieur, — je n'ose dire de l'architecte, — de la disposer non point par rapport à la ville, mais par rapport à la plaine.

Il n'est pas dans l'axe de la ville primitive, ou ville centrale, comme le sont par exemple la Maison au chien, la Maison aux mosaïques, les *horrea*, la basilique elle-même et l'*area* du forum.

Il n'est pas non plus dans l'axe de la « ville nouvelle ». Si l'on hésite à reculer de beaucoup la date de ce dernier ensemble, on ne peut nier que le Palais du Gouverneur reconstruit par ordre et aux frais de l'empereur Gordien III, donc entre 238 et 244, et symétrique par rapport à la grande voie décumane du côté oriental, lui est au moins postérieur d'un certain nombre d'années. L'asymétrie de l'arc est encore plus frappante, puisque ce monument, construit en 217, devrait être exactement perpendiculaire à la grande avenue qu'il termine au centre de la ville.

Il est juste, par contre, d'observer la symétrie parfaite qui existe entre l'arc et les deux belles villas jumelées que sont la Maison aux colonnes et la Maison de l'Éphèbe à cheval. Mais cette observation ne résout pas la difficulté, non plus que la disposition, symétrique encore, des différents murs, mal construits d'ailleurs, qui s'étendent, parallèles ou perpendiculaires, au Sud-Ouest de l'arc de triomphe. Il n'en demeure



pas moins que la majeure partie de la ville échelonnée entre l'oued et la basilique est dans l'axe de ce dernier édifice et non dans l'axe de l'arc de triomphe : j'en veux pour preuve le parcours occidental de la grande voie décumane et la porte à laquelle celle-ci se termine, la porte de l'Ouest.

On sait qu'en topographie romaine, même à Rome, il y a des exemples criants d'asymétrie, dûs pour la plupart au cours élevé du prix de vente des terrains et à la difficulté des expropriations. Mais à Volubilis il semble impossible d'alléguer cette double raison. Il est nécessaire d'en trouver une autre, et l'examen de la grande plaine qui s'étend sur la rive gauche de l'oued Pharaoun paraît bien susciter la seule qui soit acceptable.

Lorsqu'on est au pied de l'arc de Caracalla et que, d'un regard demi-circulaire, on embrasse l'étendue de terrain comprise entre le Zerhoun et le Tselfat, on distingue d'abord, à gauche, l'abaissement du Zerhoun à son extrémité septentrionale et le col de Mlali, que traversent la route de Meknès à Petitjean, la piste muletière et l'ancienne piste carrossable, — puis, en face, à huit kilomètres environ, le sommet des pentes abruptes qui dominant la vallée de l'oued Redom <sup>1)</sup>, et par delà cette vallée, le jebel Kafs et le jebel Outita, — à droite et fort loin, le passage de l'ancienne piste carrossable dans la direction de Petitjean, et plus près, tout à fait à droite, le Tselfat. Enfin, en revenant vers la gauche, au col de Mlali, on admire l'emplacement choisi par les Romains pour construire le poste-frontière de Tocolosida.

La plaine qu'on aperçoit ainsi de la place de l'arc de triomphe occupe une immense superficie. C'était la limite extrême de l'avance de Rome et moins encore pour conserver l'attachement des indigènes ralliés à son empire que pour conquérir la

(1) C'est cette vallée, très encaissée, que longe le chemin de fer à voie normale qui, depuis avril 1923, relie Petitjean, Port-Lyautey et Rabat à Meknès et à Fez.

confiance ou obtenir l'asservissement des dissidents encore insoumis, il importait au plus haut point que, de toutes parts de la plaine, on aperçût, dominant la ville, l'arc de triomphe et les six chevaux de bronze qui traînaient le char de l'empereur victorieux.

Or si le monument avait été disposé par rapport aux principaux ensembles de la ville, il aurait fait face à Tocolosida, et la petite garnison de ce poste n'avait pas besoin d'un aussi somptueux édifice pour stimuler son zèle. Mais c'était au contraire une nécessité politique, et non un hasard de la topographie, qui avait dressé ici l'altière façade et le char impérial pour que, des confins de toute la plaine, les dissidents vinsent se rallier à Rome, et, déjà, demander l'aman.

## VII. — LE CAPITOLE ET SES ABORDS

(Planches XXIX, XLVIII, 1 et XLIX)

Dans le courant de l'année 1924, on a commencé une série de sondages au Sud de la basilique et procédé ensuite au dégagement d'un vaste ensemble. Au centre apparaissait une grande place bordée des deux côtés, dans le sens de la longueur, d'une suite de salles de dimensions inégales, et flanquée des restes d'un portique de part et d'autre, en avant du seuil de ces pièces.

La place mesure 38 mètres de longueur sur 33 de largeur ; elle est orientée du Nord au Sud, dans le sens de la longueur. Elle présente, contre le mur méridional de la basilique, un escalier de huit marches dont la longueur devait correspondre à la largeur de l'abside Sud de cet édifice. Il semble que cet escalier n'ait servi qu'à grouper, assis ou debout, — la profondeur des degrés est seulement de vingt centimètres, — un grand nombre de spectateurs.

A 13 mètres au Sud se dresse le soubassement d'un autel auquel on accédait par derrière. De dimensions restreintes, — 4 mètres de longueur sur 2 m. 50 de largeur, — il ne s'élève que de 1 m. 10 au-dessus du sol. Il ne fait point face au milieu de l'escalier symétriquement disposé par rapport aux portiques de la place ; il se trouve ainsi désaxé à l'Est par rapport au milieu de la basilique.

En arrière du soubassement de l'autel et à trois mètres, apparaît un second escalier qui forme le pendant du premier, mais le déborde un peu à l'Est, puisqu'il est symétrique par rapport à l'autel.

Les degrés ont la même hauteur. Il en reste seulement quatre ; leur nombre était de beaucoup plus élevé, ainsi que nous l'allons voir ; sur toute la partie Est, ils ont été restitués.

Cet escalier conduisait à un grand monument rectangulaire. On distingue en effet, à neuf mètres au Sud, un mur exactement orienté, puis, à onze mètres dans la même direction, un rectangle de 11 mètres sur 8 m. 50, qui s'allonge du Nord au Sud. Passons condamnation sur la structure du pan de mur isolé : il est construit avec des pierres informes et de gros galets semblables à ceux qui constituent le lit de l'oued Pharaoun, et n'offre un agencement soigné que sur sa face Nord. Les murs du rectangle sont de meilleur aloi, encore qu'aux deux angles Nord-Ouest et Nord-Est on constate un remplissage dû à l'emploi des mêmes pierres de l'oued. Outre la question toujours possible d'une réfection hâtive, une autre vient à l'esprit : ces quatre murs, et probablement aussi le premier, composaient le robuste podium d'un édifice imposant. Ce qui, à mon sens, ne doit pas être mis en doute, c'est l'aspect soigné de ces murs à l'extérieur et leur aspect négligé à l'intérieur. On a l'impression bien nette qu'on est ici en présence non d'une cave, mais d'un sous-sol comblé pour former le soubassement d'une lourde construction. La hauteur maxima de ces murs est de 2 m. 20.

Le mur méridional du podium termine la place et constitue l'extrémité Nord du tronçon d'une nouvelle voie décumane. Ce mur se prolonge à l'Est et au Nord de la place, mais sous la forme d'une construction plus récente, ainsi qu'en fait foi de part et d'autre la naissance d'un mur contre les pierres bien appareillées qui forment les angles Sud-Est et Sud-Ouest du podium.

La destination de l'édifice ne permet aucun doute. En déblayant cet ensemble, nous avons en effet mis au jour une inscription qui nous apprend qu'un an après la dédicace de l'arc de triomphe de Caracalla le gouverneur de la province, Marcus Aurelius Sebastenus, prononça la dédicace d'un Capitole élevé à Jupiter, à Junon et à Minerve en l'honneur de Macrin et de Diaduménien <sup>1)</sup>. Il se pourrait qu'il y ait eu une autre inscription du même genre, en lettres plus grandes, comme c'était le cas d'ordinaire, mais celle que nous avons exhumée, dans les décombres du podium, empêche toute discussion à ce sujet. L'identification est certaine.

### VIII. — LE MITHRAEUM

Cinq ans avant la découverte du Capitole, nous avons mis au jour, en dégagant les abords de la fontaine située au Nord de la cote 406, le long et à l'Est de la canalisation, à 1 m. 20 au-dessous de la conduite, une vaste salle rectangulaire. Elle s'étend sur 35 mètres de l'Est à l'Ouest et ne présente que 6 mètres de largeur maxima, encore faut-il observer qu'elle renferme, au Sud et sur la moitié environ de sa largeur, un podium en forme de banquette dont la largeur n'est plus que de 0 m. 85.

Cette salle en contre-bas offre la forme d'une crypte et il est possible que la partie Sud, celle où l'on ne retrouve plus le

(1) Inscr. 45.

podium, ait été un vestibule. Nulle trace de porte : il est vraisemblable que par une ouverture pratiquée dans l'un des murs, dont la partie supérieure ne s'est pas conservée, on descendait à la crypte par un escalier <sup>1)</sup>).

Les fouilles exhumèrent divers ossements très reconnaissables de bovidés <sup>2)</sup>, quelques fragments de poteries grossières pour la plupart et deux inscriptions en place, gravées l'une sur une plaque de marbre et l'autre sur un autel, qui furent aussitôt publiées <sup>3)</sup>. Il s'agit de deux dédicaces, la première « au dieu invaincu, à Mithra », la seconde « au dieu invaincu », faites par le chef d'un détachement de soldats originaires de la Grande-Bretagne, le centurion Aur(elius) Nectoreca ; la seconde de ces inscriptions, beaucoup plus détaillée que la première, nous apprend que l'autel sur lequel on l'a gravée a été élevé pour le salut et la bonne santé de Commode.

Le monument à l'intérieur duquel on a mis au jour, *in situ*, les deux inscriptions du centurion Nectoreca, ne peut être qu'un sanctuaire consacré à Mithra <sup>4)</sup>. Mais il convient de rappeler qu'un *mithraeum* n'est pas toujours un véritable temple de dimensions variables (*templum, sedes, sacrarium*), qu'il est souvent aussi une grotte naturelle ou artificielle (*spelaeum, specus, spelunca, crypta, antrum*) <sup>5)</sup>, comme celui que recouvre, à Rome, sous l'église d'Ara Coeli <sup>6)</sup>. Presque toujours les temples mithriaques sont des souterrains dans lesquels on descend par un escalier ; parfois ce sont des sanctuaires privés

(1) Au Nord du mur septentrional du mithraeum, on remarque le sol d'une canalisation que bordaient six fûts de colonnes allongés l'un devant l'autre ; l'un d'eux présente un chapiteau monolithe non épannelé.

(2) A rapprocher de ceux qu'ont exhumés, en grand nombre, les fouilles de Ghella dans les décombres ou aux abords immédiats du Capitole.

(3) *C. R. Acad. Inscr.*, 1919, p. 439-444 ; — *Inscr.* 52 et 53.

(4) Cf. Fr. CUMONT, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*. (Bruxelles, 1894-1899, 2 vol. in-4°) ; — *les Religions orientales dans le paganisme romain* (2<sup>e</sup> éd., 1909) ; — A. GASQUET, *Essai sur le culte et les mystères de Mithra*, 1899 ; J. TOUTAIN, *Les Cultes païens dans l'empire romain*, 1<sup>re</sup> partie, tome II (1911), p. 122-177.

(5) Voir les références dans TOUTAIN, *op. laud.*, p. 132, n° 2-5 et p. 133, n° 1-4.

(6) CUMONT, *Textes et monuments*, t. II, p. 193, n° 6.

analogues à des caves, tels ceux de l'Esquilin et de Saint-Clément, à Rome, tel autre, à Ostie, et plusieurs sur le *limes* de Germanie. A Volubilis, nous n'avons qu'une seule banquette et une salle de dimensions restreintes : il ne peut donc s'agir que d'un *mithraeum* privé.

L'aménagement de ce petit sanctuaire le long de la conduite d'eau qui aboutit à l'une des principales fontaines de la ville est d'ailleurs conforme aux enseignements fournis par les autres *mithraeums*. Tantôt, en effet, on y voit jaillir une source, tantôt on y découvre un puits ou une canalisation, mais toujours on y reconnaît le principe de l'eau, que Zoroastre avait indiqué aux Iraniens.

Puisqu'il s'agit ici d'un sanctuaire privé, il n'y a pas lieu de s'étonner que celui-ci ne présente pas l'aménagement habituel des vestibules et autres salles accessoires. Nous avons seulement la salle principale, le *spelaeum*, que domine un seul des deux podiums qu'on rencontre sans exception dans les véritables temples, et un petit autel. J'ai rappelé, au début de ce chapitre, que nous avons découvert à cet endroit des ossements de bovidés ; j'ajoute que nous avons aussi, non loin de là, trouvé plusieurs clochettes en bronze.

Ce curieux monument peut être daté avec certitude des deux dernières années du règne de Commode, puisque cet empereur porte, sur l'une des deux inscriptions, le titre d'Hercule romain. Il est, avec l'autel élevé à Isis sur le forum ou près du forum, par un affranchi de Lucius Caecilius Caecilianus <sup>1)</sup> en l'honneur de son sévirat, l'un des rares témoins de la présence des cultes orientaux à Volubilis.

(1) Inscr. 54. — Cf. également l'inscription suivante.

\*  
\* \*

Mais si l'on s'en tient à l'opinion si autorisée de M. Cumont <sup>1)</sup>, suivi par M. Toutain <sup>2)</sup>, qui écarte l'hypothèse de Gasquet <sup>3)</sup> au sujet de tauroboles offerts à Mithra comme à Cybèle, la présence des ossements de bovidés prouve le sacrifice du taureau rappelé par Claudien <sup>4)</sup>. Or il y a, dans ce Maroc immuable où tant de pratiques rituelles se perpétuent, — et plus particulièrement dans cette région de Meknès où repose, à l'entrée de cette ville, près de Bab Berdaïne, le fondateur de la secte des Aïssaoua, Si Mhammed Ben Aïssa, — un rapprochement typique à faire entre les sectateurs modernes de Si Ben Aïssa et les anciens adeptes de Mithra.

Ceux-ci étaient graduellement initiés aux mystères mithriaques en franchissant, un à un, sept degrés. Par Saint Jérôme nous connaissons les noms successifs des initiés : le Corbeau (*Corax*), l'Occulte (*Cryphius*), le soldat (*Miles*), le Lion (*Leo*), le Perse (*Perses*), le Courrier du soleil (*Heliodromus*), le Père (*Pater*) <sup>5)</sup>. Ces noms mystiques réapparaissent d'ailleurs chez certains auteurs, comme Tertullien <sup>6)</sup>, et sur des inscriptions de Rome <sup>7)</sup>. Or les modernes sectateurs de Si Ben Aïssa ou de Sidi Ali Ben Hamdouch ont dans leurs danses sacrées des noms mystiques, le lion, le chacal, le chameau, et l'on en vient à se demander s'il n'y aurait pas dans cette adaptation au règne animal une survivance du culte mithriaque.

(1) Textes et monuments, t. I, p. 334, n° 5. — Cf. aussi Ed. ROESE, *Ueber Mithrasdienst* (1905), p. 19.

(2) *Cultes païens*, I<sup>re</sup> partie, t. II (1911), p. 138.

(3) *Essai sur le culte et les mystères de Mithra* (1899), p. 75 et suiv.

(4) *De Consulatu Stilichonis*, I, 60-61.

(5) Il faut bien se garder de confondre les Aïssaoua, dont la secte est très répandue (par exemple en Tunisie, à Kairouan) avec les Hamadcha, sectateurs de Sidi Ali ben Hamdouch, enterré, sur le flanc méridional du Zerhoun, dans le village qui porte son nom. L'auteur qui a le plus minutieusement et le plus complètement étudié les Hamadcha est le D<sup>r</sup> Joseph HERBER, de Sète (Hérault), ancien médecin-chef du poste de Volubilis. Sur les premiers, voir BRUNEL, bibliogr.

(6) *Epist. CVII ad Laetam* (citée par M. TOUTAIN, *op. laud.*, p. 139).

(7) C. I. L., VI, 749-753.

\*  
\* \*  
\*

Quoi qu'il en soit de cette survivance possible, probable peut-être, mais non prouvée, il nous faut encore souligner l'intérêt de la présence d'un mithraeum en Maurétanie tingitane. L'Afrique ne possédait qu'un nombre très restreint de centres du culte mithriaque, ainsi d'ailleurs que l'Espagne et la Gaule. M. Toutain a fort judicieusement remarqué que la dévotion à Mithra était surtout répandue dans les provinces septentrionales de l'empire, la Bretagne, les Germanies, la Rétie, le Norique, etc., tous pays où l'occupation militaire était très dense. Il y a plus. En Afrique même, aucune des vingt-six inscriptions mithriaques dénombrées par M. Toutain n'a été exhumée en Proconsulaire ou en Numidie orientale <sup>1)</sup>. Enfin, pour en revenir à Volubilis, le centurion Nectoreca, né peut-être en Grande-Bretagne, commandait un détachement de soldats originaires de cette province.

Un Capitole du règne de Macrin, un mithraeum privé du temps de Commode constituent les deux édifices religieux certains du paganisme romain à Volubilis. C'est peu si l'on évoque le grand nombre de sanctuaires mis au jour à travers toute l'Afrique et peut-être les fouilles ultérieures exhumeront-elles d'autres temples. Quant au « templum cum porticibus » élevé sous le règne d'Antonin par les « cultores domus Aug(ustae) » <sup>2)</sup>, nous n'avons pu en déterminer l'emplacement avec certitude.

Mais les diverses inscriptions relatives à des divinités peuvent fort bien avoir accompagné des sanctuaires dont nous n'avons retrouvé aucune trace <sup>3)</sup>. Deux cependant paraissent bien correspondre à des édifices. C'est d'abord, — réserve faite

(1) *Op. laud.*, p. 144-147.

(2) Inscr. 62.

(3) Inscr. 49, à Cérès ; 51, à la Fortune ; 54, à Isis, etc.



au sujet de l'incertitude de la lecture, le mot *Co[nc(ordiae)]* <sup>1)</sup> sur les rostres que Gsell lui-même suggérait pouvoir être un temple. C'est ensuite la petite salle terminée en abside sur l'*area* du Capitole et dédiée à Vénus par le sévir Caecilius Vitalis, un affranchi des Caecilii <sup>2)</sup>.

## IX. — LE PALAIS DU GOUVERNEUR

(Planches XIX et XX)

Le Palais de Gordien, ou Palais du Gouverneur, s'élevait au milieu du parcours oriental du *decumanus maximus*, côté Nord. C'était la plus vaste construction de Volubilis <sup>3)</sup>. Bien qu'en mauvais état, ses ruines en donnent une idée imposante : ses dimensions extérieures sont, dans le sens de la profondeur, de 73 mètres (77 avec la colonnade), et la façade en est large de 53 mètres. Son nom lui vient de l'empereur Gordien. Il ne peut s'agir que de Gordien III (238-244).

Ce prince fit reconstruire à ses frais, par le soin du procureur Marcus Ulpius Victor, une habitation ornée de bains qui tombait en ruines <sup>4)</sup>. Vu l'importance de l'inscription <sup>5)</sup>, nous la reproduisons ici.

5 IMP · CAES · M · ANTONIVS ·  
 GORDIANVS · PIVS FELIX INVICTVS  
 AVGVSTVS · DOMVM · CVM BALINEO  
 VETVSTATE · CONLAPSAM ·  
 A SOLO RESTITVIT · CVRANTE  
 · M · VLPIO · VICTORE · V · E · PROC ·  
 PROLEGATO ·

(1) Inscr. 50.

(2) Inscr. 48.

(3) L'une des plus grandes qu'on connaisse en Afrique du Nord, nous a dit M. Gsell.

(4) Cette résidence en ruines est en effet, avec l'Arc de triomphe et le Capitole, le seul édifice identifié par l'épigraphie.

(5) Inscr. 74.

Un long portique empiétait sur la rue que nous avons appelée l'avenue de Tanger. On en dénombre encore douze colonnes, plus les bases de trois autres ; à partir de la douzième, en les comptant de l'Ouest à l'Est, ou de gauche à droite, le sol du portique se surélevait de trois marches, conformément au niveau de la voie qui monte légèrement. L'ordre choisi était l'ordre ionique, d'un style robuste et un peu lourd, mais non dépourvu d'une certaine élégance.

Un grand vestibule donne sur le portique <sup>1)</sup>, entre des pièces isolées. Celles-ci pouvaient être soit des bureaux, plutôt que des boutiques, soit des salles de garde. Le vestibule renferme encore trois bases de statues découvertes par La Martinière et revêtues d'inscriptions. Les deux bases du côté gauche reproduisent le même texte. C'est une dédicace élevée par Lucius Pompeius Manlianus, — dont le *cognomen* est martelé, — à son frère le décurion Marcus Pompeius Antonianus <sup>2)</sup>. La base du côté droit contient une dédicace qui a pour auteurs ces deux personnages et par laquelle ils honoraient la mémoire de leur mère, Fabia Manliana, femme de Pompeius Senior <sup>3)</sup>.

Sur la droite, derrière un seuil, on aperçoit cinq marches d'un escalier qui conduisait à un étage supérieur ou à une terrasse et, un peu plus loin, une petite fontaine en hémicycle.

En face de l'entrée s'étend un beau péristyle rectangulaire dont le bassin, par son dispositif assez semblable d'ailleurs à celui de la Maison des Travaux d'Hercule, rappelle l'atrium de la villa de Diomède, à Pompéi. A gauche, un couloir passe devant plusieurs pièces dont l'une présente encore deux gracieuses demi-colonnes.

En arrière du péristyle, on remarque un vaste *oecus*, large de neuf mètres, profond de dix, au sol défoncé par le poids des matériaux. Malgré ce bossellement, les briques du pavement

(1) Planche XIX, I.

(2) Inscr. 106 et 107.

(3) Inscr. 131.

ont conservé par endroits des plaques de marbre blanc, indice de la richesse qu'offrait la décoration de la salle. Trois portes, — avec l'habituelle symétrie d'une porte médiane plus large que les portes latérales, — dégageaient presque entièrement la façade sur l'atrium. Trois autres leur faisaient vis-à-vis du côté opposé ; elles s'ouvraient sur un couloir qui desservait à gauche une pièce contiguë. A hauteur de la porte principale de l'*æcus*, la porte du couloir communiquait avec un espace étendu, à découvert, de 14 mètres sur 15.

Un bassin décentré sur la droite en interrompait la monotonie <sup>1)</sup>. Il s'agit ici selon toute vraisemblance, d'un jardin, *viridarium*, au centre égayé par un massif de fleurs. A droite et au fond de l'espace à découvert, en communication avec celui-ci par une porte dont le seuil mesure deux mètres de largeur, une salle carrée (5 m. × 5 m.) complétait cet ensemble.

Revenons à l'atrium pour parcourir, du Sud au Nord, un couloir allongé contre le palais. Par suite du « décrochement » de la salle carrée sise au Nord du jardin, ce couloir, d'une largeur uniforme approximative de 2 m. 50, divise d'abord en deux parties égales l'ensemble des constructions pour les scinder, à la seconde moitié de son parcours, en deux parties asymétriques, deux tiers à gauche, un tiers à droite. Il aboutit à une porte de dimensions restreintes. Celle-ci permettait de sortir du palais pour se trouver soit en pleins champs, soit sur un *decumanus* secondaire qui aurait rejoint, à l'Ouest, le dernier tronçon du *cardo* Nord : porte de service en corrélation, par un couloir perpendiculaire, avec les cinq pièces rectangulaires, de 4 mètres sur 4 environ, qui terminent au Nord la partie gauche de l'ensemble, des écuries peut-être, ou des logements et magasins à l'usage de la garde du Gouverneur.

A droite, de l'autre côté du couloir et toujours à l'extrémité Nord de ces constructions, étaient les bains que mentionne l'inscription élevée par Ulpus Victor. Ils sont en fort

(1) Planche XX, I.

mauvais état de conservation ; on en distingue cependant le four qui produisait la chaleur initiale et une salle pourvue d'hypocaustes <sup>1)</sup>.

Toute la partie Sud-Est du palais renferme un certain nombre de pièces réparties au Nord, à l'Est et au Sud d'un charmant petit atrium <sup>2)</sup> situé à hauteur de l'*oecus*, atrium aux proportions élégantes, sans doute l'habitation proprement dite du Gouverneur. L'une des salles est encore pavée de marbres multicolores, où domine le vert porphyre, où des rosaces et des cercles étalent des gammes de couleurs variées. Malgré l'état délabré de ces murs croulants, de ces pavements privés de leurs mosaïques et de leurs plaques de marbre, les ruines de ce complexe ensemble donnent une idée très suffisante du double souci de confort et d'esthétique apporté par Ulpus Victor pour répondre à la libéralité somptueuse de Gordien.

L'inscription qui nous a permis, — fait très rare dans la topographie de Volubilis, — d'identifier cette si vaste construction, par les mots « *vetustate conlapsam* », appliqués à la « *domus cum balineo* », nous apprend qu'il s'agissait bien d'un édifice ancien, refait entièrement peut-être, mais déjà destiné à l'habitation du procureur de la province. Le mot *domus*, d'un sens beaucoup plus large en latin qu'en français, désigne en effet aussi bien un palais véritable, agrémenté de tout ce que doit comporter une résidence seigneuriale, qu'une demeure plus modeste.

Il faut retenir de cette reconstruction, que nous interprétons comme réalisée sur l'emplacement même du « palais du Gouverneur », qu'elle était en dehors de la partie centrale de la ville : dans ce beau quartier neuf dont les plans par avion font ressortir une régularité d'alignements que le centre et plus encore le quartier Sud n'avaient point connue. Sans

(1) Planche XX, II.

(2) Planche XIX, II.

doute Fadius Celer habitait-il ici déjà, dans une « résidence » moins somptueuse, une *domus* alors isolée du centre de la ville. Il est loisible et plus vraisemblable en tout cas de supposer, sans trop s'aventurer dans le champ de l'hypothèse topographique, que sous Marc Aurèle Aelius Crispinus habitait déjà sur l'emplacement du futur palais de Gordien, quand il convoquait le *princeps gentium* dont il faut nous résigner à ignorer le nom <sup>1</sup>).

On doit être beaucoup plus réservé sur la date des constructions qui se sont élevées par la suite en face de la résidence des gouverneurs. Peut-être aucune d'elle n'existait-elle à l'époque d'Ulpius Victor.

L'emplacement était des mieux choisis. Quand le délégué de l'empereur revenait de Tanger ou de la frontière orientale, il n'avait pas à traverser toute la ville pour regagner son palais. Dans ce vaste ensemble il trouvait groupés auprès de soi son personnel de chefs des services, de secrétaires, d'hommes de garde, ses chevaux, ses magasins de vivres et d'armement.

Quoi qu'il en soit de la destinée antérieure de la résidence du gouverneur, *procurator* ou *praeses* suivant les époques, on peut affirmer en tout cas que le palais d'Ulpius Victor, — où Gordien ne vint jamais, — était habité, quarante ans après sa réfection, par Valerius Marcellinus : c'est dans cette demeure qu'il reçut, deux fois en trois ans, les représentants du roi des Baquates, au cours d'une des rares accalmies dans l'histoire de la province, *ob diutina(m) pace(m) serva[ta(m)]* <sup>2</sup>).

(1) Cf. CARCOFINO, *Mélanges de Rome*, 1940, p. 402.

(2) Inscr. 46. — Le déblaiement de cet édifice, — à part l'inscription qui nous a livré l'essentiel de son histoire, — n'a rien permis d'exhumer de particulièrement intéressant pour la connaissance de la vie artistique ou de la vie économique au III<sup>e</sup> siècle. Nous avons déjà observé le style ionique des chapiteaux. Il reste à signaler d'amusants bas-reliefs sculptés sur l'architrave, — tel cet oiseau qui transporte un épi de blé, — ou sur des fûts de colonnes : ici un phallus, là un bucrâne.

## X. — LA MAISON DE L'ÉPHÈBE COURONNÉ

Cette habitation est ainsi appelée de la statue, découverte en 1933, d'un éphèbe en bronze, nu, debout, couronné d'une guirlande de lierre que nous décrivons plus loin. Il ne faut pas la confondre avec la Maison de l'Éphèbe à cheval <sup>1)</sup>. Son dégagement, commencé en 1931, a été terminé deux ans plus tard.

Elle est située au Nord-Ouest de la place de l'arc de triomphe et constitue un vaste ensemble rectangulaire de 33 m. 70 de façade, d'Ouest en Est, sur 57 mètres de profondeur <sup>2)</sup>. L'entrée principale, sur la place, était ornée de pilastres à chapiteaux corinthiens d'un style moins pur et, selon toute vraisemblance, d'une époque moins ancienne que les pilastres ou les colonnes de la Maison au chien et de la Maison au bassin circulaire connue sous le nom de Maison aux colonnes.

Ainsi qu'à la Maison au chien, l'entrée principale était encadrée de boutiques, au nombre de sept, chacune complétée par une arrière-boutique. L'une de celles-ci, la dernière à l'Ouest, renfermait l'éphèbe, la statuette du dieu au serpent <sup>3)</sup> et plusieurs centaines de pièces de monnaie. Un large couloir, perpendiculaire à la façade, se termine sur une porte à pilastres qui s'ouvre sur un vaste atrium rectangulaire, de 27 m. 50 sur 18 m. 50, orné d'un péristyle ; on dénombre encore quatre colonnes aux extrémités, six à l'Est, sept à l'Ouest. Plusieurs bases ont conservé leur place. Un bassin de 6 m. 70 sur 5 mètres

(1) Voir plus bas.

(2) Nous reproduisons ici la description sommaire publiée dans le *Bull. archéol.* de 1934-1935, p. 109-110.

(3) Cf. MICHON, *Monuments Piot*, t. XXXIII ; — D<sup>r</sup> H. RENAUD, *Une statue d'Esculape imberbe trouvée à Volubilis*, dans *Esculape*, nov. 1934, p. 270-271, avec photographie. Voir notre planche XXXIII (Asclépios).

de même forme que l'atrium, occupe le Nord de la partie à découvert.

Sur la galerie Est s'ouvrent quatre portes. La première, au Sud de l'ensemble, conduit à une chambre décorée de mosaïques à dessins géométriques, et, au milieu de celles-ci, un char de Bacchus, tiré par deux tigres. C'est ici que nous avons exhumé de fort beaux médaillons de bronze de la fin du second siècle et du début du troisième <sup>1</sup>).

La porte suivante conduit à une grande pièce, de 12 mètres sur 4 m. 50. Au centre de celle-ci, un bassin circulaire de trois mètres de diamètre présente, sur un large rebord et à l'intérieur, en des mosaïques aux teintes vives, une série de poissons de mer à comparer avec les tableaux analogues de la Maison d'Orphée <sup>2</sup>).

Les chambres sur lesquelles s'ouvrent les deux autres portes semblent avoir abrité la chaufferie de l'habitation.

La galerie opposée, celle de l'Ouest, s'ouvre sur une vaste cour qui communique avec un tronçon de *cardo* et sur diverses pièces dont un pressoir à huile. Au-dessus de ces dernières apparaissent, laissées en place à dessin, les vestiges d'une construction de basse époque, d'un cimetière selon toute évidence, qui se prolongeait jusqu'au delà de l'arc de triomphe; des tombes formées de pierres plates, quelques sarcophages en grès tendre, sont tous au niveau du sol de la maison que nous décrivons. C'est dans ces parages, — à 80 mètres au Nord-Ouest de l'arc de triomphe, donc un peu plus loin, — que nous avons découvert, en 1923, l'inscription de Julia Rogativa, de Lamoricière <sup>3</sup>).

La partie la plus intéressante et la mieux conservée de l'habitation s'ouvre par trois portes sur la galerie Nord. Ces

(1) R. THOUVENOT, *C. R. Acad. Inscr.*, 1937, p. 326 et suiv. — Cf. CARCOPINO, *Mél. de Rome*, 1940, p. 384-387.

(2) L. CHATELAIN, *Publ. du Serv. des Ant.*, fasc. 1, p. 2 et planche I.

(3) INSCR. 250. — Voir CARCOPINO, *Note sur une inscription chrétienne de Volubilis*, dans la *Revue de philologie*, 1936, p. 105-112.

trois portes, comme au Palais du Gouverneur que reconstruisit Gordien III, sont de dimensions inégales, la porte du milieu étant de beaucoup la plus large, mais symétriques (ce qui n'est pas toujours le cas à Volubilis), les deux portes extrêmes étant de même largeur. La belle pièce de huit mètres sur huit, le tablinum, présente, quand on la regarde de l'extrémité Nord, un riche ensemble de médaillons que terminent, à gauche et à droite, deux centaures, et dont une Néréide constitue le sujet central. Nous reproduisons la description que nous avons naguère donnée de cette mosaïque <sup>1</sup>).

Le motif principal du pavement du tablinum se compose de quatre médaillons circulaires, placés aux quatre angles, reliés entre eux par quatre médaillons ovales, le tout encastrant au centre un médaillon octogonal à pans convexes. Il est bordé par une quadruple rangée de grecques, d'entrelacs, de grecques encore et de peltes.

Les huit médaillons représentent des poissons, disposés par paires aux quatre angles et par unités dans les ovales. L'octogone central figure une néréide sur un cheval marin passant à droite.

La nymphe, à demi assise sur la croupe du monstre, les jambes croisées, est vue presque de face ; les bras étendus tiennent les deux extrémités d'un voile que le vent soulève en demi-cercle au-dessus de sa tête ; de sa coiffure descendent sur les épaules des tresses de cheveux ou de perles ; le bras droit, au poignet et au-dessus du coude, se pare d'un bracelet. En dessous du groupe, entre les jambes de la nymphe et celle de sa monture, un dauphin nage en sens inverse.

Cette maison est désignée par le nom de l'Éphèbe couronné qui, d'une valeur artistique supérieure encore à celle des mosaïques de cet ensemble, met notre Néréide au second plan. Aussi avons-nous réservé l'appellation de « Maison des Né-

(1) *Publ. du Serv. des Art.*, fasc. 1, p. 9 et 10, pl. III et IV.



réides » à une habitation du quartier de l'Ouest, sommairement décrite plus loin.

### L'éphèbe couronné de lierre et de pampre <sup>1)</sup>

(Planches XL-XLII)

Cette statue, la plus importante découverte artistique de Volubilis en matière d'art grec, fut exhumée le 1<sup>er</sup> janvier 1932 dans une des salles de la maison située au Nord-Ouest de l'arc de triomphe, appelée depuis Maison de l'Éphèbe. Elle est en bronze creux, d'une belle patine vert foncé ; elle mesure 1 m. 40 de hauteur.

Elle représente un beau jeune homme, éphèbe ou dieu, nu, le corps posé sur la jambe droite, la jambe gauche un peu repliée en arrière, le talon soulevé, comme si le personnage allait se mettre en marche. De l'épaule droite, un peu plus basse que la gauche, le bras longe le corps jusqu'à la hanche et de l'avant-bras tourné en avant et à droite la main se détache, l'index et le médius réunis au pouce, les autres allongés. Le bras gauche tombe le long du corps et s'en écarte légèrement ;

(1) L. CHATELAIN, *Presse marocaine*, 1<sup>er</sup> Février 1932 ; *Illustration*, 5 mars 1932 ; *Journal du Maroc*, Pâques (26 mars) 1932 ; Guide du visiteur de Volubilis (1933 et 1940), p. 31-32. — José VATTIER, *Dépêche coloniale*, 23-24 janvier 1932. — Presse du Maroc, *passim*.

Lettre de M. le Résident général Lucien Saint, du 20 janvier 1932, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions. (*C. R. Acad. Inscr.*, 1932, p. 38-39).

*Beaux-Arts*, 25 janv. 1932, p. 16 ; — *Revue archéologique*, 1932, I, p. 319 ; — Ch. PICARD, *Bull. archéol. de la Revue des Études grecques*, t. XLVI, 1933, p. 133 et 134 (fig.) ; *Gaz. des Beaux-Arts*, avril 1934, p. 207-208 et p. 203 (fig.) ; — J. CARCOPINO, *Hespéris*, XVII, 1933, p. 1 et n° 3.

Voici quelques mesures de la statue. Hauteur du visage, 0 m. 21. Tour de tête à la couronne, 0 m. 57 ; tour de cou, 0 m. 315 ; tour de poitrine, 0 m. 76 ; ceinture, 0 m. 66. Largeur du torse en arrière des épaules, 0 m. 39 ; longueur de chaque médius, 0 m. 095.

Seule la main gauche (et non les deux mains) peut présenter des traces de soudure. Le talon gauche est évidé, ce qui indique, de l'avis des différents sculpteurs qui ont examiné la statue, — notamment M. Henri Moreau, de Rabat, — l'endroit par où s'est échappé le métal en fusion, au moment de la fonte et de l'adhérence du liquide au moule à « bon creux ».

le pouce touche au médium replié en angle droit ; les autres doigts se replient, les deux derniers complètement, l'index à moitié.

La tête, un peu inclinée en avant, est tournée vers l'épaule droite. Les cheveux, en boucles souples, supportent une couronne de pampre, de baies et de feuilles de lierre, beaucoup plus large que le strophium de l'Éphèbe à cheval.

Les yeux ont disparu. Ils étaient par conséquent entièrement rapportés, alors que dans la statue de l'Éphèbe versant à boire la pupille seule, et non le globe, était d'une matière différente.

La statue, sans cette absence des yeux, serait intacte. Elle est en bon état, encore que la patine laisse depuis quelques années apparaître de menues taches de rouille. Le joue gauche porte la marque d'un léger coup de pioche.

L'aspect de l'ensemble éveille l'impression qu'on se trouve en face d'une œuvre éclectique de la meilleure époque hellénistique. On reconnaît, dans la prééminence des pectoraux et dans la saillie des bourrelets au-dessus de la dépression inguinale, une survivance de l'école de Polyclète ; dans la grâce de l'ensemble et dans l'attitude presque un peu mièvre sinon efféminée, l'école de Praxitèle ; dans le canon des proportions et dans l'aspect général, dans le « rendu » et le modelé, l'école de Lysippe.

Les ressources défectueuses de la documentation en matière d'art grec au Maroc nous avaient obligé à publier avec quelque retard nos découvertes antérieures. Pour que celle-ci n'encourût point le même reproche, nous avons prié M. Étienne Michon, Conservateur des Antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, d'étudier cette statue et l'éminent archéologue lui a consacré un mémoire des plus remarquables dans la collection des Monuments Piot<sup>1</sup> : nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur.

(1) *L'Éphèbe couronné, nouvelle statue de bronze trouvée à Volubilis.* — Paris,

Nous nous permettons cependant de ne point partager l'avis de M. Michon au sujet du caractère utilitaire et des fonctions « lampadophores » qu'il prête à notre éphèbe. Sans ignorer les divergences de vues de M. Maiuri et de M. Anti au sujet de l'Éphèbe de la *via dell'Abbondanza* découvert à Pompéi en 1925, nous estimons que si la statue de Volubilis ou les prototypes dont elle dérive ont pu, comme « rempli », supporter des tubes de lampes, il n'est pas interdit de penser qu'ils avaient à l'origine une destinée plus esthétique. « Même s'il n'a été qu'un lampadophore, écrivait M. Carcopino en 1933, l'éphèbe dionysiaque de Volubilis appelle et soutient la comparaison avec le buste de Dionysos de Chérchell » <sup>1)</sup>, de ce buste, — pour citer la sobre et si juste appréciation de Gsell, — « aux lignes onduleuses, au modèle délicat et moelleux qui dénote l'influence praxitélienne <sup>2)</sup> ».

Il y aurait d'ailleurs, — ce qui nous entraînerait hors des limites du présent ouvrage, — une longue étude comparative à faire, à propos de notre Éphèbe couronné, avec les divers bronzes de tout premier ordre dont s'enorgueillit à bon droit l'archéologie pompéienne : tout d'abord, l'Éphèbe de la rue de l'Abondance, déjà cité. Révélé dès 1926 aux lecteurs du *Bollettino d'Arte* <sup>3)</sup> par le découvreur, M. Amédée Maiuri, Surintendant des fouilles de Campanie (qui l'exhuma dans les derniers jours de mai 1925, dans la onzième *insula* de la I<sup>re</sup> Région), il fit l'objet d'une étude très poussée, mais un peu sévère dans ses conclusions, de M. Carlo Anti, dans *Dedalo* <sup>4)</sup>. Repoussant l'hypothèse du premier éditeur, — qui décelait une copie de la statue du jeune athlète Pankartes, vainqueur aux jeux olympiques et représenté par Phidias en 346 ou un

E. Leroux, 1933. In-fol., I-16, p., pl. et figures. Extrait des *Monuments Piot*, t. XXXIII, 1933, p. 119-134, planches XII-XIII, fig. 1-2 et 9-10.

(1) *Hespéris*, XVII, 1933, p. 1. — Cf. Ch. Picard, *articles cités*.

(2) *Hist. de l'Afrique*, t. VIII, p. 250.

(3) 1925-1926, p. 337-353 (fasc. 8, paru en février 1926).

(4) 1926-1927, vol. I, p. 73-85.

onesta  
446

peu plus tôt, — M. Anti rabaissa la statue pompéienne au rang d'œuvres exécutées en série pour l'éclairage des riches tricliniums. Un peu plus tard, Amelung l'attribua à Aristoklès <sup>1)</sup> et vit en elle le Ganymède de ce statuaire (2<sup>e</sup> moitié du v<sup>e</sup> siècle). Je ne rappelle ces importants mémoires que pour souligner la difficulté du problème, mais la comparaison devrait s'étendre à l'Éphèbe pompéien de la porte du Vésuve, conservé au musée de Naples, ainsi qu'à l'*Idolino* de Pesaro, au musée de Florence.

## XI. — LA MAISON AUX COLONNES

(Planche XLVIII, 2)

La Maison au colonnes se trouve à 24 mètres au Nord-Est de l'arc de triomphe. Elle a été repérée dès le début des travaux, puisque les quatre colonnes qui se dressent à gauche du bassin dépassaient très légèrement le sol. Son dégagement a demandé plus d'un an. Son appellation vient du grand nombre de fûts et de chapiteaux qu'elle renferme. On l'a désignée aussi pendant quelque temps sous le nom de Maison au bassin circulaire. Ses dimensions sont de 46 m. 60 du Nord au Sud et de 23 m. 30 de l'Est à l'Ouest.

Le seuil est surélevé d'un mètre par rapport à la grande voie décumane qui relie la porte de Tanger à l'arc de Caracalla, mais, pour pénétrer à l'intérieur de la maison, il faut descendre quatre marches, si bien que le sol est sensiblement le même de part et d'autre.

Six demi-colonnes s'élevaient sur le seuil constitué par deux portes de largeur inégale : au milieu et à gauche la porte principale, à deux battants, est large de 2 m. 70 ; à droite, la porte secondaire a 0 m. 86 de largeur.

Le spacieux vestibule qui s'étend au bas des marches et

(1) *Jahrbuch des archäologischen Instituts*, 1927, p. 137 et suiv.

ne mesure pas moins de 16 m. 86 sur 6 m. 08, était à vrai dire une sorte de petite basilique où le personnage dont on remarque la statue, au bout de la salle, devait recevoir ses clients tous les matins.

On a exhumé dans cette pièce plusieurs colonnes, mais nulle base en place ne permet d'en restituer la disposition.

Quant à la statue, d'ailleurs brisée au-dessous de la hanche, elle appartient à ce type bien connu, dit municipal, d'un personnage revêtu de la toge, debout à côté de rouleaux de parchemin ; rappelons seulement que le Louvre possède une de ces statues originaires de l'île de Djerba, en Tunisie. Le marbre dont elle se compose est un marbre blanc très brillant, mais d'un grain médiocrement fin.

Deux passages faisaient communiquer le vestibule soit avec l'atrium, soit avec le tablinum. Pénétrons dans cette dernière salle.

Nous apercevons un rectangle de 9 m. 32 sur 8 m. 34 séparé de l'atrium par deux piliers de pierres de grand appareil : au centre, un passage de 3 m. 66 de large ; à droite et à gauche, deux passages d'une largeur de 1 m. 08.

Remarquons en passant que nous avons observé cette particularité à la façade de la Maison du chien, et que nous la retrouvons sur celle de la Maison à l'abside, sur le *cardo* Nord.

Le sol pouvait être recouvert de mosaïques, bien qu'on n'en ait exhumé aucun fragment ; du moins le béton qui subsiste dénote-t-il un bon travail. Il y a lieu pourtant d'observer que les angles formés par le sol et les murs présentent un bourrelet continu analogue à ceux des divers bassins. Les trois murs se dressent encore à une hauteur moyenne de 1 m. 50.

L'atrium passe à bon droit pour l'un des plus beaux de toute la ville. Il est constitué par un bassin circulaire de 7 m. 30 de diamètre, profond de 0 m. 55, dont le fond est un peu au-dessous du niveau du sol.

Au Sud, tangent à ce bassin, mais beaucoup plus petit, on voit un second bassin à fond monolithe du centre duquel un jet d'eau jaillissait d'une fontaine en bronze. Une rainure qui bordait la vasque au Sud devait maintenir une légère balustrade. De chaque côté se dressait, à une hauteur de 3 m. 08, une belle colonne cannelée torse couronnée par un chapiteau corinthien composite. Celle de gauche est seule intacte ; il y a lieu de critiquer un détail assez choquant, le diamètre trop restreint de la base du chapiteau par rapport à celui de la partie supérieure du fût, et le manque de hauteur du chapiteau.

Le bassin circulaire était inscrit dans un vaste péristyle rectangulaire. On s'attendait plutôt à rencontrer un péristyle carré, mais on connaît d'autres exemples du dispositif ici reproduit.

Les colonnes du péristyle soutenaient le plafond au moyen de chapiteaux corinthiens moins ornementés que ceux des colonnes cannelées torsées ; elles sont au nombre de cinq à droite et de quatre à gauche, et ces dernières, nous l'avons vu, ont servi de point de repère avant la mise en œuvre des fouilles.

D'un côté, sinon des deux, une demi-colonne se dressait à la place d'une colonne.

Cet atrium est à la fois le plus artistique et le plus vaste de ceux des habitations particulières. Le péristyle qui encadre le bassin offre 9 m. 35 de long sur 8 m. 30 de large.

On distingue encore d'autres types de fûts et de chapiteaux sur la destination desquels il serait téméraire de s'appesantir.

Les pièces d'habitation construites à droite et à gauche de l'atrium n'offrent aucune particularité digne d'être signalée. Quant à leurs dimensions, elles sont indiquées sur le plan de la maison. Par contre, on observe à droite et au fond une fenêtre large de 1m 61, surélevée de 0 m. 80 par rapport au sol de l'atrium, puis un couloir pavé d'imbrications en mosaïque, à gauche et au fond également.

Par ce couloir (1 m 50 × 7 m. 91), on débouche sur la seconde partie de l'habitation, analogue au gynécée des maisons grecques. Au fond du couloir s'ouvre une salle (3 m. 72 × 5 m. 28) dont le pavement est constitué par deux mosaïques ; celle de gauche forme un carré, celle de droite un rectangle. On saisit ici un procédé assez fréquent à Volubilis. Le mosaïste décorait d'abord la salle en y disposant un motif carré, puis il terminait la décoration par un motif rectangulaire, tout à fait comme l'on juxtapose, dans une pièce moderne, des tapis de formes différentes.

A l'Ouest de ce couloir et de cette salle on aperçoit, à 7 m. 80, un fort beau seuil (long. 2 m. 87) qui ne semble pas appartenir à la Maison aux colonnes.

Au Nord, séparé de l'atrium par un mur qui divise l'ensemble en deux parties bien distinctes, un bain est constitué par un triple bassin coudé qui s'élargit en deux baignoires.

Si, pas plus d'ailleurs que pour la précédente, l'on ne peut déterminer le nom du premier ou du plus important propriétaire de la Maison aux colonnes, tout porte à croire qu'elle abritait l'un des premiers personnages de la ville, sans doute l'un des duumvirs. J'en veux pour preuve la statue de type municipal, laissée là même où elle fut exhumée, au fond du grand vestibule qui a toutes les apparences d'une salle de réunion.

Cette vaste construction, l'une des plus riches habitations de Volubilis et l'une des mieux disposées après le Palais du Gouverneur et la Maison de l'Éphèbe couronné, fut sans aucun doute restaurée et transformée plusieurs fois, sinon reconstruite de toutes pièces. Elle existait encore aux dernières années de la domination de Rome, et bien plus tard encore, mais dans quel état ! L'une des colonnes cannelées torsées se dressait, déplacée, au centre du bassin, comme si elle avait soutenu une toiture légère ou une simple tente. C'est en déblayant l'angle

Nord-Est du péristyle que j'ai mis au jour la si intéressante inscription chrétienne du vice-praepositus Julius, <sup>1)</sup> dont M. Jérôme Carcopino a bien voulu confirmer la date très tardive de 655, treize ans après l'Hégire <sup>2)</sup>. Ce bel ensemble présentait donc les traces d'une occupation de basse époque. Celle-ci était caractérisée par des pans de murs de mauvais aloi, comme dans le tablinum de la Maison au chien, et par le déplacement au centre du bassin, nous l'avons dit, d'une des deux colonnes torsées de l'entrée, celle qui est tronquée à sa partie supérieure.

## XII. — LA MAISON AU CHIEN

(Planche L)

La Maison au chien est située à cinq mètres au Sud-Ouest de l'arc de triomphe. Elle a été découverte en 1916 et dégagée aussitôt. Elle tient sa dénomination actuelle du principal des objets d'art qu'on y a mis au jour. Ses dimensions, prises à l'intérieur, sont de 21 m. 20 du Nord au Sud et de 20 m. 98 de l'Est à l'Ouest.

Le vestibule est flanqué à droite et à gauche de deux boutiques suivies d'arrière-boutiques. Deux portes en façade y donnaient accès. La première, à deux battants, est large de 2 m. 60. La seconde, à un battant, sans doute une porte de service, n'a que 0 m. 77 de large. Deux pilastres à chapiteaux corinthiens décoraient la porte principale de l'entrée.

Nous voici aussitôt en présence de deux particularités qui sans constituer peut-être des cas uniques dans la topographie des villes romaines, méritent d'être signalées avec quelque développement.

(1) L. CHATELAIN, *Bull. Soc. Ant.*, 1928, p. 256-258.

(2) *Hespéris*, 1928, p. 135-145 ; cf. *Mél. de Rome*, 1940, p. 437-438 et 445.



Les bases des pilastres débordent, en effet, sur la façade, à environ 0 m. 30 au-dessus du sol. Le même cas se produit, au forum, pour les bases des pilastres de la basilique ; sur la place qui entoure l'arc de triomphe, pour l'entrée de la Maison aux colonnes ; sur un tronçon du *cardo* Nord, pour l'entrée de la Maison des Travaux d'Hercule ; sur le parcours oriental du grand *decumanus*, au côté Nord, pour les arcades. On pourrait multiplier les exemples pour démontrer que les bases des pilastres et des colonnes engagées, à Volubilis, débordent systématiquement sur l'alignement des façades.

Autre dispositif à souligner. Les règles les plus élémentaires de la symétrie voudraient que toute maison d'apparat ouvrît soit sur une grande porte unique, soit sur une grande porte flanquée de deux portes plus petites. C'est d'ailleurs le cas pour la plupart des tablinums. Or nous observons fréquemment, à Volubilis, le type d'une entrée de dimensions restreintes, porte de service sans doute, immédiatement juxtaposée à l'entrée principale. Citons comme exemples ici même, la Maison au chien ; près de l'arc de triomphe, la Maison aux colonnes ; sur le *cardo* Nord, la Maison à l'abside.

Mais reprenons notre description. Au fond de la salle se dresse un pilier dont la hauteur atteint encore 2 m. 45 ; c'était l'un des soutiens de la toiture dont on a, dans cette pièce même, retrouvé plusieurs éléments. Ceux-ci se présentent sous la forme de fragments de terrasse, épais d'environ 25 centimètres, constitués par un béton dans la composition duquel entraient des galets de petite dimension. Le principal de ces fragments laisse apparaître une incurvation assez sensible, destinée à faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

L'atrium, sur lequel on débouche du vestibule en descendant une marche, dessine un rectangle très allongé (7 m. 28 × 13 m. 62). Au centre s'étend un bassin. Le fond de ce dernier, au lieu d'être en contre-bas, se trouve au niveau du sol ;

l'arasement de ses murs, en forme de margelle, s'élève de 0 m. 58 environ. Il n'en était pas ainsi dans la plupart des bassins ; on peut cependant citer comme exemples du même dispositif des maisons de diverses localités, notamment à Timgad.

De chaque côté de l'atrium se dressent, à une hauteur qui parfois atteint 2 m. 50, les murs de chambres et autres pièces qui formaient les ailes (*alae*) de l'habitation. L'on sait que dans la plupart des maisons d'une certaine richesse les salles latérales se composaient d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, tandis que la pièce principale égalait la hauteur des deux étages.

S'il est impossible de mettre un nom sur chacune de ces pièces latérales, du moins y a-t-il lieu de remarquer la petite canalisation qui traverse, dans le sens de la longueur, d'Est en Ouest, la première salle du côté gauche. L'eau courante devait servir aux ablutions et à certaines « nécessités » ; on n'ignore pas que dans les maisons arabes les cabinets d'aisance s'appellent le *bit el ma*, c'est-à-dire la pièce « où il y a de l'eau ». Seules les habitations luxueuses ou pourvues tout au moins d'un certain confort possédaient une salle de bains, ou des thermes complets, indépendants du reste de la maison.

La seconde pièce de gauche, où l'on aperçoit, gisant sur le sol, une colonne monolithe à très médiocre chapiteau ionique, montre bien, par l'évidement destiné à recevoir le loquet, le système de fermeture en usage. Mais elle présente un autre intérêt : c'est au milieu, et contre le mur Nord, qu'on a découvert le chien de bronze.

Si le précieux objet d'art n'avait pas été protégé par son emplacement dans l'angle formé par le sol et par le mur, la chute des assises supérieures de ce dernier l'aurait écrasé.

Les deux dernières pièces situées au fond de l'aile orientale devaient servir aux besoins du ménage ou au logement des esclaves. Elles contenaient deux meules en lave, peut-être

des orifices de fourneaux, composées de cette pierre noire si commune dans la région de Volvic et dans les pays de montagne en général : au Maroc, du côté d'Azrou, les pierres de cette nature abondent.

Les salles qui forment l'aile occidentale ne présentent aucune particularité susceptible de fixer l'attention. Revenons au bassin.

Bien que les murs qui le composent aient été remaniés, il semble qu'on puisse affirmer que dès l'origine ils n'avaient point la même épaisseur. Le mur du côté Sud, qui contient un tuyau de plomb destiné à vider le bassin, a été élargi sans qu'on puisse savoir pourquoi ; ce n'est pas pour supporter les colonnes, puisque les dés qui supportent les bases des colonnes font partie du mur et sont de la même largeur.

Du côté opposé, rien ne permet plus de croire à l'existence de colonnes pour supporter la toiture<sup>1)</sup> ; il y a tout juste place pour des poutres dont la base aurait été fixée dans les encoches encore visibles.

Une autre supposition peut être risquée. Les encoches de la banquette du côté oriental auraient servi seulement au support du velum qu'il était d'usage, surtout dans les pays chauds, de tendre au-dessus de l'impluvium ; il n'y aurait pas eu de colonnade de ce côté.

On sait qu'à Pompéi, où il existe une si riche variété d'habitations, certaines maisons n'offrent de colonnades que sur trois côtés (maison de Salluste) ou même sur deux (maison de l'Hermaphrodite).

La partie la plus intéressante de l'habitation est assurément la grande salle de réception, le tablinum, qui mesure 8 m. 65 sur 7 m. 31 et que trois portes faisaient communiquer avec l'atrium.

(1) La toiture en terrasse était, on le sait, exclusivement employée, au dire d'Hiéron, en Palestine et en Égypte : « In Palaestina enim et Aegypto non habent in tectis culmina, sed domata, quae Romae solaria vel maeniana vocant, id est plana tecta quae transversis trabibus sustentantur. » *Epist.*, 109, 63.

La Maison au chien offre aux regards assez d'éléments pour qu'on essaie d'en retracer la décoration. Les chapiteaux qui soutenaient le compluvium, d'un assez bon travail, sont amusants à voir avec le motif qui apparaît entre les volutes et qui représente tantôt une coquille, comme dans le style « Louis XV », tantôt une figure humaine.

Des fragments de mosaïques sont encore visibles dans le tablinum et l'étaient naguère encore dans deux des pièces voisines. La première de celles-ci était décorée de fresques à fond jaune et à lisérés rouges et terre de Sienne. Les sculptures sont de valeur inégale. Si le phallus du tablinum est d'une bonne exécution, il convient de louer plus modérément les chapiteaux et le fût de la colonne cannelée torse qu'on a exhumés dans la même salle.

Le musée possède un certain nombre de bibelots, surtout des objets en bronze, découverts dans cette maison. Citons parmi ceux-ci des fibules, deux fléaux de balances, un petit mascaron.

### Le chien de bronze

(Planche XXII)

Découvert en février 1916, dans la maison qui depuis s'appelle la Maison au chien, l'animal est à peu près intact, au moins dans son ensemble. Il a perdu l'œil gauche, les deux crochets ou canines du côté droit, le pied du membre postérieur gauche. L'extrémité de la queue était brisée ; en nettoyant la statue, on l'a retrouvée à l'intérieur du corps<sup>1</sup>).

Le chien est debout, dans la position dite « aboyant au

(1) La queue était brisée, mais n'était pas une pièce rapportée ; une légère erreur sur ce point s'est glissée dans la communication de M. Héron de Villefosse sur la découverte du chien. (*C. R. Acad. Inscr.*, 1916, p. 261).

A. HÉRON DE VILLEFOSSE, *C. R. Acad. Inscr.*, 1916, p. 259-261 ; — L. CHATELAIN, *Gaz. B.-A.*, 1917, p. 284-287 ; *Monuments Piot*, t. XXXIII, p. 108-109, fig. 1 ; — Cf. R. KÉCHLIN, *Journal des Débats*, 14 nov. 1916.

ferme » : la tête horizontale, le cou allongé, la gueule entr'ouverte, les oreilles rabattues en arrière. Les membres antérieurs sont fortement tendus ; les membres postérieurs sont repliés sous le corps ; les jarrets touchent presque au sol. Le fouet, relevé, retombe en avant. La patine est d'un beau vert foncé.

La hauteur de l'animal, prise au garrot, est de 0 m. 25 ; à l'attache des reins, elle mesure 0 m. 315 ; rétablie par la pensée, elle donne 0 m. 355. La longueur totale, y compris la tête et la queue, est de 0 m. 63 ; du talon à la pointe du coude, le chien a 0 m. 205, et, de la pointe du cou au garrot, 0 m. 135.

Il porte un collier ; il tourne très légèrement la tête à gauche. Sur toute la longueur du dos et des maxillaires l'artiste a figuré, par des traits gravés en creux, les poils de l'animal ; la largeur des traits gravés sur le dos est de 33 millimètres. Le poids est de 11 kilogrammes.

C'est un chien dont l'espèce ne paraît correspondre à aucun type nettement défini. Il ressemble beaucoup aux sloughis. La longueur de la pointe du jarret à la pointe de la hanche (0 m. 27), est caractéristique par rapport à la longueur restreinte (0 m. 12) de la pointe du jarret à l'extrémité du pied : on sait que la longueur des rayons, pour un cheval de course, est un des facteurs essentiels de la vitesse.

L'attitude est très nette et le mouvement remarquable. Le chien s'apprête à bondir, sans doute sur un homme qui le menace, un voleur par exemple, ou sur un animal un peu plus grand que lui, puisque, pour corriger la position déclive de son corps, il relève le museau un peu au-dessus de la ligne horizontale. Seulement il a pris soin d'assurer son repli au cas où l'adversaire, loin de s'enfuir, foncerait sur lui : il aboie, la tête légèrement infléchie vers la gauche, mais on sent, on devine, que, s'il doit renoncer momentanément au combat, il s'échappera vers la droite et déroutera son adversaire.

La tête rappelle celle du chien que représente le médaillon

central du *Triomphe de Neptune* sur la mosaïque de Chebba, en Tunisie. Le premier souvenir qu'évoque par son attitude le bronze de Volubilis est le chien qui figure sur une mosaïque de Pompéi, l'une des plus connues, celle dont l'inscription porte : *Cave canem* ; là aussi, en effet, l'animal est prêt à sauter sur l'intrus qui franchira le seuil ; seule la chaîne le retient. Mais, si l'attitude est analogue, les deux animaux n'appartiennent pas à la même race. Le chien de Pompéi est un chien à poil long et à corps trapu ; le chien de Volubilis, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, se rapproche des lévriers ou des sloughis.

Pour l'ensemble, mais surtout pour la longueur des membres postérieurs, il y a lieu de le comparer aux lévriers des chasses à courre d'Oudna et d'El-Djem. On peut également le rapprocher d'un chien de bronze trouvé à Pompéi et conservé au musée de Naples.

Mentionnons une particularité intéressante. Au milieu du dos et à gauche, on observe une rugosité assez prononcée, large de 0 m. 04, longue de 0 m. 045, d'une épaisseur maxima de 0 m. 006 : à moins qu'il ne s'agisse d'un défaut imputable à la fonte, — ce qui paraît démenti par l'excellence du travail, — il y a lieu de croire que l'animal faisait partie d'un groupe et que ce relief en saillie provient de la retombée d'un vêtement.

Il ne serait pas impossible que ce beau bronze ait modestement servi de fontaine<sup>1)</sup> soit comme destination première, soit ultérieurement ; il aurait, dans ce cas, reçu l'eau par l'orifice anal et l'aurait crachée par la gueule.

C'est bien à tort que plusieurs spécialistes des races canines ont cru déceler en ce chien un produit bâtard qui tiendrait du sloughi par l'avant-main et du dogue par l'arrière-main. Un technicien qui passe à juste titre pour des mieux informés sur la question, M. Léo-Albert Chatelain, a examiné en détail

(1) CARCOPINO, *Hesp.*, 1933, p. 1, n° 3.

le chien de Volubilis et nous a fait part des observations suivantes.

Il a reconnu d'emblée dans notre chien un sloughi entaché d'un arrière-train un peu lourd, avec des oreilles qui ne sont pas celles d'un sloughi. Plutôt encore qu'un sloughi, c'est un lévrier que révèle bien son dos « harpé ». Du sloughi toutefois il possède la queue repliée et fine, qui doit pouvoir passer sous le ventre et arriver jusqu'à l'os iliaque.

La longueur du museau et l'étroitesse du crâne empêchent de voir en cet animal un dogue. La seule erreur qu'on puisse reprocher à l'artiste est la proportion beaucoup trop longue du corps.

La race qu'évoque sans contestation possible ce chien « rectiligne » n'est pas celle du *Greyhound*, chien anglais qui révèle une descendance du *galgo*, chien espagnol. Peut-être avons-nous ici certains caractères de ce dernier, mais avant tout cet animal, qui n'est ni un molosse ni un sloughi, appartient très nettement, par son origine hispano-romaine, à la race de Poldenco, dans les îles Baléares, race aujourd'hui disparue.

### XIII. — LA MAISON DE L'ÉPHEBE A CHEVAL

Située à l'Est de la Maison aux colonnes, cette habitation constitue un vaste ensemble, non encore dégagé complètement, en fort mauvais état de conservation. Le bassin de l'atrium se compose sur trois côtés de deux murs parallèles, comme s'il avait été remanié pour en restreindre ou en augmenter les dimensions. Le tablinum, orienté au midi, ouvrant sur trois portes, semble ne pas présenter une largeur suffisante par rapport à l'atrium. Une aile a été ajoutée au Nord.

La plupart des pièces de cette aile, comme celles qui s'ouvrent à l'Est, à l'intérieur de la cour, étaient pavées de mosaïques, toutes en fort mauvais état. Celle où l'on découvrit la statuette en bronze d'un jeune homme nu, coiffé du strophium,

dans l'attitude d'un cavalier <sup>1)</sup>, se trouve au Nord-Ouest du bassin ; elle mesure 5 m. 87 du Nord au Sud sur 3 m. 83 <sup>2)</sup>. Elle ne constitue qu'une infime partie d'un ensemble qui fut l'objet de diverses reconstructions et qu'il serait hasardeux de rétablir par la pensée.

### L'éphèbe à cheval

(Planche XXI)

C'est une statuette de 0 m. 49 de hauteur, en bronze, découverte à Volubilis en 1918 dans le quartier de l'arc de triomphe, au cours de sondages exécutés à l'Est de la Maison aux Colonnes <sup>3)</sup>. Elle était brisée en cinq morceaux <sup>4)</sup>. Dès l'antiquité elle avait subi une restauration.

Elle représente un jeune homme nu dans l'attitude d'un cavalier. Le cheval n'a pas été retrouvé. Sans insister sur l'arbitraire d'un trop facile hypothèse, l'animal que nous étudions dans le paragraphe suivant correspond assez exactement aux dimensions de la monture cherchée en vain lors de la découverte.

Il ne serait pas impossible que le portrait de notre éphèbe ait été exécuté dans cette attitude, sans avoir pour cela une monture. On connaît, paraît-il, des exemples de cavaliers figurés sans leur cheval <sup>5)</sup>. Mais nous tenons aussitôt à faire

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 1921, p. 1-56.

(2) Sur la mosaïque de cette salle, voire notre *Inventaire (Publ. du Serv. des Ant., fasc. 1)*, n° 29.

(3) *C. R. Acad. Inscr.*, 1919, p. 57-59 ; — notre article de la *Gaz. des Beaux-Arts*, 1921, p. 1-6 ; — *Monuments Piot*, t. XXXIII, p. 109-110, fig. 2.

(4) Elle a été remontée au musée de Saint-Germain-en-Laye, grâce à l'obligeance de S. Reinach, par M. Champion.

(5) Cf. le cavalier sans cheval, en bronze, trouvé à Samos et publié par M. E. Buschor (*Altsamische Standbilder*, t. III, 1934). Il porte les deux mains en avant comme s'il tenait les rênes d'une monture, la droite un peu au-dessus du niveau de la gauche, mais toutes deux sont rectilignes, l'index en haut et l'auriculaire en bas, alors que celui de Volubilis retourne la main droite vers l'extérieur. Ce bibelot ne mesure d'ailleurs que 0 m. 195 de hauteur.

Dans le *Bulletin archéologique de la Revue des Études grecques* de 1936, p. 186-



justice de l'argument qui provient du peu d'écartement des jambes <sup>1</sup>). Compte tenu d'une légère erreur dans la restauration, — erreur qui viendrait d'une déformation de la statuette sous la poussée des décombres, et non de l'artiste qui l'a « restituée », — il faut admettre que les anciens montaient parfois des chevaux de petite taille, tel celui d'un doryphore de l'école de Polyclète, sur un bas-relief d'Argos <sup>2</sup>). Rien ne permet donc, à notre avis tout au moins, de refuser à notre statuette la monture que nous n'avons pu lui retrouver.

Le jeune homme incline légèrement la tête en avant et regarde imperceptiblement à gauche. Il a le torse droit, les bras repliés, les mains à hauteur des hanches, les jambes pendantes. L'ensemble exprime à la fois l'aisance dans le mouvement et la vigueur sous l'élégance. La main gauche, refermée sur la rêne au milieu du corps, a la paume en dedans. L'autre, au contraire, s'écarte du corps comme si le cavalier, voulant tourner, faisait une ouverture de rêne à droite. La position des jambes est d'ailleurs en rapport avec le torse et les bras : il suffit, pour se convaincre de cette harmonie, de contempler de dos la statuette.

Peut-être le cavalier tenait-il une arme. Il faut noter tout d'abord qu'il tend les deux mains d'une manière dissemblable. S'il les tenait « les ongles en dessus », il n'aurait pas de raison pour modifier la position de la main droite, mais il les tient la paume en dessus, d'où l'obligation pour lui de retourner cette main soit parce qu'elle fait une ouverture de rênes de son côté, soit parce qu'elle serre et incline en avant une lance, une badine, un manche de fouet ou tout autre objet qui exige une position différente de celle de la main gauche.

Ici s'élève une difficulté. Le cavalier tourne-t-il à droite ou tourne-t-il à gauche ? Les avis sont partagés. Pour les uns,

187 (cf. fig. 13), M. Charles Picard évoque, à propos du cavalier de Samos, celui de Volubilis et paraît conclure pour les deux à un décor de fontaine.

(1) Cf. notamment J. CARCOPINO, *Hespéris*, t. XVII, p. 1 n° 3 à la fin.

(2) P. PARIS, *Polyclète*, p. 45.

il fait une ouverture de rêne à droite. C'est l'explication qui se présente aussitôt à l'esprit quand on observe la position de la main droite retournée et quelque peu écartée du milieu du corps. Pour les autres, il tourne à gauche. C'est la version fournie spécialement par des « cavaliers » et je rapporte les arguments de l'un d'entre eux, M. le lieutenant Naas, de Meknès, pour qui l'éphèbe à cheval est un spécialiste du dressage en haute école.

1° Le jeune homme exerce une traction vers l'arrière, donc il ne tourne pas à droite. Sa jambe droite est sensiblement trop en avant pour qu'il puisse tourner à droite, ou même faire départ au galop à gauche.

2° Il tourne à gauche, ce que montre par-dessus tout la position de l'épaule gauche. De la main droite, très en arrière du garrot, il manœuvre la rêne en fonction d'appui.

3° C'est un cavalier qui « travaille » son cheval, au pas ou au galop, — comme pour le « pas espagnol » qui, à l'inverse du « passage », n'est pas un mouvement naturel, — travail sur le cercle, vers la gauche, avec l'épaule en dedans, plutôt au pas qu'au galop.

4° La jambe droite aurait été mal restituée, elle est beaucoup trop en avant. De même le bras droit est trop écarté, il faut rapprocher le coude du corps.

Quoi qu'il en soit de cette discussion sur l'allure du cheval et sur le mouvement que lui commandait le cavalier, ce dernier paraît bien être un athlète vainqueur. De l'athlète, en effet, il possède la musculature puissante d'un torse qu'a développé la pratique de la palestre. Quant à sa coiffure, elle indique bien le <sup>v</sup>e siècle avant notre ère : les cheveux, aplatis à l'intérieur du diadème, se séparent en avant par une raie médiane qui les divise en deux bandeaux souples de trois tresses enroulant leurs extrémités au-dessus des oreilles. Ces

deux particularités du torse et de la coiffure nous permettent de situer l'œuvre par rapport aux grandes lignes de l'histoire de l'art grec.

S'il n'est point trop hasardeux de penser retrouver, même à titre de pure hypothèse, la genèse d'un objet d'art, il semble que celui-ci atteste d'une manière assez typique l'influence de Polyclète ou d'un artiste de son école.

La carrure des épaules, — pour rappeler le mot de Varron rapporté par Pline l'Ancien <sup>1)</sup>, *quadrata tamen esse ea tradit Varro*, — la largeur du haut du torse, la puissance du cou à sa base, l'ampleur des pectoraux et, plus encore, le développement des muscles dorsaux et des deltoïdes, révèlent bien un corps d'athlète.

Ces caractéristiques évoquent, pour l'ensemble du tronc, les meilleures copies d'athlètes de Polyclète, telles que le Doryphore du musée de Naples <sup>2)</sup> et le Diadumène découvert à Vaison <sup>3)</sup>. C'est même, du point de vue de l'âge, de cette dernière statue qu'il faut rapprocher notre éphèbe, — en donnant avant tout à ce mot le sens d'un beau jeune homme aux formes harmonieuses, — qui possède déjà des formes viriles complètement épanouies, mais présente encore un visage très jeune, un visage d'adolescent, *molliter juvenis*.

La coiffure nous autorise à croire le type un peu plus ancien. Le premier helléniste qui se soit intéressé à notre découverte, Théodore Reinach, en vantait, dans une communication à l'Académie des Inscriptions <sup>4)</sup>, « la noble et chaste régularité des traits, le fondu du modelé, et une sorte de vénusté hautaine que Phidias n'eût pas désavouée ». Il attribuait l'œuvre à l'art de la première moitié du v<sup>e</sup> siècle et concluait ainsi : « Le diadème ou *strophium* convient à un vainqueur de l'épreuve hippique de quelque concours national, tel que

(1) *Hist. nat.*, 36, 56.

(2) P. PARIS, *Polyclète*, p. 33 et 39.

(3) *Ibid.*, p. 51.

(4) *Comptes rendus des séances*, 1919, p. 57-59.

Pythagoras ou Calamis ont pu en ériger en bronze, et l'on verrait volontiers dans notre statuette le reflet, sinon la réduction, d'une statue d'athlète de ce genre. » Il voulait même admettre que, vu ses dimensions de bibelot facile à transporter, il pouvait avoir été introduit en Maurétanie par un grand personnage épris d'esthétique. C'était déjà donner raison à l'hypothèse si fondée de M. Carcopino, que nous rappelons plus loin, et qui illumine la question de l'art grec en Maurétanie.

D'autre part M. Charles Picard, qui admit d'abord le type « polyclétéen » de notre cavalier <sup>1)</sup>, voit en lui, — rabaissé à l'époque d'Hadrien, — « la réduction fort tardive, assez habile, d'un ex-voto de vainqueur à la course, non polyclétéen, mais plutôt pré-phidiesque » <sup>2)</sup>.

Ce type archaïsant de l'époque préphidiesque apparaît notamment dans la position des oreilles, un peu trop haut placées, et déjà Helbig, à propos de la statue d'une jeune femme du musée des Conservateurs qui s'entoure la tête d'un bandeau, en faisait la remarque <sup>3)</sup>. Mais, quelle que soit l'autorité du dernier en date des historiens de l'art antique, nous nous permettrons de soutenir que, si notre statuette n'est point « l'original » que nous avons l'ambition d'exhumer au moment de sa découverte, elle peut fort bien, même à l'état de réduction et de réplique ou de copie de réplique, dater de l'époque hellénistique : soit qu'elle ait fait partie de la collection des œuvres d'art que M. Carcopino attribue à Juba, soit qu'elle ait accompagné, comme nous l'avons supposé, l'un des premiers procurateurs, bien avant l'époque d'Hadrien.

(1) *La Sculpture antique des origines à Phidias* (Paris, Laurens, p. 365, Bibliographie).

(2) *La Sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine* (Paris, Laurens, 1926), p. 427-428.

(3) HELBIG-TOUTAIN, *Guide*, t. I, p. 423.

#### XIV. — LA MAISON D'ANNIUS MATURUS, OU MAISON DE L'ATRIUM AUX PILASTRES

(Planche XXXII, 2)

Située le long d'une des voies cardinales du quartier Ouest et dépourvue de tout cachet d'élégance ou de richesse, cette maison présente sur les plus belles de la ville l'avantage historique de nous apprendre qui l'habitait, Annius Maturus et sa famille.

Le quartier dont elle fait partie a été dégagé en 1926 et en 1927. Il se compose de constructions fort modestes, surtout affectées à un usage industriel ou commercial : humbles des meures, petits magasins, réserves de céréales, nombreux silo-taillés dans le roc, pressoirs de toute forme.

Elle ne fait pas exception dans cet ensemble, mais elle en constitue la construction la plus homogène et la moins déshéritée, la seule peut-être à répondre aux exigences des lois les plus élémentaires de l'architecture, je veux dire un seuil, un couloir, un atrium, plusieurs pièces alentour.

Le nom d'Annius Maturus nous a été révélé par une inscription <sup>1)</sup> dont la pierre gisait, au niveau du sol antique, dans l'atrium. La plus sévère critique paraît bien nous autoriser à voir en elle un document contemporain de l'habitation. Ce personnage était fils de Ca[ecilius] Rufus et de Caecilia Polionilla. Il était, comme la plupart des personnages importants de Volubilis, inscrit dans la tribu Claudia. Par son père, il descendait de la *gens* la plus célèbre de Volubilis. Il mourut tout jeune à 22 ans, à l'âge d'un homme que les anciens appelaient, tel Cicéron parlant d'Hortensius, *admodum adulescens*, mais il avait certainement déjà donné des preuves d'activité politique

(1) Inscr. 122.

et accompli des actes de libéralisme envers la cité, puisque le Conseil des décurions lui éleva une statue.

*II<sup>e</sup>*  
L'inscription qui nous permet d'identifier cette maison est postérieure de plusieurs années au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. La pierre sur laquelle est gravé le nom de Maturus porte en effet, sur une autre face, une dédicace élevée par le Municipale de Volubilis à Matidie l'aînée <sup>1)</sup>, nièce de Trajan, après la mort de cette princesse. Il faut admettre, entre la gravure des deux épigraphes, un intervalle d'un espace de temps assez long pour ne point porter atteinte au respect qu'on devait à l'empereur et aux membres de sa famille. Rappelons seulement que, par une curieuse coïncidence, une autre pierre de Volubilis qui renferme une inscription élevée à Matidie, [*div*]ae Matidiae <sup>2)</sup>, a servi par la suite d'épithète à Antonia Suavis <sup>3)</sup>.

Un couloir s'ouvre sur la rue. Il s'étend de l'Ouest à l'Est et va buter contre un mur : il faut tourner à gauche pour déboucher sur l'atrium. Cette cour est un espace rectangulaire dont le bassin central, de même forme, a conservé, sauf du côté Ouest, un mur en moellons de petit appareil. Il offre la particularité de présenter, du côté Est, trois pilastres, dont deux forment angle : les autres devaient en principe être au nombre de cinq, mais les deux murs Nord et Sud présentent chacun au milieu une base de colonne et non une base de pilastre, ce qui accuse un remaniement tardif.

L'un des chapiteaux de colonne est trop incomplet pour qu'on puisse le décrire ; à peine y reconnaît-on le motif floral de la plupart des chapiteaux composites. Mais il nous reste le chapiteau d'angle d'un pilastre ; sa bonne conservation nous permet de le décrire sommairement. A la base s'élèvent quatre palmettes terminées en pointe, bordées par un listel qui en épouse la forme au sommet ; au-dessus, deux gaines

(1) Inscr. 60.

(2) Inscr. 61.

(3) Inscr. 230.

laissent s'échapper chacune une double volute. C'est le type fort simple de la plupart des chapiteaux à palmettes, avec en outre une impression de force et de pureté de lignes plus sensible ici que sur les chapiteaux de colonnes.

Le tablinum offre encore aux regards un mur d'assez bonne conservation. La paroi septentrionale de cette pièce, — solidement construite en moellons de petit appareil, — se trouve en contre-bas de trois mètres environ par rapport à une voie cardinale, parallèle à celle qui dessert la maison.

## XV. — LA MAISON DU BOULANGER

(Planche XXXII, I)

Située sur le côté Nord du *decumanus* qui aboutit au Sud-Ouest du forum, entre deux rangées de boutiques, elle est d'abord remarquable par son atrium. Le bassin de celui-ci est formé de longues pierres bien taillées, de la meilleure époque de la ville, du plus beau spécimen du genre. Elle l'est en outre par la dissymétrie de l'emplacement du tablinum, grande pièce de six mètres sur six, placée au fond et à droite et non, comme on s'y attendrait, au milieu.

À gauche, une seconde salle communique avec une troisième.

En revenant vers l'entrée, on distingue deux autres pièces, plus une dernière du côté opposé.

Les diverses dépendances qui ont donné son nom à l'habitation s'échelonnent sur le couloir qu'on aperçoit à droite de l'entrée, après le troisième seuil des boutiques. La meule est bien conservée.

Il n'est pas hors de propos d'observer que cette boulangerie est voisine des grands magasins que nous appelons les *horrea*; un étroit passage permettait d'accéder au couloir qui desservait ces derniers.

## XVI. — LA MAISON A L'ABSIDE DU CARDO NORD, OU MAISON DES TRAVAUX D'HERCULE

Cette maison constitue avec ses bains et ses boutiques l'un des plus beaux ensembles de Volubilis. Elle n'est déblayée que depuis peu de temps (1941). Avant son dégagement, on ne pouvait supposer son étendue. Il était logique de voir en elle soit des thermes publics, soit un groupe d'habitations ou de magasins. Cette *insula* en forme de trapèze ne mesure en effet pas moins, sur ses plus grandes dimensions, de 47 mètres sur 62 ; encore dans ce dernier chiffre ne comprenons-nous pas l'abside placée en décrochement de l'île.

Il faut remarquer spécialement le dispositif de l'entrée principale, une grande porte flanquée d'une petite porte (planche XVII, 2). Cette entrée se trouve à quarante mètres de la fontaine d'angle de l'avenue de Tanger. Signalons pour mémoire les boutiques du *cardo* et les thermes privés qui occupent tout le Nord de l'ensemble. Ceux-ci ne sont pas encore complètement fouillés. Outre des hypocaustes en fort mauvais état, on distingue une grande salle qui a conservé son dallage (on y accède par quelques marches) et une petite abside qui empiète sur le *decumanus*.

Le tablinum, orienté au midi, est une belle salle carrée de neuf mètres de côté, — légèrement irrégulière à vrai dire dans ses dimensions, puisque sa largeur est seulement de huit mètres au fond de la pièce. — Il est pavé de mosaïques à des-  
sins géométriques des plus variés, aux teintes chatoyantes, mais la restauration dont elles sont l'objet ne permet pas encore de les décrire avec exactitude.

Le bassin de l'atrium rappelle à la fois celui de l'atrium du Palais du Gouverneur et celui de la Maison de Diomède à Pompéi.



Au Sud, quatre salles dont aucune ne communique avec d'autres, sauf celle de gauche (à l'Ouest) qui donne sur un couloir et une entrée secondaire. Les trois premières constituaient évidemment des pièces d'apparat, de réception, plutôt que des chambres à coucher. Elles étaient pavées de mosaïques et celle de droite (la plus à l'Est) renferme un bassin circulaire, de même décoration, mais de cubes plus grossiers.

La fouille des boutiques nous avait déjà permis, au début des travaux du Protectorat, de dégager deux mosaïques et d'en donner une description sommaire dans notre *Inventaire*, sous les nos 22 et 23 <sup>1)</sup>.

La première, réduite à un fragment de 2 m. 50 sur 1 m. 50, y est signalée comme il suit : « Dans un champ de cubes blancs, des pétales bleu foncé, groupés par trois, sortent d'un calice rouge. Chaque fleur est entourée de torsades bleues sur fond blanc. » Mais la seconde, beaucoup plus importante, contient divers tableaux carrés, de 1 m. 25 de côté. Deux représentent des oiseaux. Sur l'un, passant à droite sur fond bleu, un oiseau brun à bec et à pattes roses. Sur un autre, deux oiseaux dont l'un paraît bien représenter le geai bleu appelé chasseur d'Afrique et fréquent aujourd'hui encore dans la région de Meknès <sup>2)</sup>.

D'autres mosaïques, récemment remontées et consolidées par M. Dauriac suivant une méthode qui semble devoir donner toute garantie de conservation, ont été décrites par M. Thouvenot dans le 6<sup>me</sup> fascicule des *Publications du Service des Antiquités* <sup>3)</sup>. La principale est celle des Travaux d'Hercule qui, vu son importance, donne désormais son nom à cette belle maison. Nous renvoyons le lecteur à cette étude et nous résumons seulement les quatre tableaux de ce curieux ensemble,

(1) *Publ. du Serv. des Antiquités*, fasc. 1 (1935), p. 75-79.

(2) Notamment dans cette partie des ruines du grand palais de Moulay Ismaël qu'on appelle, à tort plus qu'à raison, les écuries et qui sont plutôt d'anciens magasins d'approvisionnement.

(3) Rabat, 1941. — *Deux mosaïques romaines de Volubilis à sujets mythologiques*, p. 67 et suiv.

aux cubes beaucoup plus fins que les autres tableaux de la même villa.

Hercule enfant, nu, à genoux, jambes et bras écartés, enserre de ses mains deux serpents qui ondulent sous la pression vigoureuse du jeune héros. Il traîne ensuite Cerbère enchaîné. Il dompte le taureau de Crète. Il nettoie les écuries d'Augias. Sur un cinquième tableau, il abat de ses flèches les oiseaux du lac Stymphale. Sur un autre, il porte, à demi ployé sur son épaule, le sanglier d'Erymanthe. Il étouffe Antée. Il combat l'hydre de Lerne. Il est ensuite vainqueur de la reine des Amazones. Il étrangle enfin le lion de Némée.

Ces deux dernières représentations sont à rapprocher, à Volubilis, d'un fragment d'inscription aux Amazones, — *signa duo Amazonum, ut voverat* <sup>1)</sup>, et d'une statuette d'Hercule <sup>2)</sup> en bronze ; et à Banasa, pour celle d'Antée, à propos d'un groupe trouvé à Banasa en 1912 et disparu depuis <sup>3)</sup>.

## XVII. — LA MAISON DU SATYRE A L'OUTRE

Cette habitation est la principale d'un des ensembles déblayés au Sud du parcours oriental du *decumanus maximus*, à hauteur du Palais du Gouverneur. Son nom lui vient du charmant Satyre en marbre blanc, parfois à tort appelé Faune à l'outre, qu'on y a découvert en 1933 <sup>4)</sup>. Elle mesure plus de quarante mètres de profondeur sur quinze mètres de façade. Conforme au plan de plusieurs maisons édifiées avec goût et avec logique, elle est, sur la rue, précédée de boutiques au milieu desquelles un couloir d'accès conduit à un atrium

(1) L. CHATELAIN, *Bull. archéol.*, 1942, Procès-verbaux de janvier, p. xv.

(2) Pages 273-274, n° 11.

(3) Cf. notre communication à l'Institut des Hautes-Études marocaines, dans *Hespéris*, 1937, p. 130-132.

(4) *Bull. archéol.*, 1934-1935, p. 242-244.

entouré d'un péristyle <sup>1)</sup>. Incomplètement dégagée, elle ne peut dès maintenant faire l'objet d'une description exacte et complète.

### Le satyre à l'outre

C'est une statuette en marbre blanc, acéphale et fort incomplète, qui figure un personnage assis tenant une outre sur ses genoux. Elle mesure 0 m. 30 de hauteur et devait avoir environ 0 m. 50 avant sa mutilation <sup>2)</sup>. Il lui manque en effet la tête et le cou ; le bras droit est brisé à la partie supérieure du biceps, la jambe gauche au-dessus du genou, la jambe droite un peu au-dessous.

Le torse est légèrement incliné en avant. L'épaule gauche est abaissée par la tension du bras vers le col de l'outre, que saisit la main. L'épaule droite est soulevée par le mouvement du coude en arrière, mouvement qui permettait au bras et à la main de faire basculer de bas en haut l'extrémité de l'outre, tandis que la main gauche en inclinait le col.

Le mouvement est parfait de naturel et plein de vie. L'œuvre est traitée avec une réelle maîtrise. Le marbre blanc, sans doute un marbre de Paros, a tout le moelleux de la chair sans rien accuser de trop mou dans la facture.

Il s'agit ici d'un satyre, c'est-à-dire d'un personnage doté d'oreilles pointues et d'une queue de bouc : si la tête fait défaut, le bas de l'échine laisse apparaître la trace de la queue de bouc qui distingue le satyre du silène <sup>3)</sup>... Il y a lieu de rapprocher de cette œuvre les satyres portant une outre, notamment celui que représente une statuette de bronze originaire

(1) *Ibid.*, p. 110.

(2) Découverte à Volubilis en 1934 lors du dégagement des maisons situées sur la grande voie décumane, entre l'arc de triomphe de Caracalla et la porte de Tanger, presque en face du Palais du Gouverneur. Nous reproduisons en partie la description publiée dans le *Bulletin archéologique* de 1934-1935, p. 242-244.

(3) G. NICOLLE, art. *Satyrus*, dans Saglio.

de Montceau-les-Mines <sup>1)</sup>. Il est debout et incline son fardeau de droite à gauche, comme celui de Volubilis, sans toutefois le faire basculer ; si l'attitude est différente, le mouvement s'avère un peu le même, bien que la position assise soit d'ailleurs plus favorable au geste.

Dans notre communication à la Commission de l'Afrique du Nord, nous avons évoqué le célèbre Torse du Belvédère. La question n'est pas, écrivions-nous, de savoir si le beau marbre, qui a suscité l'admiration de Michel-Ange, représente Héraclès, comme le proposait Winckelmann, ou Polyphème, comme le voulait Bruno Sauer, mais uniquement de souligner l'heureux mouvement d'un corps en pleine action.

Le principe de stabilité est le même : un corps assis, les jambes écartées, une épaule dressée en arrière, — la gauche au Belvédère, la droite à Volubilis, — l'autre épaule abaissée en avant, et le torse infléchi dans le même sens, la colonne vertébrale servant de pivot au thorax.

Non seulement le mouvement apparaît à peu près le même sur les deux marbres, mais les deux œuvres pourraient dériver d'un même prototype. Or le Torse du Belvédère porte la signature de l'Athénien Apollonios, fils de Nestor, sans doute l'un des artistes appelés à Rome par Métellus au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, — comme Euboulidès et les parents de Polyclès, — et la plupart des critiques admettent qu'il dérive, soit directement, soit indirectement, d'un type créé par Lysippe <sup>2)</sup>.

Ce serait donc au maître de Sicyone ou plus vraisemblablement à son école qu'il faudrait attribuer, — à travers un certain

(1) S. REINACH, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. IV (1931), p. 73, n° 8.

(2) Voir notamment HELBIG-TOUTAIN, *Guide dans les musées d'archéologie classique de Rome* (1893), t. I, p. 73-75 ; COLLIGNON, *Histoire de la sculpture grecque*, t. II (1897), p. 631-634 ; AMELUNG, *Die Sculpturen des vatikanischen Museums*, t. II (1908), p. 9-20 ; voir la bibliographie p. 18-20. A compléter par LIPPOLD, art. *Lysippos*, dans P. W., XIV, I (1928), col. 58 : le même archéologue renvoie à ses *Kopien*, 56, et à Brunn-Bruckmann, 285, que nous n'avons pu nous procurer.

nombre de répliques et de copies de répliques, — le type dont dérive notre satyre porteur d'eau, et à l'époque d'Auguste.

Mais depuis, de nouveaux travaux ont modifié l'opinion qu'il convient d'avoir soit sur Lysippe <sup>1)</sup> soit sur Apollonios et sur le torse qui passait pour être celui d'Héraclès. Un savant danois, M. E. Langenskiöld, dans les *Acta archaeologica* de 1930 <sup>2)</sup>, — que nous connaissons seulement par le résumé qu'en a donné M. Charles Picard <sup>3)</sup>, — a identifié le célèbre torse non avec Hercule, mais avec le satyre Marsyas.

L'essentiel se ramène à ceci pour nous : le torse du Belvédère et le pugiliste du musée des Thermes (si l'on admet la restitution de M. Langenskiöld), — deux œuvres d'Apollonios, — ont la même pose, qu'on retrouve sur notre statuette : torse incliné à droite, épaule gauche en haut, avant-bras droit placé comme pour soutenir quelque chose (l'outre, à Volubilis), poids du corps axé sur la hanche droite.

Nous donnons modestement, dans cet ouvrage, une description aussi exacte que possible des objets d'art que nous avons découverts, mais nous ne prétendons nullement en expliquer l'origine et en retrouver le prototype. Ce sera l'œuvre, espérons-le, des spécialistes de l'art grec et notre rôle d'explorateur ou de découvreur doit se borner en principe, dans la plupart des cas, à décrire, non à commenter.

Quoi qu'il en soit de l'origine et du prototype de la statuette, on ne peut méconnaître que le mouvement en est admirablement conçu et rendu : l'équilibre vient d'être rompu, l'on rétablit par la pensée le double geste par lequel le personnage assis a fait basculer l'outre pleine placée en équilibre sur la cuisse droite et s'apprête à faire couler le liquide dans un gobelet. C'est le spectacle que montrent journellement encore au Maroc les porteurs d'eau indigènes.

(1) Cf. G. LIPPOLD, *Lysippos*, dans P. W. — Cf. Ch. PICARD, REG. 1931, p. 81, n° 6.

(2) P. 121-146 et pl. IX.

(3) REG. 1931, p. 86. n. 5.

## XVIII. — LA MAISON DU BACCHUS DE MARBRE

Cette construction se trouve sur le parcours oriental de la grande voie décumane que nous appelons l'avenue de Tanger ; elle est située à hauteur et en face du Palais du Gouverneur, dit Palais de Gordien. Elle doit son nom à la statue de marbre découverte en décembre 1934, sommairement publiée par nous en janvier 1935 dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions* <sup>1)</sup>.

Pas plus que les différentes habitations de ce quartier, cette maison ne peut encore faire l'objet d'une description complète. Elle ne vaut, dans l'état actuel des fouilles, que par sa statue.

## Le Bacchus de marbre

(Planches XLIII et XLIV)

Le dieu est représenté sous la forme d'un bel adolescent nu, debout, campé sur la jambe droite, le pied gauche placé légèrement en arrière <sup>2)</sup>. Le bras gauche, brisé au-dessus du coude, s'écarte du tronc un peu au-dessous de la perpendiculaire <sup>3)</sup> et la main enserme la pomme de pin qui surmontait le thyrses. Le bras droit <sup>4)</sup> descend le long du corps ; la main tenait un canthare renversé. La jambe du même côté s'appuie contre un mur duquel se détache l'avant-corps d'une panthère.

La tête, inclinée en avant, est tournée vers la droite ; elle

(1) Pages 18-21 (Communication présentée par M. Carcopino).

(2) Hauteur, 1 m. 17 ; beau marbre blanc ; bonne conservation d'ensemble. La statue est mutilée à l'avant-bras droit et au-dessus du coude gauche.

(3) Il a déjà été réparé dans l'antiquité.

(4) Il était brisé en trois endroits.

est à vrai dire plus juvénile qu'efféminée ; le cou, large et puissant, un peu court, se dégage mal du buste. La chevelure est traitée avec soin ; une couronne de pampre, entremêlée de bandelettes, retombe sur les épaules.

Le torse et les jambes présentent des proportions harmonieuses. Le corps, bien qu'il reproduise les formes d'un très jeune homme, est déjà musclé. L'ensemble, réserve faite de la lourdeur du cou, n'appelle pas de critiques et révèle les qualités habituelles des assez bonnes copies de la statuaire romaine.

Il s'agit, sans contestation possible, de Bacchus. La statue représente le type de Dionysos jeune, qui dérive, mais de fort loin, de celui que les artistes grecs, et par suite les copistes romains, ont accoutumé de reproduire depuis Praxitèle.

On sait en effet qu'aux très nombreuses représentations de Dionysos barbu, tel qu'il fut traité pendant deux siècles, Praxitèle a fait succéder, après l'époque des grands poètes tragiques, un type de jeune dieu.

Parmi les si nombreuses statues de Bacchus aujourd'hui connues, nous en choisissons trois à rapprocher de celle-ci : statues où le dieu est représenté nu, debout, coiffé de pampre et de bandelettes, la main droite inclinée vers l'animal, la main gauche serrant à hauteur de la tête ou de l'épaule un thyrses vertical, parallèle au corps. C'est d'abord le Bacchus de Dresde <sup>1)</sup>. Sa tête est couronnée de pampre, vigne et feuilles ; sa main gauche s'appuie sur le thyrses ; sa main droite incline un vase ; elle en verse le liquide dans la gueule que la panthère ouvre avec avidité. Ce sont ensuite deux statues conservées à Rome, l'une à la collection Chablais <sup>2)</sup>, l'autre au Vatican, au musée Pio-Clémentin <sup>3)</sup> ; chacune porte la même

(1) CLARAC, pl. 682, dans S. REINACH, *Répertoire de la Statuaire grecque et romaine*, t. I (1916), p. 381, fig. 5.

(2) CLARAC, pl. 688 = *ibid.*, t. I, p. 384, fig. 7.

(3) CLARAC, pl. 688 = *ibid.*, t. I, p. 384, fig. 5.

coiffure que le Bacchus de Volubilis, prend le même point d'appui sur le pied droit, tient le même thyrsé dans la main gauche. La première, de la main droite un peu écartée du corps, incline un vase et répand le contenu au-dessus de la gueule de la panthère. La seconde, de la même main, tend à l'animal une grappe de raisin. Comme notre statue, elle incline la tête du côté droit.

L'aspect général de l'œuvre que nous examinons trahit une certaine lourdeur dans l'encolure. Aussi est-il normal de comparer ce Bacchus non pas avec des statues trouvées en Italie, mais simplement avec des produits de la statuaire africaine.

De toutes celles qu'on a exhumées en Afrique, — on en signale aux musées d'Alger <sup>1)</sup>, de Constantine <sup>2)</sup>, de Cherchel <sup>3)</sup>, de Philippeville <sup>4)</sup> et de Lambèse <sup>5)</sup>, — la représentation du musée de Guelma, l'ancienne *Calama*, est la plus caractéristique <sup>6)</sup>. Bien qu'on ne puisse restituer dans son ensemble cette statue qui est amputée de ses bras et de ses pieds, on saisit d'emblée dans la tête le défaut de l'encolure, courte et trapue, trop large assurément du point de vue de l'esthétique, mais révélatrice de puissance et de force, caractéristique sinon défaut qui paraît bien déceler chez les deux œuvres une origine commune.

(1) G. DOUBLET, *Musée d'Alger* (Paris, E. Leroux, in-4°), p. 37 et 77.

(2) G. DOUBLET et P. GAUCKLER, *Musée de Constantine*, p. 34.

(3) P. GAUCKLER, *Musée de Cherchel*, pl. IX.

(4) St. GSELL, *Musée de Philippeville*, p. 43-44.

(5) R. CAGNAT, *Musée de Lambèse*, p. 48 et pl. IV, fig. 1.

(6) F.-G. DE PACHTERE, *Musée de Guelma* (1909), p. 28-29, note 1 de la p. 29, et planche V, 3 = S. REINACH, *Répertoire de la statuaire*, IV (1910), p. 65, n° 2. Il s'agit à vrai dire du moins incomplet des deux exemplaires, de celui qui est, comme d'ailleurs à Volubilis, un peu plus petit que nature (le 1<sup>er</sup>, 1 m. 47).



## XIX. — LA MAISON DES NÉRÉIDES

L'habitation principale d'un des deux ensembles dégagés en 1933-1934 sur le côté Sud de la grande voie décumane, vis-à-vis du Palais du Gouverneur, présente à peu près le même plan que la Maison du Satyre à l'ouest, même profondeur, largeur plus étendue avec des thermes privés, de dimensions exigües, d'une assez bonne conservation <sup>1</sup>).

La particularité la plus intéressante de cette maison est la présence de mosaïques, en assez mauvais état, à l'intérieur et sur le rebord du bassin du péristyle. Celles-ci figurent des Néréides à cheval sur des monstres marins (en cours de restauration en 1941). À l'inverse du médaillon central du tablinum de la Maison de l'Éphèbe, les montures, — du moins celle qui apparaît à droite de la partie concave, — ont une tête de veau marin et non de cheval <sup>2</sup>).

Comme les autres habitations du quartier, cette maison ne peut encore se prêter à une description de détail.

## XX. — LES BOUTIQUES

Ces diverses habitations, en dépit de leur état de ruines, montrent bien l'aisance, le confort, voire l'agrément dans lequel vivaient les habitants de Volubilis. Mais l'épigraphie ne nous donne aucune indication sur la vie économique. Rien ne peut donc modifier l'étude fort complète de Besnier, parue

(1) *Bull. archéol.*, 1934-1935, p. 110-111.

(2) Sur les Néréides dans l'art, voir l'article *Nereiden* de Gertrud HERZOG-HAUSEN dans Pauly-Wissowa, XVII, I, 1936), et spécialement le paragraphe VII, col. 21-23.

dès 1906 dans les *Archives marocaines* <sup>1)</sup> sur la « Géographie économique du Maroc dans l'antiquité ». Tout au plus peut-on rappeler, pour le plomb, un lingot et un fragment de conduite d'eau. Le premier provenait de Carthagène, ainsi que l'établit le nom du propriétaire de la mine, C(aius) Ponticienus <sup>2)</sup> ; c'est un lingot du poids de 32 kg. 200, soit environ 200 livres romaines <sup>3)</sup>. Le second porte le nom de Lucifer Sarpedo <sup>4)</sup> et pourrait indiquer une origine espagnole ou africaine, puisqu'on relève, sur une inscription d'amphore, à Tarragone <sup>5)</sup>, et sur une épigraphe de Guelma (*Calama*) <sup>6)</sup>, le nom d'un *Lucifer, Cis[s]i (filius)*.

Sur le commerce, une inscription nous apprend l'existence d'un collège, c'est-à-dire d'une association, qu'avaient placé sous le patronage de Mercure les marchands d'habits, ou *vestiarii*.

Par contre, une idée suffisante de la diffusion du commerce à Volubilis nous est fournie par le nombre assez élevé des boutiques actuellement repérées, dans une ville dont on est loin encore d'avoir inventorié toutes les ressources.

Ce sont d'abord, dans le quartier Sud, les multiples petites pièces qui donnent soit sur le *cardo* principal, entre l'Huilerie ou Maison au pressoir et l'île du Capitole, soit sur les *decumani* et *cardines* secondaires, au Sud de la Maison d'Orphée. Il semble normal d'admettre, quand on se trouve devant ces modestes logements de deux ou trois pièces, que la première servait de boutique et les autres de chambres. Mais où cesse la part de l'hypothèse, c'est quand on parcourt les voies décu-

(1) T. VII, 1906, p. 271-295.

(2) Voir BESNIER, *Le Commerce du plomb à l'époque romaine d'après les lingots estampillés*, *Rev. archéol.* 1920, II, p. 210-244 et 1921, I, p. 36-76 ; II, p. 98-121. — Cf. du même auteur la note dans le *Bull. archéol.* de 1927-1928, p. 417-418, sur le lingot de Volubilis.

(3) *Bull. archéol.*, 1927-1938, p. 416-417.

(4) *Inscr.* 83.

(5) *CIL.* II, 4968, 4.

(6) GSELL, *Inscr. lat. de l'Algérie*, 222.

manes qui passent l'une au Nord de la Maison d'Orphée, l'autre au Sud du Capitole, une troisième entre ces deux dernières.

C'est ensuite la partie Nord-Ouest des Thermes dits de Gallien. On'y distingue en effet des salles rectangulaires d'un plan uniforme. Elles communiquent avec l'extérieur par une seule ouverture qui occupe presque toute la façade entre deux montants de pierre ; la profondeur atteint souvent le double de la largeur. Parfois une seconde pièce s'ajoute à la première ; elle en répète alors le dispositif. Ce sont bien des boutiques, des magasins de commerçants, voire des ateliers de petits artisans, que rappellent aujourd'hui encore les souks des villes marocaines.

A gauche et en contre-bas des marches qui conduisent à l'*area* du forum, nous remarquons des boutiques placées en bordure de la Maison du boulanger <sup>1)</sup> ; d'autres au Nord du forum, sur les tronçons de voies décumanes qui desservent le Sud et le Nord de l'île de la Maison aux mosaïques ; d'autres encore à l'Est du même ensemble, sur le *cardo*, où plusieurs s'échelonnent de chaque côté de la rue.

Mais voici la place de l'Arc de triomphe. Au Sud-Ouest, la Maison au chien renferme des boutiques, non seulement à l'extérieur, à droite et à gauche de l'entrée, mais aussi à l'intérieur, dans ce vaste entrepôt qui communique avec les dépendances en sous-sol situées en contre-bas. On y accédait par un escalier bien conservé. De l'autre côté de la place, ce sont les boutiques de la Maison de l'Éphèbe couronné, puis de la Maison aux colonnes.

Dans le quartier de l'Est, entre l'arc de triomphe et la porte de Tanger, d'autres boutiques s'ouvraient sur le portique Nord, en avant de l'île de la Maison des Travaux d'Hercule. Du côté Sud de cette belle avenue, nous n'en comptons pas moins de quarante. Elles se suivent sans interruption, sauf aux tronçons des *cardines* et aux couloirs des diverses maisons. Les

(1) Planche XXXII, 1.

principales d'entre elles sont celles du Satyre à l'outré, des Néréides, et de Bacchus.

Enfin, en arrière et à l'Est de cet ensemble imposant par sa masse sinon par sa conservation, on repère les vestiges d'autres boutiques encore. Ce n'est pas tout. Les deux *decumani* les plus voisins de la porte de Tanger en comptaient aussi, sur leur côté Sud, l'un dix et l'autre quinze. Voilà plus qu'il n'en faut pour affirmer l'assez grande diffusion du commerce à Volubilis.

Mais rien n'éclaire mieux la question de l'activité commerciale de la Maurétanie occidentale et plus spécialement de Volubilis qu'un rapprochement entre le Maroc contemporain et le Maroc de l'antiquité. De nos jours, des négociants de Fez envoient tous les ans à Manchester un des membres de leur famille pour diriger une succursale de leur maison de commerce et maintenir entre l'Angleterre et le Maghreb une opportune liaison d'affaires. Dans l'antiquité également, il est permis de le présumer, les enfants des principales familles de Volubilis allaient parfois jusqu'à Rome, soit pour y achever leurs études, soit pour s'initier au négoce, soit encore pour débiter dans l'administration. Nous savons en tout cas qu'un jeune Volubilitain, L(ucius) Caecilius Fronto, mourut à Rome à peine âgé de vingt-cinq ans ; Caec[ilia] Caeciliana, dont il était le beau-fils, n'a pas manqué de lui élever près du forum, sur la place à laquelle aboutit le tronçon de voie décumane qui vient de la porte de Tocolosida, une base honorifique surmontée d'une statue <sup>1</sup>). C'est un témoignage de la liaison, commerciale sans doute, qui reliait à Rome la ville lointaine de Volubilis.

(1) Planche XXXI, 2.

(2) Inscr. 93.

## OBJETS D'ART ISOLÉS

Nous examinons maintenant quelques œuvres d'art qu'il n'a pas été possible de restituer aux édifices dont elles formaient l'ornementation.

### XXI. — LE CHEVAL DE BRONZE

(Planches XXXVI et XXXVII)

Cet objet a été découvert en 1931, à Volubilis, lors du dégagement du versant occidental du plateau <sup>1)</sup>.

Il reste du corps de l'animal la tête, tout le tronc moins la queue, l'extrémité supérieure des deux membres antérieurs et du membre postérieur droit : le membre postérieur gauche est le seul qui soit complet et qui nous permette de rétablir par la pensée la hauteur totale du cheval.

L'animal mesure 0 m. 45 jusqu'au sommet de la tête ; 0 m. 29 jusqu'au garrot ; 0 m. 29 au milieu de l'emplacement de la selle et 0 m. 295 à la croupe. La longueur du corps, de l'avant du poitrail à l'extrémité de la croupe, est de 0 m. 32 ; avec la tête restituée elle est de 0 m. 41.

L'épaisseur du bronze est en moyenne de 0 m. 002, un peu moins sur le dos, un peu plus aux membres. La patine se présente sous une jolie couleur vert foncé.

(1) Cette étude reproduit en partie notre article paru en 1938 dans les *Monuments Piot*, t. XXXVI, p. 59-66 et planche III. M. Charles Picard avait bien voulu en lire le manuscrit et nous faire part de plusieurs remarques importantes, dont nous le remercions vivement.

La largeur du poitrail est de 0 m. 093, en haut et en bas ; de la croupe, 0 m. 099 en haut et 0 m. 095 en bas.

La tête est portée très haut, ce qui donne à l'ensemble du corps une impression de raccourci qu'éveillent d'ailleurs presque toujours les chevaux antiques. Les oreilles pointent légèrement en avant et la crinière, très large, est taillée court, en brosse.

La hauteur de la tête est de 0 m. 125 de la base de la crinière à l'extrémité des naseaux, et de 0 m. 131 en prenant cette mesure au sommet de la crinière ; la largeur du chanfrein sur les arcades sourcilières est de 0 m. 045.

La tête laisse voir de façon évidente les traces du montant de la bride, du frontal et du sous-gorge ; on a d'ailleurs retrouvé quelques éléments de bride.

L'examen le plus attentif ne laisse pas apparaître de trace de collier ou de selle. Il y a lieu toutefois de signaler, sur l'encolure, une légère dépression qui peut à la fois provenir d'un choc ou d'une intention du statuaire, comme si l'animal avait porté une selle ou une sellette.

Sommes-nous en présence d'un cheval de selle ou d'un cheval de trait ? L'existence certaine de la bride ne permet pas, non plus du reste que la position élevée de la tête, de reconnaître un cheval en liberté. Je ne crois pas non plus qu'il s'agisse d'un cheval de selle, si flatteuse que puisse être l'hypothèse de voir en notre cheval la monture de l'Éphèbe découvert en 1918 et publié par nous dans la *Gazette des Beaux-Arts* <sup>1)</sup>. Il faut voir dans notre bronze la représentation d'un animal de trait. Je l'imagerais volontiers, — hypothèse la plus vraisemblable, — groupé à côté d'un autre cheval et tirant un char conduit par une divinité ou par un athlète vainqueur, bige ou peut-être quadrigé.

(1) *L'Éphèbe à cheval* de Volubilis, 1920, p. 1-6.

On sait combien les Romains aimaient à placer des statues équestres sur les places publiques, et des quadriges sur les arcs de triomphe. A Volubilis même l'arc de triomphe de Caracalla était surmonté d'un groupe de six chevaux grandeur nature, dont il ne nous reste qu'un jarret et deux sabots<sup>1)</sup>. De statues équestres grandeur nature nous avons encore trouvé des traces à Souk el Djemaa el Ahouafat, à Sidi Slimane, à Banasa et à Thamusida, et les deux derniers presque identiques accusent bien la même école, la même facture, la même date.

Mais ici s'arrête la comparaison avec les chevaux de la statuaire romaine. Ces derniers sont en effet bien caractéristiques. Qu'il s'agisse de représentations comme celles des musées d'Orléans<sup>2)</sup>, de Mayence<sup>3)</sup> ou de Châlon-sur-Saône<sup>4)</sup>, ou même de la fort belle statue équestre de Marc-Aurèle, à Rome, devant le Palais des Conservateurs<sup>5)</sup>, on n'y découvre jamais ce splendide cachet d'art, de fini, de perfection qui n'appartient qu'à ce qui est grec. Le caractère grec du cheval de Volubilis apparaît d'emblée.

Non seulement notre cheval est bien un produit de l'art grec, mais l'original dont il dérive est antérieur à l'école de Lysippe. De cette école, le Palais des Conservateurs possède un admirable cheval de bronze<sup>6)</sup>, à la bouche entr'ouverte par le mors contre lequel il se défend, un animal prêt à s'élaner sur ses membres postérieurs pour prendre le galop, ou brusquement arrêté par son cavalier ou son conducteur. Mais le cou n'a déjà plus cette crinière en brosse, ni les yeux

(1) « Arcum cum seigibus et ornamentis omnibus », CAGNAT-MERLIN-CHAPELAIN, *Inscr. lat. d'Afrique*, 608, a et b, lignes 4-5. — Voir p. 284, n° 55-57.

(2) ESPÉRANDIEU, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. IV, p. 119, n° 2978 (cheval de Neuvy-en-Sullias).

(3) ESPÉRANDIEU, *Recueil des bas-reliefs*, t. VII, p. 345, n° 5838.

(4) *Ibid.* t. III, p. 206, n° 2150.

(5) S. REINACH, *Répertoire de la Statuaire*, t. I, p. 586, n° 5.

(6) COLLIGNON, *Lysippe, Les grands artistes* (Paris, Laurens), fig. 22, p. 112.

ces saillies qui caractérisent le cheval phidiesque. L'œuvre est fort belle encore, mais d'une autre époque, mieux même, d'une autre école.

Cherchons au contraire parmi les artistes antérieurs à Lysippe si nous trouvons des représentations de chevaux analogues à celle de Volubilis. Hégias d'Athènes, le premier maître de Phidias et l'un des derniers sculpteurs archaïques avec Critios et Nésiotès, était déjà l'auteur de statues équestres d'enfants montés sur des chevaux de course <sup>1)</sup>. Agélasdas d'Argos, — dont Myron, Polyclète et Phidias furent les élèves, — avait composé à Olympie, pour Cléosthènes d'Épidamne, un groupe de quatre chevaux et de deux personnages, puis à Delphes, pour les Tarentins, un groupe de bronze figurant des cavaliers et des femmes captives. Les groupes de chevaux d'Oenomaos et de Pélops, sur le fronton oriental du temple d'Olympie, rappellent, assure-t-on, l'*ex-voto* de Cléosthènes <sup>2)</sup>. La représentation la plus caractéristique du type de cheval idéal créé par Phidias, — de l'*Urpferd*, pour employer le mot de Goethe <sup>3)</sup>, — est la tête de cheval de Séléne que Lord Elgin transporta au *British Museum*. Ce type est bien une création personnelle de Phidias, quelle que soit la part d'invention due aux prédécesseurs du grand artiste, et pendant tout le v<sup>e</sup> siècle l'école attique l'a reproduit. Collignon l'a excellemment décrit : « la crinière courte et droite, les yeux saillants, des formes nerveuses et très dépouillées, les contours des naseaux et de la bouche énergiquement accusés, et surtout les plans de la mâchoire inférieure indiqués avec un grand parti pris de simplicité » <sup>4)</sup>.

On peut citer, comme exemple caractéristique, une tête de cheval découverte près de Tarente <sup>4)</sup>. Ce [canon du cheval grec se retrouve sur la stèle de Dexiléos au Céramique exté-

(1) PLINE, 34, 49.

(2) COLLIGNON, *Phidias* (Les artistes célèbres ; Paris, J. Rouam, s. d.), p. 10.

(3) Cité par A. MICHAELIS, *Der Parthenon* (Leipzig, 1871), p. 178.

(4) COLLIGNON, *Phidias*, p. 50.



rieur d'Athènes <sup>1)</sup> et sur le bas-relief du cavalier de la Villa Albani <sup>2)</sup>, mais ces deux dernières œuvres ne sont plus du <sup>v</sup>e siècle.

La ressemblance de la tête du cheval de Volubilis est à vrai dire moins frappante avec la tête du cheval de Séléné, dont le haut des oreilles et de la crinière ont disparu, qu'avec celle du cheval de gauche, sur la frise occidentale du Parthénon, encore en place <sup>3)</sup>. La seule différence est que sur cette frise le cheval, retenu par son cavalier, relève la tête verticalement, alors que celui de Volubilis la porte naturellement.

Mais la crinière et les mèches ramenées en avant de l'oreille sont identiques, ainsi que les proportions des différentes parties de la tête et du cou. C'est à peine si l'arcade sourcilière apparaît un peu plus saillante sur notre cheval que sur celui de la frise du Parthénon. Dans l'ensemble, on ne peut contester l'évidente parité des deux œuvres : non que j'ose me permettre de soutenir que notre cheval est de la même époque ; mais, copie ou réplique, il n'en demeure pas moins une fort belle œuvre, grecque d'exécution comme d'inspiration et d'école.

La comparaison du cheval de Volubilis s'impose donc avec les œuvres de Phidias et de son école. Je rappellerai, parmi les collections du *British Museum*, sur un bas-relief en marbre qui provient de la frise septentrionale du Parthénon, deux chevaux montés, passant à gauche <sup>4)</sup> ; sur un fragment de la frise du temple d'Apollon près de Phigalie, à gauche un cheval se cabrant, à droite un cheval tombant <sup>5)</sup> ; sur un autre frag-

(1) MICHAELIS, *Journal of Hellenic Studies*, t. III, p. 234 (cité par Collignon, *op. laud.*, p. 50, n° 1).

(2) COLLIGNON, *Phidias*, p. 50.

(3) HELBIG-TOUTAIN, *Guide dans les musées... de Rome*. (Leipzig, K. Baedeker, 1893), t. II, p. 31-33, n° 759.

(4) H. LECHAT, *Phidias et la sculpture grecque au V<sup>e</sup> siècle*, (Paris, de Boccard, 1924), fig. 44, p. 122.

(5) L'« Éphèbe à cheval » avait été réparé dans l'antiquité, ainsi qu'il fut aisé de le constater lors du nettoyage de la statuette.

ment de la frise Nord du Parthénon, un cheval non monté, — ou dont le cavalier a disparu, — marchant à gauche, au pas <sup>1)</sup>. Je citerai encore, au musée de l'Acropole, bien qu'elles soient d'une autre époque, deux admirables statues équestres où la crinière des chevaux, — taillée en brosse longue et s'avancant entre les oreilles jusqu'au frontal, — les yeux, les naseaux et le port de la tête, dénotent avec notre cheval une ressemblance frappante <sup>2)</sup>. La crinière et l'attitude se retrouvent encore sur le bas-relief qui orne la base du monument funéraire de Lambrida, en Attique <sup>3)</sup>, aujourd'hui conservée au Musée central d'Athènes. Je ne pense pas qu'il soit possible de contester un seul instant l'origine grecque de notre bronze de Volubilis.

J'ai écarté plus haut l'hypothèse, plus facile qu'absurde, de la restitution de cet animal comme monture au jeune homme dans l'attitude du cavalier, à l'« Éphèbe à cheval » qui paraît bien devoir se rattacher à l'école du Péloponnèse. Les deux objets, étant de dimensions réduites, ont pu voyager au titre de bibelots et être amenés ou envoyés à Volubilis aussi bien comme antiquités que comme œuvres d'art, et c'est un point de plus en faveur de leur valeur de copies ou de répliques d'originaux de la meilleure époque de l'art grec.

Comme la statuette dont il vient d'être question, comme l'« Éphèbe versant à boire », comme l'« Éphèbe couronné », ce cheval souligne davantage encore l'intérêt de Volubilis comme foyer d'art. Il apporte une preuve de plus à l'hypothèse que j'avais naguère avancée des libéralités des rois de Maurétanie Juba II et Ptolémée <sup>4)</sup> et que M. Jérôme Carco-

(1) Cf. notre article des *Monuments Piot*, t. XXXIII (1933), p. 1-12 du tirage à part.

(2) *Monuments Piot*, t. XXXIII, p. 1-16 du tirage à part (1933).

(3) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1931, p. 292-296 et *Monuments Piot*, t. XXXII, p. 12.

(4) *Hespéris*, 1933, p. 1-24.

(5) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1931, p. 292-296 et *Monuments Piot*, t. XXXIII, p. 12.

pino a si magistralement exposée, au Congrès de l'Institut des Hautes-Études Marocaines de 1933, dans sa brillante communication sur *Volubilis regia Iubae* <sup>1)</sup>.

## XXII. — L'ÉPHÈBE VERSANT A BOIRE

(Planches XXXVIII et XXXIX)

Découverte en juin 1929 <sup>2)</sup> dans une habitation située au Sud de la Maison d'Orphée, cette statue en bronze mesure 0 m. 85 de hauteur. Elle était brisée en deux endroits, sous l'aisselle gauche et au bas de la jambe droite. D'une assez bonne conservation, sauf au cou-de-pied de la jambe droite et aux yeux, elle a conservé une belle patine vert foncé. On observe en outre une légère éraflure sur la partie antérieure de la cuisse droite et un arrachement au mollet gauche. Cette défektivité nous paraît révéler un point d'appui sur un tronc d'arbre ou un mur dont nous n'avons plus de traces.

Cette statue représente <sup>3)</sup> un bel adolescent de dix-sept à dix-huit ans, nu, debout, fièrement campé, le poids du corps portant sur la jambe gauche, le mollet droit en arrière, la plante du pied prête à quitter le sol et à se reporter en avant. La hanche gauche ressort plus qu'il ne conviendrait si la jambe n'avait un appui.

Le bras gauche, plié presque à angle droit, tend la main ouverte à hauteur de la poitrine ; l'autre bras s'élève, le coude un peu en arrière de la tête ; la main fermée serrait la poignée d'un vase pour en verser le contenu dans une coupe tenue de la main gauche.

La tête s'incline légèrement du côté gauche, comme si le

(1) *Hespéris*, 1933, p. 1-24.

(2) *C. R. Acad. Inscr.*, 1929, p. 262-263 ; — *Monuments Piot*, t XXXIII, p. 107-118 et pl. X-XI. Cf. *Beaux-Arts*, 20 nov. 1929 et Ch. PICARD, *Bull. archéol. de la Revue des études grecques*, 1930, p. 108-109.

(3) Nous reproduisons en partie la description donnée dans l'article cité, p. 113-117.

regard se dirigeait vers la coupe. Les yeux ont disparu ; ils étaient rapportés : on distingue encore aisément de chaque côté des paupières les trous qui servaient à les fixer.

La chevelure est formée de larges boucles ondulées qu'enferme une fort belle couronne de lierre, où les feuilles alternent avec des infructescences à six baies.

L'artiste a visiblement traité la tête avec un soin particulier ; il a su lui communiquer un grand charme. En outre, la ligne du front et du nez rompt avec la traditionnelle ordonnance du type grec ; le visage prend ainsi une impression presque moderne, moins froide et plus vivante.

En dépit de cette dernière impression, qui peut d'ailleurs n'être que subjective, on reconnaît d'emblée dans notre éphèbe versant à boire l'attitude du satyre de l'Albertinum de Dresde et l'on évoque les vingt-deux statues, torses ou têtes, dont les meilleurs ont été étudiés par Furtwaengler <sup>1)</sup>, Gherardini <sup>2)</sup>, Wilhelm Klein <sup>3)</sup>, M<sup>me</sup> Ada Maviglia <sup>4)</sup> et, plus récemment, par M. Fritz Weege <sup>5)</sup>.

Vu l'importance de ce type, il paraît opportun de rappeler ici, sans entrer dans le détail des descriptions, les différents exemplaires de statues entières ou mutilées de « satyres verseurs » tels que Wilhelm Klein les a énumérés dans son grand ouvrage sur Praxitèle <sup>6)</sup>. Ils sont répartis dans les collections suivantes :

- 1-3. Dresde, Albertinum ;
4. Londres, British Museum ;

(1) *Die Meisterwerke der griechischen Plastik*, p. 534 et suiv.

(2) *Il Satiro che versa da bere* (*Bull. della Comm. archeol. comunale di Roma*, 1892, p. 237-260 et 305-339).

(3) *Praxiteles*, Leipzig, 1898, p. 182-218.

(4) *Del Satiro versante e della sua attribuzione a Prassitele* (*Bull. della Comm. archeol. comunale*, 1910, p. 161-162).

(5) *Der einschenkende Satyr aus Sammlung Mengarini* (89. *Winckelmannsprogramm*, Berlin, 1929).

(6) *Op. laud.*, p. 190 et 192 (note de la p. 190). — Depuis l'ouvrage de Klein, M. G. E. Rizzo a publié sur Praxitèle (en 1932) un ouvrage des plus importants, mais nous n'avons pu nous le procurer.

5. Palerme (provenant de Torre del Greco) ;
6. Rome, musée Boncompagni-Ludovisi ;
7. Paris, Louvre ;
8. Berlin ;
9. Léningrad, ancien musée de l'Ermitage (provenant de Tivoli) ;
10. Rome, Palais des Conservateurs ;
11. Tunis, musée du Bardo, chambre des Sultanes (torse) ;
12. Rome, collection Mengarini, provenant d'Anzio ;
13. Rome, Vatican, galerie des Candélabres (torse) ;
14. Petworth-house (Michaelis, *Ancient marbles*, n° 6) ;
15. Rome, musée des Thermes, provenant du Palatin (torse) ;
16. Berlin, ancienne collection Pourtalès ;
17. Fragment de Trèves (Hettner, *Römische Steindenkmäler in Trier*, n° 672).

Il faut en outre ajouter cinq têtes reconnues par Klein comme provenant du même type :

1. Rome, musée du Vatican, Galerie géographique ;
2. *Ibid.*, galerie des Candélabres ;
3. *Ibid.*, galerie Chiaramonti ;
4. Naples, Musée national ;
5. Rome, musée Torlonia.

Les meilleurs exemplaires paraissent être ceux de l'Alberlinum de Dresde, du Musée national de Rome et du Musée civique de Palerme. Quelles que soient les variétés d'attitudes et d'attributs, originaux ou répliques, ils reproduisent les traits d'un éphèbe à la fois gracieux et robuste, aux formes délicates et régulières, qui élève le bras droit au-dessus de la tête et se prépare à verser du vin dans une coupe que tient la main gauche.

Mais voici en quoi notre statue se distingue nettement des satyres verseurs. Ces derniers ont tous des oreilles de chèvres

dont l'extrémité supérieure se termine en pointe, et cette particularité transparait toujours au-dessus ou au travers des boucles de la chevelure. De plus, ils ont presque tous l'amorce ou la trace d'une petite queue à la naissance des reins <sup>1)</sup>. Les traces d'animalité, si édulcorées et si mitigées, des diverses répliques des satyres verseurs <sup>2)</sup> se trouvent donc pour la première fois, à notre connaissance du moins, complètement supprimées.

La présence de la couronne de lierre, l'absence d'oreilles pointues et de traces de queue, nous avaient amené au moment de la découverte, à voir dans notre statue un Dionysos. Après plusieurs années d'observations et de recherches, s'il semble confirmé qu'il est impossible d'y voir un satyre-verseur, il me paraît préférable de reconnaître en elle, non pas le dieu lui-même, mais l'un des demi-dieux, l'un des personnages de son cortège, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement, comme je serais en définitive assez porté à le croire, d'un bel adolescent, d'un jeune éphèbe versant à boire : ce terme convient mieux que tout autre pour caractériser une œuvre qui se révèle grecque par sa conception, sinon par son exécution.

Toute belle qu'elle soit, l'œuvre laisse en effet apparaître quelques légers défauts à une observation minutieuse. Les avant-bras et les mains accusent une grosseur et surtout une longueur un peu excessives, impression que rend plus sensible l'allongement restreint des bras entre l'épaule et le coude. Il est vrai que la main gauche était masquée par le récipient qu'elle contenait et dans lequel tombait le liquide versé par la main droite. De plus, à bien examiner de dos la statue, on cons-

(1) Tels la statue de la collection Mengarini et le torse du Vatican. — Il s'agit toujours, pour le satyre, d'une queue de bouc (Cf. NICOLE, art. *Satyrus*, dans SAGLIO).

(2) Cette trace est bien visible, notamment, sur la figure 3 de la dissertation de M. WEEGE, *op. laud.*, p. 5.

tate qu'en dépit du déhanchement à gauche que nous avons signalé, la hanche opposée s'avère sensiblement trop étroite.

L'influence de l'école de Praxitèle est évidente, si du moins l'on s'en tient à l'opinion émise pour la première fois par Stephani <sup>1)</sup> et suivie depuis par Furtwaengler, Gherardini et Klein, au lieu de voir dans le « Satyre verseur », avec M<sup>me</sup> Maviglia, une œuvre argivo-attique <sup>2)</sup>. Encore y a-t-il lieu de rappeler que dans la création de ce type si répandu l'on retrouve des survivances imputables à Polyclète ou à son école, notamment l'attitude de la jambe libre. Mais l'influence de l'école de Lysippe est encore plus certaine dans les proportions et l'allègement du corps.

Sans pouvoir, en définitive, attribuer à chaque école la part exacte qui lui revient dans la conception du type de notre « éphèbe versant à boire », on doit souligner la comparaison qui s'impose entre lui et l'Éphèbe de Marathon, du musée d'Athènes <sup>3)</sup>. Tout en faisant la part de l'école de Lysippe, celle-ci serait donc assez restreinte : le mouvement des bras dans les diverses représentations des satyres verseurs, de l'éphèbe de Marathon et de l'éphèbe de Volubilis est une preuve certaine de la part prépondérante qu'il faut attribuer à l'école de Praxitèle.

Il faut en terminant ce chapitre déterminer si nous nous trouvons en présence, non pas d'une œuvre originale grecque postérieure de peu à Praxitèle, mais plus modestement d'une réplique, plus exactement d'une copie de réplique, de l'époque hellénistique, ou d'une excellente copie romaine ; encore conviendrait-il, dans cette dernière alternative, de préciser s'il s'agit de l'époque d'Hadrien ou de celle d'Auguste.

(1) Ludolf STEPHANI, *Parerga archeologica* (Bull. de l'Acad. des Sciences de Saint-Petersbourg, t. XVII, 1782, col. 532-556).

(2) P. 181 de l'article cité. — Cf., du même auteur, *L'Attività artistica di Lisippo ricostruita su nuova base*, Rome, 1914, in-8°.

(3) Sur cette statue, voir S. REINACH, *Courrier de l'art antique* (Gazette des Beaux-Arts, 1928, II, p. 215-218).

De l'époque d'Hadrien nous ne sommes pas partisan, car rien n'oblige à descendre jusqu'à cette époque pour incriminer à l'œuvre les défauts que nous avons signalés. Le point précis à débattre serait de savoir si notre éphèbe a été fabriqué à Rome, à l'époque d'Auguste, par des copistes grecs, ou s'il n'a pas vu le jour en Grèce, assurément après la mort d'Alexandre, mais avant la conquête romaine, ce qui est bien la délimitation de l'époque hellénistique. C'est ici, semble-t-il, qu'est la vérité. Qu'elle ait appartenu ou non à ce « musée grec des rois maures » que Paul Monceaux <sup>1)</sup> avait imaginé pour Cherchel, pour la ville d'Iol qui était en Maurétanie l'une des capitales de Juba, — depuis que M. Jérôme Carcopino <sup>2)</sup> a si bien établi que Volubilis en était une autre, — ou qu'un grand chef éclairé l'ait amené au cours de son arrivée au Maroc, l'œuvre est bien, malgré quelques défauts, la copie hellénistique d'une œuvre grecque imitée avant tout de l'école de Praxitèle <sup>3)</sup>.

### XXIII. — LA TÊTE DE MARBRE

(Planche XXIII)

Cette tête a été exhumée en décembre 1918 dans l'un des bastions voisins de la porte de Tanger. Il est très regrettable qu'on ne l'ait pas trouvée en place, dans l'une des riches habitations actuellement découvertes ; elle partage d'ailleurs le même sort que la Vénus de marbre et la tête de mule en bronze. Si facile que soit la théorie des cachettes et des trésors mis à l'abri à l'approche d'invasions ou sous la menace de cataclysmes, il faut bien reconnaître qu'en cet endroit du mur d'en-

(1) *Statues de Cherchel provenant du musée grec des rois maures à Caesarea* (*Gazette archéologique*, 1886, p. 60-63). « Opinion peu vraisemblable », déclare toutefois GSELL, t. VIII, p. 247.

(2) *Volubilis regia Iubae* (*Hespéris*, XVII, p. 1-24).

(3) Reproduction en bronze de la Maison Leblant-Barbedienne.



ceinte nous avons rencontré, groupées avec un évident souci de préservation, plusieurs œuvres d'art qui devaient, au moment de la dernière splendeur de la ville, avoir un emplacement plus en rapport avec leur valeur <sup>1)</sup>.

De grandeur nature, la tête mesure 0 m. 25 de hauteur, du sommet du crâne au menton, et 0 m. 185 de largeur, d'une oreille à l'autre. La bouche fermée, l'air attentif mais l'œil un peu vague, le personnage regarde droit devant soi, très légèrement vers la gauche, ainsi que l'indiquent les prunelles. Les pommettes, saillantes et un peu allongées, semblent cause d'un défaut presque imperceptible, à vrai dire plus apparent que réel : l'intervalle entre les deux yeux semble un peu inférieur à la largeur d'un œil.

C'est le portrait d'un jeune homme imberbe, à peine sorti de l'adolescence, qui ne paraît guère avoir plus de quinze ou seize ans.

La physionomie de cet inconnu accuse une frappante ressemblance ; la beauté de l'œuvre attire et retient les regards les plus indifférents.

L'exécution est parfaite. Pour la majorité des connaisseurs et des artistes, cette tête de marbre constitue vraiment la maîtresse pièce du musée de Volubilis, de ce musée « si modeste dans ses proportions et son décor, mais tout éclatant de la beauté des marbres et des bronzes qui... le remplissent d'un incomparable rayonnement » <sup>2)</sup>.

Le marbre employé ici est un marbre blanc d'un grain très fin, analogue au marbre de Carrare, avec des transparences et des luminosités que font apparaître davantage les traces infimes, volontairement laissées en place, de feuilles et de

(1) Des descriptions sommaires de cette tête ont été données dans notre communication sur les « Travaux et recherches du Service des Antiquités du Maroc depuis 1919 » (*C. R. Acad. Inscr.*, 1922, p. 31) ; — dans les *Monuments Piot*, t. XXXIII, p. 110-111, fig. 3 et 4 ; — dans le *Guide du visiteur de Volubilis*, p. 30.

(2) CARCOPINO, M. R., 1940, p. 381-382 ; — cf. H. 1933, XVII, p. 1-2.

radicelles <sup>1)</sup>. L'occiput est formé d'un morceau supplémentaire, comme si le statuaire n'avait pu représenter toute la tête dans un premier bloc : seule explication possible, et nous avons, sur le conseil de M. Charles Picard <sup>2)</sup>, renoncé à voir dans ce procédé une survivance de la section crânienne et de l'insertion par en haut des yeux rapportés dans les statues de bronze.

La conservation est excellente. On remarque seulement le bris du lobe de l'oreille gauche et quelques épaufrures superficielles sur le nez et les joues. La chevelure, abondante et souple, est traitée avec une maîtrise de premier ordre. Elle est disposée en mèches courtes qui ondulent en demi-cercles et se superposent les unes aux autres ; c'est la technique des *Flockenhaare* qu'a naguère étudiée le spécialiste le plus complet peut-être, à l'heure actuelle, de l'art du portrait dans l'antiquité, M. Frederik Poulsen <sup>3)</sup>.

C'est surtout en observant de profil ce portrait qu'on demeure d'emblée saisi par les caractères ethniques de sa physionomie. Le nez est légèrement busqué. Les lèvres dessinent une moue finement esquissée qui prête au jeune homme un air boudeur, presque mécontent et chagrin. On a bien l'impression, surtout lorsqu'on vit depuis plusieurs années en Afrique du Nord, qu'on est en présence d'un Berbère, d'un autochtone. N'était une frappante clarté dans la chevelure, on serait même tenté de repérer sur ce visage quelques éléments négroïdes : du moins y reconnaît-on certaines caractéristiques des Marocains originaires du Sous, caractéristiques assez rebelles à l'analyse, mais familières à un œil exercé. Il y a encore, dans la région de Mogador ou des Aha, une tribu des Beni

(1) C'est en principe une mesure générale dont j'ai pris la responsabilité que de nettoyer le moins possible les objets d'art découverts au cours des fouilles.

(2) M. Charles Picard a bien voulu, dans ce domaine de la statuaire antique dont il est l'un des maîtres éminents, nous faire part de plusieurs observations opportunes. Nous sommes heureux de l'en remercier.

(3) *Probleme der römischen Ikonographie*, Copenhague, 1937. — Cf. surtout p. 23-24 (technique du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.).

Zelten. Or Valerius Severus, fils du Carthaginois Bostar, était le gendre du Berbère Izeltha. Il est tentant de lui prêter, à lui ou à l'un des siens, la physionomie de notre jeune homme.

Peut-être même faut-il voir en lui un membre de la famille de Juba II ou de Ptolémée. Il révèle bien dans l'ensemble les traits qu'on aimerait à prêter aux chefs des tribus asservies à la domination de Rome, à ces *reges inservientes* dont parle Tacite à propos des rois de Syrie Sohaemus et Antiochus et de leur soumission à Vespasien <sup>1)</sup>. Si la chevelure est traitée avec le plus grand soin, les yeux au contraire ne sont pas figurés avec vigueur et le regard, avons-nous écrit ailleurs, dégage « une impression un peu vague, bien voulue par le statuaire, comme il convient au portrait d'un personnage qui paraît privé de la liberté » <sup>2)</sup>.

Bien que la technique de la chevelure en *Flockenhaare* <sup>3)</sup> soit du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, et bien qu'en principe on doive plutôt lui assigner la première moitié du siècle, cette fort belle œuvre nous paraît dater de l'époque d'Auguste, de l'époque où l'art du portrait atteignit une exactitude et même une perfection dignes de l'art grec. Nous y voyons volontiers soit Valerius Severus ou l'un des membres de sa famille, — ce qui, à vrai dire, retarderait un peu la date, — soit un parent de Juba II ou de Ptolémée, ou Juba II lui-même <sup>4)</sup>. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de son identification, cette tête de marbre est digne d'être comparée avec les plus beaux portraits de l'art antique.

(1) *Hist.*, II, 81.

(2) *Monuments Piot*, t. XXXIII, p. 5 du tirage à part.

(3) F. POULSEN, *op. laud.*, p. 23-24.

(4) «... Le chef-d'œuvre de marbre du musée de Volubilis, la tête sculptée avec la maîtrise et la sobriété classique d'un artiste de l'époque augustéenne, est probablement une tête de Juba. » J. CARCOPINO, *H.* 1933, XVII, p. 2, n° 4.

## XXIV. — LA TÊTE DE MULE

(Planche XXIV, 2)

Cet objet a été trouvé à Volubilis en décembre 1918, dans le second bastion à droite de la porte de Tanger, avec la tête de marbre, la Vénus et divers menus objets, dans une cachette<sup>1)</sup> et non en place. Il mesure 0 m. 205 de hauteur sur 0 m. 09 de largeur ; l'oreille est longue de 0 m. 05 et la tête, sans la crinière, de 0 m. 10.

Il est disposé en forme d'applique et travaillé en creux. La tête, tournée à droite, se détache en ronde bosse à hauteur de l'oreille gauche. Le cou se profile en bas-relief.

L'animal n'a pas de bride, mais une guirlande de feuilles et de baies de lierre passe sur le front et sur le cou et se noue au-dessus de l'arcade sourcilière droite. Il porte un collier.

La tête est d'une merveilleuse finesse. Très large au front, à hauteur des yeux, elle s'amincit au milieu du chanfrein et s'élargit à hauteur des naseaux. La bouche est entr'ouverte. L'oreille, très courte, correspond à celle de l'hémione.

Le globe de l'œil pouvait, de chaque côté, être incrusté d'argent. La crinière se compose de douze paires successives de touffes ; trois se dressent en avant, au-dessus des oreilles ; les autres s'allongent sur l'encolure.

La guirlande de lierre est disposée de la façon suivante. Attachée au front par quatre entrelacs, elle fait retomber entre les yeux deux infructescences, l'une à cinq baies, à hauteur de l'œil droit, l'autre à six baies, à hauteur de l'œil gauche. Du côté droit, à la base de l'oreille, une infructescence à cinq baies et une feuille dont la pointe est tournée en arrière ; au-dessous de la base de l'oreille, en arrière et en bas de l'œil, une feuille tournée à droite. Au milieu du cou, au-dessus de l'oreille,

(1) Cf. à ce propos CARCOFINO, *Mél. de Rome*, 1940, p. 383-385.

trois feuilles se détachent de la tige de la guirlande : l'une, en haut, tourne à droite une pointe perpendiculaire ; deux au-dessous, présentent leurs pointes l'une à droite, celle de devant ; l'autre, en bas et à droite.

Du côté gauche, masqué en partie, puisque la tête se présente à droite, on remarque, sur l'oreille gauche et à sa base, une infructescence à cinq baies et une feuille pointée en l'air ; sous la tige de la guirlande, deux feuilles pointées à gauche, l'une sous l'œil, l'autre au-dessous de l'oreille. La guirlande s'interrompt entre la neuvième et la dixième paire de tresses, mais sur la face principale, sur le côté droit qui est seul représenté complètement, la guirlande reparaît entre la onzième et la douzième.

Le collier, très stylisé, est sans attelles<sup>1)</sup> ; il se compose d'un coussin plus étroit au sommet qu'à la base, interrompu aux deux tiers du cou, terminé par trois courroies qui retombent en avant. Les touffes de longs poils bouclés ressortent en arrière et en dessous du harnais.

Tout, dans cette applique, est d'un travail excellent, d'une minutie raffinée qui ne nuit pas à la belle harmonie de l'ensemble. Le regard, un peu voilé, et l'expression de la bouche sont admirablement rendus. Les feuilles de lierre se détachent avec une finesse remarquable. Du point de vue de la technique, il faut noter spécialement la manière dont est figurée la partie supérieure des naseaux, en superposition, particularité qu'on retrouve sur le cheval de bronze étudié plus haut.

Rapprochons de notre tête de mule d'autres représentations de cet animal. C'est d'abord celui qu'on a improprement appelé l'*Ane bachique de Brales*, trouvé dans l'Aisne en 1866, entre Soissons et Château-Thierry ; sous réserve de cette confusion entre l'âne et le mulet, cette tête a fait l'objet, dans

(1) A moins qu'on ne voie celles-ci dans les quatre rondelles figurées en dessous du collier, à gauche et en bas.

les *Annales* <sup>1)</sup> de la Société historique et archéologique de cette dernière ville, d'une étude très poussée et à peu près complète, due à un érudit local, Alphonse Barbey.

Les dimensions ne diffèrent pas beaucoup de celles de notre mule de Volubilis, 0 m. 16 « de l'extrémité du col au nez de l'animal » ; la disposition de l'applique est la même, tête à droite, guirlande de lierre, collier de profil triangulaire ; le type de l'animal est un peu différent : « les oreilles longues, le col épais, la crinière relevée semblent être ceux de l'âne, du zèbre, de l'hémione ou d'un de leurs congénères ». Pour Barbey, c'est un onagre.

La collection Warocqué, à Mariemont, près de Mons (Belgique) <sup>2)</sup> conserve un mulet bachique que M. Franz Cumont a bien voulu nous signaler. La partie du catalogue relative à cet objet le décrit comme suit : « Applique de char (?). Tête de mulet, le front couronné d'une branche de lierre, d'un beau caractère. Pièce d'applique qui paraît avoir servi de décoration à un char ; au milieu du cou, reste la tête du clou qui la fixait. »

Ces deux dernières représentations d'animaux sont bien de l'époque romaine. En voici une troisième, au Musée métropolitain de New-York, décrite sommairement par M<sup>me</sup> Gisela Richter <sup>3)</sup> : une tête de mule provenant d'une paire d'ornements de bronze pour un lit, trouvée en Asie Mineure. Il paraît bien s'agir, vu l'origine du petit monument, d'une œuvre grecque, non d'une œuvre romaine exportée, et M<sup>me</sup> Richter l'attribue à l'époque hellénistique.

Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale possède également une tête de mulet, longue de 0 m. 105, « cou-

(1) P. 4-9.

(2) F. CUMONT, *Collection Raoul Warocqué, Antiquités égyptiennes, grecques et romaines*, t. I, 1903, p. 33, n° 52. — Achetée à Paris. Haut. 0 m. 13. Cf. Catalogue Faider, n° 32.

(3) *Animals*, p. 63, fig. 85, pl. XXVII. — Cf. *Cat. of bronzes* (1915), n° 133. Haut. env. m. 08 ou 0 m. 09 (3 1/2 inches).

ronnée de pampres », qui « ornait le montant d'un bisellium »<sup>1)</sup>.

Notre tête de mule est supérieure, par l'excellence du travail et le « rendu » de l'expression, à celles dont nous l'avons rapprochée. Elle était disposée en applique soit sur un bisellium, comme nous l'avons d'abord supposé, soit plutôt sur une kliné, sur un lit de parade d'un triclinium. Nous avons d'ailleurs découvert à Volubilis plusieurs bronzes qui formaient des appliques de lits, notamment un canard, un Dionysos, un silène, et une seconde tête de mule. Le silène a fait l'objet d'une communication de M. Thouvenot au Congrès tenu à Nice en 1935 par l'Association Guillaume Budé<sup>2)</sup>. Quant à l'autre tête de mule, M. André Piganiol a bien voulu, à notre demande, lui consacrer une étude des plus complètes et la présenter à la Commission de l'Afrique du Nord<sup>3)</sup>.

Rappelant les mémoires ou articles publiés par divers savants dans les *Mitteilungen* de l'Institut archéologique allemand, — section grecque, et section romaine<sup>4)</sup>, — et dans d'autres revues<sup>5)</sup>, M. Piganiol évoque les plus anciennes découvertes d'applique de l'époque hellénistique, celles des navires d'Anticythère et de Mahdia, une autre d'Herculanum ; il les classe, du point de vue du mobilier romain, parmi ces objets démodés au temps de Juvénal<sup>6)</sup>, et, du point de vue

(1) BABELON-BLANCHET, *Catalogue des bronzes*, p. 478, n° 1156. — Signalée également par de CAYLUS dans son *Recueil*, t. VII, p. 207 et pl. LV, 1 ; par DU MERSAN, *Hist. du Cab. des Médailles*, p. 67, n° 138 ; par CHABOUILLET, *Catalogue*, n° 3112.

(2) *Comptes rendus*, p. 190.

(3) *Procès-verbaux* de décembre 1940, p. VI-VIII et planche I = *Bulletin archéologique*, 1938-1939-1940, p. 448-450 et planche III.

(4) PETERSEN, *Mitteil. des deutschen archäol. Instituts, Römische Abteilung*, VII, 1892, p. 40 et suiv. ; — catalogue le plus complet en 1930, par A. GREIFENHAGEN, *ibid.*, XLV, p. 137 ; — travail d'ensemble le plus récent (1932), par K. A. NEUGEBAUER, *ibid.*, *Athenische Abt.*, LVII, p. 29 ; A. GREIFENHAGEN, *ibid.*, p. 41.

(5) P. 449, n° 3, 4 et 6.

(6) *Sat.* XI, 96.

archéologique, dans la série des lits déliens, *lecti Deliaci*, de Pline l'Ancien. Les deux exemplaires de Volubilis n'ont que peu de différences <sup>1)</sup> et les observations que présente M. Piganiol dans son étude exhaustive valent pour l'un et l'autre.

Ils sont à rapprocher de la *kliné* étudiée par Greifenhagen et de celle d'Hassanbeili. M. Piganiol souligne « le soin du détail, le mouvement de l'ensemble ; la finesse de la ciselure ; le réalisme de l'interprétation ». Les incrustations d'argent paraissent bien avoir laissé des traces aux yeux des deux animaux et au-dessus du collier du second. La date à leur assigner semble être le début de la période julio-claudienne, et donne un argument de plus à la brillante thèse de M. Carcopino sur *Volubilis regia Iubae*.

## XXV. — STATUETTES ET OBJETS DIVERS

(Numéros 1-57)

A ces statues ajoutons quelques statuettes qui, prises isolément, n'offrent qu'un intérêt secondaire, mais dont l'ensemble permet de mieux connaître soit les préférences religieuses soit les goûts artistiques des habitants. Elles sont toutes en bronze.

1. NEPTUNE. — Le dieu est nu ; debout, le torse légèrement penché en avant. Il repose sur la jambe gauche ; la jambe droite, repliée, s'appuyait sans doute sur un rocher. L'avant-bras droit, levé, devait tenir le trident. La tête, un peu tournée à droite, est entourée d'une chevelure qu'une raie divise en deux parties inégales jusqu'à l'occiput ; des mèches bouclées enca-

(1) L'exemplaire étudié par M. Piganiol a été découvert plus récemment ; il est un peu plus grand que le premier (dont le musée de Saint-Germain-en-Laye possède un moulage) et mesure 0 m. 205 de haut sur 0 m. 09 de large. Les colliers sont différents et permettent d'emblée de distinguer l'une de l'autre les deux appliques.



drent le visage et contournent le cou ; les joues et le menton sont recouverts d'une barbe abondante et bouclée.

La statuette est incomplète : il manque le pied droit, au-dessus de la cheville, et le poignet gauche.

Très bon travail. Patine vert de gris.

2. HERMES. — Haut. 0 m. 114 ; larg. 0 m. 043. Découvert en décembre 1918.

Le dieu est coiffé du pétase ; il porte la chlamyde sur l'épaule gauche ; les jambes sont brisées un peu au-dessus des chevilles, les bras au-dessus des poignets.

Excellent travail, qui paraît bien, à travers plusieurs répliques ou copies de répliques, reproduire un original grec.

Patine vert foncé.

3. MERCURE AU PÉTASE. — Haut. 0 m. 085 ; larg. 0 m. 037. Découvert en décembre 1918 dans le 3<sup>e</sup> bastion au Sud-Est de la porte de Tanger, en même temps que la tête de marbre et la tête de mule.

Bronze plein <sup>1)</sup>. La tête, légèrement tournée à droite, est coiffée du pétase. Retenue par l'épaule gauche, la chlamyde enveloppe le bras, l'avant-bras, tout ce côté du corps jusqu'au genou. Les jambes sont brisées au-dessous du mollet.

La main droite tenait un objet disparu, sans doute une bourse. La main gauche et le poignet sont brisés. Facture médiocre. Patine verte.

4. MERCURE A LA BOURSE. — Haut. 0 m. 108 ; larg. 0 m. 067. Découvert en octobre 1918.

Le dieu est demi-nu, debout, appuyé sur la jambe droite, la jambe gauche un peu infléchie. La tête, légèrement inclinée vers la droite, porte une couronne de lauriers attachée par des

(1) Chaque fois que nous ne faisons pas mention spéciale de cette particularité, il s'agit toujours de bronzes creux, les plus répandus.

bandelettes qui retombent en avant de chaque côté du cou. Le bras droit est assez écarté du corps ; la main tient une bourse. L'avant-bras gauche supporte un pan de la chlamyde qui retombe sur l'épaule ; la main enserre la tige du caducée.

Bien conservé. D'un assez bon travail. Patine vert foncé.

5. AMOUR. — Haut. 0 m. 14 ; larg. 0 m. 075. Découvert en octobre 1918.

Le corps, debout, repose sur la jambe gauche. Le bras droit levé, devait tenir un objet qui a disparu ; la main gauche, au bas du bras quelque peu écarté du tronc, est grande ouverte.

Figure joufflue ; nez épaté, encadré par des boucles retombant sur les épaules. Deux petites ailes. Jambe gauche brisée à la cheville.

Entaché d'une certaine lourdeur. Patine foncée.

6. APOLLON. — Haut. 0 m. 062 ; larg. 0 m. 033 ; épais. 0 m. 013.

Bronze plein. Le dieu est demi-nu ; la chlamyde, attachée sur l'épaule droite, est retenue par l'avant-bras gauche, légèrement relevé. La main droite s'appuie sur la hanche. Le corps repose sur la jambe droite, l'autre jambe se place un peu en avant.

La tête portait une auréole de rayons dont quatre sont conservés ; elle regardait à droite. Les jambes sont brisées au-dessus du genou ; le bras gauche est brisé au poignet. Mauvaise conservation.

7. TÊTE DE DIANE ? — Haut. 0 m. 034 ; larg. 0 m. 027 ; prof. 0 m. 026. Découverte en 1921.

Tête féminine aux traits stylisés, aux yeux très grands, aux cheveux divisés en bandeaux sur le front, en torsades symétriques de chaque côté de la figure. La stéphané qui couronne la tête suggère une statuette de Diane, mais cette tête est

brisée au cou, au-dessus de la nuque, et l'on ne peut déterminer si la chevelure formait ou non un nœud à cet endroit.

Travail médiocre. Patine grise.

8. BUSTE D'ANUBIS. — Haut. 0 m. 072 ; long. 0 m. 0365 en haut, 0 m. 062 en bas.

La tête de chacal est bien reconnaissable, encore qu'elle soit incomplète au sommet du crâne. Les oreilles sont couchées en arrière ; on remarque à l'avant la naissance de deux cornes. Le buste était destiné à être fixé par un clou dont on voit l'emplacement au milieu. L'extrémité du museau est détériorée.

Facture stylisée ; patine vert de gris.

A rapprocher du bas-relief signalé par La Martinière (*Journal des Savants*, 1912, p. 34-41) et dont nous avons reproduit l'image grossière dans le *Bulletin archéologique* de 1942 (Procès-verbaux de mars, p. xvi et planche II).

9. GÉNIE AILÉ. — Haut. 0 m. 076 ; larg. 0 m. 033. Découvert en 1918.

Assis, les mains placées sur les cuisses, les ailes à demi déployées. Il manque la main et le bas de la jambe droite. Facture très médiocre. Patine vert très clair.

10. BUSTE ACÉPHALE. — Haut. 0 m. 048 ; larg. 0 m. 041 ; prof. 0 m. 023. Découvert dans le 3<sup>e</sup> bastion au Sud-Est de la porte de Tanger.

Le torse, brisé à hauteur de la naissance des bras et de la poitrine, est celui d'un homme nu ou d'une divinité. Le travail est soigné ; l'ensemble, malgré son état de fragment, témoigne d'une certaine élégance ; peut-être un Apollon. Patine vert de gris clair.

11. HERCULE. — Haut. 0 m. 08 ; larg. 0 m. 045. Découvert

Louis CHATELAIN. — Le Maroc des Romains.

en avril 1917, dans la maison située en arrière de la Maison au chien.

Le dieu est nu, debout, appuyé sur la jambe gauche, la jambe droite un peu en arrière. Le bras droit, écarté du corps, tient la main gauche ouverte ; le bras gauche, replié, tient la massue et porte la dépouille du lion de Némée. La tête, tournée à droite, est couronnée de lauriers ; elle s'orne d'une barbe touffue.

Bonne conservation (le pouce de la main droite est légèrement mutilé). Belle patine vert olive.

Sommairement décrit plusieurs fois (notamment dans le *Guide du visiteur*, p. 29).

12. FRAGMENT DE TÊTE BARBUE, découvert aux abords de la basilique (côté Est). 0 m. 14 × 0 m. 07. Long. de l'oreille, 0 m. 07.

On sait que les *cultores domus Aug(ustae)* élevèrent, en 158, un *templum cum porticibus*, que La Martinière identifiait avec la basilique civile, déjà décrite par Tissot, et d'ailleurs de beaucoup antérieure à ce sanctuaire non encore repéré avec certitude. Cette interprétation a permis quelque temps de voir en ce fragment les restes d'un portrait d'Antonin. Il est d'une bonne facture, mais trop incomplet pour qu'on puisse le définir et déterminer de qui il représente les traits.

13. FRAGMENT DE MASQUE, d'une hauteur maxima de 0 m. 1335.

Il reste le côté gauche du visage depuis le dessous de l'œil jusqu'au bas de la joue, et une partie de la chevelure ; celle-ci descend en trois rangées d'ondulations verticales, identiques et cachant l'oreille gauche.

Le bord de la chevelure est séparé de la figure par une décoration très fine que forme un galon plat, mince, strié de menues raies obliques et parallèles, bordé d'un feston de demi-cercles qui se prolongent en forme d'o.

On observe le bord inférieur de l'œil gauche et l'amorce du contour de la pupille.

Patine vert foncé. Excellent travail.

14. FRAGMENT DE STATUE DRAPÉE. — Long. max. 0 m. 37 ; larg. max. 0 m. 135.

On distingue un pli de toge tenu sur un bras.

15. AUTRE FRAGMENT, trouvé sur l'*area* occidentale du forum. Haut. 0 m. 255 ; larg. 0 m. 125.

On reconnaît trois plis d'une étoffe, d'une profondeur de 0 m. 025 à 0 m. 033.

16. Id., Long. max. 0 m. 241.

Partie supérieure d'une tunique formant quatre plis en creux et la naissance d'un cinquième.

17. Id., Long. max. 0 m. 236.

Partie d'une étoffe où l'on aperçoit un grand pli rectiligne et le début d'un autre.

18. Id., Long. max. 0 m. 233.

Un pli creux rectiligne un peu plus profond à l'extrémité, suivi d'un second pli moins creusé.

Bronze épais, d'une patine foncée très rongée.

19. Id., Long. max. 0 m. 23 ; larg. max. 0 m. 15.

Cinq plis creux verticaux, d'une patine vert clair.

20. Id., Long. max. 0 m. 228.

Cinq plis incomplets, d'une patine grise.

21. Id., Haut. max. 0 m. 214 ; larg. 0 m. 129.

Fragment de tunique (demi-grandeur nature), qu'une ceinture serre à la taille.

Le personnage était représenté marchant assez vite : la partie inférieure de la ceinture flotte obliquement et forme quatre plis variés ; elle est bordée par un galon et se termine par une frange (à 0 m. 13 de la ceinture).

Assez bon travail ; patine vert clair.

22. ID., Long. max. 0 m. 1785.

Partie inférieure d'un manteau ou d'une draperie (épais. 0 m. 027) ; un grand pli et l'amorce de deux autres.

Patine claire.

23. ID., Long. 0 m. 172 ; larg. max. 0 m. 1225.

Draperie appliquée contre un bras ou une jambe ; deux plis et la naissance d'un troisième.

Patine foncée.

24. ID., Long. 0 m. 155 ; larg. 0 m. 08.

Fragment indistinct, exhumé aux abords de la voie dallée à l'Est de la basilique.

25. BRAS de statue drapée, découvert à l'Ouest de l'escalier d'accès au Sud du forum.

0 m. 42 × 0 m. 10.

La draperie forme une série de « crevés » réunis par des boutons.

Assez bonne facture ; patine verte.

26. FRAGMENT D'UN BRAS un peu plus grand que nature, exhumé à l'Ouest du forum.

Long. 0 m. 355.

27. FRAGMENT DE STATUE aux deux tiers de la grandeur nature.

Long. du bras et de l'avant-bras 0 m. 236.

Le bras gauche, depuis le milieu du biceps, et l'avant-bras, jusqu'au poignet. Une manche courte s'arrête au-dessous du biceps ; elle était bordée d'un galon large d'environ 0 m. 018.

D'une assez bonne exécution. Patine vert olive.

28. BRAS droit d'un amour ou d'un enfant, trouvé dans la Maison aux colonnes. Long. 0 m. 12.

La main, refermée, semble avoir tenu un objet.

Patine foncée.

29. FRAGMENT D'UN BRAS droit et de sa main, exhumé à l'Est de la basilique. Long. 0 m. 07 × 0 m. 014. Larg. du pouce 0 m. 01. Le pouce est tordu ; les autres doigts sont brisés à leur naissance.

Patine vert foncé, très rongée.

30. FRAGMENT DE DOIGT de statue, grandeur nature, en bronze plein.

Long. 0 m. 047 ; larg. 0 m. 021.

Probablement un pouce droit, incomplet.

Patine très rongée.

31. Id., grandeur nature, en bronze plein.

Long. 0 m. 0445 ; larg. m. 02.

Peut-être un annulaire gauche.

Patine vert foncé.

32. DOIGT DE STATUE, grandeur nature, en bronze plein.

Long. 0 m. 0865.

Sans doute un index gauche.

Patine vert foncé, très rongée.

33. FRAGMENT DE DOIGT, grandeur nature, en bronze plein.

Long. 0 m. 043 ; larg. 0 m. 016.

Peut-être un index ; l'ongle et les rides au-dessus de l'articulation sont marqués avec un évident réalisme.

Bonne facture ; patine très foncée, presque noire.

34. FRAGMENT DE DOIGT (2/3 de la grandeur nature), en bronze plein.

Long. 0 m. 054.

Assez bonne facture ; patine très rongée.

35. PIED gauche d'une femme ou d'une jeune fille.

Long. 0 m. 18 ; larg. 0 m. 08 ; haut. 0 m. 07.

Brisé au cou-de-pied.

Œuvre d'un excellent travail, trouvée aux abords de la basilique <sup>1)</sup>.

Belle patine vert foncé.

36. FRAGMENT d'un pied droit chaussé d'une sandale.

Long. 0 m. 158.

Exhumé aux abords du forum, côté Ouest.

Il se compose seulement du cou-de-pied et du petit orteil.

Assez bonne facture ; patine verte.

37. ID., Long. max. 0 m. 161 ; larg. max. 0 m. 91.

Le gros orteil, la moitié du cou-de-pied et la partie de la sandale correspondante. La semelle est attachée par des lanières qui se rejoignent sous un fleuron à cinq pétales. Bonne facture. Patine vert de gris, très rongée.

38. CHEVAL SE CABRANT OU SAUTANT. — Haut. 0 m. 062 ; long. 0 m. 082 ; larg. 0 m. 0 185.

Découvert en 1920. Bronze plein. L'animal projette en avant les membres antérieurs et cherche à se dresser sur les postérieurs. L'encolure est presque verticale ; la crinière, assez courte, retombe des deux côtés ; la tête, assez fine, est surmontée d'un toupet à trois mèches ; la bouche est entr'ouverte.

Un support, fixé sous la poitrine, maintenait le corps en équilibre ; il en reste seulement la partie supérieure. Il manque la queue et le sabot du membre postérieur gauche ; la partie inférieure du postérieur droit est tordue.

Assez bon travail. Patine vert foncé.

(1) Ce pied, découvert le 1<sup>er</sup> mai 1917, a inspiré un sonnet à M. Onffroy-de Vérez, ancien directeur du Service de l'Enregistrement.



39. CHEVAL PIAFFANT. — Haut. à la tête 0 m. 063 ; au garrot 0 m. 046 ; long. totale 0 m. 067 ; du poitrail à la croupe 0 m. 049. Découvert en juin 1917 à trois mètres au Nord de l'*area* du forum, dans l'ilot de la Maison aux mosaïques de la Scène de pêche et de la Scène de cirque.

L'animal est au repos ; il tourne la tête à gauche ; la crinière retombe à droite ; l'antérieur gauche, brisé au-dessus du genou, est levé. Travail médiocre, sans doute de basse époque sinon de facture indigène. Patine noire.

40. TÊTE DE LION. — Long. 0 m. 105 ; larg. 0 m. 06. Trouvée en novembre 1917 dans la Maison aux colonnes.

Cette tête est placée à l'extrémité d'un tube creux, destiné à l'emmancher soit à un timon de char de dimensions restreintes, soit à un bras de siège ou de tout autre meuble. Excellent travail.

Souvent décrite sommairement. (*Guide*, p. 29).

41. PATTE DE LION. — Haut. 0 m. 029 ; larg. max. 0 m. 1465.

Patte postérieure (gauche ?) d'un lion moitié grandeur nature, posée à plat, et accompagnée d'un fragment de la queue du fauve. L'animal devait être assis. Le travail est excellent. Patine grise.

42. TAUREAU AU PAS. — Haut. au garrot, 0 m. 08 ; haut. totale, 0 m. 96 ; long. 0 m. 116 ; larg. au flanc, 0 m. 034.

L'animal se présente au pas, l'antérieur gauche à l'aplomb, l'antérieur droit fléchi, le postérieur gauche un peu tendu en arrière, le postérieur droit un peu en avant. L'encolure est puissante ; la tête courte, les cornes assez petites, s'incline légèrement et se tourne vers la droite ; la queue, semble-t-il, retombait sur la croupe.

L'état de conservation ne permet pas de juger de la finesse du travail, mais l'ensemble dénote une réelle justesse d'obser-

vation et rend bien la force calme et puissante d'un taureau en marche.

43. TÊTE DE BÉLIER. — Haut. 0 m. 0335 ; larg. 0 m. 0375 ; prof. max. 0 m. 042.

Bronze creux rempli de plomb. Incomplet. La partie antérieure de la tête, brisée derrière les cornes, a disparu. Les oreilles, petites et schématisées, se dressent en arrière entre les cornes qui se recourbent en avant. Bon travail. Belle patine vert olive foncé.

44. BÉLIER (amulette ou *ex-voto*). — Haut. 0 m. 035 ; long. 0 m. 034 ; larg. 0 m. 011.

Bronze plein.

L'animal est debout, les antérieurs joints, les postérieurs également réunis ; il lève la tête et regarde légèrement à gauche. Facture médiocre. Patine vert foncé, gâtée par une oxydation profonde.

45. COQ (*ex-voto*). — Haut. 0 m. 075 ; larg. 0 m. 05. Bronze plein.

L'oiseau est debout, les deux ailes repliées sur le corps et dépassant vers l'arrière. Les jambes sont presque droites ; les cuisses assez fortes ; les ergots se croisent ; les pattes, indistinctes, se confondent avec un petit plateau presque circulaire que prolonge un tenon de 0 m. 01 destiné à fixer la statuette sur un support. La queue retombe en deux parties symétriques, de part et d'autre d'une touffe de plumes qui s'incline en avant. La tête, assez haute, est surmontée d'une crête à trois pointes ; les yeux, très grands, sont proéminents.

Facture stylisée, travail assez grossier. Patine verte.

46. COQ (*ex-voto*). — Haut. 0 m. 083 ; larg. 0 m. 067. — Disparu.

47. BUSTE D'APPLIQUE ornant le centre d'un plat décoratif, découvert en 1918. Haut. 0 m. 122 ; larg. 0 m. 083.

Buste de femme, le coude gauche à hauteur de la ceinture, l'avant-bras en ronde bosse, dégagé, légèrement incliné vers le bas, la main entr'ouverte ; le coude droit, dégagé, l'avant-bras en ronde bosse, sensiblement relevé.

Le haut du corps est vêtu d'une légère tunique qui recouvre l'épaule gauche et laisse à nu l'épaule droite. La chevelure est assez indistincte : les cheveux, rassemblés en deux groupes partant de la nuque, remontent sur le sommet du crâne ; ils forment un nœud qui laisse dépasser deux mèches latérales.

Deux trous percés au sommet des avant-bras, près de l'épaule, permettaient de fixer ce motif sur un support. La main droite, l'index et le médius de la main gauche n'ont pas été conservés.

Exécution médiocre. Patine sombre rongée par endroits ; traces d'oxydation en rouge.

48. MASQUE. — Haut. 0 m. 054 ; larg. 0 m. 0335.

Masque ovale, à barbe taillée en pointe ; la moustache à pointes tombantes dégage la lèvre supérieure ; les yeux sont taillés en amandes ; le nez épaté représente, semble-t-il, un type indigène.

Patine vert olive foncé.

49. BUSTE D'ENFANT (applique). — Haut. 0 m. 0556 ; larg. 0 m. 0345.

La tête est en ronde bosse ; le corps s'arrête aux épaules, à la partie supérieure de la poitrine. Le visage, joufflu, légèrement incliné vers la droite, est assez bien traité, malgré l'expression un peu hébétée que lui donnent des yeux trop grands ; la pupille est indiquée en creux. Les mèches des cheveux, plates, par masses symétriques, dégagent le sommet du crâne, sauf une mèche divisée en deux qui retombe jusqu'à hauteur des sourcils. Les oreilles sont épaisses. La poitrine est recouverte d'une tunique légère, dégagée à l'encolure, ornée de festons en forme de rais de cœur.

Un clou, encore en place à la naissance du cou, fixait l'applique sur un support. Trois trous, — l'un au centre, un de chaque côté (celui de gauche placé plus haut que celui de droite), — semblent avoir été percés ultérieurement.

Excellente conservation ; nez un peu aplati. Facture naïve et sans finesse. Patine vert sombre.

50. AMOUR portant un collier de fleurs (buste d'applique). Découvert sur le *decumanus maximus*, à l'Est de l'arc de triomphe. Haut. 0 m. 0535 ; larg. 0 m. 0415.

Buste d'enfant, tête en ronde bosse, le corps arrêté à la poitrine et à la naissance des bras. La tête, jouflue, se penche légèrement à droite et se tourne de ce côté ; l'oreille gauche, seule visible, est menue et bien attachée. Les mèches de cheveux, sobrement indiquées, forment au sommet du front une petite touffe. La pupille des yeux ne semble pas tracée. Autour du cou et de la poitrine pend une *ὀρθύς* assez curieuse : en dehors du bourrelet de fleurs indistinctes qu'entourent les spires d'un ruban, six feuilles de lierre s'échappent avec symétrie. Deux ailes de dimensions restreintes prennent naissance au sommet des épaules.

Bonne facture ; bonne conservation, sauf le nez.

Patine vert de gris avec nombreuses pustules.

51. PROTOME DE CHEVAUX ET DE DAUPHINS. — Haut. 0 m. 092 ; larg. 0 m. 059.

Cette pièce d'applique se compose de deux groupes symétriques constitués chacun par un buste de cheval dont le poitrail se termine par une tête de dauphin. Les têtes des chevaux sont adossées ; les têtes des dauphins, tournées vers le bas, sont opposées par leur partie inférieure ; les bouches de ces derniers sont réunies par un anneau destiné au passage d'un autre anneau ou d'une pièce mobile.

Du sommet de l'encolure des chevaux, deux tiges aplaties

s'élèvent, réunies par une traverse qui dépasse de chaque côté et dont les extrémités, fendues, se recourbent en haut et en bas.

Les détails, — crinières et écailles, — semblent avoir été ciselés. Peut-être s'agit-il d'une pièce de harnachement.

Facture assez médiocre. Patine vert de gris.

52. TIGE DÉCORATIVE (ornement de candélabre ?).

Découverte en octobre 1918. Long. max. 0 m. 23. Bronze plein.

Tige stylisée qui décrit une double courbe vers le haut et que termine un gland en forme de poire. Sur la partie médiane, on remarque au-dessus deux feuilles dont la seconde, la plus voisine de l'extrémité, se replie sur elle-même ; au-dessous, quatre palettes juxtaposées.

Travail d'une excellente facture. Patine vert sombre.

53. FLAMMES D'UNE TORCHE. — Haut. 0 m. 165 ; larg. 0 m. 20 ; tige de 0 m. 07 × 0 m. 015. Bronze plein.

Ces flammes sont au nombre de cinq : deux grandes, latérales ; deux moyennes, supérieures ; la dernière, en avant. Elles sortaient, semble-t-il, d'une torche ou d'un flambeau dans lequel se fixait la tige.

Exécution médiocre. Patine vert de gris.

Cf. POTTIER, art. *fax*, dans Saglio, II, II, p. 1027, fig. 2910 et p. 1029.

54. GROTESQUE. — Haut. 0 m. 0795 ; larg. 0 m. 045. Bronze plein.

Enfant nu, assis, la jambe droite repliée, la jambe gauche presque allongée. De la main gauche, il tient sur le genou du même côté un gobelet à deux anses. La main droite est posée sur la tête, la paume en haut, l'index tendu, les autres doigts allongés.

La tête, joufflue, est entourée de cheveux qui forment des boucles symétriques de chaque côté, ainsi qu'au-dessus du cou.

La partie supérieure du personnage est déformée suivant le profil du support qui lui servait de siège.

Facture assez grossière (corps aplati). Patine vert sombre.

A ces menus objets ajoutons enfin trois fragments d'un même ensemble.

55. FRAGMENT DE JARRET DE CHEVAL. — Découvert en mars 1916 lors du dégagement de l'arc de triomphe de Caracalla, à l'entrée de la Maison au chien.

Long. 0 m. 20 ; larg. 0 m. 125 ; épais. 0 m. 035.

Il s'agit de l'un des six chevaux dont le groupe surmontait le monument, *arcum cum seiugibus et ornamentis omnibus* <sup>1)</sup>.

56. SABOT DE CHEVAL. — Même provenance. Haut. 0 m. 082 ; long. max. 0 m. 195 ; larg. 0 m. 113 (Grandeur nature).

Il reste seulement le sabot et la moitié du paturon du côté gauche, sans qu'on puisse déterminer s'il s'agit d'un membre antérieur ou postérieur, et d'un pied gauche ou droit. Bonne exécution. Patine vert foncé.

57. SABOT DE CHEVAL. — Même provenance. Haut. 0 m. 68 ; long. max. 0 m. 129 ; larg. 0 m. 118. Il ne subsiste que la partie inférieure du sabot. (*Guide*, p. 19).

Rappelons que des sabots provenant d'autres arcs de triomphe ou de statues équestres, — non encore signalés <sup>2)</sup>, ont été exhumés à Banasa, à Thamusida, à Souk el Arba de Sidi Slimane (ferme Priou) et à Souk el Djemâa el Ahouafat (sur la rive gauche du Sebou).

(1) Inscr. 70 et 71, lignes 4-5.

(2) Cf. cependant THOUVENOT, *Banasa*, p. 90, 16.

## CONCLUSION

---

En groupant toutes les données analytiques de cette étude incomplète sur des villes et des postes inégalement explorés, est-il possible de tenter une synthèse et de tirer une conclusion? Vingt-cinq ans de fouilles et de recherches, c'est beaucoup dans la vie d'un archéologue, c'est fort peu dans la lente résurrection d'une ville. Il semble cependant qu'on puisse, dès maintenant, souligner la place prépondérante de Volubilis parmi les autres villes du Maroc romain.

Pendant tout le Haut-Empire, comme naguère sous Juba, ce fut la résidence éventuelle des divers procureurs, avant la division de la Maurétanie en deux provinces distinctes. Marcus Licinius Frugi, Suetonius Paulinus, Hosidius Geta n'y séjournèrent peut-être jamais, car ils devaient se trouver soit à la tête de leurs troupes en opérations, soit à Cherchel. Par contre on peut affirmer que Marcus Fadius Celer Flavianus Maximus, procureur impérial pro légat sous Claude, en 44-45, habita Volubilis. Du moins devait-il s'y être arrêté quand il éleva en l'honneur de l'empereur une inscription antérieure de quelques années à celle de Sévère, mais qui énumère déjà l'attribution du droit de cité, le *conubium* des habitants avec des pèlerins, l'exemption de charges et d'impôts.

A l'inverse des gouverneurs des provinces sénatoriales, les procureurs pouvaient rester plusieurs années en fonctions. C'est donc Fadius Celer qui dut envoyer en ambassade auprès de Claude Valerius Severus, et si nous ne lisons pas son nom sur l'inscription de ce dernier, si par contre nous relevons

fréquemment, sur les épigraphes de la première époque de la ville, le nom du municipes ou celui de la *Res publica Volubitanorum*, c'est apparemment parce que Fadius, une fois pacifiée la Maurétanie occidentale, avait rejoint sa résidence principale de Caesarea.

Alors commença pour Volubilis une époque de splendeur attestée à la fois par les bases des statues, par les inscriptions honorifiques, par les parties les plus anciennes du forum, telle la tribune aux harangues, et un peu plus tard, par la basilique. Avant celle-ci, nous devons placer le portique élevé sous Néron, qu'il n'a pas encore été loisible de situer dans la topographie de la ville. Parmi les constructions de la première époque romaine, citons aussi les robustes assises de la basilique, pierres à bossage qu'on retrouve dans le mur d'enceinte, au redan voisin de la Maison au pressoir, et dans les fondations de la porte Nord-Ouest.

Sous les Antonins, le municipes s'enrichit de divers monuments attestés par l'épigraphie. Le plus important, le *templum cum porticibus* élevé en 158 par les *cultores domus Aug(ustae)*, ne peut, pas plus que le portique de Néron, être localisé de façon certaine.

Mais voici la dynastie des Sévères : ce sont alors l'arc de triomphe, le Capitole, les inscriptions, non *in situ*, de la fontaine du forum.

Enfin, dernière splendeur du Haut-Empire, le palais reconstruit par ordre de Gordien III pour l'habitation, pour les bureaux, pour le quartier général du pro-légat Ulpius Victor.

J'ai omis à dessein les thermes dits de Gallien, les autres édifices publics non identifiés ou non datés avec certitude, et l'imposante série des maisons. Parmi ces dernières, il faut toutefois mettre en valeur le rôle historique de la Maison aux colonnes qui, dépoétisée de son luxe primitif, fut peut-être habitée par le *vice praepositus* Julius. Mais, dans l'évaluation des richesses de la ville, les objets d'art n'ont pas moins de



prix que les inscriptions sévériennes et les plus beaux monuments d'architecture ; grâce à eux, Volubilis peut supporter la comparaison avec Cherchel.

\* \* \*

Il est facile de se représenter ce qu'il serait advenu de Volubilis si le génie universel de Lyautey n'en avait conçu la résurrection. La lente destruction des siècles successifs se serait augmentée encore du pillage des constructeurs modernes. Plus encore que les indigènes qui venaient parfois glaner des dalles pour aménager les fontaines d'Aïn Chkour et de Fertassa, voire même des matériaux pour les maisons et les mosquées de Moulay Idris, les colons des régions voisines ou les entrepreneurs de travaux publics auraient transformé en carrières de pierre à bâtir la vénérable métropole. Imaginons les puissantes assises de l'arc de triomphe et de la basilique réduites en caillasse, les statues de marbre de Bacchus et de Vénus transformées en chaux. Préservée au contraire des vols, déblayée avec patience et méthode, un quart de siècle a suffi à Volubilis pour ressusciter, pour revivre à nouveau sous une forme différente, pour livrer à l'examen des épigraphistes, des archéologues et des historiens, ainsi qu'à l'admiration des artistes, l'intérêt ou la splendeur de son passé.

Le présent ouvrage n'a d'autre but que d'appeler l'attention des uns et des autres et d'offrir à leurs études un fonds d'observations pour l'avenir, un κτῆμα ἐς ἀείν (1), sur le dernier domaine colonial qui fut ouvert à la Science française.

*en aban  
v. album*

(1) Thucydide, I, xxii.



## BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS DES PÉRIODIQUES ET RECUEILS GÉNÉRAUX LE PLUS SOUVENT CITÉS

- A. M. : Archives marocaines (Paris, E. Leroux, in-8).  
B. A. C. : Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques (Paris, Impr. nationale, in-8°).  
B. A. F. : Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France (Paris, in-8°).  
B. E. M. : Bulletin de l'Enseignement public au Maroc (Rabat, École du livre, in-8°).  
B. O. : Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran (Oran, in-8°).  
B. S. P. M. : Bulletin de la Société de Préhistoire du Maroc (Casablanca, in-8°).  
C. I. L. : Corpus inscriptionum latinarum (Berlin, gr. in-4°) : voir Willmanns, Cagnat, Schmidt, Dessau.  
CRAI : Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Paris, in-8°).  
C. M. C. : Cagnat, Merlin, Chatelain, Inscriptions latines d'Afrique (Paris, Leroux, 1923, in-4°).  
H. : Hespéris, Archives berbères — Bulletin de l'Institut des Hautes-Études marocaines (Paris, Larose, in-4°).  
I. L. A. : Inscriptions latines d'Afrique (voir ci-dessus, C. M. C.).  
I. L. M. : Chatelain, Inscriptions latines du Maroc (Paris, Geuthner, 1942, in-4°).  
J. S. : Journal des Savants.  
M. A. F. : Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France. (Paris, in-8°).  
M. A. I. : Mémoires de l'Académie des Inscriptions. (Paris, in-4°).  
M. R. : Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome. (Paris, in-8°).  
P. V. : Procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord (dans le B. A. C.).  
P. W. : Pauly-Wissowa, Real-Encyclopädie (voir à ce titre).  
R. A. : Revue archéologique (Paris, in-8°).

- R. E. G. : Revue des Études grecques (*id.*).  
 R. E. L. : Revue des Études latines. (*id.*).  
 R. Ph. : Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne.  
 P. S. A. M. : Publication du Service des Antiquités du Maroc. (Voir Chatelain et Thouvenot).  
 SAGLIO : Daremberg, Saglio, Pottier et Lafaye, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines (Paris, Hachette, In-fol.).  
 —

Bibliographies. — Voir CÉNIVAL (de), — CHATELAIN, — LA MARTINIÈRE, — PLAYFAIR.

### TEXTES ANCIENS

- Itinerarium Antonini Augusti et Hierosolymitanum ex libris manuscriptis ediderunt G. Parthey et M. Pinder. — Beroloni, F. Nicolai, 1848. In-8°.
- Ptolémée, *Geographia*, éd. Carl Müller (Paris, Didot, 1901. In-4° et planches in-fol.).
- Pline l'Ancien, *Naturalis historia*, éd. C. Mayhoff (Leipzig, Teubner, 1906).
- Pomponius Mela, *Geographia*, éd. C. Frick (Leipzig, 1880).
- Tous les textes, sauf mention contraire, sont cités d'après ROGET (voir ce nom).
- ALBERTINI (Eugène). — *L'Empire romain*, 3<sup>e</sup> éd. (Paris. Alcan), in-8° ; Peuples et Civilisations), *passim*.  
 — *Rondelle de pyxide provenant de Volubilis*, B. A. F., 1931, p. 181-182.
- BARTH (Heinrich). — *Wanderungen durch das punische und Kyrenäische Küstenland, oder Mâg'reb, Afrikâ und Barka*. — Berlin, W. Hertz, 1849. In-8°, xxiv-576 p. B. N., G. 19204.
- BALLU (Albert). — Voir CAGNAT.
- BASSET (Henri). — 1. *Fouilles dans la nécropole de Chella*, CRAI, 1918, p. 300-301.  
 — 2. *La nécropole romaine de Chella, France-Maroc*, 1919, p. 131-134.  
 — 3. *Note sur une inscription latine d'Azemmour*, BAC. 1922, p. XVI-XVIII.  
 — 4. *Un aqueduc almohade à Rabat*, *Revue Africaine*, 1923, p. 523-528 (pour points de comparaison avec la séguia Pharaon du limes).
- BERNARD (Augustin). — *Le Maroc*, 7<sup>e</sup> éd. Paris, Alcan, 1931. In-8°.
- BESNIER (Maurice). — (A propos du lingot de plomb de Volubilis), BAC., 1928-1929, p. 417-418.  
 — *Archéologie marocaine, époque antique*.  
 Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique, instructions adressées par le Comité des travaux historiques... Conseils aux

- archéologues et aux voyageurs (Paris, E. Leroux, 1929, in-16), pages a-d.
- *Géographie ancienne du Maroc*, AM., I, 1904.
- *La géographie économique du Maroc dans l'antiquité*, AM., CVII, 1906, p. 271-295.
- (Inscription d'El Ksar), BAC., 1906.
- *Lexique de géographie ancienne* (Paris, coll. Klincksieck, 1914).
- *Recueil des inscriptions antiques du Maroc*, dans les *Archives marocaines*, I, 1904.
- Art. *via*, dans *Saglio*, V, II (1913).
- BIARNAY (Samuel) et PÉRÉTIÉ (A.). — *Recherches archéologiques au Maroc*, dans les *Archives marocaines*, XVIII, 1912, p. 373-40.
- BÆSWILLWALD (Paul-Louis). — Voir CAGNAT.
- BOUSSER (Marcel). — Voir CÉNIVAL (Pierre de).
- BRUNOT (Louis). — *La Mer dans les traditions populaires et les industries indigènes*. — Paris, E. Leroux, 1920. In-8°. (Pour la Séguia Pharaoune du limes, voir p. 138-139).
- CAGNAT (René). — 1. *L'Armée romaine d'Afrique*, 2<sup>e</sup> éd. — Paris, Impr. nat., 1912. 2 vol. in-4°.
- 2. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, Suppléments I-III, en collaboration avec Johann Schmidt et Hermann Dessau, 1891-1904.
- 3. *Cours d'épigraphie latine*, 4<sup>e</sup> éd. — Paris, Fontemoing, 1914. In-8°.
- 4. *Estampilles sur poteries rouges trouvées par M. de La Martinière à Lixus et à Volubilis*, B.O., 1898, p. 270 et suiv.
- 5. *L'Inscription du Capitole de Volubilis*, *Hespéris*, 1927, p. 367.
- 6. *Inscriptions latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc)*. En collaboration avec A. MERLIN et, pour le Maroc, avec L. CHATELAIN. — Paris, E. Leroux, 1923. In-8°, III-223 p. (Ouvrage publié sous les auspices de l'Institut de France. Fondations Debrousse et Gas).
- 7. *Manuel d'archéologie romaine* (en collaboration avec V. Chapot). — Paris, A. Picard, 1916-1920. 2 vol. in-8°.
- 8. *Rapports sur les missions de La Martinière*, B. A. C., 1891, 1893, 1898, 1912, *passim*, et surtout B. A. C., 1893, p. 162-169.
- 9. *Timgad, une cité africaine sous l'Empire romain*. — Paris, E. Leroux. Gr. in-4°. (En collaboration avec P.-L. Bœswillwald et A. Ballu).
- CARCOPINO (Jérôme).
- 1. *La Base de M. Sulpicius Felix au forum de Sala*, M. R., 1931, p. 1-39 (en collaboration avec St. Gsell).
- 2. *La Fin du Maroc romain*, M. R., 1940, p. 349-448. (I. Les abandons de la Césarienne et leurs répercussions sur la Tingitane. — II. L'évacuation de Volubilis. — III. Les Baquates. — IV. Les plus anciennes traces du Christianisme au Maroc. — V. Les roumis de Volubilis).
- 3. *Note sur une inscription chrétienne de Volubilis*, H. 1928,

- p. 135-145 ; *Revue de Philologie*, 1936, p. 105-112 ; Cf. C. R. A. I., 1933, p. 61-64.
- 4. *Les Travaux des érudits français sur le monde romain depuis vingt ans*, M. R., 1933, p. 29-34.
- 5. (Sur la mort de Ptolémée, roi de Maurétanie). *Mélanges Ernout* (Paris, Leroux, 1940, in-8°), p. 39-50.
- 6. (Sur le Périple d'Hannon), C. R. A. I., 1943 : d'après *l'Information universitaire*, 1943.
- 7. (Sur Lixus), B. A. F., 1928, p. 202.
- 8. (Sur Tingi), B. A. F., 1934, p. 165-166.
- 9. (Sur l'inscription des Bavares à Volubilis), C. R. A. I., mai 1943 et B. A. C., P. V., mai 1943.
- 10. *Volubilis regia Iubae*, H. 1933, XVIII, p. 1-24.
- CARTA (Jean-Baptiste). — *Contribution à l'étude de l'industrie minière romaine dans le Maroc oriental*. — Oujda, chez l'auteur, 1924. In-4°, I-6 fol. et VI pl. (Exemplaire conservé à la Bibliothèque du Service des Antiquités, à Rabat).
- CAT (Édouard). — *Essai sur la province de Maurétanie Césarienne*. — Paris, E. Leroux, 1891. In-8°, XVI-314 p., cartes.
- CÉNIVAL (Pierre HELLOUIN DE), FUNCK-BRENTANO (Christian), BOUSSER (Marcel). — *Bibliographie marocaine*, 1923-1933 (et Supplément aux années 1921-1925). Paris, Larose, s. d. In-8°, V-607 p. — (Réunion des publications parues sous ce titre dans *Hespéris*. Voir la rubrique Archéologie et Beaux-Arts).
- CHAPOT (Victor). — *Manuel d'archéologie romaine*, Paris, A. Picard, 1916-1920. 2 vol. in-8°. — En collaboration avec R. Cagnat.
- *Le Monde romain* (In-8°. Évolution de l'Humanité, 1927).
- CHABOT (Comte de). — *La Chasse à travers les âges*. Paris, A. Savaète, 1898. In-fol., VIII-407 p. (P. 39-46, La Chasse chez les Romains ; cf. p. 41, races de chiens dans l'antiquité).
- CHATELAIN (Louis).

#### I. GÉNÉRALITÉS :

1. *Bibliographie sommaire du Maroc romain*, P. S. A. M., 3, p. 40-45.
2. *Ce que nous savons du Maroc romain*, dans le *Bull. de l'Institut des Hautes Études-marocaines* (Paris, Larose, 1920, in-8°, p. 153-163).
3. *Service des Antiquités. Historique*, 1912-1930. — Rabat, École du livre, 1931. In-8°, 32 p. (Direction générale de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Antiquités. A l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de Paris). Extrait de l'Historique des divers Services de la Direction générale. Préface de M. Jean Gotteland.
4. *Les Centres romains du Maroc*, P. S. A. M., 3, p. 23-39.
5. *Le Maroc avant l'Islam*. — Paris, IX, 9, rue de l'Isly, 1939. In-4°. (*Encyclopédie coloniale et maritime. Maroc*, fasc. 2, p. 71-88).

6. *A propos d'une inscription de Petitjean*. B. A. C., C. A. N., P. V. de janvier 1944.

## II. ÉPIGRAPHIE :

7. *Inscriptions latines d'Afrique* (en collaboration, pour le Maroc, avec R. Cagnat et A. Merlin). — Paris, E. Leroux, 1923. In-8°.
8. *Inscriptions latines du Maroc* (1<sup>er</sup> fascicule). — Paris, P. Geuthner, 1942. In-4°.
9. *Les Études épigraphiques au Maroc*. B. A. F., 12 janv. 1944.

Voir les publications relatives à Volubilis (Épigraphie) et aux différents centres.

## III. MOSAIQUES :

10. *Inventaire des mosaïques du Maroc* (1<sup>re</sup> série). P. S. A. M., 1, p. 67-89.

Voir les publications relatives à Volubilis (Mosaïques).

## IV. CENTRES ROMAINS AUTRES QUE VOLUBILIS :

11. Ain Chkour. B. A. C. 1942, P. V. janv., p. xx-xxi.
- 12-17. Anocour. B. A. C. 1920, p. CLXXII-CLXXIV ; — 1921, p. CLXIX-CLXXXIII ; — *ibid.* p. CCXVII ; — H. 1921, p. 78-79 ; — VIII<sup>e</sup> Congrès de l'I. H. E. M. ; — IX<sup>e</sup> Congrès.
18. Aoudour. B. A. C., 1926, p. CLXXXIII-CLXXXIV.
- 19-20. Arbaoua. B. A. C., 1921, p. CCXVIII ; — 1926, p. CXIV-CXV.
- 21-24. Banasa. B. A. C., 1916, p. 164 ; — 1934-1935, p. 108-109 ; — *ibid.*, p. 173-175 ; — H. 1937, p. 130-132.
25. Bou Hellou. B. A. C., 1919, p. CLXXIX-CLXXX.
- 26-27. El Gour. B. A. C., 1921, p. CCXVII ; — *ibid.*, 1924, p. CLI.
28. Fez. B. A. C., 1921, p. CCXVII.
29. Guercif. B. A. C., 1924, p. CLI.
30. Mechra Sfa. B. A. C., 1926, p. CLXXII.
- 31-34. Mechra Sidi Jabeur. B. A. C., 1919, p. CLXXXI-CLXXXII ; — 1921, p. LXII-LXIII ; — *ibid.*, p. CCXVII ; — H. 1921, p. 79-81.
35. Oujda (Environs). B. A. C., 1924, p. CLI.
36. Petitjean. B. A. C. 1942, P. V., janv., p. XXI-XXII.  
Rirha de Sidi Slimane : voir Mechra Sidi Jabeur.
37. Rirha des Rhouna, B. A. C., 1926, p. CXVI.
- 38-46. Sala. (Fouilles au quartier des Touarga, à l'emplacement de la nouvelle Résidence générale), B. A. F., 1918, p. 156-159 ;  
— (Inscriptions), B. A. C., 1921, p. CLXXXIII ;  
— (Inscr. à la Triade capitoline), B. A. C., 1924, p. XXXVI ;  
— (Fouilles de Chella), B. A. C., 1930-1931, p. 171-175 ;

- *ibid.*, p. 225-228 ;
- *Le Forum de Sala*, C. R. A.I., 1930, p. 336-340 ;
- (Inscription), B. A. C. 1942, P. V., Nov., p. xxxiv-xxviii et pl. III ;
- *La Ville romaine de Sala* (Rabat, Moncho, 1931. In-16, 20 p. Extrait de la revue « Maroc », Rabat, Noël 1930) ;
- Inscription grecque, B. A. C., 1942, P.V., juin, p. xxxix-xl.
- 47-49. Souk el Arba de Sidi Slimane. B. A. C., 1919, p. clxxx-clxxxI ; — 1921, p. ccxvi ; — 1927, p. 82-84.
- 50. Souk el Arba du Rharb. B. A. C., 1921, p. ccxviii.
- 51. Souk el Djemâa el Ahouafat. B. A. C., 1926, p. cxv.
- 52. Thymiaterion. B. A. F., 22 avril 1942.
- 53. Tiferouine. B. A. C., 1926, p. cxvi.
- 54. Tilmirat. (Agharne-Iroumine, près de). B. A. C., 1926, p. clxxxiv.
- 55-59. Tingi (Inscriptions). B. A. F., 1915, p. 293-295 ;
  - 1934, p. 158-165 ;
  - B. A. C., P. V. de juin 1942, p. xxxvii-xxxix ;
  - *Découverte d'une statue de femme drapée à Tanger*, C. R. A.I., 1935, p. 388-393 ;
  - (Tête de Dionysos en haut-relief), B. A. F., 1935, p. 172-174.
- 60. Tocolosida. *Mémorial Henri Basset* (Paris, Geuthner. 1928), t. I, p. 197-201. (Publ. de l'Inst. des Hautes-Études marocaines, XVII et XVIII),

#### V. VOLUBILIS.

##### A. Épigraphie.

- 61. *L'Inscription de l'arc de triomphe de Caracalla à Volubilis*, B. A. C., 1915, p. 260-269.
- 62. *Inscription relative à la révolte d'Aedemon*, C. R. A. I., 1915, p. 394-399.
- 63. *Inscriptions de Volubilis*, B. A. C., 1916, p. 76-90.
- 64. *Inscriptions et fragments inédits de Volubilis (et de Banasa)*, *ibid.*, p. 161-164.
- 65. *Inscriptions inédites de Volubilis (Maroc)*, B. A. C., 1918, p. 188-193.
- 66. *Une inscription nouvelle de Volubilis*, C. R. A. I., 1919, p. 351-354.
- 67. *Deux inscriptions de Volubilis relatives au culte de Mithra*, *ibid.*, p. 439-444.
- 68. *Inscriptions de Volubilis*, B. A. C., 1920, p. clxxxiii.
- 69. (Inscription relative aux Baquates, 13 avril 280), *ibid.*, p. ccviii-ccx.
- 70. Inscription de la porte Nord-Est (dite Porte de Tanger), B. A. F., 1920, p. 249.



71. *Inscriptions et fragments de Volubilis (d'Anoœur et de Mechra Sidi Jabeur)*, H. 1921, p. 67-78 et 81.
72. (Inscription de Gordien III), C. R. A. I., 1922, p. 29.
73. (Inscriptions honorifiques), B. A. C., 1923, p. CLVIII-CLXIII.
74. *Inscriptions de Volubilis*, H. 1923, p. 489-500.
75. *Une inscription de Volubilis* (M. Fadius Celer), C. R. A. I., 1924, p. 77-78.
76. (Autres inscriptions.) B. A. C., 1924, p. LX-LXI.
77. *Ibid.*, p. CXLIX-CL.
78. *Ibid.*, p. CCXXI-CCXXIII.
79. (Inscr. du Capitole), 1925, p. CCXXVIII-CCXXIX.
80. (Inscr. diverses), 1927, p. 76-82.
81. (Inscr. à Gallien), *ibid.*, p. 169.
82. (Inscr. de Tuccuda.) *Les Recherches archéologiques au Maroc*, C. R. A. I., 1931, p. 294-295.
83. (Inscriptions de la fontaine au Sud du forum), B. A. C., 1936-1937, p. 121-127 (en collaboration avec R. THOUVENOT).
84. *Inscriptions inédites de Volubilis, (d'Aïn Chkour et de Petitjean)*, B. A. C., 1942, P. V. de Janv., p. XI-XX.
85. *Fragment de diplôme militaire* (en collaboration avec R. Thouvenot), C. R. A. I., avril 1942 (sous presse).
86. *Bronze épigraphique trouvé à Volubilis*, P. S. A. M., 6, p. 36-38.
87. Inscription grecque, B. A. C., 1921, p. CCXVI (cf. L. Robert, R. E. G., XLIX, 1936, p. 1-8).
88. Inscription chrétienne, B. A. F., 1928, p. 256-258. (Cf. J. Carcopino, H. 1928, p. 135-145 ; *R. de Philol.*, 1936, p. 105-112 ; C. R. A. I., 1933, p. 61-64).
- B. *Mosaïques.*
89. *Mosaïques de Volubilis* (scène de pêche ; scène de cirque), B. A. F., 1918, p. 161-164.
90. *Mosaïques de Volubilis* (Maison d'Orphée ; maison de l'Éphèbe couronné), P. S. A. M., 1, p. 1-10, pl. IV.
- C. *Statues et statuettes.*
91. *Le chien de Volubilis*, dans la *Gaz. des Beaux-Arts*, 1917, p. 284-287.
92. (Tête de mule en bronze ; tête de jeune homme, en marbre), C. R. A. I., 1922, p. 30-31.
93. *L'Éphèbe à cheval de Volubilis*, dans la *Gaz. des B.-A.*, 1921, p. 1-6.
94. Tête de silène (lampe en bronze) et Hypnos (haut-relief en marbre), B. A. C., 1924, p. LIX-LX.
95. Hermès, *cernuus*, buste d'enfant, tête diadémée, B. A. C. 1926, p. CLXXI-CLXXII.

96. *Découverte d'une statue de Dionysos à Volubilis*, C. R. A. I., 1929, p. 189-190.  
 97. *Le Satyre à l'outré*, B. A. C., 1934-1935, p. 242-244.  
 98. *Une statue de Bacchus découverte à Volubilis*, C. R. A. I., 1935, p. 18-21.  
 99. *L' Ephèbe versant à boire » de Volubilis*, dans les *Momuments Piot*, t. XXXIII, 1935, p. 107-118 (tirage à part, 12 p.), pl. X et XI.  
 100. *Le Cheval de bronze de Volubilis*, C. R. A. I., 1936, p. 215 ; — *Mon. Piot*, t. XXXVI, 1938, p. 59-66 (tir. à part, 8 p.) et pl. III.

#### D. Objets divers.

101. *Un magasin de stèles néopuniques*, B. A. C., 1943, P. V. de mars, p. XIII-XIV.  
 102. *Lingot de plomb avec inscription*, B. A. C., 1928-1929, p. 416-417 (cf. Besnier, *ibid.*, p. 417-418).  
 103. *Une applique en forme de taureau marin*, B. A. C., 1943, P. V. de mars, p. XIV-XV.  
 104. *Un bas-relief de Volubilis (soldats barbares ; cf. autre bas-relief représentant Anubis)*, B. A. C., 1942, P. V. de mars, p. XIV-XVII et pl. I et II.

#### E. Topographie et monuments d'architecture.

105. *Note sur les fouilles de Volubilis*, C. R. A. I., 1916, p. 359-366.  
 106. *Les Fouilles de Volubilis (Ksar Faraoun, Maroc)*, B. A. C., 1916, p. 70-76 et 92.  
 107. *Forum, cardo et decumanus, maison au chien, maison aux colonnes*, 1919, p. CLXXXII-CLXXXVI.  
 108. *(Decumanus maximus ; enceinte et portes de la ville)*, 1920, p. LXVI-LXIX.  
 109. *Travaux et recherches du Service des Antiquités du Maroc depuis 1919*, C. R. A. I., 1922, p. 28-30 (Palais de Gordien) et 30-31).  
 110. *(Quartier au Sud-Ouest du forum et decumanus maximus)*, B. A. C., 1924, p. LVIII-LX.  
 111. *(Sondages à la porte Nord-Ouest et parcours occidental du decum. max.)*, *ibid.*, p. CXLIX.  
 112. *(Place du Capitole)*, *ibid.*, p. CCXXI.  
 113. *(Quartier de l'Ouest ; lever du plan de la ville ; consolidation de la basilique)*, *ibid.*, 1926, p. CLXX-CLXXIII.  
 114. *Thermes de Gallien*, *ibid.*, 1927, p. 168.  
 115. *Note sur les fouilles de Volubilis*, C. R. A. I., 1929, p. 258-263.  
 116. *Les Recherches archéologiques au Maroc*, C. R. A. I., 1931, p. 293 et 296.

117. (Cour en contre-bas de la maison au chien ; maison de l'éphèbe couronné ; maisons en bordure du decumanus maximus à l'Est de l'arc de triomphe : maison du faune ou du satyre à l'ouest ; maison des Néréides), B. A. C., 1934-1935, p. 109-111.
118. *Les Origines des fouilles de Volubilis*, P. S. A. M., 3, p. 5-9.
119. *L'Arc de triomphe de Caracalla*, *ibid.*, p. 18-21.
120. *Une visite aux fouilles de Volubilis* (Société de géographie), Casablanca, Impr. moderne, 1921, in-8°, 12 p.
121. *Guide du visiteur de Volubilis*. — Rabat, Moncho, 1933. In-16, 32 p.
122. 3<sup>e</sup> éd., *Ibid.*, 1940. In-16, 32 p.
123. Directeur des Publications du Service des Antiquités du Maroc. — Paris, Geuthner, 1935-1939. In-8° carré. Fasc. 1-5.

## VI. ARTICLES DE VULGARISATION.

124. *Les Fouilles de Volubilis à l'Exposition de Casablanca*, J. S., 1916, p. 36-38.
125. *Les Fouilles de Volubilis*, dans *France-Maroc*, 1918, p. 40-45.
126. *Les Recherches archéologiques au Maroc*. — Rabat, Impr. rapide, 1918, in-8°.  
(Meknès, Centre d'instruction des officiers).
127. *Une visite de loisirs dirigés à Chella*, dans le *Bulletin de la famille et de l'école*, Oran, 1939.
128. *Sous le règne de Probus : l'entrée d'un gouverneur à Volubilis*, dans le *Monde colonial illustré*, déc. 1936.
129. *Un diplomate-archéologue, M. de La Martinière*, dans *France-Maroc*, 1920.
130. *Le Bracelet de bronze aux monnaies d'argent de Volubilis*, dans la *Vie marocaine illustrée*, 1931.
131. *L'Éphèbe couronné de lierre de Volubilis*, dans la *Presse marocaine*, 30 janv. 1932.
132. *L'Apollon [= L'Éphèbe couronné de lierre] de Volubilis*, dans l'*Illustration* du 5 mars 1932.
133. *Le Maroc romain*, dans *Maroc-Tourisme*, 1936, p. 13-22.

## VII. COMPTES RENDUS DE :

134. Albertini (Eugène). — *L'Afrique romaine*. — Alger, impr. Fontana, 4<sup>e</sup> éd., 1937. — In-8°. *Hespéris*, 1938, p. 390.
135. Durry (Marcel). — *Les Cohortes prétoriennes* (Bibl. des Écoles d'Athènes et de Rome, fasc. 146, 1939). — *Bull. de l'Enseign. au Maroc*, 1939, p. 130-134.
136. Leschi (Louis). — *Djemila, Cuicul de Numidie...* — Alger, imp. Fontana, 1938. In-8°. — *Hespéris*, 1938, p. 390-391.

137. Roget-Coeytaux (Madame Raymonde). — *Index de topographie antique du Maroc* (Publ. du Serv. des Ant., fasc. 4, 1938). — *Bull. de l'Enseign. au Maroc*, 1939, p. 27-30.

Avant-propos :

138. *Publ. du Serv. des Ant.*, fasc. 1, 1935.

139. *Publ. du Serv. des Ant.*, fasc. 4, 1938.

Notice nécrologique :

140. *Un historien de l'Afrique* : Eugène Albertini. — *Bull. de l'Enseign. au Maroc*, 1941, p. 66-69.

Nous excluons de cette bibliographie divers articles sur Volubilis ou sur d'autres centres que, par suite de nos obligations professionnelles, nous avons dû donner au *Matin*, aux *Annales coloniales*, au *Monde colonial illustré*, au *Journal du Maroc*, à *l'Éclairer marocain*, à la *Terre marocaine illustrée*, à la revue *Maroc* ; sans parler ni des rapports annuels ou mensuels au Secrétariat général du Protectorat, ni de nos causeries à Radio-Maroc, ni de notre enseignement (de 1935 à 1941) à l'Institut des Hautes-Études marocaines, comme Directeur d'études d'archéologie préislamique.

COEYTAUX (Madame Raymonde). — Voir ROGET.

COISSAC DE CHAVREBIÈRE (Jean-Baptiste). — *Histoire du Maroc* (Paris, Payot, 1931, in-8°, *passim*).

COLIN (Jean). — *L'Occupation romaine du Maroc* (Rabat, Impr. officielle, 1925, in-8°).

COLLIGNON (Maxime). — *Histoire de la sculpture grecque*. Paris, F. Didot, 1892-1897. 2 vol. in-4°.

— *Les Statues funéraires dans l'art grec*. Paris, E. Leroux, 1911. In-4°.

CONSTANS (Léopold). — *Note sur deux inscriptions de Volubilis*, dans le *Musée belge*, 1924, p. 103-108 ;

— *Deux inscriptions de Volubilis*, B. A. F., 1924, p. 156-157.

CUQ (Édouard). — *L'Inscription de M. Valerius Severus*, C. R. A. I., 1916, p. 261-262 et 284 ; J. S. 1917, p. 481-497 et 538-543.

— *La Cité punique et le municpe de Volubilis*. C. R. A. I., 1918, p. 227-232 et 1920, p. 339-350.

DE SANCTIS (Gaetano). — *Note di epigrafia romana. La iscrizione di Volubilis*, dans les *Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, vol. LIII, 1917-1918, p. 453-458.

— *Ancora la iscrizione di Volubilis*, *ibid.*, vol. LIV, 1918-1919, p. 329-334.

— *Epigraphica. La iscrizione di Volubilis*, dans la *Riv. di filologia e di istruzione classica*, nuova serie, anno III (LIII della raccolta), 1925, p. 372-380.

DESSAU (Hermann). — *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, *Supplementa* en collaboration avec J. Schmidt et R. Cagnat, 1891-1904 ; rédacteur du *Suppl. V*, 1916.

- *Geschichte der römischen Kaiserzeit*. — Berlin, Weidmann, 1924-1926. 2 vol. in-8°.
- ESPÉRANDIEU (Émile). — *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*. — Paris, Impr. nationale, 1907-1938. 11 vol. in-4°.
- FLEURY (Henry). — *Un peu d'histoire des sciences*, B. E. M., 1925, p. 113-116.
- GRENIER (Albert). — *Archéologie gallo-romaine*. — Paris, E. Picard, 1931-1934, 3 vol. in-8°.
- I. Généralités, travaux militaires, 1931.
- II. I. L'archéologie du sol, 1934.
- II, II. Les voies navigables, 1934.
- (*Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* de J. Déchelette, tomes V, VI, I et VI, II.
- *Bologne villanovienne et étrusque* (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 106 ; Paris, Fontemoing et C<sup>ie</sup>, 1912, in-8°).
- GRABER DE HEMSÖ (Jacob). — *Specchio geografico e statistico dell'impero di Marocco*. — Genova, tip. Pellas, 1834. In-8°, 364 p.
- HERBER (D<sup>r</sup> Joseph). — *Un kerkour sur pierres romaines*, H. 1927, p. 368-370.
- *Un oppidum en pays braber* (Aïn Leuh), H. 1928, p. 404-407.
- FUNCK-BRENTANO (Christian). — Voir CÉNIVAL (Pierre de).
- GSELL (Stéphane). — *La Base de M. Sulpicius Felix au forum de Sala*, M. R., 1931, p. 1-39 (en collaboration avec J. Carcopino).
- *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (Paris, Hachette, 1913-1928, 8 vol. in-8°), *passim* ;
- *Inscriptions latines de l'Algérie* (Paris, Impr. nat., 1922, in-fol.).
- HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine). — *Rapports sur une mission de M. de La Martinière*, B. A. C., 1891, p. 135-156 ; — *Rapport sur les fouilles du Protectorat à Volubilis*, B. A. C., 1915, p. CCXVIII-CCXIX.
- Sur l'inscription de M. Valerius Severus, C. R. A. I., 1915, p. 391-392 ; — sur le chien de Volubilis, *ibid.*, 1916, p. 258.
- HOMO (Léon). — *Expériences africaines d'hier et d'aujourd'hui* (Paris, Vuibert, 1914). — *Le Haut-Empire* (Histoire romaine de Glotz, t. III, 1941), *passim*.
- JULIEN (Charles-André). — *Histoire de l'Afrique du Nord* (Paris, Payot, 1931, in-8°), *passim*.
- JULLIAN (Camille). — Sur l'inscription d'Aemilia Sextina, C. R. A. I., 1916, p. 609.
- KOEHLER (R. P. Henry). — *Les Évêchés romains de la Tingitane*, dans le *Maroc catholique*, 1928, p. 601-607 et 661-664.
- LA CHAPELLE (Commandant Frédéric de). — *L'Expédition de Suetonius Paulinus dans le Sud-Est du Maroc*, dans *Hespéris*, 1934, t. XIX, p. 107-124.
- LA MARTINIÈRE (Henri-Maximien-Cyprien POISSON DE).
- 1. *Bibliographie du Maroc*, dans la *Revue de géographie*, 1886 (suite de la bibliographie de Playfair).

- 2. *Billets marocains : Volubilis, Lixus*, dans le *Bull. de l'Afrique française*, 1918, p. 253-258.
  - 3. *Esquisse de l'histoire du Maroc avant l'arrivée des Arabes*, B. A. C., 1912, p. 142-184.
  - 4. *Itinéraire de Fez à Oudjda, suivi en 1891*. — Paris, Impr. nat., 1895. In-8° (Extr. du *Bull. de Géogr. historique et descriptive*, 1895).
  - 5. *Itinéraire de Ouezzan à Meknès*, *Revue de géographie*, XVIII, 1886, pp. 136-140, 214-217, 293-299 (carte p. 159-160).
  - 6. *Lettre à M. le Directeur du Journal des Savants*, J. S., 1912, p. 34-41.
  - 7. *Notice sur le Maroc*. — Paris, H. Lamirault, 1897. In-8°, 111 p., fig. et cartes. (Extrait de la *Grande Encyclopédie*).
  - 8. *Recherches sur l'emplacement de la ville de Lixus*, B. A. C., 1891, p. 134-148 (avec un plan).
  - 9. *Souvenirs du Maroc*. — Plon-Nourrit et C<sup>ie</sup> (1919). In-8°, iv-383 p., planches et cartes ; chap. xix et passim.
- LAVEDAN (Pierre). — *Histoire de l'urbanisme*. — Paris, Laurens, 1926. In-4°.
- *Qu'est-ce que l'urbanisme*. — Paris, Laurens, 1926. In-8°.
  - *Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines*. [En collaboration avec MM. Anel, Georges Canonne, Étienne et François Delaruelle, Loubières, Vieillefond.]. — Paris, Hachette (1931). In-8°, viii-1033 p.
- LEBRETON (J.). — Voir ZEILLER (Jacques).
- LIPPOLD (Georg). — *Kopien und Umbildungen griechischer Statuen*. O. Beck, Munich, 1923. In-4°, vii-293 p.
- Art. *Lysippos*, dans P. W., XIV, I (1928), col. 48-64.
- MAU (August). — *Pompeji in Leben und Kunst*, 2<sup>e</sup> éd., 1908-1913, (Leipzig, W. Engelmann), 2 vol. in-8°.
- MICHAUX-BELLAIRE (Édouard). — *Fouilles dans la nécropole romaine de Tanger*, dans la *Revue du monde musulman*, 1908, 6, p. 419-432.
- *Tanger et sa zone*. Paris, E. Leroux, 1921. In-8°, v-iv-463 p. (Avec la collaboration de MM. J. Vallantin, Charrier et A. Graulle).
- Résidence générale de la République française au Maroc. Villes et tribus du Maroc, documents et renseignements publiés par la Direction des Affaires indigènes et du Service des Renseignements, section sociologique, vol. VII.
- Voir surtout p. 26-47, « De la préhistoire à l'Islam » ; p. 403-411, l'appendice I, « Résumé des recherches archéologiques faites à Tanger par la Mission scientifique du Maroc » et p. 412-441, l'appendice II (par M. Henri Rabanit), « Catalogue des monnaies réunies par la Mission scientifique du Maroc de 1907 à 1914 ».
- MONTALBAN Y MAZAS (D. Cesar Luis de). — *Resumen de la memoria presentada ante esta junta... referente a los trabajos efectuados en el ano 1939 en las ruinas de Ad-Mercuri y Tabernes (Region occiden-*

- tal.* — Num. 1 — Larache, Artes graficas Bosca, 1940. In-8°, 52 p., fig. (En collaboration avec D. Pelayo Quinto Atauri).
- *Lixus*. Notes de fouilles et dessins polycopiés (exemplaire conservé à la Bibliothèque du Service des Antiquités à Rabat. 1928), MERLIN (Alfred). — *Inscriptions latines d'Afrique* (en collaboration avec R. Cagnat et, pour le Maroc, avec L. Chatelain). Paris, E. Leroux, 1923. In-8°.
- MICHON (Étienne). — *L'Éphèbe couronné, nouvelle statue de bronze découverte à Volubilis*, dans les *Monuments Piot*, t. XXXIII, 1933 ; pl. XII-XIII (tirage à part, 16 p.).
- NICOLE (Georges). — Art. *Satyri, silent*, dans *Saglio*, IV, II (1908), p. 1090-1112.
- O'FARRELL (James). — *Note sur les chapiteaux de Volubilis*, P. S. A. M., 6, p. 99-111 ; texte de la communication présentée par l'auteur au VIII<sup>e</sup> Congrès des Hautes-Études marocaines et par lui résumée dans *Hespéris* 1934, XIX, p. 223-224.
- OGIEZ (Charles). — *Note sur des monnaies romaines trouvées au Maroc*, P. S. A. M., 6, p. 112-116.
- PACHTERE (Félix-Georges DE). — *Les Origines romaines d'Albulae (Aïn Témouchent) et la frontière de Maurétanie Césarienne au II<sup>e</sup> siècle de notre ère*, dans le *Bull. d'Oran*, t. 33, 1913, p. 340-348 et pl. VII. (Le *Praesidium Sufative*).
- PALLU DE LESSERT (A. Clément). — *Fastes des provinces africaines (Proconsulaire, Numidie, Maurétanies) sous la domination romaine*. — Paris, Pédone-Lauriel, 1896-1901, 2 vol. in-4°.
- PAULY-WISSOWA = PAULY, WISSOWA (Georg), KROLL und MITTELHAUS (Karl). — *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft, Neue Bearbeitung*. Stuttgart, depuis 1894, in-8°.
- 1. A. Pignus I (1894), XX, I (1941).
- 2<sup>e</sup> Ra — Tullius Cicero, I A (1914), VII A I (1939).
- 3. Suppléments, I (1903), VII (1940).
- PICARD (Charles). — *Manuel d'archéologie grecque*. — Paris, A. Picard, 1939, 2 vol. in-8°. Tome II, la sculpture. Période classique (2 vol. de pagination continue). P. 170-171, et 170, n° 3 (sur le cavalier de Volubilis) ; p. 696, n. 4 ; p. 916, add. à la p. 170 ; p. 918-919 (sur le cheval de bronze).
- *La Sculpture antique des origines à Phidias*. (Paris, H. Laurens, 1923), p. 365.
- *La Sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine*. (Paris, H. Laurens, 1926), p. 427-428 (sur le cavalier de Volubilis).
- R. E. G., 1936, p. 186.
- PIGANIOL (André). — *Histoire de Rome* (Paris, Presses Universitaires, 1939. In-8°. Collection *Clio*, 3), *passim*.
- L'Inscription de l'arc de triomphe de Volubilis*, R. A., 1924, II, p. 114-116.
- Pièce d'applique provenant de Volubilis*, B. A. C., 1938-1940, et pl. III.

- Note sur une inscription de Volubilis* (relative à la guerre des Commagéniens), B. A. C., 1942, P. V. de mars, p. XII-XIV.
- PLAYFAIR (Lieutenant-colonel Sir R. Lambert) and BROWN (D<sup>r</sup> Robert). — *A Bibliography of Morocco from the earliest times to the end of 1891*. — London, J. Murray, 1892. In-8°. (Supplementary Papers » de la Royal Geographical Society, vol. III, 3<sup>e</sup> partie). 2.243 numéros.
- POULSEN (Frederik). — *Probleme der römischen Ikonographie*. — Copenhague, Levin Munsgaard, 1937. In-8°, 45 p., 67 pl. *Bibl. Nat.*, 8° V. 50324 (II, 1).
- (Det Kgl. Danske Videnkabernes Selskab. *Archaeologisch-Kunsthistoriske Meddelelser*, II, 1).
- Voir VAGER HÄGER POULSEN.
- QUINTERO ATAURI (D. Pelayo). — *Excavaciones en Tamuda, Memoria resumen de las excavaciones practicadas en 1940*. Num. 2. — Larache, Artes graficas Bosca, 1941. In-8°, 78 p., fig.
- Publication de l'*Instituto General Franco para la investigacion hispano-arabe. Protectorado de Espana en Marruecos. Junta superior de monumentos historicos y artisticos*.
- *Resumen de la memoria presentada ante esta junta... referente a los trabajos efectuados en el ano 1939 en las ruinas de Ad-Mercuri y Tabernes* (Region occidental). Num. L. — Larache, Artes graficas Bosca, 1940. In-8°, 52 p., fig.
- (En collaboration avec D. Cesar Luis de Montalban).
- RENAUD (D<sup>r</sup> H.-P.-J.). — *Une statue d'Esculape imberbe trouvée à Volubilis, dans Æsculape* (21, rue Froidevaux, Paris, XIV<sup>e</sup>), nov. 1934, p. 270-271, fig.
- RENOU (Émilien). — *Description de l'Empire du Maroc*. — Paris, Impr. royale, 1846. In-4°, VIII-VIII-481 p. — (*Explor. scient. de l'Algérie*, 1840-1842. Sciences hist. et géogr., 8).
- REINACH (Salomon). — *Recueil de têtes antiques idéales ou idéalisées*. — Paris, *Gaz. des B. A.*, 1903. In-8°.
- *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*. — Paris, E. Leroux 1897-1930. 6 vol. in-12.
- *Répertoire de reliefs grecs et romains*. — Paris, E. Leroux, 1909-1912, 3 vol. in-4°.
- REINACH (Théodore). — *Statuette de bronze découverte à Volubilis*, C. R. A. I., 1919, p. 57-59.
- RICARD (Prosper). — *Tombeaux romains découverts près de Rabat*. B. A. C., 1923, p. CCXIV.
- *Maroc* (Guides bleus, sous la direction de Marcel Monmarché, Paris, Hachette, in-12). 5<sup>e</sup> éd., 1936, *passim*.
- ROBERT (Louis). — *Epigraphica X. Inscriptions de Volubilis* (C. I. L., VIII, 21900-21904 et B. A. C., 1921, p. CCXVI ; restitution de cette dernière), *Revue des Études grecques*, 1936, p. 1-8 du tirage à part.
- ROGET (Raymond). — *Le Maroc chez les auteurs anciens* (Paris, Belles-Lettres, 1924, in-8°) ; préface de St. Gsell.



ROGET-COEYTAUX (M<sup>me</sup> Raymonde). — *Index de topographie antique du Maroc*, P. S. A. M., 4 (1938).

(Compte rendu, dans le *Bull. de l'Enseignement public au Maroc*, 1939, p. 27-30, par L. CHATELAIN).

RUHLMANN (Armand). — *Le Bracelet-Bourse romain de Volubilis*, dans la *Revue numismatique*, 1933, p. 51-59.

— *A propos d'une plaquette de caractère militaire découverte à Thamusida*, P. S. A. M., 1, p. 33-45.

— *Le Volubilis préhistorique*, dans le *Bull. de la Soc. de préhistoire du Maroc*, 1933 (Casablanca, Impr. française, in-8°; tirage à part, 24 p).

ROULAND-MARESCHAL (Henri). — *Le Limes de Tingitane au Sud de Sala Colonia*, dans les *Mém. Acad. Inscr.*, 1924.

SAGLIO = DAREMBERG (Charles), SAGLIO (Edmond), POTTIER (Edmond) et LAFAYE (Georges). — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Paris, Hachette, 1877-1929, 10 vol. in-fol.).

SAINT (Lucien). — (Lettre du Résident général de la République Française au Maroc au Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), C. R. A. [I., 1932, p. 53-54. Au sujet de l'Éphèbe couronné de lierre).

SCHMIDT (Johann). — *Corpus inscriptionum latinarum*. Vol. VIII. *Supplementa I-III*, 1891-1904. (En collaboration avec R. Cagnat). Berlin, G. Reimer, Gr. in-4°.

SCHNELL (Paul). — *L'Atlas marocain*. Trad. Aug. BERNARD. — Paris, E. Leroux, 1898. In-8°, X-316 p., carte.

(Publications de l'École des Lettres d'Alger. Bulletin de correspondance africaine).

Le texte allemand a paru dans le Supplément 103 des *Mitteilungen* de Petermann (Gotha, J. Perthes, 1892).

THESAURUS LINGVAE LATINAE, editus auctoritate et consilio Academiarum quinque Germanicarum Berolinensis, Gottingensis, Lipsiensis, Monacensis, Vindobonensis. — Lipsiae, B. G. Teubner, in fol., 1900 et années suivantes (6 vol. parus en 1934, lettres A-D).

THOUVENOT (Raymond).

*Généralités.*

— 1. *Les Antiquités préislamiques de la zone espagnole*, B. E. M., 1934, p. 330-344.

— 2. *L'art provincial en Maurétanie Tingitane*, M. R., 1936, p. 25-36.

— 3. *Marques d'amphores romaines trouvées au Maroc*, P. S. A. M., 6, p. 95-98.

— 4. *Les Origines chrétiennes en Maurétanie Tingitane*, dans le *Bull. d'Oran*, 1935, p. 305-315.

— 5. *L'activité archéologique au Maroc en 1941*, B. A. C., 1942, P. V. d'avril, p. xv-xviii.

Sur *Banasa* :

— 6. (Diplômes militaires), C. R. A. I., 1934, p. 11-18.

— 7. C. R. A. I., 1935, p. 408-415.

- 8. *Tablette de bronze découverte à Banasa*, P. S. A. M., 1, p. 47-54.
- 9. *Statuette de Mercure trouvée à Banasa*, P. S. A. M., 6, p. 82-88.
- 10. *Table de patronat découverte à Banasa (Maroc)*, C. R. A. I., 1940, p. 131-137.
- 11. *Tête de marbre antique trouvée au Maroc*, R. E. A., 1932, p. 254-258 (Tête connue sous le nom de « la Junon de Banasa »).
- 12. *Estampilles de poteries*, dans le *Bull. d'Oran*, 1934, p. 348-350.
- 13. *Une colonie romaine de Maurétanie Tingitane : Valentia Banasa*. — Paris, Presses universitaires, 1941. In-8°, xvi-104 p., pl. et fig.
- Sur Sala :
- 14. *Maison romaine à Sala (Chella)*, P. S. A. M., 6, p. 89-94.
- 15. *Tête de marbre de Chella*, H. 1933, XVII, p. 25-28.
- 16. (Monnaies), H. 1934, p. 126-127.
- Sur Volubilis :
- 17. *Deux inscriptions chrétiennes de Volubilis*, H., 1935, p. 131-139.
- 18. *Deux mosaïques de Volubilis à sujets mythologiques*, P. S. A. M., 6, p. 68-81.
- 19. *Inscriptions (en collaboration avec L. Chatelain)*, B. A. C., 1936-1937, p. 121-127.
- 20. *Inscription sur bronze trouvée à Volubilis*, P. S. A. M., 6, p. 39-41.
- 21. *Les deux têtes d'Éros de Volubilis*, P. S. A. M., 3, p. 47-53.
- 22. *La Maison d'Orphée à Volubilis*, P. S. A. M., 6, p. 42-66.
- 23. *Les Thermes dits de Gallien à Volubilis*, P. S. A. M., 1, p. 11-31.
- 24. (La Vénus de marbre), R. E. A., 1934, p. 183-187.
- 25. *Le Silène endormi de Volubilis*, P. S. A. M., 3, p. 55-62.
- 26. *Chapiteaux romains tardifs de Tingitane et d'Espagne*, P. S. A. M., 3, p. 63-82.
- 27. *Statuette d'ivoire trouvée à Volubilis*, dans le *Bull. d'Oran*, 1939, p. 60.
- 28. *Trois têtes de marbre de Volubilis*, R. E. A., 1935, p. 438-442, pl. I et II.
- 29. (Médallions romains de Volubilis), C. R. A. I., 1937, p. 336 et suiv.
- 30. *Estampilles de poteries romaines trouvées au Maroc*, B. O., 1934, p. 348.
- 31. *La Connaissance de la montagne marocaine chez Pline l'Ancien*. H. 1939, XXVI, p. 113-120.
- 32. Directeur des P. S. A. M., fasc. 6 (1941). — Rabat (Maroc), à l'Inspection des Antiquités, 13, rue Coli.
- TISSEYRE (Toussaint). — *Recherches archéologiques dans le Djebel Aoudour*, B. A. C., 1927, p. 193-196.
- TISSOT (Charles). — *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*. — Paris, Impr. nationale, 1877. In-4°, 322 p.

- pl. et fig. (Extrait des « Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », 1<sup>re</sup> série, tome IX, 1878. 1<sup>re</sup> partie, p. 139-322. — Tirage à part, 186 p.).
- TOUTAIN (Jules). — *Les Cultes païens dans l'empire romain*. — Paris, E. Leroux, 1907-1920. 3 vol. in-8°. (Bibl. de l'École des Hautes-Études, Sciences religieuses, t. XX, XXV et XXXI).  
— Voir HELBIG.
- VAGN HAGER POULSEN. — *Der strenge Stil*. — Copenhague, 1937, in-8°.
- VIVIEN DE SAINT-MARTIN (Louis). — *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine, Étude historique et géographique*. — Paris, Impr. impériale, 1863. Gr. in-8°, xix-520, p., cartes.
- WINDUS (John). — *A Journey of Mequinez, Residence of the present emperor* [Moulay Ismaël]. — Londres, Tonson, 1725, in-8°. Paru sans nom d'auteur. Ouvrage très rare. Bibliothèque du Service des Antiquités à Rabat.
- WUILLEUMIER (Pierre). — *Le Municipale de Volubilis*, R. E. A., 1926, p. 323-334.
- ZEILLER (Jacques). — *Histoire de l'Église* (en collaboration avec J. Lebreton). Paris, Bloud et Gay, 1935. Gr. in-8°.  
— Inscription de Volubilis relative aux Bavares et aux Baquates, C. R. A. I., 1943 (sous presse).  
— *Inscription latine récemment découverte à Volubilis*, B. A. C., 1943, P. V. de mars, p. xv-xviii.
- WILMANN (Gustav). — *Corpus inscriptionum latinarum*. Vol. VIII, *inscriptions Africae latinae. Pars posterior, inscriptiones Mauritaniarum*. Berlin, G. Reimer, 1881. Gr. in-4°.

## ADDITIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Sur les fouilles de Volubilis, voir WHARTON (Edith), *In Morocco* (Londres, Mac Millan, 1920, in-8°), p. 37-46 et GAULIS (Berthe-George), *Volubilis*, dans *France-Maroc*, 1919, p. 238-240 ; *La France au Maroc* (Paris, A. Colin, 1919, in-16°), *passim*, et *Lyautéy intime* (Paris, Berger-Levrault, 1938, in-8°), p. 145 et 153-161.

Sur les constructions romaines en pisé recouvertes d'un enduit, nombreux exemples à Volubilis, voir SERRA VILARO (J.), *Les Ciutats de fang romanes del Nord de l'Africa* (Tarragone, impr. de Torres et Virgili, 1933, in-8°), p. 45-46 ; fig. 23, 25, 45-49, pour Volubilis, et 50, pour Chella.

Sur la région de Volubilis après la domination romaine, voir BERTHIER (Paul), *Essai sur l'histoire du massif de Moulay Idris de la conquête musulmane à l'établissement du Protectorat français*. — Rabat, F. Moncho. 1938, in-8°.

## INDEX

Le plan de l'ouvrage dispense de dresser un index des auteurs anciens, toujours cités en principe au début de chaque chapitre ou paragraphe. En outre, la disposition de la bibliographie et de la table des matières rend inutile un index des localités antiques.

### I. — AUTEURS MODERNES

et personnes dont les renseignements ont orienté nos recherches

- AGUILA, 48.  
ALBERTINI (Eugène), 20, 55, 93, 104.  
AMELUNG (Walter), 183, 218.  
ANTI (Carlo), 216, 218.  
ARMADA (Ramon), 48 n. 7.  
ASCENZIO (Colonel), 51.  
AZANCOT (Moses), 38.  
BABELON (Ernest), 112.  
BALLU, 90.  
BARBEY (Alphonse), 268.  
BARROUQUÈRE-CLARET (C.), 29, 30.  
BARTH (Heinrich), 53, 115.  
BASSET (Henri), 29, 30, 82.  
BAYET (Jean), 75 n. 3.  
BELOÛIN (Colonel), 108, 123.  
BÉNAZET (Léopold), 29.  
BERGER (Philippe), 53.  
BERNOULLI, 86.  
BESNIER (Maurice), 3, 247.  
BOESWILLWALD, 90.  
BONI (Giacomo), 151.  
BORÉLY (Jules), 83.  
BOUDY, 69 n. 1.  
BRUN (Charles), 15 n. 5.  
BRUNEL (Louis), 205 n.  
BRUNOT (Louis), 11.  
CAGNAT (René), 10, 51, 68, 90, 123, 129, 175, 176, 177.  
CARCOPINO (Jérôme), 17, 30, 36, 72 n. 6, 97, 118 n. 3, 166, 192, 217, 222, 234, 256, 262, 270.  
CARTA (J.-B.), 137, 138.  
CAT (Edouard), 135.  
CÉLÉRIER (Jean), 120.  
CHATELAIN (Léo-Albert), 229.  
COLIN (Jean), 108.  
CORNAND (Gabriel), 137.  
CUMONT (Franz), 185 n. 1, 205, 268.  
CUQ (Edouard), 134, 146, 148, 149.  
DAUNIS, 123.  
DAURIAK (Raymond), 239, 313.  
DAVIDSON, 45, 109.  
DEFRÈRE (Général), 136.  
DELATRE (R. P.), 80.  
DE PACHTERE (Félix-Georges), 5.  
DE SANCTIS (Gaetano), 146.  
DEWULF (Général), 121.  
DEWULF (Lt-Colonel), 121, 122.  
DRUMMOND HAY, 45.  
DUTHOIT, 90.

- ELGIN (Lord), 254.  
 EPAULARD (Docteur), 22.  
 ESCOLIER, 19.  
 FOUQUE (Capitaine), 29.  
 FREYDENBERG (Général), 21.  
 FURTWAENGLER, 258, 261.  
 GANAY (Général de), 20.  
 GASQUET (A.), 205.  
 GAUCKLER (Paul), 62, 64.  
 GAUTIER (Emile-Félix), 153.  
 GENTIL (Louis), 3, 21, 188.  
 GHERARDINI, 258, 261.  
 GOETHE, 254.  
 GRABERG DE HEMSO, 32, 115, 130.  
 GRENIER (Albert), 154, 155.  
 GRIMAL (Pierre), 59.  
 GSELL (Stéphane), 18, 21, 29, 33,  
 47, 48, 56, 63, 64, 90, 141, 146,  
 153, 179, 190 n. 4, 192, 196, 217.  
 GUDIN DE VALLERIN (Comman-  
 dant), 11.  
 HEKLER (Anton), 184.  
 HELBIG (Wolfgang), 86, 234.  
 HÉNISSART (ROMAIN), 189 n. 2.  
 HERBER (Dr Joseph), 133, n. 1,  
 205 n. 5.  
 HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine),  
 64, 148 n. 2, 184.  
 JULLIAN (Camille), 9.  
 KEKULÉ VON STRADONIZ (Rein-  
 hard), 183.  
 KOEHLER (R. P. Henry), 29.  
 LAFAYE (Georges), 61.  
 LA MARTINIÈRE (Henri de), 25,  
 44, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 67,  
 68, 77, 78, 111, 120, 123, 129,  
 130, 131, 132, 153, 159 n., 163,  
 167, 186, 208, 274.  
 LANGENSKIOLD (E.), 243.  
 LAPIE, 109, 130.  
 LAS CAJIGAS (Isidoro de), 48 n.  
 6, 111.  
 LAVEDAN (Pierre), 156.  
 LEBLANC, 118.  
 LÉVI-PROVENÇAL (Evariste), 82.  
 LEVILLAIN (Capitaine), 120.  
 LYAUTEY (Maréchal), 9 n., 19,  
 82, 151, 159, 287.  
 MAINRI (Amedeo), 216.  
 MALIBRAN (Capitaine de), 113.  
 MANCINI (Gioacchino), 184, 186.  
 MANNERT, 102, 109, 115, 130.  
 MARCY (Emile), 15 n. 5, 103.  
 MAURAN (Dr.), 102.  
 MAZIÈRES (Maurice de), 127.  
 MEERT (Michel), 122.  
 MERLIN (Alfred), 64 n. 5, 147,  
 184 n. 5.  
 MICHAUX-BELLAIRE (Edouard),  
 44, 111.  
 MICHON (Etienne), 42, 183, 216,  
 217.  
 MILVOY, 177.  
 MOLLE (Julien), 29.  
 MOMMSEN (Theodor), 35.  
 MONCEAUX (Paul), 262.  
 MONTALBAN Y MAZAS (Don  
 Cesar Luis de), 46, 48 n. 5, 51,  
 54, 55, 59, 109, 111.  
 MÜLLER (Carl), 48.  
 NAAS (Lieutenant), 232.  
 OGIEZ (Charles), 83 n.  
 ONFFROY DE VÉREZ, 278 n.  
 PARIBENI (Roberto), 42.  
 PARIS (Pierre), 3.  
 PERDRIZET (Paul), 64.  
 PERIALE (M<sup>me</sup> Marise), 15 n. 4.  
 PICARD (Charles), 75 n. 3, 230 n. 5,  
 234, 243, 251 n. 1, 257 n. 2,  
 264.  
 PIGANIOL (André), 147, 269, 270.  
 POINSSOT (Louis), 63.  
 POULSEN (Frederik), 264.  
 PRIOU, 116, 124, 125.  
 PROST (Henri), 159.

- RADET (Georges), 158.  
 REINACH (Salomon), 42.  
 REINACH (Théodore), 233.  
 RENAUD (Dr H.-P.-J.), 103.  
 RENOU, 7, 102, 109, 115.  
 REY (Léon), 42 n. 2.  
 RIAZ-BEY (Princesse), 83.  
 RICARD (Robert), 48 n. 5, 51 n. 2.  
 RIZZO (G. E.), 258 n. 6.  
 ROHDEN (Hermann von), 183, 184, 186.  
 ROSTOVTZEW, 125.  
 ROULAND-MARESCHAL (Henri), 10, 11, 15, 17, 82, 89, 91, 104.  
 RUHLMANN (Armand), 78 n. 2, 79, 80, 116 n. 5.  
 ROHDEN (Hermann von), 183, 184, 186.  
 SAGLIO (Edmond), 185.  
 SAUER (Bruno), 242.  
 SAUTEL (Chanoine), 183.  
 SAVIN (Commandant), 20.  
 SAVORNIN, 164.  
 SIMONNET (Commandant), 30 n.  
 SPINAZZOLA, 153.  
 STAHL (Victor de), 15 n. 3.  
 STEWART (Commodore), 188.  
 SURITA, 101.  
 TERRASSE (Henri), 103.  
 THÉDENAT (Henry), 175.  
 THOUVENOT (Raymond), 68, 72 n. 6, 75 n. 2 et 3, 213 n. 1, 269.  
 TISSEYRE (Capitaine Toussaint), 21.  
 TISSOT (Charles), 1, 2, 3, 5, 6, 8, 24, 25, 27, 31, 44, 45, 48, 49, 50, 53, 54, 56, 58, 59, 67, 70, 76, 77, 82, 101, 102, 108, 110, 111, 113, 114, 115, 117, 119, 123, 131, 132, 133, 160, 161, 163, 165, 167, 175, 188, 193, 274.  
 TOURTOUR, 30.  
 TOUTAIN (Jules), 146 n. 3, 205.  
 TRUILLOT (Alexis), 63.  
 TUBAU, 51.  
 VALLOIS (René), 158.  
 VATTIER DE BOURVILLE, 42.  
 VENET (Commandant Paul), 75.  
 VIGUERIE (Commandant de), 124.  
 VIVIEN DE SAINT-MARTIN (Louis), 102.  
 WARWICK WROTH, 183, 184, 185.  
 WEEGE (Fritz), 258.  
 WESSELING, 101.  
 WINCKELMANN, 242.  
 WINDUS (John), 8, 167, 188, 193.

## II. — LOCALITÉS MODERNES

possédant des vestiges romains en dehors des localités antiques de l'Itinéraire d'Antonin, et ne figurant pas à la Table des matières.

- AGHARNE IROUMINE, 21.  
 AÏN EL BOUHDA, 134.  
 AÏN REGGADA, 135.  
 AÏT KHALIFA (KASBA DES), 22.  
 ANOCEUR, 20, 22.  
 AOUDOUR (jebel), 21.  
 AZEMMOUR, 29.  
 BOU FEKRANE, 20.  
 BOU HELLOU, 20.  
 FERME BIARNAY, 108, 117.  
 FERME COURTIAL, 20 n. 2.  
 ? FERME FERRERE, 70.  
 FERME LEAUNE, 20 n. 2, 134.  
 FERME PRIOU, 116, 124, 284.  
 HADJER BOU ARTIA, 134.  
 JEBEL MAHSSEUR, 137.  
 ? MAZAGAN, 29.  
 MECHRA SFA, 134.  
 MOULAY IDRIS, 131 n. 3.  
 Oujda (environs), 138.  
 SIDI BOU BEKKER, 137.  
 SIDI RAHOU, 137.  
 ZEÏTOUN OULAD BEN HELLAL, 49





## TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

### PREMIÈRE SÉRIE

- I. VOLUBILIS  
— Le poste et la partie Sud-Est des ruines.  
— La basilique judiciaire avant les fouilles du Protectorat.  
— L'arc de triomphe avant les fouilles du Protectorat.
- II. Vue prise du Nord-Ouest (Photos par avion).  
Vue prise du Nord-Ouest (Photos par avion).  
Vue prise du Sud (Photos par avion).
- III. La basilique et le forum vus du Nord.
- IV-V. Le forum et la basilique vus du Sud-Est.
- VI-VII. La partie centrale de la ville, vue de l'Ouest.
- VIII. Le forum et la tribune aux harangues.  
— Porte Sud-Est.
- IX. Le forum. Inscription de M. Valerius Severus (sous Néron).  
Inscription de Caecilius Caecilianus (1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.).
- X. Le forum, Inscription de C. Caecilius Plato (1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.).  
Inscription d'Antonin (158 p. C.).
- XI. VOLUBILIS. Le forum. Inscription de Septime Sévère (196 ap. J. C.).
- XII. La basilique, côté Ouest.
- XIII. La basilique, arc Sud-Ouest, vu de l'intérieur.  
La basilique, arc Nord-Ouest, vu du Nord.
- XIV. La basilique, arc Nord-Est, vu de l'intérieur.  
Decumanus au Sud de la cote 406.
- XV. Fontaine d'angle sur le parcours oriental du grand decumanus.  
Restes des arcades du grand decumanus.
- XVI. Atrium de la Maison au chien.  
Atrium et bains de la Maison aux colonnes.
- XVII. Escalier au Sud-Ouest du forum.  
Entrée de la Maison à l'abside sur le cardo Nord (Maison des Travaux d'Hercule).
- XVIII. L'arc de triomphe (face orientale).  
L'arc de triomphe (face occidentale).

- XIX. Palais de Gordien, entrée du Palais.  
Palais de Gordien, petit atrium.
- XX. Palais de Gordien, bassin en arrière du tablinum.  
Palais de Gordien, hypocaustes des thermes.
- XXI. Volubilis. L'éphèbe à cheval (bronze grec). (De face),  
(de dos).
- XXII. Le chien (bronze). (Côté droit). (Côté gauche).
- XXIII. La tête de marbre (de face).  
La Vénus (marbre).
- XXIV. BANASA. La Junon (marbre). (De face). (De profil,  
côté gauche).  
VOLUBILIS. La Tête de mule (bronze) — De profil, côté  
droit).
- XXV. L'avenue de Tanger.
- XXVI. L'arc de triomphe (face orientale, vue du Nord-Est).  
(Après sa restitution).
- XXVII. L'arc de triomphe (face orientale, vue du Sud-Est).  
(Après sa restitution).
- XXVIII. L'arc de triomphe, détail des bas-reliefs (Candélabres).  
(Bouclier).
- XXIX. La place du Capitole.
- XXX. Fouilles à l'Ouest du forum.  
Fouilles du quartier Nord-Est.
- XXXI. La fontaine de la cote 406.  
Dépendances en sous-sol à l'Ouest de la Maison au chien.
- XXXII. Atrium de la Maison du boulanger.  
Atrium de la Maison d'Annius Maturus.

## SECONDE SÉRIE

- XXXIII, 1 et 2. Asclépios.
- XXXIV, 1. Ephèbe à cheval et Cheval de bronze.  
2. Silène dansant.
- XXXV, 1. Aphrodite à la sandale.  
2. Aphrodite anadyomène.
- XXXVI, 1 et 2. Cheval de bronze.
- XXXVII, 1 et 2. Tête du cheval de bronze.
- XXXVIII, 1 et 2. Ephèbe versant à boire.
- XXXIX, 1 et 2. Tête de l'Ephèbe versant à boire.  
XL, Ephèbe couronné, de face.  
XLI, Ephèbe couronné, côté droit.  
XLII, Tête de l'Ephèbe couronné.
- XLIII, 1 et 2. Bacchus de marbre, de face et de dos.
- XLIV, 1 et 2. Bacchus de marbre, côté gauche et côté droit.
- XLV, 1. Mars casqué.  
2. Bacchante au repos.

3. Dieu Iare.  
 4. Dieu Iare.  
 LXVI, Porte Nord-Ouest.  
 1. Vue prise de l'intérieur.  
 2. Vue prise de l'extérieur.  
 XLVII, 1. Porte de l'Ouest.  
 2. Porte ou pont près de l'Oued.  
 XLVIII, 1. L'area du Capitole (Sud-Est).  
 2. La Maison aux colonnes.  
 XLIX. L'area du Capitole (ensemble).  
 L. La Maison au chien (intérieur).  
 LI, 1. et 2. Murs d'un *decumanus* au Sud-Ouest du forum.  
 LII. VOLUBILIS, vu de l'Est.  
 LIII. VOLUBILIS, vu du Nord-Est.  
 LIV. VOLUBILIS, vu de l'Ouest-Sud-Ouest.  
 LV. VOLUBILIS, vu du Sud-Ouest.  
 LVI. VOLUBILIS, plan d'ensemble (par R. Dauriac).  
 LVII. VOLUBILIS, partie Sud id.  
 LVIII. VOLUBILIS, centre de la ville id.  
 LIX. VOLUBILIS, côté Est id.  
 LX. Tête de l'Océan, de LIXUS.  
 LXI, TANGER, Statue de femme drapée.  
 1. De face.  
 2. Côté gauche.  
 LXII, BANASA.  
 1. Le forum.  
 2. Vue du chantier des fouilles.  
 LXIII. SALA.  
 La voie devant l'arc de triomphe ; en arrière,  
 le mur d'enceinte de Chella.  
 LXIV, Le *limes* au Sud de Sala.  
 1. Vers l'oued Akreuch.  
 2. Sur la route de Casablanca.



## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
AVANT-PROPOS .....	v
INTRODUCTION .....	1
Le « limes » au Sud de Rabat.....	10
Le « limes » entre Rabat et la Moulouïa .....	18
PREMIÈRE PARTIE	
A. — VILLES ET POSTES DU LITTORAL.....	
La voie du littoral de Tanger à la Moulouïa.....	26
La voie du littoral de Tanger à l' <i>Exploratio ad Mercurios</i> .....	27
La voie de l'intérieur de Tanger à Tocolosida.....	28
Tingi .....	33
La Femme drapée.....	39
Ad Mercuri .....	44
Zili.....	46
Tabernae .....	49
Lixus.....	52
La Tête de l'Océan.....	60
Frigidis .....	67
Banasa .....	69
Thamusida .....	76
Sala .....	81
Le Forum et ses abords.....	84
L' <i>area</i> du Forum .....	84
L'Arc de Triomphe.....	86
Le Capitole.....	88
La Curie de Trajan.....	91
L' <i>Exploratio ad Mercurios</i> .....	101
B. — VILLES ET POSTES DE L'INTÉRIEUR AUTRES QUE VOLUBILIS .....	
Ad novas .....	108
Oppido Novo .....	109

Tremulis .....	113
Vopiscianis .....	114
Gilda .....	115
Aquis Dacicis .....	117
Ain Chkour.....	119
Arbaoua .....	120
Le milliaire d'Arbaoua .....	121
Souk El Djemâa El Ahouafat .....	122
Souk El Arba de Sidi Sliname.....	124
Rirha .....	127
Tocolosida .....	129
Le Maroc oriental .....	135

## SECONDE PARTIE

## VOLUBILIS

I. Histoire de la ville .....	139
Valerius Severus.....	143
II. Topographie de la ville .....	150
III. Murs d'enceinte et portes de ville.....	157
IV. Le Forum .....	167
L' <i>area</i> principale.....	169
La seconde <i>area</i> .....	171
La troisième <i>area</i> et les portiques.....	172
Constructions à l'Ouest du Forum.....	173
Les <i>horrea</i> .....	173
La tribune aux harangues.....	177
Les salles en contre-bas de l' <i>area</i> .....	179
Le torse de statue cuirassée.....	180
V. La Basilique.....	187
VI. L'Arc de Triomphe de Caracalla .....	193
VII. Le Capitole et ses abords .....	200
VIII. Le Mithraeum.....	202
IX. Le Palais du Gouverneur.....	207
X. La Maison de l'Éphèbe couronné.....	212
L'Éphèbe couronné de lierre et de pampre.....	215
XI. La Maison aux Colonnes .....	218
XII. La Maison au Chien.....	222
Le Chien de bronze.....	226
XIII. La Maison de l'Éphèbe à cheval.....	229
L'Éphèbe à cheval.....	230
XIV. La Maison d'Annius Maturus.....	235
XV. La Maison du Boulanger .....	237
XVI. La Maison à l'abside du <i>Cardo</i> Nord .....	238
XVII. La Maison du Satyre à l'outre .....	240
Le Satyre à l'outre .....	241

XVIII. La Maison du Bacchus de marbre.....	244
Le Bacchus de marbre.....	244
XIX. La Maison des Néréides.....	247
XX. Les Boutiques.....	247
Objets d'art isolés.....	251
XXI. Le Cheval de bronze.....	251
XXII. L'Éphèbe versant à boire.....	257
XXIII. La Tête de marbre.....	262
XXIV. La Tête de mule.....	266
XXV. Statuettes et objets divers (N <sup>os</sup> 1-57).....	270
CONCLUSION.....	285
BIBLIOGRAPHIE.....	289
INDEX.....	307
Table des planches hors texte.....	311
Table des matières.....	315